« L'Économie » 42

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14678 – 6 F

MARDI 7 AVRIL 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF JORDAN

Le renouvellement des Parlements de Bade-Wurtemberg et du Schleswig-Holstein

Forte poussée de l'extrême droite en Allemagne dans deux scrutins régionaux

Un vote de protestation

DÈS qu'un groupuscule d'extrême droite se manifeste outre-Rhin, dès qu'une vague de violences contre les immigrés se développe, les mises en garde fusent de toutes parts contre la résurgence du cancer néonazi chez nos voisins.

Ces dernières années, les Allemands, prenant les choses calmement, ont eu beau jeu de répliquer que la droite extrémiste progressait beaucoup plus vite en France que chez eux et qu'elle y était bien mieux installée ; que le Front national réalisait de meilleurs scores que les « Reps » du tristement célèbre Franz Schönhuber, ancien Waffen SS invité, il y a quelques années, de M. Jean-Marie Le Pen. Au vu des résultats des dernières régionales dans l'Hexagone, ils n'avaient pas tout à fait tort et la presse ne s'est pas privée de le souligner avec une certaine « Schadenfreude » (joie maligne).

DEUX semaines plus tard, *lundi 6 avril, l'Allemagne* s'est réveillée consternée au lendemain des élections dans les Länder de Bade-Wurtemberg et du Schleswig-Holstein. Contrairement aux résultats des sondages, l'extrême droite fait un bond en avant inquiétant en y recueillant respectivement environ 11 % et 6 % des voix.

En dépit des professions de foi peu recommandables des dirigeants des Républicains, au sud (limitrophe de l'Alsace), et de l'Union du peuple allemand (DVU), au nord – et sans vouloir négliger les dangers du phénomène – il s'agit, semble-t-il, davantage d'un vote de protestation que d'une véritable approbation des thèses néonazies. Les deux grandes formations politiques allemandes – la démocratie-chrétienne et les sociaux-démocrates – n'ont pas réussi à canaliser le mécontentement. Malgré tous les efforts du chancelier Kohl pendant la campagne, c'est un échec cuisant pour son parti, qui perd la majorité absolue dans ce riche Bade-Wurtemberg où il gouvernait seul depuis vingt ans.

LA plupart des Allemands n'ont pas – diverses enquêtes le prouvent – l'ambition avouée de dominer économiquement et politiquement l'Europe, et rêvent plutôt de « neutralité » et de confort individuel. Mais, à l'Ouest, ils sentent leur prospérité menacée de divers côtés. Hormis les vives réactions suscitées par l'afflux des demandeurs d'asile (35 000 encore le mois dernier), le prix de la réunification, la hausse de l'inflation et du chômage, les problèmes de logements (500 000 nouveaux arrivants dans le Bade-Wurtemberg en trois ans), c'est aussi une méfiance à l'égard de l'Europe de Maastricht qui se développe et explique la poussée de l'extrême droite.

Celle-ci a fait campagne, notamment, contre la perte d'identité nationale que représenterait la disparition à terme du deutschemark, au profit de la monnaie unique européenne. Les Länder, pour leur part, ont peur que l'intégration européenne ne diminue leurs prérogatives. Il appartient maintenant aux dirigeants allemands, et à ceux d'autres pays européens, notamment la France, de prendre la mesure du malaise et d'apaiser ces craintes qui viennent de s'exprimer par un vote de rejet.

L'Allemagne a connu, dimanche 5 avril, une forte poussée de l'extrême droite dans deux scrutins régionaux pour le renouvellement des Parlements de Bade-Wurtemberg et du Schleswig-Holstein. L'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Kohl et le Parti social-démocrate (SPD), ont fait les frais d'un vote de défiance à leur égard et à l'égard de l'Europe. Ce recul a également profité aux Verts. Les taux d'abstention (près de 30 %) ont été inhabituellement élevés.

BERLIN

de notre correspondant

En face de l'Alsace, dans le Bade-Wurtemberg, les chrétiens-démocrates, qui détenaient depuis vingt ans la majorité absolue, accusent un recul de 9,4 % des voix. Le ministre-président sortant, M. Erwin Teufel, ne dispose plus que de 39,6 % des voix et de 64 des 136 sièges. Il va rencontrer de sérieux problèmes pour former un gouvernement de coalition. Les sociaux-démocrates conduits par M. Dieter Spöri ont eux aussi perdu 2,6 % des voix et réalisent, avec 29,4 % des suffrages, leur plus mauvais résultat depuis 1968. Les gagnants sont les Verts, avec 9,5 % des voix, mais surtout les « républicains » (extrême droite), qui recueillent 10,9 % des suffrages. Si l'on ajoute les voix de deux autres petites formations, l'extrême droite totalise, dans ce Land de dix millions d'habitants, qui est le plus riche d'Allemagne, près de 13 % des voix.

Confirmant cette percée, la Deutsche Volksunion (DVU) du dirigeant néo-fasciste Gerhard Frey, qui a fait fortune en éditant des publications d'extrême droite, obtient 6,3 % dans le Schleswig-Holstein, le Land du président du SPD, M. Björn Engholm. La DVU avait déjà recueilli 6 % lors des élections régionales à Brême en septembre 1991.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 3

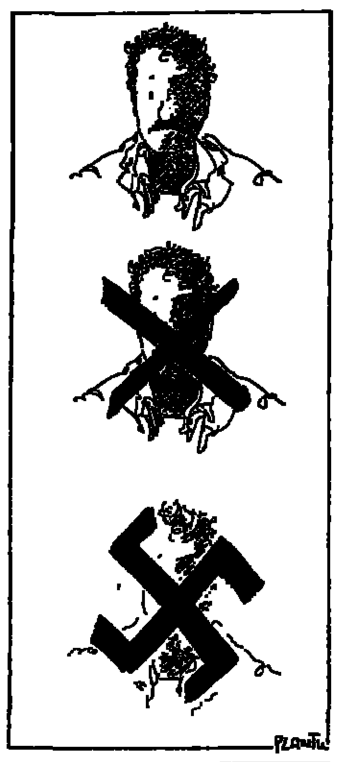

Embrouilles en Périgord rose

Le PS a-t-il « acheté » la voix d'un élu de droite pour conserver la présidence du conseil général ?

PÉRIGUEUX

de notre envoyé spécial

Faut-il, peut-on en rire ? Et si oui, franchement et sans arrière-pensée ou avec une nervosité annonciatrice de lendemains moins gais ? Le tout-Dordogne socialiste et assimilé avait eu le week-end pour ressasser ces quelques questions, après le bon tour *ou le coup tordu* – c'est affaire de point de vue politique et moral – qui lui a redonné vendredi, contre toute attente, la présidence du conseil général au bénéfice de l'âge (*le Monde* daté 5-6 avril).

Lundi 6 avril, peu après 0 heure, début de réponse sur une place déserte de Bergerac. René Barou, le « traître » du RPR, ramené depuis au bercail par ses amis, est là.

Il avait disparu, semant, après ses deux votes blancs et le bulletin fatidique du troisième tour qui propulsait Alexis Félix à la tête de l'assemblée départementale, des confessions fragmentaires et contradictoires. Début de réponse un peu glaçant pour le socialisme-foie gras, comme on dit radicalisme-cassoulet, les deux régimes sont du reste un peu cousins.

Début de réponse inquiétant pour le PS, à condition, bien sûr, que René Barou parle et écrive vrai. Car il s'est une troisième fois épanché par écrit. La photocopie de sa note nous est remise quelques heures avant sa divulgation par Radio-Périgord. Et René Barou nous assure formellement qu'il redira, au besoin devant un tribunal, ce qu'il a en dernier lieu écrit.

La première fois était un peu étrange. Après l'aveu oral à un, puis à l'ensemble de ses amis politiques, de son « retournement » temporaire par la gauche, une « contre-confession » était publiée samedi en fac-similé par *Sud-Ouest*.

MICHEL KAJMAN

Lire la suite page 13

Coup de force du président péruvien

Le président péruvien Alberto Fujimori a annoncé, dimanche 5 avril, la dissolution du Parlement et la suspension des garanties constitutionnelles. Il a aussitôt été appuyé par l'armée, qui a bouclé le centre-ville de Lima.

page 4

Combats en Croatie et en Bosnie-Herzégovine

Des combats se sont poursuivis ce week-end en Croatie, où les « casques bleus » commencent à arriver, et en Bosnie-Herzégovine. Les Douze devaient discuter lundi de l'indépendance de cette dernière République, ainsi que de celle de la Macédoine.

page 3

La santé en prison

Réunis en colloque à Paris, les médecins qui exercent en prison ont commenté les difficultés de concilier l'éthique médicale et les règles pénitentiaires.

pages 16 et 17

ESPACE EUROPÉEN

Les élections en Grande-Bretagne

Les élections législatives du 9 avril en Grande-Bretagne s'annoncent serrées. Les conservateurs, au pouvoir depuis 1979, n'ont jamais été aussi menacés que cette année par les travaillistes de M. Neil Kinnock, donnés légèrement favoris dans les derniers sondages. « Espace européen » consacre trois pages à la campagne électorale qui, comme d'habitude au Royaume-Uni, a été dominée par les questions économiques et fiscales. La réforme du service national de santé et la récession persistante pourraient entraîner la chute de M. John Major.

pages 9 à 11

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 32

La reprise américaine à petits pas

Les principaux indicateurs témoignent d'un rebond de l'activité aux Etats-Unis. Mais des déséquilibres structurels persistent

NEW-YORK

de notre correspondant

A sept mois de l'élection présidentielle, le candidat Bush peut enfin commencer à décroiser les doigts. Non seulement ses adversaires démocrates en sont encore à se demander lequel d'entre eux mérite d'être investi – ou sacrifié – dans la course à la Maison Blanche, mais la situation économique des Etats-Unis affiche enfin les premiers signes de la reprise promise aux Américains depuis plus d'un an. Bizarrement, c'est le moment que semble avoir choisi Wall Street pour tempérer l'optimisme sans faille qui prévalait depuis quelques mois dans les milieux boursiers. La cause de leurs soucis est dans le fait que l'Amérique va devoir effectuer sa *reprise en solitaire depuis que le* Japon et l'Allemagne, englués dans leurs problèmes, ne sont plus là pour lui tendre la main.

Tokyo, en pleine débâcle financière, a déjà suffisamment à faire avec un taux de croissance qui a brutalement chuté de moitié. Bonn, de son côté, n'en finit pas de refaire les calculs pour vérifier le montant de la facture de la réunification. Le plus réconfortant est sans doute que le rebond de la conjoncture, perceptible depuis la mi-janvier, s'opère en l'absence de solidarité internationale et sans le moindre coup de pouce de l'administration américaine. Aujourd'hui, sous le double effet de la désinflation (la hausse des prix n'a pas dépassé 2,2 % en rythme annuel pour les deux premiers mois de 1992) et de taux d'intérêt tombés à leur plus bas niveau historique (3,5 % pour le taux d'escompte), la demande redémarre.

SERGE MARTI

Lire la suite page 25

L'ÉCONOMIE

Récession à la japonaise

Les grands indicateurs sont en berne et les faillites augmentent, mais on aurait tort de vendre trop vite la peau de l'économie nippone.

L'héritage Cresson

Du statut des dockers à la délocalisation, l'ex-premier ministre laisse à son successeur un nombre impressionnant de dossiers en suspens.

La CFDT

Portrait de la centrale syndicale à la veille de son 42ᵉ congrès.

Et aussi : « Agriculture, un kaléidoscope qui rétrécit », par François Grosrichard, « Comment orienter l'épargne vers les PME », par Jean Matouk, et la chronique de Paul Fabra.

pages 33 à 44

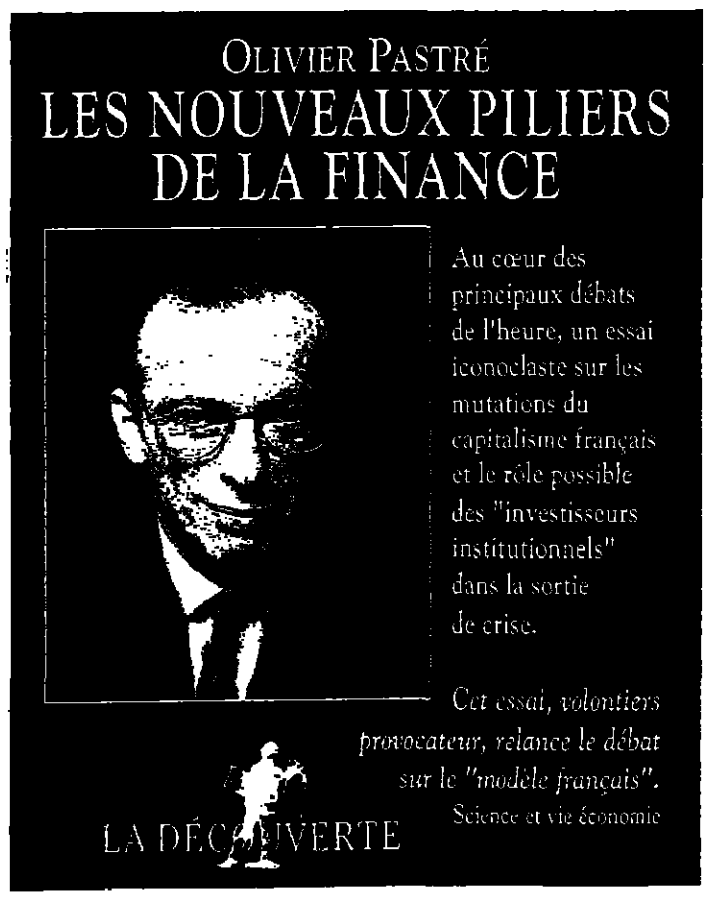
OLIVIER PASTRÉ
LES NOUVEAUX PILIERS DE LA FINANCE

Au cœur des principaux débats de l'heure, un essai iconoclaste sur les mutations du capitalisme français et le rôle possible des "investisseurs institutionnels" dans la sortie de crise.

Cet essai, volontiers provocateur, relance le débat sur le "modèle français".
Science et vie économie

LA DÉCOUVERTE

Quand la ville ne dort pas

Avec une création de Monteverdi et les Solistes de Moscou, Montpellier confirme sa vocation musicale

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Montpellier, la ville dont la politique musicale fait envie. Une ville où les institutions progressent, dont les choix sont clairement exprimés. Choix qui, au-delà des péripéties et des rivalités, procèdent avec suffisamment de logique pour provoquer l'assentiment du public. Un public comme on n'en voit que là.

L'opéra. Deux salles pour quelque 200 000 habitants : on pourrait craindre la dispersion, le n'importe quoi. Mais les grandes *machines – comme le Simon Boccanegra*, coproduit avec Genève en mai – sont logiquement réservées aux 2 000 places du Corum flambant neuf, tandis que le vieil Opéra-Comédie (dont la petite salle Molière vient d'accueillir *Phi-Phi*) s'est donné comme spécialité l'opéra baroque, italien et français. Des priorités qui, direz-vous, font bien sur le papier. Un domaine où l'intervention de seconds couteaux est particulièrement à redouter.

Eh bien ! c'est à Montpellier qu'il faut aller pour croiser, lors du seul mois de février, Malgoire et Martinoty dans *Alceste* de Lully, Villégier et Christie au glorieux générique d'*Atys*, pour fêter le printemps aux sons de Monteverdi et de son *Retour d'Ulysse dans sa patrie*, nouvelle production présentée du 27 mars au 1ᵉʳ avril, qui sera reprise à Lyon, qui s'en ira cet été à Tokyo, et qu'Harmonia Mundi va enregistrer comme elle l'avait fait d'un *Couronnement de Poppée* également né sur la place de la Comédie (*le Monde* du 5 décembre 1989).

ANNE REY

Lire la suite page 20

M 0147 - 0407 0 - 6,00 F

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Francesco Rosi

« La lutte des classes continue »

Francesco Rosi est né, il y a soixante-neuf ans, d'un père calabrais et d'une mère napolitaine. Le Sud lui a légué le goût de l'ombre, mais aussi celui de traquer ce que l'ombre cache.

Tous ses films tendent à rendre visibles les mécanismes masqués de la vie collective – pouvoirs, institutions, argent – et le poids de ces mécanismes sur les destins individuels. C'était le cas pour Défi *(1958),* Salvatore Giuliano *(1960),* Main basse sur la ville *(1963),* Le Moment de vérité *(1965),* les Hommes contre *(1971),* l'Affaire Mattei *(1972),* Lucky Luciano *(1973),* Cadavres exquis *(1976),* Le Christ s'est arrêté à Eboli *(1978),* Trois frères *(1981),* Carmen *(1983),* Chronique d'une mort annoncée *(1986),* Oublier Palerme *(1990).*

Sans avoir jamais été communiste, Rosi a mis en pratique certains principes d'explication issus du marxisme. Le discrédit jeté sur ce dernier par les échecs sanglants des régimes qui s'en réclamaient rend-il caduc le cinéma de critique sociale ? L'effondrement de l'Est va-t-il laisser seule en lice la civilisation hédoniste du marché ? Existe-t-il une identité culturelle de l'Europe, et comment la préserver ?

Voici les réponses d'un des très grands du cinéma italien, champion de ce qu'on pourrait appeler le réalisme du mystère. Réponses données du haut de sa terrasse, proche de la Trinité-des-Monts, d'où s'aperçoivent toutes les nuances d'ocre rose de Rome au printemps.

Voïnescu/92

« L'effondrement des pays communistes et des théories marxistes peut-il avoir un retentissement sur l'art de filmer tel que vous le pratiquez ?

– Une précision préalable : quoi qu'on ait dit, je n'ai jamais été communiste. J'étais, je suis toujours réformiste. Même *Main basse sur la ville* est né du souci de corriger la spéculation immobilière, non de provoquer une révolution. Comme tout le monde, j'ai réagi fortement aux événements de l'Est. J'ai suivi passionnément l'action de Gorbatchev pour faire avancer la démocratie et la liberté dans son pays. Comme tout le monde aussi, j'ai été frappé par la rapidité foudroyante avec laquelle a disparu un système plein d'orgueil et de puissance, avec laquelle le drapeau rouge a été amené, un beau soir.

– Cette accélération donne l'impression, en effet, d'un film dont le projectionniste aurait sauté une bobine ! Sauriez-vous la tourner vous-même, cette bobine manquante ?

– Ma foi non ! Il faudrait avoir un recul de plusieurs années, montrer ce qui a compté avant, ce qui va en sortir. Il faudrait aussi que ce soient des Russes qui le fassent, et à condition de ne plus vivre dans l'instant, car actuellement le scénario change d'heure en heure.

« La sanctification du profit incite à gommer les problèmes graves de l'existence »

– Donc, ce qui se passe à l'Est ne saurait modifier votre sens de l'engagement ?

– Je ne vois pas pourquoi ces changements politiques influeraient sur un engagement qui n'est pas, chez moi, d'essence politique. Je suis d'accord avec Alberto Moravia quand, dans *« Engagement malgré soi-même »*, il refuse la notion d'intellectuel engagé. Je pense, avec lui, que l'engagement n'est pas une attitude que l'on construit en vertu de catégories politiques, intellectuelles, philosophiques, mais une exigence morale d'homme libre.

– L'intellectuel ainsi défini reste-t-il un bâtard coupé de ses origines, comme le personnage interprété par Volonte dans Eboli **?**

– Il ne peut faire autrement.

– Je reviens à ma question : ce qui sous-tendait le « socialisme réel » et servait à la critique du capitalisme, y croyez-vous encore ? La lutte des classes, par exemple ?

– Je n'ai jamais cru qu'elle pourrait résoudre les problèmes, que la solution serait dans la « dictature du prolétariat », évidemment. Mais qu'il demeure des intérêts antagonistes entre les classes, comment en douter ! Dans ce sens, oui, la lutte des classes continue. Je n'ai rien à retirer, si vous voulez, de mon film *les Hommes contre*, d'après Emilio Lusso, où la guerre de 1914 était vue dans cette perspective de la lutte des classes.

» Mais la force du cinéma, c'est qu'il ne peut se réduire à une explication de ce genre. Il oblige constamment à soumettre les hypothèses au verdict du réel. Je ne connais pas d'autre art d'expression qui doive à ce point des comptes à la réalité. Ce n'est pas toujours le cas pour la littérature, la musique. Nous, le réel nous rattrape sans cesse. Et c'est par là que nous exerçons davantage de critique sociale, même si ce n'est pas notre objectif premier. Le grand cinéma s'est toujours reconnu à ce qu'il aidait à comprendre le monde, par le drame. Prenez *la Grande Illusion*, de Renoir, ou *A l'ouest rien de nouveau* : tous les essais savants sur la guerre sont enfoncés !

– La plupart de vos films ont été tournés du temps où l'argent et le profit n'étaient pas sanctifiés comme aujourd'hui. La victoire présente du capitalisme va-t-elle influer sur les sujets et la façon de tourner ?

– Il est vrai que la sanctification du profit est en train d'entamer, d'endormir, la fonction du cinéma dont je parlais, qui est d'interpréter la réalité. La société de consommation qui en résulte incite le cinéma à avoir une vision hédoniste de la société, à gommer les problèmes graves de l'existence...

– ... à ignorer les exclus.

– Effectivement, le cinéma qui s'occupait des hommes privés de liberté ou de moyens de vivre est devenu une rareté. On a l'impression que tout est comme le papier patiné, coloré de la même façon. Tout se fond dans une vision accommodante de la vie. Les problèmes sont aseptisés, on évite de donner à réfléchir. La télévision est la grande responsable de cette évolution. Elle montre les horreurs les plus éloignées de nous, mais sans les moyens qu'a l'art de les interpréter.

– Vous pensez que la télévision ne peut pas porter le moindre regard critique ?

– Je ne veux pas généraliser, mais la *télévision* a une logique différente. On reçoit chez soi la mort en direct, mais le choc passe, vite remplacé par un autre. Les commentaires d'experts ne remplacent pas. Revoyez *M. le Maudit*, de Fritz Lang : tout ce que nous allions vivre pendant cinquante ans y est raconté, expliqué ! On s'en souvient mieux que d'une émission télévisée de la veille !

– Parmi les mécanismes cachés que vous cherchiez à élucider, il y a eu ceux de la Mafia. Qu'en diriez-vous aujourd'hui ? Que penser de la Mafia qui serait en train de se substituer à l'ex-pouvoir soviétique ?

« Un certain pouvoir politique et le pouvoir criminel sont désormais capables de pénétrer ensemble l'économie »

– Je ne suis pas un expert de la Mafia. Il n'y a pas d'experts de la Mafia, sauf peut-être quelques juges qui ont consacré leur vie à ces problèmes. Mafia russe ? Pourquoi pas ! Elle est au Japon. Elle est partout. On dit bien qu'elle serait à l'origine de l'assassinat de Kennedy, de Marilyn Monroe ! Ce qui est nouveau, c'est qu'un certain pouvoir politique et le pouvoir criminel sont capables désormais de pénétrer ensemble l'économie, et cela dans le monde entier. La Mafia de type rural, celle de *Salvatore Giuliano*, si vous voulez, a été complètement changée par deux phénomènes : la drogue, les armes et les mécanismes de blanchiment des fonds. Le côté gangster a disparu, il n'est plus décelable dans la rue. Le recyclage des fonds sales et la sophistication informatique vont faire que bientôt on ne distinguera plus la Mafia des autres pouvoirs, on ne parlera plus de Mafia.

– Au service de qui, de quoi ?

– Ses liens avec les pouvoirs sont *si* étroits qu'elle ne s'en distingue plus. La distinction reste, théoriquement, à propos des buts. Les politiques sont censés interpréter et satisfaire les besoins des citoyens ; la Mafia, non. Son propre pouvoir est sa seule fin : l'argent, le commandement.

– Il existe indéniablement un art de penser, de vivre, de créer, de filmer, qui est commun à toute l'Europe. Cette Europe de l'imaginaire, cette identité commune, ne sont-elles pas menacées par les images venues d'ailleurs ? Voyez-vous un moyen de nous défendre collectivement contre cette menace ?

– Je pense qu'il faut se garder de penser en termes d'« impérialisme américain ». Notre force d'invention est réelle, mais nous n'avons pas pris le cinéma au sérieux en tant qu'industrie. Le cinéma américain, lui, a été considéré dès le début comme la deuxième industrie en ordre d'importance. Si le visage et la culture de l'Amérique ont été diffusés dans le monde entier, c'est d'abord grâce à cette organisation industrielle. L'Europe dispose d'une culture forte, d'autant plus attractive qu'elle est différenciée et qu'elle cultivera ses différences ; mais sa survie passe par une harmonisation des lois nationales de production. Il faudrait mettre en commun production et distribution. Le cinéma a énormément souffert, je veux dire le cinéma vrai, en salles, du fait que l'argent autrefois disponible pour les films soit allé à la publicité et aux télévisions.

– La situation du cinéma est-elle aussi mauvaise qu'on le dit ?

– Dans les salles, elle est très pénible. On attend le vote d'une loi nouvelle, que je crois bonne, car elle devrait aider les producteurs à redevenir des producteurs, c'est-à-dire à prendre des risques, au lieu de sous-traiter pour les télévisions et selon les critères des chaînes. L'absence d'audace chez les producteurs a entraîné chez les auteurs une autocensure dans le choix des thèmes.

– Vous-même, êtes-vous pleinement libre de vos sujets ?

– Les choses ne se passent plus aussi facilement qu'autrefois. Le metteur en scène doit s'occuper du montage financier de ses films, alors qu'avant il pouvait l'ignorer. Mais j'ai un grand projet : un film d'après *la Trêve*, de Primo Levi. Vous savez, c'est le retour, en 1945, de prisonniers venus de Pologne. Il y a des Grecs, des Français, des juifs, des non-juifs. Ils redécouvrent la liberté, l'amour.

– Le thème trouve un écho dans la libération de l'Est, aujourd'hui ?

– Cet aspect, bien entendu, m'a attiré ; mais aussi le fait que cette redécouverte de la vie n'est, à l'évidence, qu'une trève entre une guerre et une autre, entre deux douleurs.

– On reconnaît là votre pessimisme profond, au moins sur le plan de la raison. La fin de certains empires ne vous a pas rendu un peu d'optimisme ?

– Au contraire. Je suis plutôt plus sombre qu'avant. Certains éléments sont positifs, mais jusqu'à quand, et avec quelles conséquences ? Que la liberté ait marqué des points n'empêche pas que des choses terribles et cruelles se produisent partout dans le monde, sans qu'on y puisse rien.

« La liberté pour tous reste à conquérir »

– Etes-vous de ceux qui pensent que l'Histoire est achevée, que le libéralisme a gagné une fois pour toutes ?

– La philosophie est une chose, mais il y aura toujours les besoins des hommes. Les exigences des gens resteront. La chute du communisme, positive en soi, n'a pas éliminé les besoins élémentaires des populations. La liberté pour tous reste à conquérir.

– La fin du... film, vous la voyez comment ?

– Dans mes films à moi, je laisse toujours la fin ouverte, jusqu'à l'ambiguïté parfois. Le dernier qui portait le mot « fin », c'est *Main basse sur la ville*, je crois. Les spéculateurs gagnaient, il y avait une fin. Avec *Mattei*, pas de conclusion possible, ni avec *Lucky Luciano* ni avec *Eboli*. Pour le film que vit l'humanité, je ne vois pas de mot « fin » non plus.

– Vous ne partagez donc pas le pessimisme de Moravia, qui n'excluait pas un suicide nucléaire, accidentel ou autre ?

– Comment savoir ! Vous savez, les Napolitains sont pessimistes, au fond. Mais je reste un optimiste de la volonté. A Naples, les gens vivent dans une certaine acceptation de ce qui arrive chaque jour, chaque heure. Ce n'est pas de l'optimisme béat ; plutôt un fatalisme pas triste, qui n'a rien à voir avec la raison.

– Les rapports de forces que vous avez démasqués sont de plus en plus cachés, inaccessibles.

– C'est vrai, l'ombre est de plus en plus épaisse. L'Italie bat les records, parce qu'il existe ici une sorte de spécialité : les mystères. Ce sont eux que je n'ai cessé de montrer, sans jamais en venir à bout.

– Excusez ce compliment de touriste, mais on dirait qu'ici les mystères sont plus... photogéniques qu'ailleurs.

– La réalité est très photogénique, même quand elle recouvre des mystères terribles. Le massacre de Portella della Ginestra, en 1947, est extrêmement « photogénique », entre guillemets. C'est aussi parce qu'il exprime en surface le mystère de la vie politique italienne dont tout va découler. Ma passion a toujours été de raconter cette Italie contemporaine.

– Je rêve, ou le charme de la vie courante se maintient mieux ici qu'ailleurs en Europe ?

– Vous n'imaginez pas comme les Français étaient accueillants, dans les années 50, d'une cordialité encourageante ! Les gens deviennent plus tendus, désagréables. Ça doit venir de l'argent. Ici, ça commence à se gâter. Pourvu que l'Espagne ne subisse pas le phénomène !

– Quelles valeurs faut-il défendre en premier ?

– La valeur artisanale de la vie, la fantaisie... »

Propos recueillis par
BERTRAND POIROT-DELPECH

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux
et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms
et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur

15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télefax : 46-62-98-73. - Société filiale
de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez LM

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie
aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner,
renvoyez ce bulletin
accompagné de votre règlement
à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN
D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ______ ☐

6 mois ______ ☐

1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PP. Paris RP

201 MON 01

هذا من الأصل

Alors que les Douze doivent se réunir à Luxembourg

Des affrontements sporadiques se poursuivent à Sarajevo

Les ministres des affaires étrangères des pays membres de la Communauté européenne devaient se réunir à Luxembourg lundi 6 avril pour discuter entre autres de la reconnaissance éventuelle des républiques de Bosnie-Herzégovine et de Macédoine. On craignait à Sarajevo que cette réunion ne provoque une intensification des combats qui avaient repris de façon sporadique tôt lundi matin dans la ville.

Après une accalmie d'environ trois heures, les tirs avaient repris tôt lundi matin au centre de Sarajevo et à sa périphérie. Un appel commun au cessez-le-feu avait pourtant été lancé dimanche par les dirigeants des communautés musulmane, serbe et croate et l'armée fédérale, à l'issue d'un après-midi de violences qui a fait 7 morts et 44 blessés, selon un bilan officiel diffusé par *Radio-Sarajevo*.

L'institut de transfusion sanguine de Sarajevo lance périodiquement des appels aux donneurs de sang. Des barricades interdisaient lundi matin plusieurs accès au centre. Trois fortes détonations émanant d'armes lourdes ont retenti peu avant 7 heures dans le quartier du Parlement de Bosnie et de l'hôtel Holiday Inn, entrecoupant un échange de rafales de mitrailleuses et de tirs isolés.

Des tirs étaient signalés aussi dans le vieux quartier de Sarajevo, à majorité musulmane, ainsi qu'autour de l'hôpital militaire et à proximité de l'école de police, prise dimanche soir par la police serbe, qui a fait sécession du ministère de l'intérieur bosniaque.

Plusieurs centaines de manifestants pour la paix ont passé la nuit au Parlement, réclamant notamment l'arrêt immédiat des tirs, la démission du gouvernement et des élections anticipées. Le président de la Bosnie-Herzégovine, le musulman Alija Izetbegovic, venu s'adresser à eux a été accueilli avec des sifflements et aux cris de «Saddam» et de «démission». Des mineurs sont venus se joindre aux manifestants brandissant un portrait de Tito. Le lundi 6 avril, en fin de matinée, pour la deuxième fois en deux jours, des inconnus ont ouvert le feu sur les manifestants pacifistes dont le nombre avait encore grossi. Selon des témoins, plusieurs personnes sont tombées et la foule a été prise de panique. Les tirs provenaient d'un hôtel voisin.

L'intervention de M. Boutros-Ghali

La poursuite des affrontements dans la République de Croatie a incité le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, à demander au Conseil de sécurité d'autoriser d'urgence le déploiement intégral des 14000 «casques bleus» qui doivent être envoyés dans cette république (le plan de l'ONU ne prévoit pas pour l'instant de force d'interposition en Bosnie). A supposer cependant que la recommandation de M. Boutros-Ghali soit suivie, la force de l'ONU ne serait pleinement en place qu'au milieu du mois de mai, indique-t-on à New-York.

Les soldats français qui composent le premier contingent de l'ONU ont commencé à se déployer en Krajina du sud. Ils sont arrivés samedi à Gracac, leur destination finale, à une soixantaine de kilomètres au nord de Zadar, où ils ont reçu un accueil particulièrement chaleureux de la population.

Cependant, dans une autre région de Croatie, la Slavonie orientale, des attaques sporadiques de l'armée fédérale se sont poursuivies, notamment dans les villes de Djakovo et d'Osijek, samedi après-midi et jusqu'à dimanche matin. Une cinquantaine de personnes avaient été tuées en Croatie au cours des deux jours précédents, selon la radio croate. – *(AFP, Reuter.)*

La reconnaissance de la Macédoine «est devenue une question d'éthique pour la CEE»

nous déclare le président Gligorov

La Macédoine est la seule des six Républiques de l'ex-Yougoslavie à avoir jusqu'à présent échappé à la guerre qui rythme l'agonie de la fédération. Ilot de paix fragile, dont l'armée serbo-fédérale s'est retirée sans heurts, la Macédoine a réussi, il y a près de *trois mois, l'examen de passage* de la commission d'arbitrage de la CEE – présidée par M. Robert Badinter – qui lui a accordé un brevet de bonne conduite censé valoir «bon pour reconnaissance» par l'Europe des Douze. Mais la situation est bloquée en raison d'une opposition intransigeante de la Grèce, sa voisine *méridionale*, à la reconnaissance d'un État indépendant portant le nom de «Macédoine».

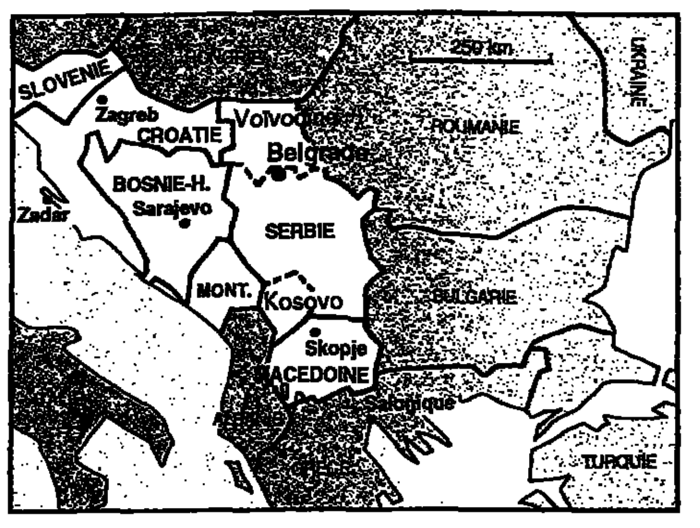

SKOPJE

de notre envoyé spécial

«Objectivement, il n'y a pas de raison pour que nous ayons un litige» avec la Grèce, explique le président macédonien Kiro Gligorov, en rapportant les propos récents d'un ministre européen qu'il ne veut pas citer nommément : *«Ce qui se passe autour de la Macédoine relève de la psychologie politique.»* A la tête de la République macédonienne depuis janvier 1991, M. Gligorov, soixante-quinze ans, après avoir été un chaud partisan du maintien de la fédération yougoslave, a réussi jusqu'à présent à conduire de façon pacifique le processus vers l'indépendance de son Etat. Il déclare, dans un entretien au *Monde*, n'être pas «amer» mais «déçu» par l'Europe dont il attendait un comportement fondé sur des principes. *«Si la Macédoine n'était pas reconnue très vite,* dit-il, *ce serait une débâcle de la politique européenne.»* S'il affiche la patience, M. Gligorov n'en adresse pas moins des reproches aux Douze, au premier rang desquels celui de ne pas respecter leurs propres engagements. La République s'est, en effet, alignée sur tous les critères exigés par la CEE pour une reconnaissance – ce qui a été constaté par la commission d'arbitrage – sans pour autant pouvoir sortir, des mois durant, de la «réserve» dans laquelle la confinait la Communauté.

Ce problème de la reconnaissance est maintenant *«devenu une question d'éthique pour la CEE»*, estime le président Gligorov, pour qui l'attitude européenne revient pratiquement à accorder une prime à la guerre. Si une politique modérée, respectueuse des critères européens, ne convainc pas les Douze, cela tend à prouver que *«l'on ne peut parvenir à l'indépendance que par la guerre»*. Or, souligne M. Gligorov, un économiste qui a fait toute sa carrière politique dans les organes fédéraux de Yougoslavie, *«un foyer de guerre en Macédoine sèmerait la guerre dans tous les Balkans». «Des extrémistes, chez nous, estimaient qu'il fallait suivre l'exemple de la Croatie, et, aujourd'hui, celui de la Bosnie-Herzégovine, et créer ainsi un nouveau foyer de guerre*, poursuit-il. *Mais nous sommes conscients que, dans les circonstances actuelles, ce serait inadmissible.»*

En ce qui concerne les craintes exprimées en Grèce (*le Monde* du 4 avril), Skopje a encore donné, lors des derniers contacts avec la présidence européenne, la semaine dernière, toutes les assurances possibles : *«Nous n'avons aucune revendication territoriale, nous avons l'intention de ne nous immiscer dans les affaires intérieures de personne, nous aimerions avoir des relations amicales avec la Grèce. Nous pensons que nos intérêts vont de pair* [avec ceux d'Athènes], *nous habitons le même espace, et objectivement, il n'y a pas de raisons pour que naissent des litiges»*, répète M. Gligorov.

Répondant aux accusations grecques selon lesquelles Skopje – qui n'a pas encore d'armée – n'aurait pour seul dessein que l'invasion de la Macédoine grecque, le président juge ce procès d'intention *«ridicule» : «Nous sommes deux millions alors que les Grecs sont dix millions. Nous ne sommes pas une force économique, au contraire, nous sommes un pays arriéré, alors que la Grèce est membre de la CEE et de l'OTAN. Alors, en quoi menaçons-nous la Grèce? Au contraire, nous lui proposons coopération et amitié.»*

«Et cette obsession [grecque] *que la Macédoine change de nom, je ne vois pas ce que ça apportera à la Grèce ni ce qu'elle perdra si nous gardons le nom de Macédoine. Nous habitons sur une partie de la région que l'on appelle la Macédoine, et cela fait des siècles que nous nous appelons Macédoniens»*, explique encore le président Gligorov. *«Cela n'a, bien sûr, aucun rapport avec les Macédoniens de l'époque d'Alexandre le Grand. Nous sommes slaves, venus ici au cours des sixième et septième siècles, et, pour nous différencier des autres peuples slaves, des Bulgares ou des Serbes, nous avons pris le nom du territoire sur lequel nous nous sommes installés. C'est avec raison que la commission d'arbitrage de M. Badinter, qui réfléchit avec logique et dans un esprit juridique, a constaté dans son rapport que le nom de Macédoine n'implique aucune revendication territoriale.»*

Quant à devenir le «pion» d'une puissance hostile à Athènes – autre crainte exprimée en Grèce – *«c'est tout à fait exclu car nous savons, à travers notre histoire, ce que cela signifie. Depuis toujours, les pays voisins ont essayé de s'immiscer dans les affaires de la Macédoine, de l'envahir». «Précisément, pour la sécurité des Balkans, dont celle de la Grèce, il faut que la Macédoine soit indépendante. Nous avons dit que nous allions mener une politique d'équidistance vis-à-vis de tous nos voisins et que nous n'établirions de relations spéciales avec aucun d'entre eux. Parallèlement, nous aimerions avoir de bonnes relations avec tous nos voisins, tant politiques qu'économiques. Peut-on imaginer qu'un peuple ait lutté, au cours des siècles, pour son indépendance et devienne maintenant le vassal d'un autre pays?»*, souligne M. Gligorov.

Il insiste : *«Il est très important pour la Grèce qu'il existe entre elle et ses autres voisins une Macédoine indépendante qui ne la menace pas. Les autres pays voisins ont eu des différends avec la Grèce : la Serbie a eu des prétentions sur Salonique, des conflits ont opposé Athènes à la Bulgarie, il y a des frictions avec l'Albanie pour des problèmes de minorités.»*

Déjà, le fait que la reconnaissance ait été différée *«nous cause des préjudices»* non seulement politiques, mais économiques et financiers. De plus, non seulement d'importants projets de développement sont gelés, mais la Macédoine doit faire face à un véritable *«blocus au nord* [par la Serbie] *et au sud* [par la Grèce] *destiné à empêcher le transport des marchandises dont le pays a besoin pour vivre.»*

«Nous avions pensé que la Grèce, seul pays balkanique de la Communauté européenne, démontrerait ici un comportement européen» et aiderait les Balkans à se rapprocher *«des normes et des institutions européennes»* ; *«or*, regrette M. Gligorov, *il apparaît que la Grèce fait au contraire obstacle»*.

YVES HELLER

Forte poussée de l'extrême droite en Allemagne

Suite de la première page

Les sociaux-démocrates perdent 8,6 % *par rapport aux précédentes* régionales, sauvant de justesse, avec 46,2 % des voix, leur majorité absolue, en sièges, au Landtag. La CDU, affaiblie par *le tout récent* scandale d'une livraison illégale de chars à la Turquie, plafonne à 33,8 %. Les Verts progressent (4,7 %), ratant d'un fil la barre des 5 % nécessaires pour entrer au Parlement local.

Dans les états-majors politiques et dans la presse, la percée de l'extrême droite a suscité choc et consternation. *«Allemagne, patrie douloureuse»*, lançait à Stuttgart la dirigeante social-démocrate Mme Heidi Schüller, reprenant avec ironie le slogan de la réunification, *«Allemagne, patrie unie»*. Des manifestations ont eu lieu dans la soirée de dimanche devant les sièges des deux Parlements régionaux pour dénoncer la montée des extrémistes. Quelques bousculades ont eu lieu à Kiel, capitale du Schleswig-Holstein, entre autonomes et forces de police, laissant entrevoir pour l'avenir un risque de radicalisation de la vie politique.

Les sondages n'avaient pas prévu un phénomène de cette ampleur. La vague d'attentats que l'Allemagne avait connue à l'automne dernier contre les centres d'accueil d'immigrés avait cessé à l'ouest. Mais le problème de l'immigration, et plus spécialement de l'abus des procédures généreuses d'asile politique, a été habilement utilisé par l'extrême droite. Les différentes formations s'en réclamant en ont fait leur cheval de bataille pour exploiter l'inquiétude diffuse qui s'est emparée de l'opinion publique – une inquiétude liée aux conséquences de la réunification et des bouleversements que connaît l'Europe. Les groupes les plus touchés sont de manière significative «les moins de vingt-quatre ans» et les quartiers populaires des villes. Les analyses de scrutin *indiquaient, dimanche soir*, que les voix d'extrême droite venaient aussi bien de la CDU que du SPD, tant dans le Bade-Wurtemberg qu'au Schleswig-Holstein, deux régions pourtant très différentes.

Le phénomène extrême droite n'est pas nouveau dans l'Allemagne démocratique. A la fin des années 60, en pleine crise interne de l'Union chrétienne-démocrate, le Parti national démocratique d'Allemagne (NPD) avait fait une entrée en force dans les Parlements régionaux, manquant de peu le Bundestag. A la fin des *années 80, la montée du Front* national en France s'est accompagnée d'un mouvement similaire en Allemagne. Lors des européennes du printemps 1989, les «Reps» («Républicains») avaient obtenu 7,1 % en RFA. La même année, ils étaient entrés dans les conseils municipaux de nombreuses villes du Bade-Wurtemberg, dont Stuttgart, avec près de 10 % des voix. Cette poussée avait été momentanément stoppée par l'unification allemande, qui avait permis au chancelier Kohl de monopoliser *le thème «national»*.

Les responsables chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates hésitaient, dimanche soir, entre la tentation de se renvoyer *mutuellement* la responsabilité de leur échec et le souhait de réunir toutes les forces démocratiques pour lutter contre le danger de l'extrême droite. Le débat opposant les partis dits «établis» sur la nécessité de modifier la Constitution pour éviter d'avoir des milliers de demandeurs de droit d'asile en attente a cristallisé le mécontentement de l'opinion publique. *«L'argent allemand aux Allemands»*, déclarait, dimanche soir, devant les caméras de télévision le responsable de la DVU au Schleswig-Holstein, M. Ingo Slawik, un employé d'une quarantaine d'années.

Mais les raisons de l'inquiétude de l'opinion sont beaucoup plus complexes. L'afflux à l'Ouest de centaines de milliers d'Allemands *de l'ex-RDA et de l'ex-Union* soviétique pèse sur le marché du logement, en crise. L'immigration, le chômage à l'Est ont accru la criminalité. Le ralentissement de la croissance, l'inflation, la hausse de l'endettement public suscitent des craintes de plus en plus vives sur le «prix» de la réunification et relancent les discussions sur le coût de l'intégration européenne. L'extrême droite a su tirer parti du mécontentement suscité par les accords de Maastricht, par la disparition programmée du deutschemark, symbole de la *prospérité* nationale et de la fierté retrouvée après la guerre, au profit d'une future monnaie européenne. M. Frey dénonçait, dimanche soir, la braderie de la monnaie nationale, la suppression des frontières et fustigeait les eurocrates de Bruxelles.

La perte d'audience des partis établis pose dans l'immédiat un problème de crédibilité des dirigeants politiques allemands qui s'accordaient, dimanche soir, à dire que l'avertissement était sérieux. *«Ce n'est pas un grand jour pour la démocratie»*, soulignait, M. Klaus Bresser, le commentateur d'une des deux grandes chaînes de télévision, résumant le malaise qui prévalait. Compte tenu de l'ampleur des problèmes – économiques et sociaux – à résoudre, le président du SPD, M. Engholm, a indiqué qu'il ne se déroberait pas si le gouvernement souhaitait une coopération honnête avec l'opposition. Sur ce point, le Bade Wurtemberg devrait servir de test. Faute de majorité propre, la CDU, qui a refusé tout accord avec l'extrême droite, ne pourra pas gouverner à Stuttgart contre les sociaux-démocrates.

HENRI DE BRESSON

Un mouvement hétérogène

BERLIN

de notre correspondant

L'extrême droite allemande n'est pas un mouvement homogène et ne possède pas comme *en France*, pour le moment du moins, une figure de proue incontestée comme M. Le Pen. Les groupuscules néonazis qui aujourd'hui hantent notamment *l'ex-RDA* et dont la violence s'est maintes fois manifestée ne représentent qu'une facette «spectaculaire» mais relativement bénigne du phénomène. *Plusieurs* formations ayant pignon sur rue se disputent les nostalgiques du IIIe Reich et les partisans d'une nouvelle droite.

Après des succès éphémères dans les années 60, le parti classique de l'extrême droite de l'après-guerre, le Nationaldemokratische Partei Deutschlands (NPD) n'a plus guère que quelques places fortes isolées. Deux formations ont pris la relève ces dernières années. Les Républicains de Franz Schönhuber, ancien Waffen SS, étaient à l'origine un phénomène purement bavarois. Le parti avait été créé en 1983 par des dissidents de l'Union sociale-chrétienne (CSU), l'aile bavaroise de la CDU.

M. Schönhuber, qui avait acquis une notoriété comme journaliste de la télévision de Munich, se déclare nationaliste et populiste, mais a toujours affirmé vouloir se battre dans le cadre de la démocratie. Il serait plutôt proche du Front national français. Ses plus grands succès : l'entrée des «Reps» au Sénat de Berlin-Ouest en 1989 et, la même année, 7,1 % des voix aux élections européennes. Son grand rival, M. Gerhard Frey, avait créé, après la guerre, une maison d'édition spécialisée dans les publications d'extrême droite. Il est l'éditeur du *National Zeitung*, qui a propagé en Allemagne des thèses révisionnistes récusant l'existence de l'Holocauste. M. Frey a fondé en 1971 la Deutsche Volksunion (DVU) pour tenter de capter l'héritage du NPD. Comme ce dernier, il défendait l'idée d'une Allemagne réunifiée, neutre et détachée de l'Occident, n'hésitant pas à flirter avec la mouvance néonazie. Il enregistra son premier succès aux élections régionales à Brême *en 1987*, en décrochant un siège à la Diète. Il avait cependant échoué aux européennes de 1989 face aux Républicains, bien qu'il ait investi 18 millions de *deutschemarks dans la campagne* de son parti.

H. de B.

EDMOND JOUVE
Relations internationales

Collection Premier Cycle

Quelles sont les forces nouvelles qui agissent dans ce monde en germination? Quel est le destin des pays de l'Est? Quel est l'avenir du Vieux Monde?

Collection "Premier Cycle" - 480 pages - 120 F.

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

EUROPE

Avant d'affronter les députés

M. Eltsine affirme sa prééminence et défend « la dignité de la Russie »

Le sixième Congrès des députés de Russie s'est ouvert lundi matin 6 avril au Kremlin. A l'approche de cette échéance politique importante pour lui, le président Eltsine et son entourage ont souligné la nécessité d'un pouvoir fort, tandis que le vice-président Routskoï allait plaider la cause russe en Ukraine et en Moldavie.

MOSCOU

de notre correspondant

M. Boris Eltsine ne veut pas que le Parlement l'empêche de réformer la Russie comme il l'entend. Il réclame donc un pouvoir fort, ce qu'il appelle *« un régime présidentiel »*, pour une période de *« deux à trois ans »*. Pour bien montrer que son autorité est d'essence plus élevée que celle du Parlement, il a choisi de lancer son message à une *« assemblée des citoyens »* convoquée dimanche 5 avril à la veille du Congrès des députés de Russie. C'est une manière d'en appeler, par avance, au peuple, à ceci près que cette assemblée *ad hoc* ne représentait que la crème réformatrice de la nouvelle Russie, une sorte de nouvelle classe dirigeante où les représentants de partis partageant en gros la philosophie du président cotoyaient les nouveaux entrepreneurs. De quoi donner des boutons aux néo-bolvéchiques et aux patriotes qui ont de nouveau manifesté dimanche à Moscou, compensant leur faiblesse numérique par une agressivité verbale et parfois physique à l'encontre de tous ces *« juifs »*.

Qu'importe la représentativité douteuse de cette assemblée bien-pensante, puisque, selon M. Eltsine lui-même, *« une seule voie a aujourd'hui le droit d'exister, celle de la continuation des réformes radicales »*. Ces réformes ne vont pas sans de considérables difficultés, elles comptent des adversaires *« dans toutes les couches de la population »*, elles sont freinées par toutes sortes de phénomènes négatifs, *« le nouveau bureaucratisme russe »*, *« l'incompétence »*, la corruption (M. Eltsine vient de signer un décret interdisant – bien tardivement – aux fonctionnaires de l'exécutif de profiter de leur position pour mener parallèlement des activités privées). Dans ces conditions, un régime *« parlementaire »* serait *« inacceptable »*, d'autant que le multipartisme ne s'est pas encore consolidé en Russie et que le Parlement est déchiré par de permanentes luttes intestines.

Ce dernier point est difficilement contestable, mais la situation est-elle très différente au sein de l'exécutif lui-même ? L'un des intervenants, M. Arkadi Volski, ancien conseiller économique de M. Gorbatchev, a par exemple regretté que *« dans l'équipe d'Eltsine »*, on trouve des gens *« qui échangent des insultes »*. *« C'est tout juste s'ils ne se mordent pas »*, a ajouté M. Volsky, en réclamant la mise en place d'un *« cabinet de professionnels »*. L'idée est en fait dans l'air, depuis que M. Eltsine a préparé le terrain en dégageant ses principaux lieutenants de leurs responsabilités les plus concrètes au sein du gouvernement *(le Monde* des 3 et 4 avril). Et le président russe lui-même a annoncé qu'il envisageait de modifier les *« structures »* du gouvernement (appelé apparemment à être confiné à un rôle d'exécution), où il envisage de faire entrer *« une série de grands entrepreneurs et de grands industriels »*.

Le sort des réformes

Par la même occasion, *« on prépare des mesures propres à adoucir la rigueur de la première étape des réformes »*. Il s'agit en particulier *« des impôts »* (qui selon toute vraisemblance seront allégés), et *« de l'aide aux entreprises d'Etat »* (qui sera accrue). Serait-ce là, sous couvert de simple correctif, un désaveu de la politique menée par M. Egor Gaïdar, et à laquelle le maire de Saint-Petersbourg, M. Anatoli Sobtchak, reprochait dimanche encore *« d'avoir misé exclusivement sur la libération des prix, sans privatisation et sans défense sociale »* ? Oui et non, puisque M. Gaïdar, qui a abandonné le portefeuille des finances, reste unique « premier vice premier ministre ».

Un des barons du nouveau régime, M. Mikhaïl Poltoranine, ministre de l'information, a d'ailleurs donné dimanche une explication imagée des intrigantes manœuvres de ces derniers jours : jusqu'à présent, a-t-il expliqué, M. Gaïdar avait besoin d'un « parapluie », en la personne de M. Guennadi Bourboulis. A présent qu'il a démontré sa capacité à résister aux épreuves, on a pu *« enlever le parapluie »*, et M. Bourboulis a pu renoncer à son titre de « premier vice premier ministre » et retrouver sa seule fonction de secrétaire d'état (au passage considérablement élargie, du moins si on en croit l'intéressé).

La Moldavie et l'Ukraine

Les débats du Congrès des députés, qui pourraient durer une dizaine de jours et porter aussi bien sur l'adoption d'une nouvelle Constitution que sur l'économie, montreront si les élus sont prêts à se satisfaire de cette nouvelle cuisine. Les voilà en tout cas avertis qu'ils n'ont guère d'illusions à se faire sur leur rôle, même si M. Eltsine les a assurés à l'avance qu'ils garderaient les *« instruments de contrôle adéquats »*. L'avertissement s'adresse tout particulièrement au président du Parlement, le très actif et très disert Rouslan Khasboulatov, qui donne parfois l'impression de se poser en rival de M. Eltsine, tout en sachant très bien qu'en cas d'affrontement direct il est à peu près certain de perdre la partie.

Parallèlement, le président russe a lancé un autre avertissement, celui-là à l'adresse des partenaires et voisins de la Russie. *« Nous saurons défendre la dignité de la Russie »*, a-t-il ainsi déclaré, avec sa détermination et son émotion coutumières dès qu'il s'exprime sur ce sujet. Il y a d'ailleurs consacré une bonne partie de son discours, exaltant ces *« Russes qui ont pacifiquement mis en valeur d'énormes territoires jusqu'en Alaska et en Californie... »*. Surtout, M. Eltsine n'accepte pas les accusations de *« nouvel impérialisme »* portées contre la Russie. D'ailleurs, affirme-t-il, dans l'ex-URSS, *« la Russie n'était pas un empire, c'était plutôt le contraire. Elle était traditionnellement un donateur pour tous ses voisins »*.

Le commentaire sera diversement apprécié, notamment en Ukraine, mais il correspond indiscutablement au sentiment profond d'une population russe qui s'estime bien mal récompensée de ses sacrifices, tandis que les voisins sont eux-mêmes convaincus d'avoir été pillés pendant des décennies ou des siècles par le « colonisateur ». Dans la même veine, M. Eltsine a expliqué que la Russie avait reçu, comme héritage de l'URSS, *« une caisse vide »* et beaucoup d'obligations, manière de répondre à M. Leonid Kravtchouk et tous ceux qui reprochent à Moscou de ne pas vouloir *« partager »*. M. Eltsine a ajouté que la Russie *« refusait le langage des ultimatums »*, et que toutes les tentatives d'exercer sur elle *« des pressions, en particulier de nature territoriale »*, étaient vouées à l'échec.

Tandis que le président russe appelait ainsi à *« respecter la Russie »*, son vice-président, M. Alexandre Routskoï, improvisait sur le même thème sur le terrain, et dans son style propre, qui est, lui, ouvertement nationaliste. M. Routskoï s'est d'abord rendu à Sébastopol, où il a revendiqué d'un même souffle toute la flotte de la mer Noire et l'ensemble de la Crimée. Après avoir abondamment jeté de l'huile sur le feu du conflit, heureusement pacifique, entre la Russie et l'Ukraine, M. Routskoï s'est immédiatement rendu à Tiraspol, capitale de la « République » autoproclamée de Transdniestrie, où les dirigeants russes, et par ailleurs communistes, récusent l'autorité des Moldaves de Kichinev et où, cette fois, le sang coule.

La région se considère comme « assiégée » et menacée par une offensive moldave, même si elle est en fait protégée du pire par la 14ᵉ armée ex-soviétique, aux sympathies ouvertement pro-russes. M. Routskoï a bien entendu pris fait et cause pour les locaux, *(« la République du Dniestr existe et doit exister »)*, tout en faisant mine de s'étonner que les Moldaves *« s'inquiètent de (sa) présence ici »*. Le vice-président russe a affirmé qu'il avait tenté en vain de joindre au téléphone le président moldave, M. Mircea Snegur. Ce dernier a publié un communiqué pour énoncer les propos *« irresponsables »* du vice-président russe, qui selon lui *« encouragent la russophobie »*.

JAN KRAUZE

ALBANIE : après la démission de M. Ramiz Alia

M. Sali Berisha nouveau chef de l'Etat

M. Sali Berisha, chef du Parti démocratique, vainqueur il y a deux semaines des élections législatives en Albanie, devait être élu, lundi 6 avril, premier président non communiste du pays par le Parlement de Tirana. Il a en effet été désigné comme candidat de son parti à la succession de M. Ramiz Alia, qui avait officiellement remis sa démission, samedi 4 avril *(le Monde* daté 5 et 6 avril). Le porte-parole du Parti démocratique a, d'autre part, annoncé que M. Alexandre Meksi, un archéologue de cinquante-trois ans, avait été proposé pour le poste de premier ministre. S'adressant samedi aux députés, M. Berisha, quarante-sept ans *(le Monde* du 25 mars) a déclaré que sa tâche la plus urgente serait de *« rétablir l'ordre et la confiance »* dans le pays. Le doyen d'âge des parlementaires, M. Pjeter Arnori, du Parti démocratique, qui a passé plusieurs années dans les prisons communistes, assume la présidence de l'Assemblée et devait être confirmé à ce poste, lundi. *« Nous sommes maintenant débarrassés du fléau communiste. La démocratie est la victoire de tous*, a-t-il déclaré, *même de ceux qui ont perdu les élections »*. – *(Reuter.)*

Pour aider au développement de la navette Hermès

L'Agence spatiale européenne est prête à passer des contrats avec la Russie

Lors de la dernière conférence interministérielle de Munich (Allemagne), en novembre 1991, les Etats membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) avaient donné mandat à son directeur général, M. Jean-Marie Luton, pour prendre contact avec les Russes afin d'identifier les technologies et les installations de l'ex-Union soviétique que l'Europe pourrait utiliser pour ses propres programmes spatiaux.

Les contacts pris ces derniers mois commencent à donner leurs premiers résultats. Au point que les représentants des douze pays de l'ESA ont approuvé à l'unanimité, au cours du comité de politique industrielle de l'ESA qui s'est tenu à la fin du mois de mars, une proposition de signature de contrats avec une trentaine d'instituts de recherche et de sociétés industrielles russes (1). Le but de cette action : trouver pour les deux partis des secteurs d'activité qui pourraient bénéficier au développement du programme de navette spatiale européenne Hermès.

A en croire les experts de l'ESA, une cinquantaine de domaines techniques auraient été identifiés qui pourraient conduire à la passation d'accords pour lesquels l'ESA débloquerait quelque 5 millions d'écus (environ 35 millions de francs) dans les six prochains mois. Modélisation de l'atmosphère terrestre, calculs de trajectoire, modélisation et simulation des conditions aérodynamiques que la navette Hermès devra affronter sont au centre de ces accords à venir, tout comme l'entraînement des astronautes, la mise au point de leurs scaphandres, le développement de sièges éjectables et de batteries spéciales, et l'utilisation de matériaux de protection thermique.

Les résultats de cette coopération entre les instituts et les compagnies russes et européennes devraient faire l'objet en novembre en Espagne d'une revue de détail lors de la conférence des ministres de l'espace. En cas de succès, une coopération plus étroite sur Hermès pourrait être envisagée à cette occasion par les ministres.

J.-F. A.

---

(1) Ont participé à la présélection des possibles partenaires russes de l'Europe, l'ESA, bien sûr, et, côté russe, Glavkosmos, NPO Energiya, NPO Molniya, TsAGI, TsNIIMash, et le nouveau ministre de l'industrie de la Fédération de Russie.

□ **L'Eglise orthodoxe enquête sur ses liens avec le KGB.** – L'Eglise orthodoxe russe a décidé de créer en son sein une commission d'enquête pour faire la lumière sur les liens entre le KGB et le clergé, sur la base des archives du KGB désormais disponibles. Cette commission devra rendre ses conclusions au cours de l'été 1992. – *(AFP.)*

□ **GÉORGIE : les forces gouvernementales auraient repris le port de Poti.** – M. Tenguiz Sigua, premier ministre par intérim, a déclaré, samedi 4 avril, que les forces gouvernementales avaient repris, ces derniers jours, le contrôle des principales poches de résistance animées par les partisans du président déchu, Zviad Gamsakhourdia, et notament le port de Poti, sur la mer Noire, et les villes avoisinantes de Senaki, Khobi et Zugdidi. – *(Reuter.)*

□ **GRÈCE : victoire socialiste à une élection partielle.** – Le Parti socialiste grec (PASOK) a remporté, dimanche 5 avril, une nette victoire lors d'une élection partielle, dans la deuxième circonscription d'Athènes. Selon des résultats portant sur 74 % des bureaux de vote, le PASOK remporte 74 000 voix de plus qu'aux dernières législatives d'avril 1990, soit une hausse de 35 %. Le Parti socialiste était le seul parti parlementaire à se présenter. Le gouvernement avait annoncé, la semaine dernière, que les abstentionnistes ne seraient pas poursuivis (le vote est obligatoire en Grèce) et les deux partis de la gauche communiste et apparentée avaient appelé leurs partisans à voter blanc ou nul. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : cinq rebelles kurdes tués dans le Sud-Est anatolien.** – Cinq séparatistes kurdes ont été tués au cours d'accrochages avec les forces de l'ordre, à Sirnak et à Adiyaman, ont annoncé, samedi 4 avril, les services du gouverneur régional. Les corps de deux Kurdes, abattus lors de précédents affrontements, ont, par ailleurs, été retrouvés près de Karliova et d'Ovacik. La police a procédé à 92 arrestations, ainsi qu'à des saisies d'armes. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

PEROU : avec l'appui de l'armée

Le président Fujimori a dissous le Parlement et suspendu les garanties constitutionnelles

Le président péruvien Alberto Fujimori a annoncé, dans une brève allocation télévisée prononcée dans la soirée du dimanche 5 avril, la dissolution du Parlement et la suspension des garanties constitutionnelles. Il a immédiatement été appuyé par l'armée, qui a pris position devant le palais présidentiel, le Parlement et dans tout le centre-ville de Lima, qui a été bouclé. Les militaires ont été chargés par le chef de l'Etat de prendre « toutes les actions pertinentes » afin de « maintenir l'ordre et garantir la sécurité des citoyens ».

LIMA

de notre correspondante

Le président Fujimori s'est livré à un véritable *« attentat contre la démocratie »* en décrétant, dans un message à la nation télédiffusé vers 23 heures locales, dimanche 5 avril, non seulement la dissolution de la Chambre des députés et du Sénat, mais aussi la réorganisation complète du pouvoir judiciaire, du tribunal des garanties constitutionnelles et de l'Office de contrôle général de la République.

« Nous éliminerons tous les freins à la reconstruction du pays (identifiés comme étant le Parlement et le pouvoir judiciaire) *car l'actuelle démocratie formelle est fausse »*, a déclaré le chef de l'Etat. *« Nous ne pouvons pas attendre trois ans* (les prochaines grandes échéances électorales sont prévues pour 1995), *pas même un jour de plus (...) Le Pérou ne peut continuer à être gangrené par le terrorisme, le trafic de drogue et la corruption »* .

Au pouvoir depuis juillet 1990, M. Fujimori a, dit-il, décidé de prendre ces mesures draconiennes lorsqu'il s'est rendu compte qu'après bientôt deux ans d'un *« régime placé sous le signe de la discipline et de l'ordre, qui avait permis la réinsertion du Pérou au sein de la communauté financière internationale et le contrôle de l'inflation, des embûches l'empêchaient d'aller de l'avant »*. Ces embûches sont *« un Parlement atteint de sclérose, un pouvoir judiciaire corrompu et l'opposition de certains partis politiques, qui font de l'obstruction à notre politique économique et à notre stratégie de pacification »* .

Une véritable guerre d'usure entre le gouvernement et le Parlement avait été provoquée par une avalanche de décrets-lois émis par l'exécutif en novembre dernier. Les deux Chambres avaient essayé de freiner l'impétuosité du chef de l'Etat, d'origine japonaise, en adoptant notamment une loi prévoyant un contrôle accru du pouvoir exécutif.

En ce qui concerne le pouvoir judiciaire, M. Fujimori avait concentré ses attaques contre les magistrats, qualifiés de *« chacals »*. Il ne leur pardonnait ni le non-lieu dont a bénéficié l'ex-président Alan Garcia, accusé par le Parlement de détournements de fonds, ni la mise en liberté de terroristes du Sentier lumineux ou la libération de nombreux trafiquants de drogue.

Pour la première fois, le président a été par ailleurs mis en cause par l'opposition de centre-gauche, justemenent structurée par M. Garcia, leader de l'APRA (Alliance populaire révolutionnaire américaine), qui exigeait, avec l'appui de certains chefs d'entreprise la censure du ministre de l'économie, M. Carlos Bolonia. M. Garcia, ainsi que les présidents du Sénat et de la Chambre des députés ont été placés en résidence surveillée, dans la nuit de dimanche à lundi.

« Une aberration juridique »

« La dissolution du Congrès est une insolence et une aberration juridique », a déclaré l'ex-ministre de la justice de l'ancien président Belaunde, Mᵉ Paniagua, car *« la Constitution stipule que la Chambre des députés ne peut être dissoute que lorsque celle-ci censure trois cabinets ministériels »*. Plusieurs personnalités politiques ont, comme lui, souligné que la dissolution, *« inconstitutionnelle »*, des deux Chambres faisait perdre au président *« sa légitimité »* .

M. Fujimori a promis qu'une commission de juristes de *« renom »* sera appelée à élaborer une réforme de la Constitution, qui sera ensuite soumise à un référendum. D'ici là, un *« cabinet d'urgence et de reconstruction nationale »* gouvernera par décret. Le commandement conjoint de l'armée et de la police a déclaré appuyer *« unanimement »* les mesures prises par le président Fujimori, afin de *« mettre en marche un vaste programme d'urgence »* .

Depuis une semaine, des rumeurs circulaient, assurant que le chef de l'État et sa famille avaient prévu d'abandonner la résidence présidentielle pour s'installer dans le *« Pentagonito »*, le quartier-général de l'armée. Le coup de force était donc annoncé.

NICOLE BONNET

ÉTATS-UNIS

Manifestation à Washington pour le respect du droit à l'avortement

Plusieurs centaines de milliers de personnes – 500 000 selon les autorités, 750 000 selon les organisateurs – ont manifesté, dimanche 5 avril de la Maison Blanche au Capitole, à Washington, pour réclamer le respect du droit à l'avortement. La Cour suprême, à majorité conservatrice, pourrait décider de restreindre davantage ce droit, lorsqu'elle se réunira, à partir du 22 avril, pour examiner une loi de Pennsylvanie limitant les possibilités pour les femmes d'obtenir une interruption volontaire de grossesse (IVG).

L'actrice Jane Fonda, la chanteuse Cyndi Lauper et l'ancienne candidate démocrate à la vice-présidence, Mᵐᵉ Geraldine Ferraro, ont pris la tête du cortège, qui a appelé le Congrès à adopter rapidement un texte visant à inscrire dans la loi fédérale la décision historique prise en 1973 par la Cour suprême (plus libérale à l'époque) déclarant l'IVG constitutionnelle. Les deux candidats à l'investiture démocrate, le gouverneur de l'Arkansas Bill Clinton et l'ancien gouverneur de la Californie Jerry Brown, se sont joints au défilé, première manifestation d'envergure nationale pour le respect du droit à l'IVG depuis trois ans.

Les organisateurs n'avaient toutefois pas autorisé les candidats à prendre la parole, deux jours avant les importantes primaires des Etats de New York et du Wisconsin. Quelques centaines d'opposants à l'avortement ont tenu une contre-manifestation à proximité de celle de leurs adversaires. Il n'y a pas eu d'incident. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **CUBA : construction de centaines de tunnels pour la défense.** – Clôturant le 6ᵐᵉ congrès de l'Union de la jeunesse communiste (UJC), dont M. Roberto Robaina a été réélu premier secrétaire, le président Fidel Castro a estimé, samedi 4 avril, que les Cubains préféraient *« mourir »* plutôt que d'accepter l'économie de marché ou le multipartisme. Il a précisé que des centaines de tunnels destinés à la défense en cas d'attaque aérienne américaine étaient en construction. Le congrès avait été ouvert dans l'un d'eux. M. Castro a par ailleurs indiqué que la récolte de sucre était *« en retard »* à cause du manque de carburant, estimant à plus de 2 milliards de dollars la perte.

□ **ARGENTINE : huit personnes recherchées après l'attentat contre l'ambassade d'Israël.** – Les services secrets argentins recherchent huit personnes pour leur implication présumée dans l'attentat contre l'ambassade d'Israël à Buenos-Aires qui a fait vingt-huit morts le 17 mars dernier, a-t-on appris, dimanche 5 avril, de source proche des milieux officiels. Parmi les suspects figurent un Pakistanais et M. Juan Yasser, qui pourrait être le terroriste arabo-argentin auquel le Djihad islamique avait fait référence, dans son communiqué revendiquant l'attentat. Deux des autres suspects sont nés au Liban, selon le quotidien *Clarin*. – *(AFP.)*

une offre exclusive NEUBAUER

Du jamais vu dans l'automobile !
Commandez votre PEUGEOT
avant le 30 avril 1992
TOUT VOTRE ENTRETIEN
(révisions, vidanges, huiles, pièces et main d'œuvre)
est GRATUIT pendant 3 ans !*

NEUBAUER

*Offre valable pour toute commande au tarif PEUGEOT du 31 déc. 1991 pour une durée de 3 ans ou 50 000 km, à l'exception du carburant et des pneumatiques, selon contrat S.E.P.S., non cumulable avec d'autres offres promotionnelles NEUBAUER.

● 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34 ● 29, bd. des Batignolles 75008 PARIS ☎42.93.59.52
● 8, rue du 4-Septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68 ● 227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎49.33.60.60

هدامس الأجل

MÉRIQUES

dent Fujimori a dissous
rlement et suspendu
nties constitutionnelles

nifestation à Washington
respect du

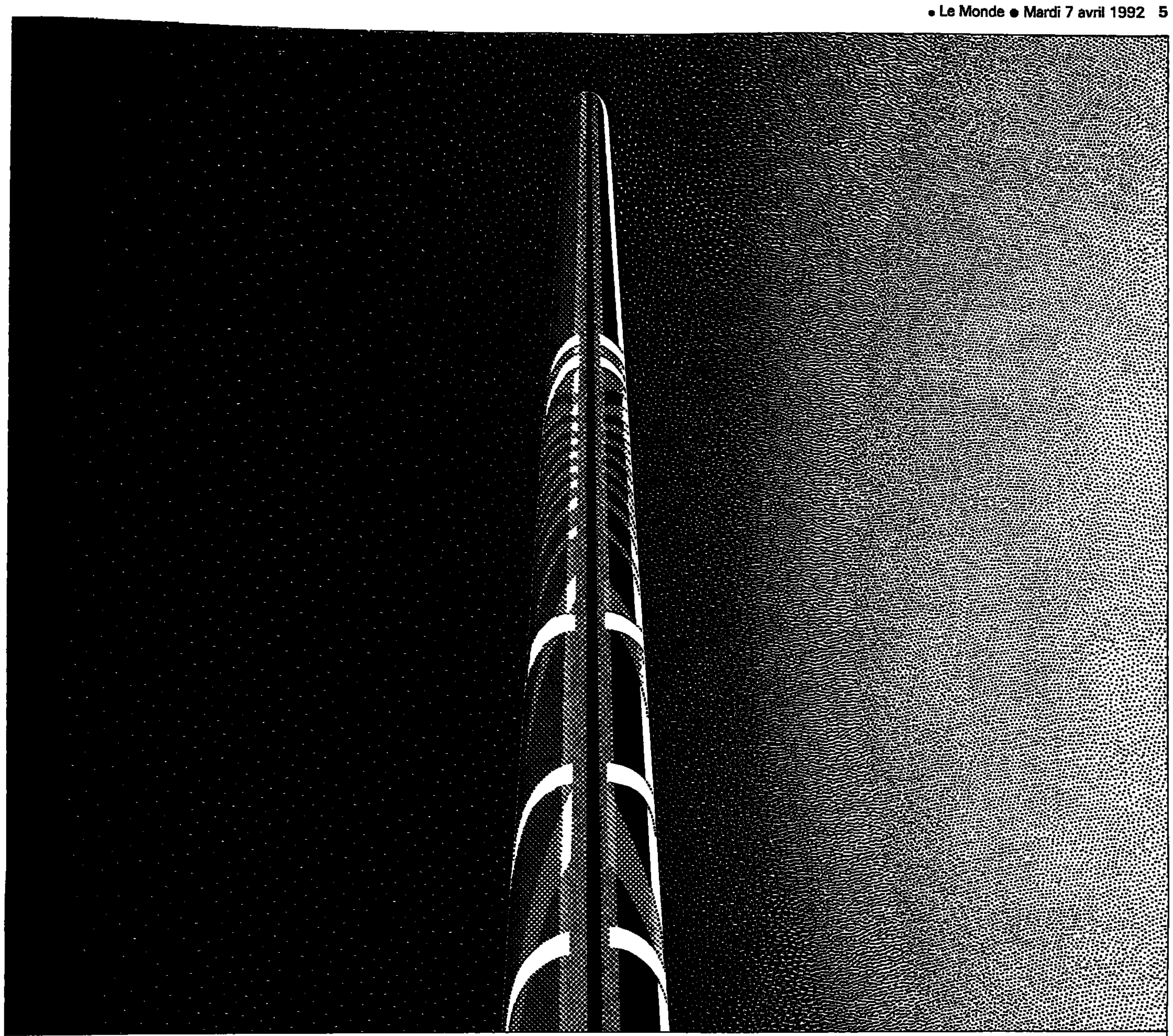

Quand on regarde les choses en face,
on s'aperçoit qu'il est bien difficile de trouver
un vol direct Paris/Houston
avec une compagnie qui assure, sur place, plus
de 100 correspondances chaque jour.

DIPLOMATIE

Après les sanctions des Nations unies contre la Libye

Le colonel Kadhafi veut mobiliser l'Islam contre l'« Occident chrétien »

Le « comité des sept », composé de l'Egypte, de la Syrie et des cinq pays-membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA), et chargé par la Ligue arabe de suivre l'affaire libyenne, devait se réunir, mardi 7 avril, au Caire, sur proposition de la Tunisie. Dans un discours prononcé, samedi, à Tripoli, à l'occasion de la fin du ramadan, le colonel Mouammar Kadhafi avait appelé les musulmans à faire face à la *« croisade »* de l'Occident, et a défier l'ONU.

Les musulmans doivent *« s'unir, se mobiliser et affûter leurs épées »*, a-t-il dit. A l'en croire, *« l'Occident chrétien cherche à établir le Grand Israël, du Proche-Orient à l'Afrique du Nord, avec Le Caire pour capitale ». « Après en avoir fini avec le communisme, les forces chrétiennes occidentales croisées se sont orientées vers la confrontation avec l'Islam »*, a-t-il affirmé. L'agence officielle libyenne Jana a précisé, dimanche, que le colonel Kadhafi pourrait se proclamer « calife » (commandeur des croyants) si les Arabes s'abstiennent de répondre à son appel urgent à l'unité *« face à l'agression occidentale imminente »*.

Le chef de la révolution libyenne a aussi agité la menace du renversement de plusieurs régimes dans le monde arabe si la résolution 748, votée par le Conseil de sécurité de l'ONU et prévoyant un embargo militaire et aérien, entrait en vigueur à compter du 15 avril. Selon le colonel Kadhafi, *« l'agression occidentale »* vise *« tous les pays arabes, dont le tour viendra l'un après l'autre, comme l'Irak hier et aujourd'hui la Libye »*.

En visite, jeudi et vendredi, à Tripoli, où il a rencontré le numéro deux du régime, le commandant Abdedssalam Jalloud, M. Yasser Arafat a réaffirmé *« le soutien de l'ensemble du peuple palestinien et de l'OLP à la Libye, face à toutes les tentatives visant à porter atteinte à sa souveraineté »*. De son côté, dans une déclaration rendue publique, dimanche, à Djeddah, le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), M. Hamid Algabid, a exprimé son *« profond »* regret face à la *« précipitation inexplicable »* de l'ONU à voter des sanctions contre la Libye.

Le département d'Etat américain a demandé, samedi, aux ressortissants américains de quitter immédiatement la Libye. Il a rappelé que si Tripoli ne se plie pas aux résolutions de l'ONU, les liaisons aériennes seront interrompues et *« qu'il sera donc beaucoup plus difficile de quitter le pays après cette date »*. – *(AFP.)*

Tunis souhaite ménager à la fois Washington et Tripoli

L'affaire des sanctions contre la Libye voisine est un dilemme pour la Tunisie obligée de respecter les décisions de l'ONU et de tenir compte des réactions de la rue

TUNIS

de nos envoyés spéciaux

Des foucades du colonel Kadhafi, les Tunisiens avaient fini par s'accomoder. *« Ce n'est plus un épouvantail,* assurent-ils, *aujourd'hui, nous n'en avons plus peur. »* Depuis l'éviction du président Habib Bourguiba, les milieux politiques avaient appris à cohabiter avec le chef de la révolution libyenne. Mais ils se feraient aisément une raison si, emporté dans la tourmente actuelle, ce « Guide » au comportement plutôt singulier venait à disparaître de la scène internationale.

Mais voilà, les choses sont loin d'être aussi simples. Les Libyens sont des voisins, et mieux encore des cousins, tant sont anciens, de part et d'autre, les brassages de population. Du coup, l'idée d'un embargo, fût-il, pour le moment, limité au seul domaine aérien et militaire, apparaît aux dirigeants tunisiens non seulement comme une contrainte mais comme un non-sens.

Malgré tout, les responsables locaux font mine d'espérer que rien n'est encore perdu et qu'une solution *« pacifique »* n'est pas introuvable avant l'échéance du 15 avril, fixée par le Conseil de sécurité de l'ONU. Aussi, la Tunisie s'active-t-elle, depuis plusieurs mois, à dénouer les fils d'une crise à ses yeux *« artificielle »*, dans son propre intérêt et plus largement au nom de la solidarité envers un pays arabe *« injustement sanctionné »*.

Colère populaire

Forte de l'expérience de la guerre du Golfe, encore présente dans tous les esprits, la Tunisie veut, en effet, éviter, du moins pour ce qui la concerne, que cette nouvelle crise ne débouche sur des débordements populaires. Déjà, à l'image de ce qui s'était fait à l'égard de l'Irak, un « comité national de solidarité avec la Libye » vient d'être créé à l'initiative des partis d'opposition, des syndicats et de la Ligue des droits de l'homme. *« Si la situation l'exige »*, certains n'excluent pas d'organiser des manifestations de rue que ne manqueront pas d'exploiter les quelques groupes qui se réclament d'un arabisme militant, voire les intégristes, maintenant que le colonel Kadhafi brandit l'étendard de l'islam. Conscient des risques de dérapage, le pouvoir se dit décidé à *« laisser s'exprimer cet élan naturel de solidarité, tout en veillant à le canaliser »*. Son premier souci est d'éviter que la colère populaire ne prenne des allures de croisade anti-occidentale. *« Notre objectif prioritaire est de ne pas compromettre nos relations avec les Etats-Unis »*, affirme-t-on dans les cercles politiques qui se souviennent de la rancune que leur a longtemps manifestée Washington au lendemain de la guerre du Golfe.

Quoi qu'il puisse lui en coûter, la Tunisie est déterminée à respecter la légalité internationale, même si les choses dégénèrent et si Tripoli doit faire face à un véritable blocus. Cela dit, elle s'accroche à l'un des paragraphes de la résolution 748 qui permet de tenir compte des *« difficultés économiques particulières »* que peuvent connaître les Etats voisins de la Libye. Elle compte aussi – comme probablement l'Egypte – sur les Américains, *« puisque ce sont eux les vrais décideurs »*, pour ne pas lui rendre la vie impossible.

Le précédent jordanien

« Nous ne voudrions pas nous retrouver dans la situation de la Jordanie face à l'Irak pendant la crise du Golfe », expliquent les responsables locaux. Les courants d'échange entre les deux pays sont, en effet, loin d'être négligeables en termes d'exportations tunisiennes vers la Libye, qui, en 1991, ont atteint l'équivalent de plus de 1,2 milliard de francs. Sans compter les transferts de revenus des quelque soixante mille travailleurs immigrés, enseignants, ouvriers agricoles, infirmiers, boulangers, etc.

Au bout du compte, c'est tout le sud du pays, de Sfax à Ben-Gardane, dont l'économie est largement orientée vers la Libye, qui risquerait de pâtir le plus d'un éventuel embargo terrestre. Outre les entreprises locales, notamment agroalimentaires et textiles, dont la production est essentiellement dirigée vers Tripoli, tout un commerce parallèle s'est développé, depuis quatre ans, avec la bienveillance des autorités tunisiennes.

Aubaine pour la population qui peut, dans ces *« souks Libya »*, s'approvisionner à un moindre coût en produits et en gadgets divers que Tripoli importe d'Europe et d'Asie. Ainsi, a pris vie la route qui conduit à l'unique poste de contrôle de Ras Jedir, où environ douze mille passages sont enregistrés chaque jour. Ceux de frontaliers, de commerçants, de petits contrebandiers et de riches Libyens qui viennent, en Tunisie, respirer un air plus léger.

Si la tension devait s'aggraver, les responsables locaux redoutent de voir réapparaître les effets néfastes de la guerre du Golfe sur le tourisme, première source de devises du pays. Les sites de Djerba et de Zarzis, situés à proximité de la frontière libyenne, risqueraient d'être particulièrement affectés alors que la saison s'annonce exceptionnelle.

Les Tunisiens enragent donc de devoir peut-être se préparer à des jours difficiles alors qu'ils sont contraints de se plier aux exigences d'un nouvel ordre mondial dont ils contestent le bien-fondé, dans la mesure où *« seuls les pays arabes en font les frais, sans que l'Europe, et tout spécialement la France, y trouvent à redire »*. Et ce n'est pas non plus de gaieté de cœur que ces mêmes Tunisiens se sentent obligés de soutenir, au-delà d'une « cause juste », un homme qu'ils n'ont jamais pris très au sérieux et qu'il y a un an encore ils avaient conspué dans la rue, aux cris de *« Kadhafi traître »*, parce qu'il avait mégoté son appui à Saddam Hussein.

JACQUES DE BARRIN
et MICHEL DEURÉ

Au sommaire de *Dossiers et documents* d'avril

La deuxième Yougoslavie

La fin de la première guerre mondiale a vu la création du royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, qui prendra, dix ans plus tard, le nom de Yougoslavie ou Etat des Slaves du Sud. Très centralisé et marqué par la prépondérance serbe, il durera jusqu'en 1941, où il sera remplacé par un Etat croate fasciste, les autres territoires étant démantelés au profit de l'Allemagne et de l'Italie. A la fin de la seconde guerre mondiale, un chef communiste, Tito, réussit à la fois à chasser l'occupant et... à se débarrasser des autres résistants.

Dès juin 1948, le maréchal Tito entre en conflit avec l'URSS de Staline. Il met en place les ingrédients du « titisme » : fédéralisme et socialisme autogestionnaire à l'intérieur, non-alignement à l'extérieur.

Bien des crises vont se succéder. En 1954 d'abord, c'est l'affaire Djilas, un des chefs historiques, qui dénonce les vices du système. En 1966, un autre compagnon de Tito, Rankovitch, sera limogé pour avoir mené une *« lutte fractionniste pour la conquête du pouvoir »*. Dans les années 70, les dirigeants de la génération suivante feront les frais d'une nouvelle épuration.

La Yougoslavie bâtie par Tito tient au-delà de la mort du fondateur, en 1980, jusqu'à la proclamation des indépendances slovène et croate et à la guerre civile de 1991, résultante des haines persistantes et de l'effondrement en Europe de l'Est du communisme. Affrontements, atrocités, destructions se succèdent.

La deuxième Yougoslavie est enterrée le 15 janvier 1992, lorsque les Douze reconnaissent l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie. La paix reste encore à faire.

A l'intérieur de ce numéro, « Les clés de l'info », deux pages pour comprendre l'actualité : tout ce que l'on ne trouve ni dans les manuels ni dans les dictionnaires. Ce mois-ci : l'Exposition universelle de Séville, la guerre entre les Arméniens et les Azéris, la session de printemps du Parlement, le budget de la CEE, la nostalgie coloniale, un rappel des lois de 1982...

► **En vente chez tous les marchands de journaux : 10 francs.**

anglais, allemand, espagnol, italien, russe...
Emplois d'avenir : LANGUES ETRANGERES exigées !
Avec Langues & Affaires, étudiez à votre rythme, décrochez un diplôme "pro" ou un BTS + langues.
Cours tous niveaux en formation personnalisée à distance.
Programmes langue générale, langue des Affaires.
INSCRIPTIONS TOUTE L'ANNEE - FORMATION CONTINUE
Documentation et Tests gratuits :
LANGUES & AFFAIRES - Sce 5275, 35, rue Collange
92303 Paris-Levallois. Tél. (1) 42-70-81-88

Tension entre Bagdad et Téhéran

L'aviation iranienne a bombardé un camp des Moudjahidines du peuple en Irak

Cinq jours avant les élections législatives iraniennes, l'aviation iranienne a bombardé, dimanche 5 avril, une base des Moudjahidines du peuple, organisation de l'opposition iranienne, installée en Irak, près de la frontière. Armées et financées par Bagdad, les troupes des Moudjahidines du peuple font pratiquement partie du dispositif militaire irakien, et certaines de ses unités avaient franchi la frontière, en mars 1991, durant la rébellion chiite qui a suivi la guerre du Golfe, pour aider les forces irakiennes à réprimer l'insurrection. Plusieurs centaines de Moudjahidines avaient alors refusé de participer à cette répression et sont actuellement détenus dans des camps en Irak.

Bagdad a affirmé qu'un avion F-4 iranien avait été abattu par sa défense anti-aérienne. Ce qu'ont pu vérifier les journalistes irakiens emmenés par les autorités sur place. Mais les Moudjahidines assurent que ce sont eux qui ont abattu l'appareil. Téhéran a justifié le raid en affirmant qu'un groupe des Moudjahidines du peuple avait attaqué samedi soir deux villages iraniens, près de la frontière, faisant *« plusieurs morts et blessés »* parmi la population. Selon les Moudjahidines, le régime iranien a *« fabriqué cette information »* pour *« couvrir l'agression de ses chasseurs-bombardiers contre une base de l'ALNI* [Armée de libération nationale iranienne, branche militaire des Moudjahidines]*»*.

En juillet 1991, les Moudjahidines s'étaient livrés à des manœuvres militaires, en présence de journalistes étrangers, dans le camp d'Ashraf, qui vient d'être bombardé et qui s'étend sur 400 kilomètres de désert, servant à l'entraînement des unités de chars mises à la disposition de l'ALNI par les Irakiens. A cette occasion, les chefs militaires des Moudjahidines avaient assuré qu'ils voulaient marcher sur Téhéran avant la fin de l'année, dès que les conditions politiques rendraient possible l'utilisation de ces blindés, c'est-à-dire dès qu'ils auraient le feu vert de Bagdad.

En signe de représailles, les Moudjahidines s'en sont pris à plusieurs ambassades iraniennes en Europe occidentale, notamment à Paris, Berne, Londres, Bonn et La Haye. C'est à Stockholm que les dégâts sont les plus importants, avec deux bâtiments fortement endommagés par des engins incendiaires. A Paris, une vingtaine de personnes ont été interpellées après s'être livrées à quelques dégradations.

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : revenant sur sa démission

M. David Lévy a conforté ses positions au sein du Likoud

Une semaine après avoir ouvert une crise en annonçant sa démission du poste de ministre des affaires étrangères et en laissant planer la menace implicite de son départ du Likoud, le parti au pouvoir, M. David Lévy a finalement décidé, dimanche 5 avril, de rester en place, ayant obtenu satisfaction sur la plupart de ses revendications.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le *« bluff du siècle »*, ainsi défini lundi par certains analystes locaux, a fini par payer. Egalement titulaire du poste, largement honorifique, de vice-premier ministre, celui que les salles de rédaction surnomment *« le Marocain »*, a reçu l'assurance que ses fidèles seraient plus largement représentés dans les instances du parti, qu'il conserverait son poste de chef de la diplomatie après les élections générales du 23 juin et qu'il aurait enfin toute latitude pour nommer l'un des siens dans le futur gouvernement. Bien sûr, cet engagement, signé *in extremis* par M. Itzhak Shamir en sa qualité de premier ministre et de chef du Likoud, ne préjuge en rien du résultat du scrutin qui, à en croire les augures électoraux, paraît moins qu'assuré pour la droite...

M. Lévy, dont on avait peut-être sous-estimé les talents de maquignon, a aussi obtenu de pouvoir garder son portefeuille si jamais le Likoud devait une fois encore former, avec les travaillistes, un gouvernement d'unité nationale que certains appellent de leurs vœux. En attendant, au Likoud, on n'hésite pas à dénoncer *« le cynisme »* pour avoir osé pincer la corde ethnique de manière à parvenir à ses fins.

Pour obtenir la place qu'il jugeait lui être due, à lui et à ses amis politiques, M. Lévy, membre de la communauté sépharade (juifs d'Orient), avait notamment accusé la direction, largement ashkénaze (juifs d'Europe), du Likoud, de mépriser et de discriminer les Orientaux dont il est l'un des plus éminents représentants. Or, chacun sait en Israël que sans le vote sépharade – lequel serait très légèrement majoritaire dans le pays – aucune victoire électorale n'est possible. La proximité des élections aidant, M. Itzhak Shamir, qui avait d'abord qualifié la menace de départ de son ministre de *« plaisanterie »* et ses allégations de discriminations *« sans fondement »*, a donc préféré céder aux exigences de M. Lévy, plutôt que de prendre le risque de perdre définitivement, à soixante-seize ans, un pouvoir qui lui semble cher.

Le scrutin de liste étant ce qu'il est, et M. Lévy ayant renoncé, comme une partie de son entourage l'y incitait, à créer son propre parti, on ne saura donc pas, pour l'instant, le poids de l'ancien maçon, né au Maroc, il y a cinquante-cinq ans, sur l'échiquier électoral. Sans entrer dans le détail du compromis plus ou moins secret qu'il a signé avec M. Shamir, et dont il s'est dit *« certain »* qu'il serait respecté, M. Lévy a tout de même obtenu qu'une place soit faite à ses fidèles au sein de l'exécutif de l'Agence juive, le puissant organisme qui s'occupe de l'immigration en Israël des juifs de la diaspora, de même que dans les instances du Congrès juif mondial.

Le ministre des affaires étrangères a aussi obtenu une meilleure représentation de ceux qu'il appelle *« mes gens »* dans l'appareil du Likoud et l'assurance que la pratique électorale dite *« à la norvégienne »* sera rapidement introduite en Israël. Cette coutume, en vigueur au pays des fjords, consiste à obliger tous les élus d'une liste victorieuse nommés ministres à démissionner *illico* de leur mandat de député en faveur des derniers malchanceux de ladite liste. Un certain nombre de partisans de M. Lévy, on l'aura compris, ont été placés en queue de liste pour les prochaines élections et n'ont que peu de chances d'être élus... Selon les termes de l'accord Shamir-Lévy, tels qu'ils ont été révélés par l'entourage de ce dernier, cette pratique devrait être légalisée par l'actuelle Knesset, c'est-à-dire rapidement.

« Marché de dupes »

L'accord entre les deux hommes, obtenu presque en catimini, dans la nuit de samedi à dimanche, par l'intermédiaire d'émissaires secrets, ne fait évidemment pas que des heureux au Likoud. Même dans le camp du ministre victorieux, on pouvait recueillir, dimanche soir, quelques commentaires désobligeants sur le thème de la *« trahison »* d'un homme en la révolte duquel on avait cru ou, plus généralement, autour de *« la naïveté »* d'un politicien moins retors qu'il n'y paraîtrait. *« C'est un marché de dupes ! »* s'exclamait ainsi un élu de la faction Lévy. *« David devrait savoir ce que vaut la parole de Shamir ! »* Le premier ministre, qui s'est déclaré satisfait du compromis obtenu et qui a rejeté l'idée d'avoir *« capitulé »* face aux menaces de M. Lévy, – *« ce n'est pas mon genre »*, a-t-il dit – n'est pas précisément réputé pour honorer toujours ses promesses....

Reste que les plus mécontents sont les membres de l'establishment ashkénaze du parti. M. Moshe Arens, ministre de la défense et dauphin quasi désigné de l'actuel « patron », n'a pas hésité à fustiger *« les faux prétextes de discrimination ethnique »* utilisés par M. Lévy pour obtenir son *« dû »*, et il a critiqué *« la faiblesse »* de M. Shamir. *« Cette manœuvre* (de M. Lévy) *risque de nous coûter fort cher »* a dit le ministre, *« et je ne suis pas sûr que ce que cette crise nous a fait perdre soit récupérable »*. M. Arens, qui fait peut-être preuve de clairvoyance sur ce point précis, a bien compris que, quoi qu'il arrive, il risquait d'être le grand perdant du compromis passé entre les deux hommes...

PATRICE CLAUDE

EGYPTE

Quatre islamistes tués par les forces de l'ordre

Quatre extrémistes musulmans ont été tués et une vingtaine d'autres blessés, vendredi 3 avril, au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre près d'une mosquée de Beni-Soueif, en Haute-Egypte.

Appartenant, selon la presse égyptienne, à l'organisation clandestine El Djihad, ces extrémistes, qui étaient armés, ont tenté de prendre le contrôle de la mosquée après en avoir chassé l'imam, alors que d'autres ont lancé des grenades sur les forces de l'ordre. Douze personnes ont été arrêtées et un policier a été blessé.

Un accrochage entre policiers et intégristes musulmans s'était produit jeudi dans un quartier de la banlieue sud du Caire, au cours duquel un islamiste avait été blessé, avait indiqué le ministère de l'intérieur. Les forces de l'ordre étaient intervenues dans le quartier de Bassatine pour arrêter des militants qui s'apprêtaient à distribuer dans les mosquées des tracts hostiles au régime. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Le pape envoie une mission humanitaire en Irak.** – Une délégation du Vatican est partie, samedi 4 avril, pour une mission humanitaire en Irak. Appartenant au conseil pontifical *Cor unum*, elle devrait notamment étudier les besoins de la population. Le pape a décidé l'envoi de cette mission *« pour exprimer sa solidarité, ainsi que celle de toute l'Eglise, avec la population irakienne »*, explique un communiqué du Vatican. – *(AFP).*

□ **ÉTHIOPIE : attentats à la bombe à Addis-Abeba.** – Dix-sept personnes ont été blessées, dont une grièvement, vendredi 3 avril, à Addis-Abeba, lors de l'explosion de deux bombes posées dans des hôtels, a annoncé, samedi, la radio nationale. Un dirigeant du Front démocratique révolutionnaire du peuple éthiopien (EPRDF, au pouvoir) a accusé des *« forces anti-pacifiques »* d'être responsables de ces explosions. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

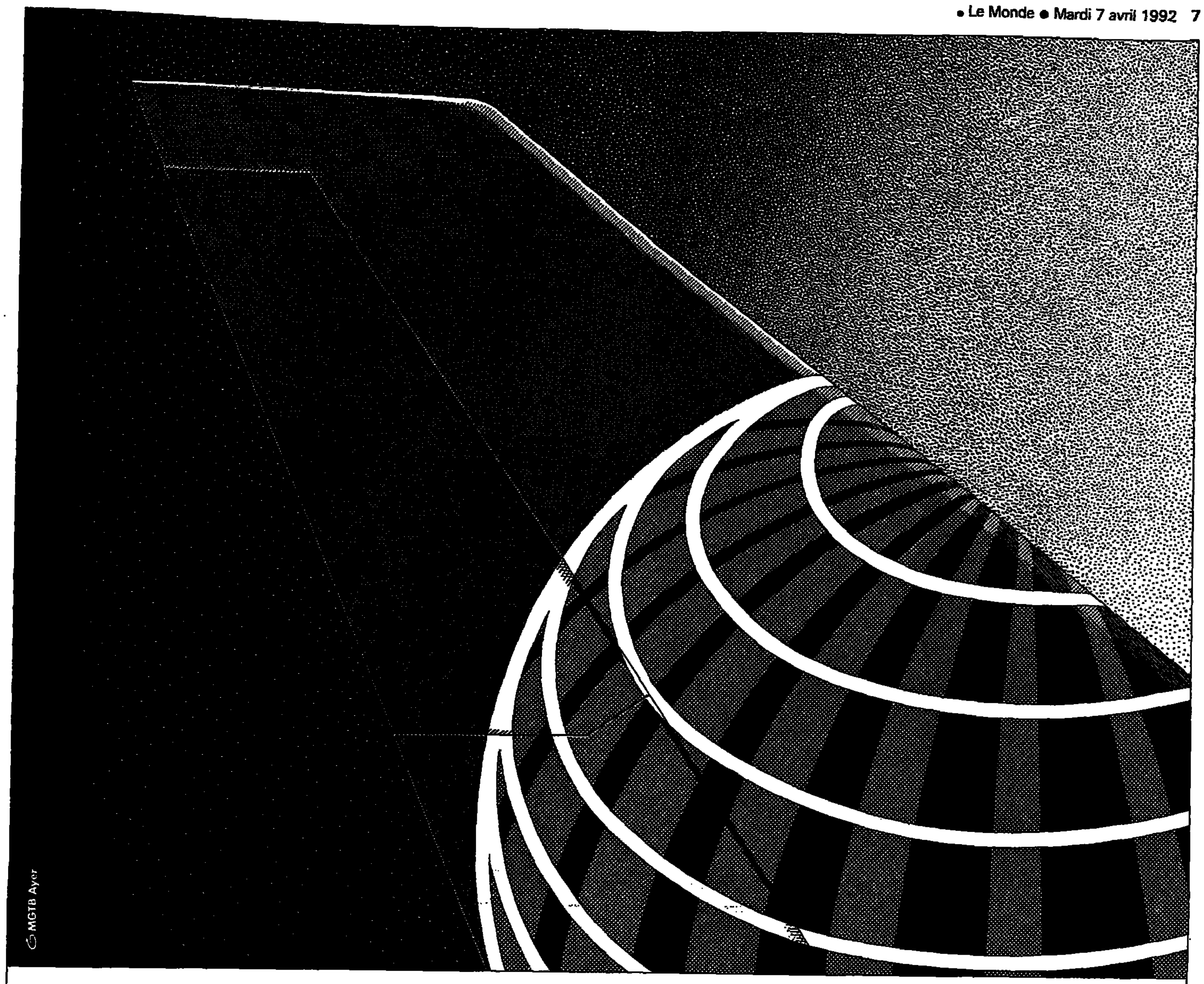

Vue sous un autre angle, la question devient tout de suite plus facile.

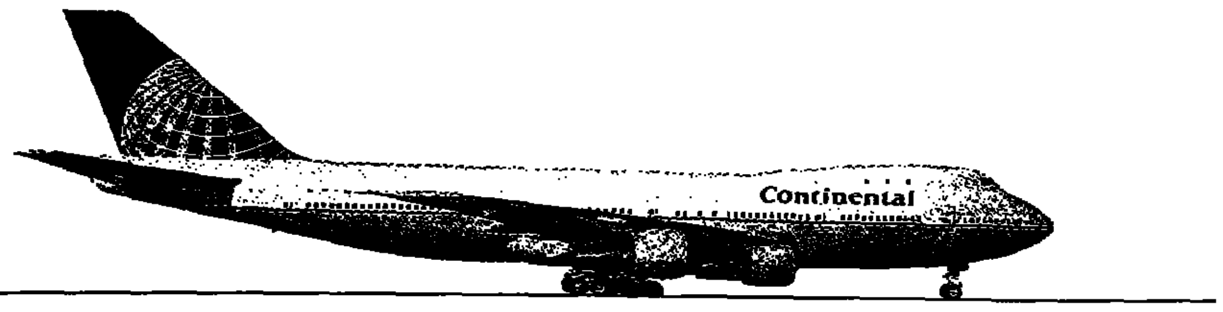

Nouveau vol direct Paris/Houston.
Plus de 100 correspondances quotidiennes depuis Houston.

Avec Continental Airlines, l'Amérique devient de plus en plus simple. Désormais, chaque jour, notre nouveau vol direct Paris-Houston vous permet de profiter sur place de plus de 100 correspondances vers de multiples destinations. Et pour vous rendre les choses encore plus agréables, Continental Airlines met à votre disposition, pour tous ses vols Paris/Etats-Unis en Première Classe et Classe Affaires, son service quatre étoiles : voiture avec chauffeur, de chez vous à Orly, Concierge International pour faciliter vos formalités et accès aux salons prestige du President's Club. Décidément, avec ses vols Paris-Houston, Paris-Newark et leurs nombreuses correspondances, Continental Airlines est vraiment la compagnie qui vous simplifie l'Amérique.

Continental Airlines
92, avenue des Champs-Elysées
75008 Paris - Tél. : 42.25.31.81.
ou chez votre agent de voyages.

Continental Airlines

La compagnie qui vous simplifie l'Amérique.

Ouverture de la ligne Paris-Houston le 2 juin 1992, sous réserve d'approbation gouvernementale.

AFRIQUE

LIBÉRIA : attendus à Genève

Le président intérimaire et le chef des rebelles tentent de relancer le processus de paix

Les frères ennemis libériens, M. Amos Sawyer, président du gouvernement intérimaire, et M. Charles Taylor, chef du Front national patriotique du Libéria (FNPL), devaient se rencontrer, à partir de lundi 6 avril, à Genève, où le chef de l'Etat ivoirien, M. Félix Houphouët-Boigny, président du comité *ad hoc* de la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) sur le Libéria, possède une résidence privée.

ABIDJAN

correspondance

Les présidents sénégalais, burkinabé, et sans doute le vice-président nigérian, sont attendus sur les bords du lac Léman pour tenter de relancer le processus de paix au Libéria, bloqué depuis la signature des accords «Yamoussoukro 4», en octobre (*le Monde* du 1er novembre 1991).

Ce plan de paix, qui prévoit le désarmement et le cantonnement des rebelles de M. Charles Taylor ainsi que le déploiement des «casques blancs» de la force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG) sur l'ensemble du territoire libérien, s'est heurté à l'intransigeance du chef du FNPL. *«Il faudrait être fou pour désarmer»*, a répété à plusieurs reprises M. Taylor, dont les troupes sont confrontées aux attaques du Mouvement de libération uni pour la démocratie au Libéria (ULIMO), essentiellement composé d'anciens soldats de feu Samuel Doe, l'ancien président torturé à mort, en septembre 1990, par les hommes de Prince Johnson, *«le rebelle des rebelles»*, qui, dit-on, savoure une retraite *«éthylique»* à Monrovia.

«Blocage total»

«Nous n'avons pas d'autre solution que l'option militaire», affirme de son côté M. Raleigh Seekie, le chef de l'ULIMO, dont le millier d'hommes, déterminés et bien équipés, multiplient les attaques dans l'ouest du Libéria, non loin de la frontière sierra-léonienne, une région désertée par les organisations non gouvernementales en raison de l'insécurité. L'ULIMO menace même l'ECOMOG, qui a pour mission d'établir, à la frontière, une zone-tampon. La liberté de circulation promise par le FNPL n'a été qu'un vœu pieux : à peine levés, les barrages routiers mis en place par le Front ont été rétablis.

Dans ce contexte, les quelque sept mille «casques blancs», essentiellement nigérians, ghanéens et sénégalais, tournent en rond dans la capitale. *«C'est le blocage total»*, reconnaît un diplomate, qui ajoute : *«L'addition étant salée, personne ne peut se permettre de voir cette situation se poursuivre.»* Le Nigéria, qui dépense des millions de dollars pour l'entretien de son contingent, ne cache plus son irritation face aux tergiversations de M. Taylor, dont l'hostilité à l'égard de Lagos est connue.

Le chef du FNPL critique aussi, à présent, l'attitude des militaires sénégalais, dont il avait pourtant souhaité l'arrivée au sein de l'ECOMOG, pour contrebalancer l'influence du Nigéria. *«Les troupes sénégalaises semblent être ici pour appliquer la politique extérieure des Etats-Unis*, a récemment confié M. Taylor à la BBC, *nous pensions que nous pouvions leur faire confiance, mais ils apparaissent comme étant aussi dangereux que les Nigérians.»*

On voit mal quelles concessions le chef du FNPL pourrait faire à Genève. Son seul souci semble être, une nouvelle fois, de gagner du temps, afin d'asseoir un peu plus son autorité sur le *«Taylorland»*, les 90 % du territoire libérien contrôlé par ses troupes, où les affaires marchent à merveille – ce qui indispose vivement le gouvernement intérimaire de M. Sawyer, qui dénonce certaines sociétés françaises pour leurs relations commerciales avec le FNPL.

JEAN-KARIM FALL

SOUDAN

L'armée régulière a reconquis la ville de Bor

L'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) a confirmé, dimanche 5 avril, que la ville de Bor, dans le sud du pays, était passée, samedi, aux mains de l'armée régulière. M. Justin Yac, porte-parole de l'APLS, a précisé que les maquisards se sont retirés de la ville parce que leurs armements légers ne pouvaient faire pièce aux bataillons mécanisés de l'armée soudanaise, forts de 1 600 à 2 000 hommes. Bor, qui était sous le contrôle de l'APLS depuis le 17 avril 1989, est le fief de la tribu dinka, qui constitue le gros des troupes du colonel John Garang. C'est de cette ville qu'était partie en 1983 la rébellion sudiste contre le régime de Khartoum.

Selon le porte-parole, les forces gouvernementales ont bénéficié de l'aide des milices locales anyanya, inféodées au régime de Khartoum, et des combattants d'une faction dissidente de l'APLS dirigée par Riek Machar et Lam Akol, basée à Nassir, plus au nord. Ce succès de Khartoum survient un mois après la capture de la ville de Pochala, près de la frontière éthiopienne, par l'armée régulière venue d'Ethiopie. La région de Bor avait été le théâtre d'affrontements fratricides ces derniers mois entre troupes de l'APLS et des dissidents de cette organisation. Selon des sources bien informées à Nairobi, la faction dissidente de l'APLS a vraisemblablement laissé passer les troupes gouvernementales à travers le territoire qu'elle contrôle pour leur permettre de se diriger vers Bor. – *(AFP.)*

ZAÏRE

La Conférence nationale doit reprendre ses travaux

Le président Mobutu, le premier ministre, M. Nguz Karl I Bond, et le président de la Conférence nationale, Mgr Mosengwo Pasinya, sont finalement tombés d'accord, dimanche 5 avril, pour que la Conférence nationale, suspendue en janvier, puissent reprendre ses travaux. Selon la télévision nationale, cette reprise devait avoir lieu, lundi après-midi, en présence du corps diplomatique.

Par ailleurs, le Haut conseil de guerre de Kinshasa a condamné à mort, par contumace, samedi, dix-sept des militaires mutins, qui avaient pris le contrôle de la radio nationale, la Voix du Zaïre, dans la nuit du 23 au 24 janvier. Ces dix-sept condamnés sont actuellement en fuite. Parmi les douze autres soldats qui ont comparu devant le tribunal, sept ont été condamnés à des peines allant de cinq à dix ans de prison pour atteinte à la sûreté intérieure.

Enfin, on a appris, samedi soir, le décès d'une des grandes figures de l'indépendance, Albert Delvaux, âgé de soixante-quatorze ans. Né d'un père belge et d'une mère zaïroise, il avait présidé, en 1959, l'Union kuangolaise pour l'indépendance et la liberté (LIKA), et avait occupé diverses fonctions ministérielles jusqu'en 1964. Albert Delvaux a été inhumé, samedi, à Kinshasa. – *(AFP, Reuter.)*

BURUNDI

Le nouveau gouvernement est composé à 60 % de Hutus

Le nouveau gouvernement burundais, composé à 60 % de Hutus, l'ethnie majoritaire dans le pays, a prêté serment samedi 4 avril. Nommé par le président de la République Pierre Buyoya, sur proposition du premier ministre Adrien Sibomana, ce gouvernement est marqué par le départ de sept anciens ministres et l'abandon, par le chef de l'Etat, du ministère de la défense. Le ministère de l'intérieur, qui était détenu depuis plus de vingt ans par des Tutsis, est revenu aux mains d'un Hutu, M. François Ngeze. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : aide d'urgence aux populations déplacées.** – Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies va envoyer 1 400 tonnes de produits alimentaires supplémentaires dans le nord du Rwanda, pour les quelque 40 000 réfugiés contraints de fuir leurs domiciles du fait de la guerre civile. Selon le communiqué du PAM, rendu public, samedi 4 avril, à Kigali, le programme d'aide d'urgence, lancé en mars, se poursuivra jusqu'en janvier 1993. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Explosion de violence dans deux ghettos noirs de Johannesburg

Une explosion de violence, sans précédent au cours des derniers mois, a secoué deux *townships* de Johannesburg, Kathlelong et Soweto, dans la nuit du vendredi 3 au samedi 4 avril, faisant au moins trente-six morts, selon le dernier bilan officiel, rendu public dimanche soir. Dans le ghetto de Kathlelong, un important groupe de Xhosas a attaqué un camp de squatters, tuant vingt personnes et en blessant dix-huit autres. Une attaque similaire avait ensanglanté, la semaine dernière, le ghetto d'Alexandra, où des habitants, partisans du Congrès national africain (ANC), avaient lancé l'assaut contre un centre d'hébergement de travailleurs migrants, contrôlé, selon les assaillants, par les militants du mouvement Inkhata, à dominante zouloue.

Par ailleurs, des partisans de l'apartheid, se réclamant de l'Ordre des loups blancs, ont commis un attentat à la bombe, samedi matin, dans l'enceinte d'une foire-exposition, dans la banlieue de Johannesburg. Neuf personnes ont été blessées.

C'est dans ces conditions que se poursuivent les discussions au sein de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), devant laquelle l'ANC a soumis, mardi dernier, son projet d'Assemblée constituante. Ce projet a été rejeté, samedi, par le gouvernement. L'ANC prévoit de confier à une assemblée de 400 membres, élue à la proportionnelle, le pouvoir de rédiger une nouvelle Consitution. Le mandat d'une telle assemblée serait limitée à quatre mois. N'étant soumise *«à aucune contrainte constitutionnelle»*, cette assemblée, où *«la majorité n'aurait donc pas à prendre en compte les propositions de la minorité»*, fonctionnerait *«comme un régime autoritaire»*, a estimé le gouvernement. – *(AFP, Reuter.)*

DJIBOUTI

Le président Gouled a présenté un projet de Constitution

Le président Hassan Gouled Aptidon a présenté, samedi 4 avril, à Djibouti, les grandes lignes d'un projet de Constitution, censé être soumis à référendum et ouvrir la voie au multipartisme. Selon ce projet, le président de la République restera responsable du pouvoir exécutif, assumant à la fois les fonctions de chef de l'Etat et de premier ministre. Selon M. Gouled, un pouvoir «bicéphale», comprenant un chef d'Etat et un premier ministre, *«fragilisera le pays et entraînera son instabilité»*. Ce projet met également l'accent sur la défense des droits de l'homme, la liberté de la presse et la décentralisation administrative.

Les opposants afars du Front pour la restauration de l'unité et la démocratie (FRUD) ont aussitôt réagi, qualifiant les déclarations du président de *«cadeau empoisonné»*. Selon le représentant du FRUD en Europe, M. Ismaïl Ibrahim, en *«refusant la paix et le dialogue, sans lesquels ils est vain de parler de processus démocratique»*, M. Gouled *«a fait preuve, une fois de plus, de sa mauvaise volonté»* et *«doit démissionner»*.

FRANCOPHONIE

Au terme de sa session annuelle

Le Haut Conseil s'irrite du tort fait au français, «langue scientifique»

Ayant pour thème *«Le français, langue scientifique»*, la session annuelle du Haut Conseil de la francophonie s'est achevée, vendredi 3 avril à Paris, dans un climat quelque peu survolté (*le Monde* du 2 avril).

La réunion de cet *«organe de réflexion et de proposition»* s'est achevée par quelques manifestations d'irritation chez une partie des quarante personnalités, françaises ou étrangères, membres du Haut Conseil.

Irritation sans doute de voir que la plupart des suggestions – le plus souvent raisonnables – adressées au gouvernement français lors des sept précédentes sessions se sont perdues dans les brouillards de la Seine, en dépit de l'approbation claire de M. Mitterrand. Pour ne citer qu'un exemple : la nécessité d'une véritable politique éditoriale française à l'extérieur visant à abaisser progressivement le prix du livre francophone au niveau du livre anglophone.

Irritation certainement de constater que les principaux responsables de la recherche scientifique française se sont esquivés ou n'ont pas vraiment répondu à cette question fondamentale : un chercheur de haut niveau, en France même, peut-il encore, notamment dans les sciences dites «dures» (physique, chimie, biologie moléculaire, mathématiques, etc.), publier en français sans en être gêné, voire brimé, dans son cursus?

De nombreux cas (*le Monde* du 25 mars) dont le Haut Conseil s'est saisi tendent à montrer que l'administration française, hantée par l'idée de ne pas voir les travaux de nos chercheurs figurer dans les index scientifiques américains, favorise de plus en plus des situations *«où le véhicule linguistique utilisé devient finalement plus important que le fond même de la communication»*, a souligné M. Michel Plourde, ancien doyen de l'université de Montréal et membre du Haut Conseil.

Le secrétaire général de l'institution, M. Stelio Farandjis, politiquement proche de M. Mitterrand, a estimé pour sa part que *«la situation où le français, en France, est interdit dans les sciences est devenue intolérable»*. Tout en bannissant *«l'idée de coercition»*, M. Farandjis n'en a pas moins condamné *«le laisser aller actuel»* et préconisé *«une politique active des pouvoirs publics français»*.

En quoi cette politique pourrait-elle consister? M. Alain Landry, vice-ministre du multiculturalisme en Ontario, a cité l'exemple du Canada où *«chaque chercheur peut s'exprimer dans la langue de son choix»* grâce aux crédits (approximativement 150 millions de francs) consacrés chaque année par Ottawa à l'interprétariat et à la traduction. En France, les congrès scientifiques où l'anglais est le seul idiome autorisé, même lorsque les francophones y sont majoritaires, sont de plus en plus fréquents depuis une dizaine d'années.

Néanmoins, à part quelques adeptes intransigeants du tout-anglais ou plutôt du tout-américain, qui brocardent *«les croisés de la francophonie»*, il semble qu'il existe, parmi les chercheurs de l'Hexagone, un consensus en faveur d'une traduction beaucoup plus rapide des ouvrages novateurs et un renforcement sensible de l'interprétariat simultané. Mais ces pratiques coûtent cher et les crédits sont de plus en plus rares. M. Claude Harel, directeur des relations culturelles scientifiques et techniques au Quai d'Orsay, qui détient les principaux cordons de la bourse, ne s'est d'ailleurs guère montré au Haut Conseil.

J.-P. P.-H.

ASIE

THAÏLANDE

La majorité parlementaire a proposé le général Suchinda Krapayoon pour le poste de premier ministre

Le chef de l'armée thaïlandaise a été désigné, dimanche 5 avril, *«à l'unanimité»*, comme candidat au poste de premier ministre par la coalition soutenus par les militaires. Ces cinq partis disposent de la majorité absolue au nouveau Parlement. Le général Suchinda Krapayoon, qui n'est pas membre de la chambre, ne deviendra officiellement chef du gouvenement qu'après l'approbation du dirigeant de la junte militaire, le général Sunthorn Kongsompong, et sa nomination officielle par le roi Bhumibol. Le général Sunthorn a souhaité que cette nomination intervienne au cours de la semaine.

Ce choix de la majorité parlementaire survient après que celle-ci eut abandonné la candidature de M. Narong Wongwan, puissant homme d'affaires du nord du pays et chef du principal parti de la coalition. M. Narong s'est vivement défendu contre les accusations – en particulier américaines – selon lesquelles il serait impliqué dans le trafic de drogue. Mais la Cour suprême thaïlandaise a rejeté, le 3 avril, le recours en cassation d'un condamné à mort pour trafic d'héroïne qui n'est autre que le frère aîné de son secrétaire privé. Une autre personnalité proche de M. Narong est actuellement détenue en Australie pour les mêmes motifs. La candidature de M. Narong était généralement considérée à Bangkok comme une solution intermédiaire pour permettre au général Suchinda d'accéder au poste de premier ministre. – *(AFP.)*

CHINE : célébrant le fondateur mythique de l'empire

Pékin construit un mausolée pour l'empereur Jaune

La Fête traditionnelle des morts a été passée sous silence, dimanche 5 avril, à Pékin, en raison du souvenir de la répression de la place Tiananmen. Au même moment, le régime communiste a célébré la mémoire du premier empereur mythique de Chine.

PÉKIN

de notre correspondant

Vingt ans après avoir envoyé des dizaines de millions de citoyens *«casser la boutique à Confucius»* au nom de Marx et de Mao Zedong, la Chine populaire honore officiellement la plus ancienne figure légendaire de sa culture, l'empereur Jaune, fondateur mythique de la nation. Une cérémonie s'est tenue dans l'ancienne capitale Xi'an pour inaugurer le chantier d'un nouveau mausolée dédié à ce personnage à l'occasion de la Fête traditionnelle des morts, célébrée dimanche 5 avril.

Un haut responsable a jugé qu'une telle cérémonie constituait une manière appropriée *«de promouvoir la culture traditionnelle»*. Un visiteur de Taïwan, cité par l'agence Chine nouvelle, a déclaré y avoir assisté dans le but de *«développer les échanges culturels»* entre le continent et l'île nationaliste et agir pour *«l'unité de la mère patrie»*. Pékin avait aussi mobilisé pour l'occasion un *«capitaliste rouge»*, M. Wang Guangying, pour qui ce mausolée vise à satisfaire *«la demande du peuple chinois, qu'il soit au pays ou à l'étranger»*.

Outre les tombeaux impériaux, la Chine recèle plusieurs mausolées : celui de Sun Yat-sen, à Nankin, de Mao, à Pékin ; celui, édifié par les Chinois en Mongolie-Intérieure, à la mémoire de Genghis Khan, dont la dépouille se trouve, selon les Mongols, en un site inconnu de Mongolie-Extérieure. Et, à Taïwan, celui de Tchiang Kaï-chek, demeure funéraire se voulant provisoire, en attendant le retour de ses restes sur le continent.

L'empereur Jaune, dont la mythologie chinoise fait le premier souverain à avoir régné sur la tribu des Ji, dans la boucle du fleuve Jaune, est une référence culturelle puissante dans l'inconscient national. On le crédite d'avoir inventé, entre autres, la charrette, le bateau, les habits, le logis, l'écriture, l'élevage du ver à soie et le tissage de la soie.

M. Deng Xiaoping avait déjà invoqué son patronage lorsqu'il avait cherché à convaincre la population de Hongkong et Taïwan de reconnaître la souveraineté du continent tout en conservant une certaine autonomie, il y a une dizaine d'années. C'est cependant la première fois qu'une cérémonie officielle est organisée à sa mémoire par un pouvoir qui se réclame encore, après la disparition de la plupart des autres régimes communistes, du *«matérialisme scientifique»*.

FRANCIS DERON

AFGHANISTAN

Le Pakistan a commencé ses envois de blé à Kaboul

Deux appareils Hercules C-130 de l'armée de l'air pakistanaise ont atterri, samedi 4 avril, à Kaboul avec à leur bord 31 tonnes de blé. Cette démarche inédite, combinée entre Islamabad et les Nations unies, vise à secourir les 300 000 habitants de la capitale afghane (sur un total d'environ 1,5 million) qui vivent depuis des semaines en état de disette. La pénurie est consécutive au blocus larvé organisé depuis la fin de l'hiver par les milices progouvernementales en rébellion contre le président Najibullah qui, en conjonction avec les moudjahidins du commandant tadjik Ahmed Shah Massoud, contrôlent au moins cinq provinces septentrionales. Le Pakistan a fait savoir aux rebelles islamistes, dont il a longtemps été l'allié inconditionnel, qu'il avait reçu l'assurance que son aide *«humanitaire»* (portant sur un total de 10 000 tonnes de céréales) ne serait pas détournée au profit du régime de Kaboul.

Pourtant, le chef de l'important parti fondamentaliste Hezb, M. Gulbuddin Hekmatyar, s'est vivement élevé contre cette démarche. Il a fait annoncer, le 5 avril, qu'il retirait son soutien au plan de paix de l'ONU récemment agréé par la quasi-totalité des parties. Si cette position se confirmait, elle affaiblirait gravement les chances du médiateur M. Benon Sevan. Par ailleurs, les tirs de roquettes sur Kaboul ont repris en fin de semaine, faisant au moins un mort. – *(AFP, AP.)*

□ **INDE : vingt-deux morts au Pendjab.** – La violence politique a fait vingt-deux morts en vingt-quatre heures au Pendjab, a annoncé, samedi 4 avril, la police indienne : six militants séparatistes sikhs, deux policiers et quatorze civils. Au même moment, à Taran-Taran, une localité proche d'Amritsar, la ville sainte des sikhs, plusieurs dizaines de militants ont annoncé qu'ils renonçaient au combat en faveur d'un «Khalistan» indépendant. *(AFP.)*

□ **JAPON : le chef du PC chinois en visite officielle à Tokyo.** – Le secrétaire général du Parti communiste chinois est arrivé, lundi 6 avril, à Tokyo pour une visite officielle de cinq jours. M. Jiang Zemin devait avoir, dès l'après-midi, un entretien avec le premier ministre Kiichi Miyazawa. Mardi, il doit être reçu par l'empereur Akihito et prononcer un discours pour le vingtième anniversaire de la normalisation des relations diplomatiques entre les deux pays, survenue en septembre 1972. – *(AFP.)*

هخدام الأجل

ESPACE EUROPEEN

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN GRANDE-BRETAGNE

Pour la première fois depuis leur éviction du pouvoir en 1979, les travaillistes britanniques ont une chance de remporter la majorité à la Chambre des communes lors des élections législatives du 9 avril. Ils vont bénéficier en quelque sorte d'un double « effet Thatcher ». La « dame de fer » n'est plus là pour rallier à elle les tenants d'un conservatisme pur et dur, tandis qu'une grande partie de la population est fatiguée des conséquences économiques et sociales du thatchérisme et rêve d'alternance. M. John Major risque d'être perdant sur les deux tableaux, car il n'a su ni rompre suffisamment avec les aspects les plus radicaux de la politique précédente ni assurer la continuité.

Les travaillistes au contraire ont parachevé leur mue idéologique. Sous l'impulsion de M. Neil Kinnock, venu de l'aile gauche du Labour, ils ont gommé les propositions les plus extrêmes de leur programme, que ce soit en matière de défense, de fiscalité, de nationalisation ou de politique européenne. Ils n'ont certes pas gagné la confiance de la City, mais ils n'effraient plus les classes moyennes, qui n'ont pas été épargnées par la crise.

Comme depuis une dizaine d'années, le parti « centriste », qui s'appelle maintenant démocrate-libéral, espère jouer les trouble-fête et empêcher les conservateurs comme les travaillistes d'obtenir une majorité absolue aux Communes. Il serait alors en mesure de monnayer son indispensable appui contre une réforme électorale. L'actuel scrutin majoritaire uninominal à un tour écrase les petites formations tandis que la proportionnelle pourrait assurer aux démocrates-libéraux un rôle permanent de force d'appoint. Si la différence entre les travaillistes et les tories est très faible, ils peuvent y parvenir ; dans le cas contraire, leur rêve sera encore remis à la prochaine échéance. **D. V.**

« Avec eux, ce serait pire ! »

Les conservateurs dénoncent le laxisme économique des travaillistes mais la nouvelle image « moderne » et « social-démocrate » du Labour menace M. John Major

PASSOW/NETWORK/RAPHO

Le dirigeant du Labour, Neil Kinnock, pendant la campagne électorale.

LONDRES

de notre correspondant

LA contradiction n'est qu'apparente : si le Parti conservateur perd les élections, c'est que les Britanniques auront rendu le gouvernement de M. John Major responsable de la récession ; s'il les gagne, il devra cette victoire à sa réputation de compétence en matière économique qui est bien meilleure que celle du Parti travailliste... La crise la plus longue et la plus profonde que la Grande-Bretagne ait connue depuis les années 30 a terni les succès des gouvernements successifs de Mme Thatcher et elle menace les chances de succès de son successeur. C'est en partie injuste, mais incontournable : 56 % des personnes interrogées dans un récent sondage estiment que le gouvernement actuel est responsable de la récession, 37 % pensant le contraire.

Pour un parti dont l'un des points forts est d'apparaître comme apte à gérer l'économie – une qualité historiquement déniée à son adversaire travailliste –, cela pose un sérieux problème. Dès lors, le *« message »* adressé aux électeurs qui seraient tentés d'*« essayer »* de nouveau un gouvernement Labour, ne peut que se résumer à un peu enthousiasmant *« avec eux, ce serait pire ! »*. Mais pour inverser cette tendance, la campagne électorale s'est révélée infructueuse : les électeurs ne croient pas que la politique du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, soit plus efficace que celle de son *alter ego* travailliste, M. John Smith, pour sortir la Grande-Bretagne de la récession.

M. Major a de la chance, si l'on peut dire, puisque c'est à Mme Thatcher qu'est imputée la plus large part de responsabilité de la situation actuelle, mais l'effet est très limité dans le contexte électoral. Les Tories ont sans doute perdu l'essentiel de leur crédibilité par leur propre faute, choisissant de répéter, des mois durant, et contre toute évidence, que la reprise était *« pour demain »*, au lieu de tenir un langage réaliste aux accents plus « churchilliens ». M. Lamont, qui a dû tardivement reconnaître que lui-même et les analystes du Trésor s'étaient beaucoup trompés, en subit le contrecoup : en termes d'image de compétence, M. John Smith l'a aujourd'hui détrôné – y compris dans les milieux économiques.

Jusqu'à la fin de la campagne électorale, la conjoncture économique aura été défavorable aux conservateurs. Si plusieurs indicateurs commencent à annoncer une reprise américaine, préfaçant – sans doute pour la seconde partie de l'année –, celle de l'économie britannique, l'opinion reste sous le choc d'indices alarmants : 2 647 300 chômeurs en février, soit 9,4 % de la main-d'œuvre active – un taux qui place la Grande-Bretagne au troisième rang des pays les moins bien lotis de la CEE, derrière l'Irlande et l'Espagne. Chaque semaine, environ 1 200 faillites sont enregistrées, deux fois plus que l'année précédente, avec des conséquences électorales inévitables.

« Les années Thatcher »

La situation rappelle à bien des égards celle de 1979, année qui verra la fin du gouvernement Labour de James Callaghan et le début des « années Thatcher ». Dans certains domaines, elle a nettement empiré : le chômage a été multiplié par 2,4 par rapport à mai 1979, année où il ne frappait que 4,1 % de la main-d'œuvre. A l'époque pourtant, la situation économique de la Grande-Bretagne était l'une des plus mauvaises parmi les pays industrialisés. Mme Thatcher a incontestablement stoppé cette dérive, et achevé un programme de réformes structurelles qui, en « dérégulant » et en privatisant l'économie, lui ont redonné son dynamisme, et sa compétitivité internationale. Sa politique anti-syndicale systématique a offert aux entreprises une souplesse jusque-là inconnue. Environ 800 000 journées de travail ont été perdues en 1991 en raison des grèves : le chiffre le plus bas jamais enregistré depuis un siècle.

S'il arrive au pouvoir, le Labour, traditionnel défenseur du pouvoir syndical, n'a pas l'intention de revenir sur cet « acquis ». Pas question non plus de renoncer aux privatisations : M. John Smith ne cache pas qu'il aura besoin de ces revenus pour financer son programme social. Mais pour profiter de ce pactole – 8 milliards de livres cette année et 5,5 l'année suivante, ainsi qu'en 1994 –, un gouvernement travailliste devra prendre une série de décisions allant en droite ligne d'une politique « thatchériste », *a priori* difficile à faire accepter aux représentants de l'aile gauche du Labour.

Globalement, le revenu individuel des Britanniques s'est amélioré – notamment par un allègement des impôts – au cours de la dernière décennie. Cette détente fiscale a été favorisée par le « bonus » fourni par les revenus du pétrole et du gaz de la mer du Nord, et de la privatisation du secteur public. Ces ressources ont été davantage utilisées pour rembourser la dette que pour investir, notamment dans les secteurs politiquement sensibles que sont la santé et l'éducation : M. Major en pâtit aujourd'hui, le bilan du Parti conservateur étant jugé largement négatif dans ces deux domaines.

Le « boom » du crédit qui s'est manifesté au cours des années 80 a eu des effets contrastés : si 69 % des Britanniques sont propriétaires de leur logement, le nombre des expulsions pour cause d'endettement excessif atteint des records. Il n'empêche : une victoire électorale des conservateurs, comme le rappelle régulièrement M. Major, aurait pour effet d'accélérer une reprise de l'économie. Et malgré les assurances de M. Kinnock et la réputation de M. John Smith, deux tiers des électeurs continuent de penser qu'ils paieront davantage d'impôts avec un gouvernement Labour. Cet *a priori* défavorable est soigneusement entretenu et exploité par le Parti conservateur qui affirme que les travaillistes sont resté les mêmes (inféodés, notamment, aux syndicats). Ils ont pourtant procédé à des révisions déchirantes et indéniables dans les domaines de la défense, du nucléaire et de l'Europe.

M. Major souligne constamment l'*« approche toujours collectiviste »* de ses adversaires, alors que *« dans le monde entier, les pays adoptent des politiques libérales »*. Il n'hésite pas à dramatiser l'enjeu : *« S'il y a un gouvernement Labour, je vous conseille de ne pas être ambitieux. Je vous conseille de ne pas acheter d'actions, de ne pas accepter de promotion, de ne pas épargner, de ne pas être propriétaire... »* Le premier ministre n'est pas seul à envisager un scénario-catastrophe en cas de victoire de M. Kinnock : la City fait preuve à cet égard d'une appréhension traditionnelle. On reconnaît à M. Smith une compétence et une modération inhabituelles chez un travailliste, mais on n'est pas sûr que l'éventuel futur chancelier de l'Echiquier se soit pleinement converti aux vertus d'une économie non dirigiste.

Les craintes des patrons

Selon un sondage réalisé par l'Institut MORI, sept patrons sur dix sont persuadés que l'entrée de M. Kinnock au 10, Downing Street entraînera une dévaluation de la livre sterling à l'intérieur du SME. Les trois quarts des dirigeants et cadres d'entreprise – dont 87 % souhaitent une victoire des conservateurs, – estiment que les taux d'intérêt augmenteront en cas de succès du Labour. Cette conviction ne repose pas seulement sur le fait que les travaillistes ont souvent dévalué la livre lorsqu'ils étaient au pouvoir : un gouvernement Labour, estiment-ils, ne pourra pas résister à la spéculation qui s'exercera sur la monnaie. Devant la presse étrangère, M. Kinnock s'est encore récemment efforcé de dissiper ces appréhensions : *« Il n'y a pas de raison rationnelle,* a-t-il souligné, *pour que la Bourse et les milieux économiques réagissent d'une quelconque manière alarmiste à une victoire électorale du Labour. »*

Pour une part, le chef de l'opposition n'a pas tort de parler de *« Superstition »* : l'une des principales causes d'inquiétude des milieux économiques concerne l'instauration d'un salaire horaire minimum de 3,40 livres. La CBI (Confederation of British Industry, le patronat britannique) estime qu'une telle mesure provoquerait 150 000 chômeurs supplémentaires et aggraverait l'inflation. Les travaillistes, qui cherchent par tous les moyens à redresser leur image de marque, ont indiqué que le salaire minimum ne serait pas appliqué avant avril 1993... Vis-à-vis des marchés financiers, le Labour a, d'autre part, pris plusieurs engagements, notamment de tenter de persuader la Commission de Bruxelles d'installer la Banque centrale européenne à Londres, et de renoncer à la clause d'exemption prévue pour la Grande-Bretagne par le traité de Maastricht sur l'union économique et monétaire.

D'autre part, alors que le Parti conservateur avait chiffré à 38 milliards de livres le montant des promesses électorales du Labour, une étude indépendante a ramené ce montant à 27 milliards de livres, ce qui tendrait à prouver que les travaillistes pourraient financer – sauf accident monétaire – la plupart de leurs engagements. Enfin, selon plusieurs experts, un nouveau gouvernement conservateur aura également bien du mal à tenir sa double promesse d'abaisser le taux de la première tranche de l'impôt sur le revenu de 25 à 20 %, tout en réduisant le volume de l'emprunt. Ces correctifs permettent aux travaillistes de conforter leur image de parti « moderne » et « social-démocrate », en dépit de ses affiliations syndicales toujours étroites. Le paysage politique britannique a évolué et après treize années de gouvernements conservateurs, un parti travailliste qui ne fait plus peur constitue sans aucun doute le plus grand danger pour M. John Major.

LAURENT ZECCHINI

La santé, dernier bastion de l'Etat-providence

Les travaillistes soupçonnent les conservateurs de vouloir privatiser les soins mais n'ont pas de remède miracle pour combler le gouffre financier

LONDRES

de notre correspondant

LE choc des photos : la frimousse de Jennifer Bennett, cette petite fille mise à contribution par le Parti travailliste pour illustrer sa campagne de dénonciation du *« scandale »* des listes d'attente dans les hôpitaux du Service national de santé (NHS), valait tous les discours.

La douleur – visible – de Jennifer, accompagnée d'un sobre commentaire pour expliquer que sa famille n'avait pas les moyens de la faire soigner par des médecins privés (*le Monde* daté 29-30 mars), s'inscrit dans le registre d'un marketing politique peut-être contestable, mais efficace.

Vraie ou arrangée, l'histoire a fait mouche, parce que des millions de Britanniques y ont cru. La raison ? Il y a probablement plusieurs milliers de Jennifer en Grande-Bretagne...

Les listes d'attente des hôpitaux publics sont le côté le plus contestable et le plus caricatural du fonctionnement du NHS : comment se vouloir le garant du principe sacro-saint d'une médecine publique, gratuite et égale pour tous quand celui-ci est si quotidiennement bafoué ? Comment surtout admettre l'établissement *de facto* d'une médecine « à deux vitesses », qui dirige les malades les plus riches vers le secteur privé et contraint les moins aisés à des délais pénibles ?

La question des listes d'attente révèle les carences criantes du Service national de santé, qui servent, pour les besoins de la campagne électorale, de puissant argument politique.

Les Britanniques critiquent volontiers le NHS, mais ils y sont aussi viscéralement attachés, même s'il connaît une crise financière structurelle et s'il est soumis depuis un an à une réforme qui le secoue de fond en comble.

C'est cette réforme, dont l'enjeu relance le débat sur la privatisation de la santé, qui est en cause. La « bataille du NHS » est âpre.

Le traumatisme de 1929

D'abord parce que ce fameux Service représente le dernier bastion de l'Etat-providence (le Welfare State), concept né pendant la seconde guerre mondiale, sous l'impulsion de Lord Beveridge : à l'époque, le traumatisme de la crise de 1929 restait vivace et il s'agissait de faire passer dans les faits le principe d'une responsabilité nationale en matière d'assurance et d'assistance sociales.

Résultat : en 1948, un service de santé nationalisé, financé par l'impôt, était créé.

La seconde raison est que la polémique sur le NHS n'est en fait que la continuation de la très ancienne rivalité entre conservateurs, partisans de l'économie de marché, et travaillistes, défenseurs du maintien de l'intervention de l'Etat dans les mécanismes socio-économiques.

Les premiers ont imposé leurs vues durant les « années Thatcher », au cours desquelles des pans entiers du secteur public ont été privatisés, et les seconds ont procédé à un aggiornamento politique qui leur a fait accepter le « nouvel ordre économique » de la Grande-Bretagne.

L. Z.

Lire la suite page 10

LEGIS
Les clés de la documentation juridique communautaire

revue juridique européenne

Chaque jeudi « LEGIS », co-éditée par EURIDOC et L'HERMES, offre par ses clés trois moyens de recherche pour identifier les textes juridiques diffusés par les Communautés européennes la semaine précédente.

- L'INDEX DES MATIÈRES
- L'INDEX DES ACTES NORMATIFS
- LA SECTION BIBLIOGRAPHIQUE

BON D'ABONNEMENT A LEGIS
à retourner complété à MEDILIS, 9, rue Séguier, 75006 Paris
Tél. : (1) 46-34-07-70 – Fax : (1) 43-25-26-18

NOM ....
Adresse ....
.... Tél. ....
☐ Essai 3 mois (13 nos) à 600 F ☐ 1 an (52 nos) à 2200 F
☐ 1 an (52 nos + 4 compilations trimestrielles) à 4 200 F.
Hors France : ☐ 1 an (52 nos) pour 2 700 F.F.
Paiement à réception de la facture
Date .... Signature ....

ESPACE EUROPÉEN

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN GRANDE-BRETAGNE

Paddy Ashdown, le « troisième homme »...

LONDRES

de notre correspondant

Qui a façonné qui ? Son histoire familiale, sa naissance et sa jeunesse atypique devaient-elles produire cette carrière agencée tel un « chiffonnier », ce petit meuble cloisonné : quel tiroir ? Le soldat, le diplomate, le cadre d'entreprise, le politicien ou l'homme secret ? Ou est-ce Paddy Ashdown, le dirigeant du parti démocrate-libéral, qui, à force de volonté, a su couler la vie dans son moule pour arriver à la synthèse actuelle ? Son physique, c'est son visage, viril, carré, plissé comme les pages d'un livre ouvert. On le croirait volontiers officier de marine, avec ce teint buriné par les latitudes et ce regard mi-clos scrutant toujours l'horizon. L'espace restreint de la Chambre des communes, tout de dorure, de stucs et de conventions, lui fait horreur. Il s'y sent étranger, s'en affirme détaché, se veut « différent ». Son ambition entière est concentrée sur un seul but : y accroître son influence et celle de son parti.

Le « tiroir » des contradictions est peut-être le plus profond, chez Paddy Ashdown... Westminster est un club de gens convenables qui ne s'insultent à mots choisis que par « *speaker* » interposé, mais c'est surtout une enceinte parlementaire conçue pour une sempiternelle confrontation entre deux partis dominants. Cette épreuve de la marginalité, Paddy Ashdown la subit quotidiennement : lorsqu'il se lève et prend la parole, plusieurs dizaines de parlementaires conservateurs et travaillistes quittent les travées. Parfois, il en reste à peine une poignée pour l'écouter.

Dans son bureau de la Chambre des communes, où s'alignent les photos-souvenirs, Paddy Ashdown n'a pas de mots assez durs pour fustiger cette *« conspiration entre deux partis, incarnée par la Chambre des communes, accentuée par la presse, pour refuser d'entendre quiconque ne se situe pas aux extrêmes »*. Un temps, puis de nouveau : *« Cet endroit croit à la souveraineté du Parlement. Moi, je crois à la souveraineté du peuple, et ici ce n'est pas la même chose. Je ne suis pas un homme de « clubs ». Politiquement, et aussi en termes de personnalité, je suis un outsider. Si j'ai le moindre rôle ici, c'est d'être la voix de ceux qui restent à l'extérieur. Je suis différent des gens qui siègent ici, parce que ma perspective est différente. »*

Changer les règles du jeu

Cette *« conspiration »*, c'est le scrutin uninominal à un tour qui accentue démesurément l'effet majoritaire. Il permet – dans la plupart des cas, – à la formation arrivée en tête de jouir d'une majorité de gouvernement confortable et installe la seconde dans le statut institutionnalisé d'« opposition de Sa Majesté », en attendant que le verdict des urnes, tous les cinq ans au minimum, offre une chance à l'alternance. La stratégie, la seule, du combat de Paddy Ashdown, c'est de parvenir à changer les règles du jeu, par l'instauration de la représentation proportionnelle. Avec un tel système, les démocrates-libéraux auraient enfin une influence à la mesure du soutien populaire dont ils bénéficient : avec environ 18 % des suffrages exprimés, ils pourraient obtenir cent dix-sept sièges, contre... vingt-deux actuellement.

Pour en arriver là, Paddy Ashdown doit manœuvrer habilement, forcer la main des deux grands partis lorsqu'il le pourra, négocier la plupart du temps, dresser un bilan des rapports de force, et surtout se montrer patient. Forcer, négocier, dresser un bilan : c'est précisément, avec un sens aigu de la discipline, ce que la vie lui a appris. Il est né *« aux Indes »*, comme on disait à l'époque, à New-Delhi, où son père était officier dans l'armée de l'ex-Empire. Un père qui se ruine à son retour en Angleterre et tente, avec sept enfants, de refaire sa vie en Australie. Cette enfance désargentée – une caractéristique qu'il partage avec John Major et Neil Kinnock, tous deux issus d'un milieu modeste, – le poussera à accepter une bourse pour entrer dans la marine.

Commence alors une carrière aventureuse, qui le conduit des jungles de Bornéo aux rues de Belfast, pour lutter contre le terrorisme nord-irlandais. Ce sont les racines de la légende du « commando Ashdown » des « forces spéciales », qui apprendra le danger, la mort, la survie. Cela trempe un caractère. Cette connaissance des choses de la guerre lui servira plus tard : pendant le conflit du Golfe, Paddy Ashdown aura son heure de gloire. Il sera le seul ou à peu près sur l'échiquier politique à suivre et commenter la crise en expert reconnu. Pour une fois, on l'écoute.

De la diplomatie au chômage

Récupéré par le Foreign Office en 1972, il deviendra diplomate, en poste à Genève, attaché auprès de la mission britannique aux Nations unies. Une expérience de quatre années des relations internationales avant de rentrer en Angleterre. Le retour n'est pas toujours glorieux. Parfois sans travail, il acquiert cependant une formation professionnelle dans l'industrie, accepte des responsabilités dans l'administration locale, et entame une carrière politique dans sa région du Somerset, à Yeovil. Elu en 1983 sous la bannière du Parti libéral, il devient le porte-parole pour les affaires industrielles, d'abord de sa propre formation politique, puis de l'« Alliance », qui regroupe les Libéraux et le Parti social-démocrate (SDP). Cette tentative pour ouvrir une « troisième voie » dans la vie politique britannique échoue et les deux partis fusionnent après les élections de 1987.

La chance de Paddy Ashdown se présente en juillet 1988 : devenu leader du parti, il détient désormais les destinées d'une formation, certes marginale, mais autonome. Par sa personnalité et son charisme, il va redonner lustre et audience à ses idées. Francophile et francophone (sa maison des environs d'Auxerre est son refuge), il ne déteste pas qu'on le compare à Michel Rocard, pour le *« parler vrai »*. Son registre, c'est la différence, qui apparaît parfois comme un ersatz de programme – ses adversaires disent de cohérence, – politique. Mais, pour l'instant, peu importe, le statut de parti minoritaire autorise bien des audaces. Paddy Ashdown a mené une campagne exemplaire, toujours sur la brèche, soucieux de troubler le concert des deux « grands ».

La tâche n'est pas aisée : convaincre les électeurs qu'un vote en faveur des démocrates-libéraux n'est pas un vote inutile ; rappeler aux uns et aux autres que, en 1987, les candidats de l'Alliance sont arrivés en seconde position dans deux cent soixante et une circonscriptions et qu'ils peuvent bien, cette fois-ci, faire la « différence », quelle gageure ! Paddy Ashdown a su profiter habilement des polémiques dans lesquelles semblent se complaire ses adversaires, pour apparaître comme étant au-dessus de la mêlée, conscients des « vrais » enjeux, c'est-à-dire des problèmes humains.

Une force d'appoint

Il se veut plus « radical » qu'il ne l'est vraiment, son programme se situant souvent à mi-chemin de ceux des partis conservateur et travailliste, et souffrant d'un « flou » qui ne convainc pas toujours. Mais ses priorités – l'éducation, notamment, – sont difficilement contestables, et il évoque des idées qui ne franchissent pas les lèvres des hommes politiques plus établis, la « moralité » en politique, par exemple. Habile, chanceux ? Toujours est-il qu'il a su retourner à son profit – par une confession rapide – une aventure extra-conjugale devenue publique. Son heure a peut-être sonné. L'audience des démocrates-libéraux n'a cessé de grandir – du moins dans les sondages – ces dernières semaines. Et même si son influence parlementaire n'était pas substantiellement augmentée après le scrutin du 9 avril, en cas de victoire incertaine, il sera sollicité, peut-être même courtisé, comme force d'appoint à une majorité de gouvernement.

Par qui ? Conservateurs ou travaillistes ? « Je n'aurai pas le choix. Celui-ci sera dicté par les mathématiques, vendredi matin. Mes préférences en la matière sont sans objet, je ne peux pas choisir entre les deux. Je négocierai avec qui arrivera en tête. Mais je ne suis pas partisan d'une coalition qui durerait deux mois, je veux un accord valable pour la durée d'une législature. » Négocier, c'est concéder. Il le sait, et d'ailleurs il a déjà commencé : l'instauration de la représentation proportionnelle, dit-il, devra intervenir dans un délai de *« dix-huit mois »*. Diplomate, homme politique, quel « tiroir » Paddy Ashdown devra-t-il ouvrir le plus souvent dans les prochains jours ? Une chose est sûre : il va devenir membre à part entière – s'il ne l'est déjà – du « club de Westminster ».

L. Z.

La santé, dernier bastion de l'Etat-providence

Suite de la page 9

Le Service national de santé est peut-être l'ultime terrain d'affrontement idéologique entre les deux camps.

Les travaillistes savent qu'en prenant la défense de cette bastille du secteur public, ils sont soutenus par une grande majorité des Britanniques : ceux-ci, au-delà de leurs préférences partisanes, sont sensibles à la légitimité du Welfare State. Pour les mêmes raisons, les conservateurs dénient farouchement que leur intention soit de privatiser le NHS (ce dont sont persuadés les deux tiers des Britanniques), et expliquent qu'il s'agit notamment de trouver un moyen de combler le gouffre financier que représente en Grande-Bretagne – comme dans la plupart des pays industrialisés, – l'augmentation des dépenses de santé. Comment répondre à la fois à un accroissement des exigences du public, à la cherté des nouvelles technologies médicales et au renchérissement des dépenses induit par le vieillissement de la population ?

Les sondages montrent que 62 % des Britanniques placent la santé au premier rang de leurs préoccupations, loin devant tout autre thème, chômage compris. La question des listes d'attente est citée par 83 % des personnes interrogées comme la plus cruciale. Pour résoudre les problèmes du NHS, la crédibilité du Parti travailliste est bien supérieure à celle du Parti conservateur : 49 % d'opinions favorables pour le premier, contre 28 % pour le second. Ces indications expliquent l'ampleur de la campagne organisée par le Labour sur le thème de la santé, et le fait que le gouvernement de M. John Major ait été obligé de prendre des mesures d'urgence pour redresser la situation : la Charte du patient (*Patient's Charter*) dresse la liste des promesses du Parti conservateur, qui s'est engagé à supprimer les listes d'attente de plus de deux ans avant le 1er avril, soit une semaine avant les élections...

Afin d'atteindre cet objectif, des rallonges budgétaires importantes ont été allouées pour permettre d'opérer un nombre grandissant de patients dans le secteur privé, ainsi que pour financer les primes offertes aux chirurgiens acceptant de faire des heures supplémentaires. En contrepartie, les listes d'attente de moins d'un an se sont brusquement allongées... Les travaillistes, qui veulent augmenter de façon sensible les ressources du NHS – le chiffre symbolique de 1 milliard de livres supplémentaire est avancé, – affirmaient récemment que 300 000 opérations ont été annulées dans les hôpitaux publics en 1991 pour cause de trésorerie insuffisante, et que 900 000 Britanniques sont inscrits sur les listes d'attente.

« Médecine à deux vitesses » ?

Ces chiffres, tout comme ceux, nettement plus favorables, publiés par le gouvernement, sont contestables, notamment en période électorale. Ils occultent surtout le débat plus fondamental sur la réforme du NHS, dont la philosophie essentielle est de séparer les rôles respectifs des autorités administratives (chargées d'évaluer les besoins de santé) et des hôpitaux (qui fournissent les soins). Il s'agit d'instaurer le principe de l'autonomie administrative et financière des différents acteurs du service de santé – principalement les hôpitaux, les autorités régionales et locales, et les « G-P » (*general practitioners*, les médecins de quartier ou de famille). La méthode choisie est d'introduire un véritable « marché » au sein du NHS, par la mise en concurrence des hôpitaux et des médecins.

En devenant autonomes, les premiers échappent donc à la tutelle de l'autorité administrative, tout en demeurant à l'intérieur du NHS. 164 hôpitaux ont jusqu'à présent été autorisés à acquérir ce statut de *self-governing trust hospital*, qui leur accorde, outre la gestion de leur budget, de larges responsabilités (fixation des rémunérations et des tarifs). Ils passent ainsi des « contrats » avec les autorités, ainsi qu'avec les médecins de quartier, et, devenus prestataires de service, ils vendent en quelque sorte leur savoir-faire à l'extérieur, dans le but d'augmenter leurs ressources.

S'agit-il là d'une *« privatisation rampante »*, comme l'affirme le Labour, ou bien d'une simple amélioration de la gestion et de l'efficacité du NHS, comme le prétendent les conservateurs ? Le deuxième volet de la réforme concerne les *« G-P »*. Ceux qui font partie d'un important cabinet médical reçoivent une enveloppe budgétaire annuelle, qu'ils sont chargés de gérer au mieux des intérêts de leurs patients, en sélectionnant hôpitaux et traitements les plus avantageux et les plus rapides. Leurs confrères, régis par l'ancien système, sont obligés d'adresser leurs patients aux hôpitaux du district, qui prennent en charge les frais médicaux. Dans le cadre de la réforme, les patients se voient, d'autre part, accorder une plus grande liberté pour choisir leur médecin ou en changer.

L'Association médicale britannique (BMA), qui regroupe environ 80 000 praticiens, est foncièrement hostile à la réforme du NHS, estimant que celle-ci n'apporte aucune solution au problème de fond que pose l'insuffisance de ses ressources. Les changements proposés, estime le BMA, ont pour effet de *« fragmenter et de désintégrer »* le service de santé, tout en permettant sa privatisation déguisée. *« L'influence excessive de considérations commerciales dans l'établissement de décisions cliniques*, soulignent ses responsables, *est très néfaste à notre profession. »* Le gouvernement de M. Major, soucieux de présenter un bilan plus favorable du NHS avant les élections, a certainement voulu brûler les étapes dans la mise en vigueur d'une réforme complexe.

Celle-ci a été mal expliquée et trop peu expérimentée. En outre, l'utilisation de termes comme « marché interne », « compétition », « mécanismes des prix » ou « clients » a inévitablement convaincu l'opinion que les conservateurs avaient la ferme volonté de privatiser l'ensemble du système de santé. Appréhension d'autant plus naturelle que si telle n'était pas l'intention de M. Major, Mme Thatcher, elle, avait cette ambition. Des réactions très contradictoires, s'agissant de l'amélioration du fonctionnement du NHS, se font jour, tant de la part des administrateurs des hôpitaux, des malades, que des médecins, ce qui signifie qu'un bilan de la réforme est encore prématuré. D'autant que celle-ci sera radicalement remise en cause en cas de victoire travailliste, notamment le statut d'autonomie des *self-governing trust hospitals* et des « G-P ».

Les travaillistes proposent cependant de retenir une organisation relativement décentralisée de la santé, tout en acceptant l'idée de « récompenser » l'efficacité des prestataires de soins. Cette manière déguisée d'accepter une « compétition » à l'intérieur du NHS témoigne de l'évolution profonde d'un parti peu à peu convaincu par le rôle régulateur du « marché ». De là à reconnaître que cette fameuse « médecine à deux vitesses » ne peut pas être complètement évitée...

L. Z.

PUBLICATION JUDICIAIRE

LE 12 DÉCEMBRE 1991, LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE a rendu l'arrêt contradictoire suivant (extraits) :

Il apparaît clairement que la nouvelle direction de TURBOMECA a voulu écarter M. TAVERNIER ; cette décision, non fondée sur une faute, repose en réalité sur une divergence de vues entre M. TAVERNIER et Mme METON et M. HALNA du FRETAY, dont rien ne démontre qu'elle résulte d'un élément objectif dont la Cour pourrait vérifier le bien-fondé ou la légalité ; il est impossible de déduire tant de la lettre de licenciement que des pièces produites un motif sérieux et légitime au licenciement de M. TAVERNIER qui ne se trouve ainsi causé que par la volonté unilatérale et subjective de son employeur. PAR CES MOTIFS : Confirme le jugement en ce qu'il a condamné TURBOMECA à payer à M. TAVERNIER indemnités de préavis et de congés payés. Condamne TURBOMECA à payer à M. TAVERNIER F ... à titre d'indemnité de congédiement et F ... à titre de dommages-intérêts pour licenciement sans cause réelle ni sérieuse.

TRIBUNE

Neil Kinnock, le « révisionniste »

par Peter Jenkins

Au moment où le socialisme semble battre en retraite en France, le parti de la gauche en Grande-Bretagne est peut-être en passe de reprendre le pouvoir après treize ans de traversée du désert. Comment est-ce possible ? Les dirigeants conservateurs, luttant pour leur survie à l'approche des élections du 9 avril, ont été prompts à dénoncer la folie et les périls de la *« philosophie discréditée du retour à un socialisme »* en déroute dans le reste de l'Europe et dans une bonne partie du monde. Il n'est pas impossible qu'ils réussissent à effrayer le pays, tant le scrutin paraît désespérément serré et son issue incertaine.

Qu'il gagne ou qu'il perde, le parti de la gauche aura accompli un remarquable retour en scène depuis que Neil Kinnock en a pris la tête en 1983. Enraciné dans le mouvement syndical, avec lequel il conserve d'étroites relations institutionnelles, et fidèle, au moins en paroles, à la *« propriété publique des moyens de production, de distribution et d'échange »*, le Labour paraissait alors bien mal adapté à la société postindustrielle de cette fin de siècle. Le parti dont Kinnock prit la direction prônait le retrait de la Grande-Bretagne de la CEE et l'abandon unilatéral de la force de dissuasion nucléaire britannique. Rien d'étonnant qu'à l'époque de nombreux commentateurs, dont moi-même, fussent prêts à rayer le mouvement travailliste de la carte politique comme une relique du début du vingtième siècle.

Comme le PS version Mitterrand

Si, à la fin de cette semaine, M. Kinnock entre au 10 Downing Street comme premier ministre, il faudra se souvenir qu'il est lui-même un produit de la révolution culturelle qui a ébranlé le mouvement travailliste après l'accession au pouvoir de Mme Thatcher en 1979. L'une de ces embardées à gauche fut la décision de faire élire le chef du parti non plus par les seuls parlementaires, mais par un collège électoral dans lequel les syndicats et les militants du parti étaient représentés. Neil Kinnock n'aurait jamais pu autrement devenir chef du parti travailliste. Il n'avait occupé aucun poste gouvernemental et s'en était tenu, tout au long de sa carrière parlementaire, au rôle du gauchiste rebelle.

Pourtant, de la même manière que François Mitterrand a épousé le socialisme comme une étape de son parcours vers l'Elysée, Kinnock – avec le même mélange résolu de pragmatisme et d'opportunisme – a opté pour le révisionnisme dans sa détermination à remporter le pouvoir pour le parti et pour lui-même. Il a su voir dans la défaite électorale de 1983, lorsque le score du Labour est tombé à son plus bas niveau depuis 1922, la *« catastrophe »* qu'elle était. Comme dans le nouveau Parti socialiste, version Mitterrand, les jeunes gens de Kinnock se sont coupé les cheveux, ont revêtu d'élégants costumes, mis des cravates et accroché une rose fraîche à leur boutonnière.

En 1987, l'image s'était améliorée mais Kinnock a livré sa première bataille électorale en tant que leader avec un programme à dominante de gauche, comprenant toujours le projet de désarmement unilatéral, une cause qu'il défendait depuis sa jeunesse. Mme Thatcher l'emporta encore d'une manière écrasante. Après cela, Kinnock débarrassa son parti des militants les plus à gauche et le délesta du socialisme, se tournant vers une social-démocratie comme il en existe sur le continent. Le désarmement unilatéral abandonné, lui et le parti en vinrent à épouser un européanisme contrastant avec le « gaullisme » de Mme Thatcher.

Cette conversion est-elle réellement profonde ? C'est encore un sujet de débat dans l'actuelle campagne électorale. Ce n'est pas assez, disent les conservateurs. Ils ont essayé de brandir le spectre d'un retour au passé, à cette période d'inflation galopante et de pouvoir syndical présomptueux qui culmina en 1978 avec les troubles sociaux de l'*« hiver du mécontentement »* pour causer la perte du gouvernement de James Callaghan. L'ambitieux programme travailliste de dépenses sociales, affirment les conservateurs, entraînera, comme par le passé, soit une hausse de l'impôt, soit une politique d'emprunt excessive, voire une dévaluation de la livre. Aux maigres allègements fiscaux et aux légères augmentations des prestations familiales, ils opposent la rude sanction qui serait infligée en contrepartie aux revenus des classes moyennes.

A la vérité, la campagne électorale aura été empreinte de propositions optimistes à souhait : les conservateurs promettent de nouvelles réductions d'impôts et le retour à l'équilibre budgétaire ; le Labour promet des dépenses accrues sans augmentation des impôts. Pour la plupart des spécialistes économiques, la marge de manœuvre est pourtant étroite compte tenu d'une récession que l'on ne prévoyait pas si longue et si profonde.

Si le Labour gagne, le 9 avril, cela ne signifiera pas un nouvel élan du socialisme, ni une renaissance de la confiance populaire dans la capacité des managers travaillistes. La victoire s'expliquera davantage par les effets de cette récession sur la situation des familles et sur l'avenir. Dans la politique essentiellement bipartite britannique, on répète rituellement : *« L'opposition ne gagne pas les élections, c'est le gouvernement qui les perd. »* Cette règle valait dans les années 80 lorsque le Labour, apparemment déterminé à perdre, s'est disqualifié lui-même comme solution de rechange gouvernementale. Aujourd'hui, il présente une alternative plausible et respectable – et la seule – à un parti au pouvoir depuis treize ans, qui est obligé de se battre pour un quatrième mandat au plus profond d'une crise économique.

Un trop fort héritage

Admiré pour son style sans façon et son esprit d'unité – contrastant avec le côté impérial de son prédécesseur, – John Major s'est montré moins convaincant en campagne et n'a jamais vraiment réussi à être naturel dans les habits de premier ministre. Dans un étonnant renversement des rôles, M. Kinnock apparaissait comme le premier ministre sortant tandis que M. Major semblait être le challenger. L'héritage de Mme Thatcher était trop fort. Les réformes des années 80 – le muselage des syndicats, la privatisation des industries – ont été réalisées au prix de négligences pour les services publics, notamment du Service national de santé, cette institution nationale si chérie, la seconde après la monarchie. L'ère conservatrice a commencé avec une récession et se termine avec une récession. Le « miracle économique » que le gouvernement Thatcher proclamait en 1987 s'est transformé, selon beaucoup de Britanniques, en un « fiasco économique ». Si les conservateurs perdent le 9 avril, c'est dans ce phénomène que résidera leur échec. Et non parce que le socialisme reste vivant et se porte bien en Grande-Bretagne alors qu'il est sur le déclin pratiquement partout ailleurs.

▶ Peter Jenkins est éditorialiste au quotidien britannique *The Independent*.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN GRANDE-BRETAGNE

Si le Sud bascule...

Dans cette région jadis prospère, les sièges conservateurs sont extrêmement fragiles. Des travaillistes modérés donnent l'assaut

SOUTHAMPTON

de notre envoyé spécial

DANS le vocabulaire politique anglais les circonscriptions dites *« marginales » (marginal constituencies)* sont le théâtre de luttes acharnées, car elles sont, en réalité, essentielles. C'est là que se décidera le vainqueur du 9 avril : détenues par les conservateurs, mais avec une majorité étroite, à la merci du *swing* – basculement – de l'électorat en faveur de l'opposition, ces circonscriptions marquées par un duel incertain tories-Labour sont environ cent cinquante, dont une vingtaine où le *« MP »* (député) conservateur sortant est menacé par un candidat démocrate-libéral.

La plupart des circonscriptions *« marginales »* se situent dans l'agglomération londonienne ou bien dans le Nord industriel et *« rouge »*. Mais le Sud, traditionnellement riche et uniformément conservateur – *the blue sea* (la mer bleue), à cause de la couleur des tories, – compte, lui aussi, des circonscriptions marginales, dont trois dans le Hampshire : Southampton-Test et Southampton-Itchen et, à quelques dizaines de kilomètres de là, Portsmouth-Sud, dans le principal port de guerre britannique. Pour aucune des trois, le député conservateur n'a obtenu plus de 46 % des suffrages en 1987. Toute la question est de savoir si ces majorités relatives vont résister à la déferlante de la récession dans cette région jusqu'alors plutôt prospère.

Certes, à première vue, Southampton ne respire pas la crise. Si, ici ou là, quelques lambeaux de souvenirs – un restaurant rococo en bord de mer, une plaque à la mémoire des musiciens du *Titanic* – entretiennent la nostalgie de la splendeur passée, le centre-ville est plutôt pimpant. Pendant les « bonnes » années 80, Southampton a connu un boom. Les centres commerciaux flambant neufs, souvent inspirés de l'architecture industrielle du dix-neuvième siècle, se sont multipliés. Dans le quartier des docks, un vaste ensemble immobilier, Ocean Village, avec bureaux, boutiques, marina, lofts dominant le front de mer, a été édifié. Ce devait être le foyer de la *« régénération »* économique de la ville. Aujourd'hui, tout comme dans les *shopping centers* en ville, beaucoup d'emplacements restent vides : il n'y a pas assez d'affaires et les loyers sont chers à Ocean Village.

No work. Le verdict est implacable : pas de travail, et des faillites, beaucoup de faillites, surtout dans les petites entreprises victimes des délais de paiement de débiteurs eux-mêmes à court d'argent. Dans les faubourgs de Southampton ou de Portsmouth, beaucoup de maisons sont à vendre parmi les alignements de logements ouvriers en brique rouge. Southampton et Portsmouth, îlots urbains industrieux dans ce Sud rural, sont spécialement touchés, et la situation ne cesse de se dégrader : à Southampton-Test, le taux de chômage a augmenté de 43,1 % de février 1990 à février 1991. Selon M. James Hodgson, candidat démocrate-libéral à Southampton-Itchen, où le pourcentage de demandeurs d'emplois indemnisés a atteint 12,5 % en janvier, certaines zones frôlent les 20 %. Sur l'ensemble de la ville, les chômeurs représentaient 10,8 % de la population active en septembre 1991 (contre 6,7 % un an auparavant), un taux de deux points supérieur à la moyenne nationale. Quant au nombre d'ordre de *repossessions* (expulsions), il était en 1991 de six cent un, soit une augmentation de 102 %.

On ne parle pas des impôts en public

Ces réalités – qui font dire au candidat travailliste d'Itchen, M. John Denham : *« La circonscription n'a jamais été riche, mais elle était à l'aise ; maintenant, les gens ne se sentent plus en sécurité »* – sont trop évidentes pour que les candidats conservateurs, pendant les tournées de *canvassing* (porte-à-porte systématique que pratiquent tous les candidats) cherchent à les nier. Tout au plus s'emploient-ils à les relativiser : les gens, souligne M. Christopher Chope, député conservateur d'Itchen, secrétaire d'Etat chargé des routes et de la circulation dans le gouvernement Major, ne vivent pas plus mal qu'avant, mais *« depuis dix-huit mois, leurs attentes n'ont pas été satisfaites »*. De fait, le taux de chômage à Southampton se retrouve aujourd'hui au niveau de la fin 1987. Mais la brutalité de la dépression crée un véritable traumatisme.

Les maux de la Grande-Bretagne à l'heure de la crise sont largement évoqués par les électeurs, parce que l'un au moins est vécu *« dans chaque famille »*, dit M. Denham, pour qui la politique conservatrice *« laisse le pays aller à la dérive »*. Problèmes de l'enseignement, avenir du service national de santé – *« les gens en parlent comme d'un vieil ami, un vieil ami souffrant »*, dit M. Mike Hangkok, le candidat démocrate-libéral de Portsmouth-Sud – et, bien sûr, l'état de l'économie.

Pendant que sa femme s'essuie fébrilement les mains pour répondre à l'offre de *shake-hand* de M. Chope, un commerçant indien, depuis son arrière-boutique d'Itchen, lance au visiteur : *« Vous ne faites rien pour nous ! »* Piqué au vif, M. Chope fait le tour du comptoir pour venir, d'autorité, lui expliquer sa politique au milieu des cartons de nourriture orientale. Deux rues plus loin, le ministre est violemment interpellé par un retraité qui affirme qu'*« après toute une vie de travail* [il] *meurt de faim »*. Humour anglais oblige, le candidat évalue d'un coup d'œil l'ampleur des dégâts, rétorque : *« Eh bien, vous n'avez pas l'air si mal en point ! »* et fait observer au contestataire qu'il parle devant un journaliste français. Réponse : *« J'en ai rien à faire ! Les Français, eux, ils ont de bonnes retraites ! »*

Dans une agence immobilière, le ministre s'enquiert de l'état du marché. Pas fameux. Il demande le prix d'un appartement, ne peut s'empêcher de s'exclamer : *« C'est la moitié de ce que c'était il y a deux ans ! »* A Itchen, aucun des nombreux électeurs rencontrés ce matin-là par M. Chope n'évoque la question des impôts, pourtant au centre de la campagne. Explication du ministre-candidat : *« Ce n'est pas dans le caractère anglais d'évoquer ces problèmes en public, on en parle plutôt dans les conversations privées »*...

A Portsmouth-Sud – où le candidat le plus dangereux pour le député conservateur, M. David Martin, est, *a priori*, non pas le travailliste, M. Sidney Rapson, mais le démocrate-libéral, M. Hancock, qui passe pour l'homme politique le plus populaire de la circonscription – les gens, sur le pas de leur porte, prennent le temps de discuter avec le député, pas toujours pour l'encourager. Une dame raconte ses doutes : *« Il y a tout ce chômage... »* Le MP conservateur sent pointer le danger démocrate-libéral. L'électrice doit savoir qu'il y a un seul vrai choix et que, cette fois, elle ne peut pas se permettre de voter *« libdem »* : *« Vous ne voulez pas que M. Neil Kinnock soit premier ministre, n'est-ce pas ? »* Même couplet à l'autre bout de la rue, avec une rousse troublante, qui n'aime pas le Labour, mais n'a pas digéré la *poll tax*. L'air légèrement moqueur, elle écoute le député aligner des explications un peu laborieuses. M. Martin, décidément sous le charme, s'en va, contre la promesse qu'elle *« va y réfléchir »*.

Comme son parti à l'échelon national, M. Chope table sur le fait qu'à l'approche du scrutin les électeurs d'Itchen finiront par revenir aux conservateurs après avoir manifesté leur mauvaise humeur dans les sondages préélectoraux. Il se fonde sur le pourcentage significatif d'électeurs qui, avec une moue complice, le font languir : *« Oui, je pourrais voter pour vous, j'hésite... je crois que je vais le faire. »*

Une « gauche douce »

Le candidat du Labour, M. Denham, tout comme son collègue de Southampton-Test, M. Allan White head, est un travailliste moderne – c'est-à-dire modéré – représentatif de ce qu'un observateur local appelle la *soft left*, la gauche douce. Avec son sourire éclatant, son pardessus sombre très chic (tandis que M. Chope fait campagne avec une veste fatiguée), M. Denham est à mille lieues d'incarner l'épouvantail du travailliste meneur de grèves, que les tories utilisent comme repoussoir pour évoquer le dernier passage au pouvoir du Labour en 1974-1979. En revanche, le démocrate-libéral de Portsmouth-Sud, M. Hancock, ancien travailliste lui-même, reprend sans complexe le flambeau du réformisme : il juge le programme de son parti bien plus *« à gauche »* que le programme travailliste et répond sans hésiter qu'en cas de *« hung Parliament »* (Parlement sans majorité absolue), il préférerait le Labour comme partenaire d'une coalition.

Fair-play, son concurrent tory, M. Martin, reconnaît que l'air du temps éloigne plutôt les électeurs des conservateurs : *« C'est plus dur que pour les dernières élections, il faut beaucoup argumenter. »* Par chance, il aime ça et ne se lasse pas de décrire dans le détail les horreurs d'une Grande-Bretagne redevenue travailliste : *« Vous serez à l'arrêt du bus en train d'attendre le bus, et il n'y aura pas de bus. »* Pourquoi se priver de ces petites facilités ? L'électeur ainsi interpellé opine vigoureusement du bonnet. Toujours le souvenir de 1974...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITE
(suite de la France 3e superpuissance)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des Etats riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des Etats d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco-africaine (40 nations), ACTT (40 nations) et la possible UDELF (Union des Etats de langue française : 43 nations). 250 p., 98 f.
Franco chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 90 F. Les 2 tomes 140 F franco)

Le Monde
EDITIONS
vient de paraître

PLANTU
LE DOUANIER SE FAIT LA MALLE
20 ans de dessins sur l'Europe
Le Monde EDITIONS

EN VENTE EN LIBRAIRIE

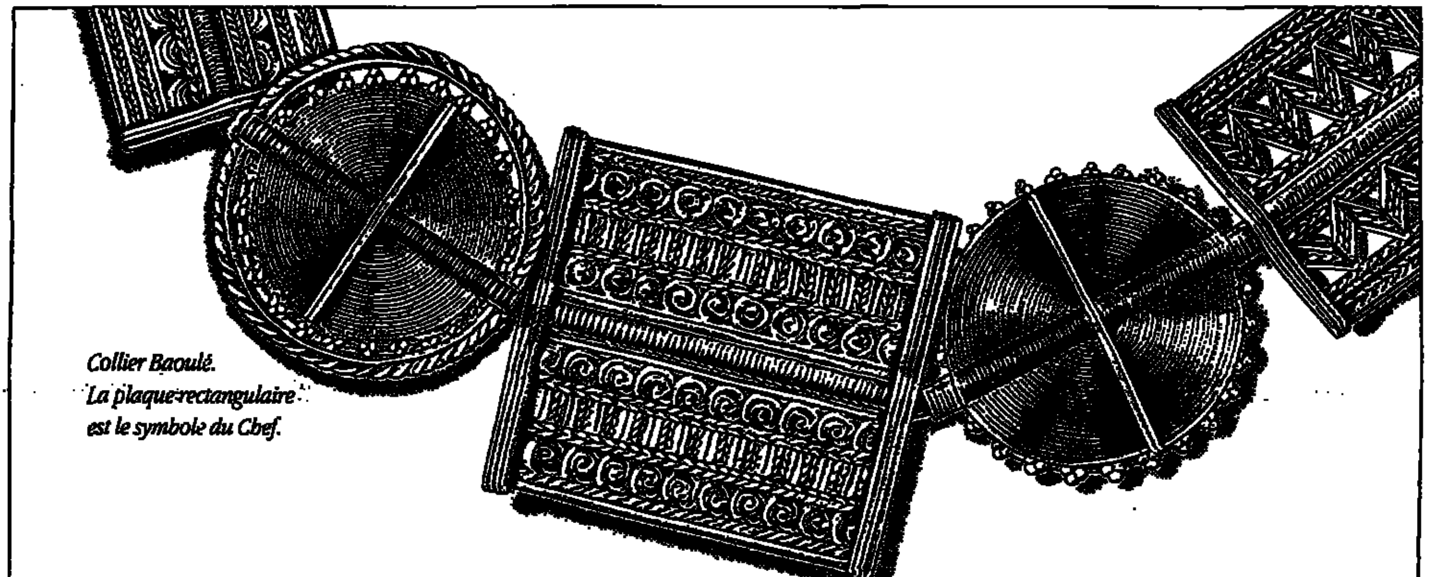

Collier Baoulé.
La plaque rectangulaire est le symbole du Chef.

L'Afrique
réserve à ses personnages importants des marques de reconnaissance.
Air Afrique
crée aujourd'hui le Club Préférence.

AIR AFRIQUE
Club
PREFERENCE
JACQUES DUPIS
PAR F 67891
05/93

Vous voyagez souvent pour vos affaires. Membre du Club Préférence, vos privilèges font la différence. Vous êtes, par exemple, prioritaire à la réservation et assuré d'obtenir une place à bord. Vous bénéficiez, entre autres avantages, d'une ligne directe de réservation et d'un accès aux salons privés.
Membre du Club Préférence, votre fidélité, sur nos lignes, est récompensée : des billets gratuits, des surclassements et des excédents de bagages vous sont offerts.
Etre Membre du Club Préférence, c'est être reconnu et récompensé.
Pour devenir Membre du Club Préférence, adressez-vous à votre agence Air Afrique ou à votre agence de voyage habituelle.

AIR AFRIQUE
NOUS EN FAISONS CHAQUE JOUR UN PEU PLUS
WUNDERMAN

POLITIQUE

Les suites de la mise en place de la nouvelle équipe gouvernementale

M. Mitterrand est au centre des attaques de l'opposition

L'opposition se moque du remplacement de Mme Edith Cresson par M. Pierre Bérégovoy et, de son point de vue, elle n'a pas tort. Elle affecte d'autant plus de s'en désintéresser qu'elle est la première à reconnaître que, de tous les prétendants socialistes à l'hôtel Matignon, l'ancien ministre de l'économie, des finances et du budget représentait certainement, pour le président de la République, *«le moins mauvais»* – selon l'expression du président du Parti républicain, M. Gérard Longuet – des choix possibles. Si la droite préfère ironiser sur la présence au gouvernement de M. Bernard Tapie, c'est surtout parce que ce choix-là, au contraire, lui offre l'occasion d'exprimer ses doutes – c'est un euphémisme – sur la portée des préoccupations morales affichées ces temps derniers par les dirigeants socialistes. Le fait que cette présence soit également dénoncée, avec la même virulence, par quelqu'un comme M. Charles Fiterman donne d'ailleurs la mesure d'un sujet de controverse dont le nouveau premier ministre n'a certainement pas fini d'entendre parler.

Leur objectif étant de revenir au pouvoir, il est toutefois naturel que les dirigeants du RPR et de l'UDF accablent surtout M. Mitterrand, puisque le président de la République a lui-même pris acte de la dimension nationale des scrutins régionaux et départementaux des 22 et 29 mars et admis sa propre défaite en sacrifiant Mme Cresson, qu'il avait chargée, en mai 1991, de donner à la France un *«nouvel élan»* dans la perspective de l'échéance du marché unique européen du 1er janvier 1993. Certes, ils ne sont pas tous d'accord entre eux. Le délégué général de l'UDF, M. François Bayrou, et l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne, Mme Simone Veil, pensent que le chef de l'Etat serait bien inspiré de se démettre tout de suite de son mandat plutôt que de soumettre, l'an prochain, l'exercice du pouvoir exécutif à l'épreuve inévitable, à leurs yeux, d'une nouvelle cohabitation. Venant de l'une des personnalités centristes qui se montrait, jusqu'à présent, très nuancée, le jugement de Mme Veil sur *«l'échec personnel du président de la République»*, pour sévère qu'il soit, apparaît très révélateur, au demeurant, de l'isolement affectant aujourd'hui M. Mitterrand. Le président du RPR, M. Jacques Chirac, son ancien ministre de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, estiment, eux, comme M. Longuet, que le chef de l'Etat devrait cesser de tergiverser et organiser des élections législatives anticipées.

Tout cela est de bonne guerre et, même si la droite n'a pas retrouvé toutes les faveurs que lui accordait naguère le corps électoral, elle a marqué des points importants en faisant la démonstration qu'elle était capable de résister à la hantise de l'extrême droite.

Même s'ils ont raison de discerner, derrière ce front de bataille, des contradictions, une certaine cacophonie, la peur du rendez-vous des «primaires», qui réveillera sans doute, le moment venu, la guerre des chefs, et même si l'opposition s'acharne d'autant plus sur M. Mitterrand qu'elle redoute peut-être le savoir-faire de M. Bérégovoy et la capacité de réaction d'un gouvernement rendu plus homogène, le président de la République et ses fidèles sont désormais engagés dans une course contre la montre au départ de laquelle leur handicap semble donc insurmontable. Le temps, désormais, joue contre eux, parce que la campagne électorale de 1993 a déjà commencé. Et comme la Ve République n'a pas encore inventé le moyen de soumettre à vérifications intermédiaires la légitimité de son président élu au suffrage universel, M. Mitterrand risque fort d'y tenir le rôle permanent de la grosse pipe au centre du stand de tir.

ALAIN ROLLAT

La composition du gouvernement provoque des tensions au sein du PS

Les socialistes attendent le discours de politique générale que M. Pierre Bérégovoy doit prononcer à l'Assemblée nationale pour se faire une idée de l'usage que le premier ministre compte faire des «marges de manœuvre» économiques, dont il est considéré comme le seul à pouvoir disposer sans mettre en danger le crédit gestionnaire acquis par le pouvoir depuis dix ans. La composition du gouvernement est de nature à susciter des tensions au sein du PS.

M. Jean-Pierre Chevènement avait exprimé son pessimisme dès la semaine dernière, en déclarant que le nouveau gouvernement ne pourrait pas faire grand-chose de plus que son prédécesseur aussi longtemps que *«les manettes sont bloquées»*. Aucun autre responsable socialiste n'a rejoint, jusqu'à maintenant, l'ancien ministre de la défense sur cette ligne de défiance vis-à-vis de M Bérégovoy.

La formation du gouvernement a donné aux amis de M. Laurent Fabius une prééminence qui ne comporte pas que des avantages pour le premier secrétaire. Considéré comme coresponsable des choix qui ont été faits, M. Fabius n'a pas pu, pourtant, faire prévaloir tout à fait la volonté de renouvellement dont il s'était fait le porte-parole. Celle-ci s'est heurtée, en effet, au désir du chef de l'Etat de conserver auprès de lui plusieurs camarades de combat de longue date, de sorte que le gouvernement de M. Bérégovoy est caractérisé au moins autant par la présence des anciens «conventionnels» (du nom de la Convention des institutions républicaines, que présidait M. François Mitterrand dans les années 60) que par la marque que lui a imprimée M. Fabius. Ce dernier a tenté, en outre, d'attirer parmi les secrétaires d'Etat des représentants d'autres courants que le sien, comme M. Daniel Vaillant, jospiniste, ou Mme Catherine Trautmann, rocardienne, mais ces deux pressentis ont refusé.

Le départ de M. Jean Poperen, dont le courant n'est plus représenté au gouvernement peut être le signe d'une tentative pour marginaliser une tendance qui n'avait obtenu que 7 % des mandats au congrès de Rennes et pour inciter ses partisans à se «reclasser». L'éviction de M. Lionel Jospin apparaît comme lourde de conséquences sur l'avenir du PS. Ecarté au nom d'un prétendu passage de génération qui n'atteint pas MM. Roland Dumas, Louis Mermaz ou Pierre Joxe, l'ancien ministre de l'éducation nationale peut à bon droit se considérer comme l'objet d'un règlement de comptes politique. M. Mitterrand semble conscient des risques que comporte la situation ainsi créée, puisqu'il a proposé à l'ancien premier secrétaire du PS une entrevue, auquel celui-ci a répondu par une fin de non recevoir.

En suggérant le nom de M. Vaillant pour un poste de secrétaire d'Etat, M. Fabius a trahi ses arrière-pensées. L'entrée au gouvernement du responsable jospiniste des fédérations au secrétariat national du PS aurait permis, en effet, au premier secrétaire de tenter de prendre le contrôle de ce secteur. Le refus de M. Vaillant – il a plaisamment répondu que, désireux de voir réussir le *«renouveau»* du PS annoncé par M. Fabius, il entend y contribuer personnellement – montre que le démantèlement du courant animé par M. Jospin n'est pas à l'ordre du jour. L'ancien ministre est, certes, critiqué parmi les siens, les reproches les plus souvent entendus étant de n'avoir pas su ou voulu structurer intellectuellement son courant et de ne pas avoir permis, à temps, le remplacement de M. Pierre Mauroy par M. Michel Delebarre. Pour autant, la continuité socialiste que M. Jospin incarne ne cesse pas de souder autour de lui des responsables qui attendent de lui, au comité directeur qui doit se réunir les 11 et 12 avril, la définition d'une orientation pour les mois à venir.

La voie est étroite, pour l'ancien ministre, entre la crispation des courants – que redoute, par exemple, M. François Hollande, face à ce qui est ressenti comme comme une tentative de laminage de la part de M. Fabius – et la soumission à la contrainte de la solidarité vis-à-vis d'un gouvernement de la dernière chance, auquel un parti réduit à 18 % des voix peut difficilement se permettre de créer des difficultés.

PATRICK JARREAU

Devant «Le grand jury RTL-*le Monde*»

M. Bayrou souhaite que le chef de l'Etat «remette son mandat en jeu»

Invité, dimanche 5 avril, du «Grand Jury RTL-*le Monde*», M. François Bayrou a souhaité que *«par un moyen ou par un autre, on redonne la parole aux Français pour voir si la contestation qui s'exprime porte sur le fond ou s'il s'agit simplement d'un geste de mauvaise humeur»*. *«Le président de la République a trois armes à sa disposition*, a expliqué le délégué général de l'UDF. *Il peut recourir au référendum sur un sujet central; il peut décider de dissoudre l'Assemblée nationale; il peut enfin, et ce serait à mon avis la solution la plus appropriée, remettre son mandat en jeu.»*

A propos de M. Pierre Bérégovoy, M. Bayrou a reconnu qu'il était *«un vrai professionnel de l'action politique»* et que *«son parcours personnel»* lui était *«pour bien des raisons sympathique»* : *«Le modèle de promotion sociale existe encore, et de ce point de vue, je suis heureux»*, a-t-il dit. Mais en matière économique, M. Bayrou lui reproche *«de défendre tout et le contraire de tout»* : *«En 1984, il était le plus grand défenseur de la sortie du franc du SME et de la recréation d'une espèce d'autarcie française. Il est l'homme qui a été le plus fervent partisan des nationalisations; aujourd'hui, il privatise. M. Bérégovoy s'adapte aux situations évoluantes.»* Enfin M. Bayrou constate qu'*«il est l'un des hommes qui ont approché le plus près les acteurs des «affaires» parmi les plus sensationnelles de ces dernières années dans le monde économique et financier»*. Le délégué général de l'UDF a également jugé que la nomination de M. Jack Lang au ministère de l'éducation nationale *«n'est pas de très bon augure»* et que M. Bernard Tapie n'est pas *«un homme de confiance»*.

Pour l'opposition, M. Bayrou a affirmé qu'il n'y avait pas d'autre stratégie que celle de l'union : *«S'il s'agit de ratisser les voix, on ratisse plus large à deux*, a-t-il souligné. *Mais les électeurs qui souhaitent que l'alternance se produise veulent la cohérence de l'opposition, et cette cohérence est plus importante que l'arithmétique.»* M. Bayrou a souhaité que, dans le débat sur la ratification des accords de Maastricht, *«l'opposition ne soit pas divisée et soit assez habile pour ne pas tomber dans les pièges»*. *«Quelles que doivent être les conséquences de ce choix*, a-t-il précisé, *je ne vois pas d'autre avenir pour la nation française que la Communauté européenne.»*

PROPOS ET DÉBATS

M. BALLADUR

«Le bon sens et la morale voudraient qu'on consulte le peuple»

M. Edouard Balladur, député RPR de Paris et ancien ministre des finances de M. Jacques Chirac de 1986 à 1988, a estimé dimanche 5 avril, sur Antenne 2, qu'avec *«un gouvernement qui s'appuie sur 18 % des Français, même s'il a la majorité à l'Assemblée nationale, le bon sens, la morale voudraient qu'on consulte le peuple»*. *«Lorsqu'on sent un désaccord entre le peuple et ceux qui dirigent, ceux qui dirigent ont la responsabilité de se tourner vers le peuple pour vérifier qu'ils ont toujours son soutien*, a-t-il dit. *Ça vaut pour le président de la République comme pour les autres autorités politiques»*. M. Balladur a estimé que M. Bérégovoy avait constitué *«un gouvernement socialiste, ce qui est une façon de ne pas entendre le message des élections»*. Il a ajouté à propos du nouveau premier ministre : *«Son handicap, c'est sa gestion antérieure, depuis 1988, un certain nombre de chances ont été gaspillées»*.

Approuvant *«la politique de lutte contre l'inflation et de la stabilité du franc»* menée par M. Bérégovoy, il a assuré en revanche que depuis quatre ans le déficit budgétaire *«a recommencé à croître»*, que l'endettement *«s'est accru de 500 milliards»*, que *«l'investissement s'est ralenti»* et que le chômage *«a recommencé à augmenter»*.

M. Balladur s'est également exprimé à propos des accords de Maastricht. Il a souhaité *«un référendum sur la révision constitutionnelle»* qui précédera la ratification du traité. *«Les Français devraient décider»*, a ajouté M. Balladur. Il a assuré *que «rien»* ne le choque *«fondamentalement»* dans ces accords, mais il a noté *«une série d'insuffisances»*. M. Balladur estime que l'opposition est placée vis-à-vis du traité de Maastricht dans la même position que le général de Gaulle vis-à-vis du traité de Rome : elle l'aurait négocié autrement, mais elle devra l'appliquer au mieux des intérêts du pays. Interrogé sur le point de savoir s'il voterait «oui» à un référendum portant ratification du nouveau traité, M. Balladur a souhaité qu'au préalable le gouvernement s'engage à demander une clause dérogatoire concernant l'éligibilité des étrangers membres de l'Union européenne. *«Le RPR va en délibérer ainsi que l'UDF»*, a conclu M. Balladur, qui a souhaité que les deux formations aboutissent à *«une position commune»*.

M. FITERMAN

«Un gouvernement de courte durée»

M. Charles Fiterman, ancien ministre d'Etat, membre du bureau politique du PCF, qui était, dimanche 5 avril, l'invité de Radio J, a notamment déclaré, à propos du nouveau gouvernement : *«On ne voit pas très bien où est le changement. Ce sont, à quelque chose près, les mêmes hommes qui occupent les postes-clés. Dans ces conditions, on est forcément très sceptique. (...) D'autre part, il est évident que c'est un gouvernement de courte durée, qui n'a que quelques mois pour agir réellement. Je n'ai donc pas le sentiment qu'on puisse attendre grand-chose de ce gouvernement. (...) Pierre Bérégovoy a conduit jusqu'à présent une politique d'austérité qui a causé des ravages et le PS en a payé la facture lors des élections, il faut donc en changer. S'il rassure la finance, moi, il ne me rassure pas.»*

Interrogé sur la présence au gouvernement de M. Bernard Tapie, M. Fiterman a notamment répondu : *«Je pense que l'on déconsidère la politique en faisant appel à des personnages de ce genre. (...) C'est le triomphe du pouvoir et de l'argent associés, et cela il ne faut jamais s'y soumettre. C'est dangereux pour un pays et, plus encore, c'est mortel pour la gauche. Il faudrait tourner ces pages-là, la gauche, ce n'est pas l'affairisme. Il y a des méthodes qui s'apparentent au gangstérisme. Je pense à ce qui s'est passé dans les dernières semaines à Marseille par rapport à Hermier* [M. Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône] *et aux informations que j'en ai.»*

M. TAPIE

«Pourquoi tant de haine?»

«Pourquoi tant de haine?», demande M. Bernard Tapie, dimanche 5 avril, dans un entretien au *Journal du dimanche*, après les réactions négatives suscitées dans l'opposition et une partie de la gauche par son entrée au gouvernement. *«Je viens d'être choisi pour aider cinquante-cinq millions de personnes à vivre un peu mieux, alors les états d'âme de l'un d'entre eux»*, déclare-t-il à propos de la démission de M. Roland Castro de son poste de délégué à la rénovation des banlieues. *«Voilà un mec inconnu de tout le monde qui se fait de la pub sur mon dos»*, ajoute le nouveau ministre de la ville avant de se demander si l'attitude de M. Castro n'exprime pas *«une déception personnelle»*.

Le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, a qualifié, samedi 4 avril sur FR 3-Rhônes-Alpes, M. Tapie d'*«homme de tempérament et de battant»*. La question des banlieues *«demande du temps et de l'action sur le terrain»*, a toutefois précisé M. Queyranne, ajoutant que *«la politique des banlieues ne se fait pas une caméra derrière soi»*. *«On jugera aux actes*, a-t-il conclu, *si M. Tapie nous amène des moyens supplémentaires.»*

□ **M. Hollande n'est *«pas sûr que M. Tapie sera très efficace»*.** – M. François Hollande, député (PS) de la Corrèze, a déclaré, dimanche 5 avril, au «Grand Débat» de Radio-Shalom, qu'il n'est *«pas sûr que M. Bernard Tapie sera très efficace au gouvernement»*, car s'insérer dans la *«machinerie administrative et gouvernementale»* est *«à la fois plus simple et plus compliqué»* que de gérer un club de football ou une grande entreprise. *«Il n'y aurait rien de pire que de faire venir M. Tapie un jour et de s'en séparer dans la confusion le lendemain»*, a-t-il ajouté.

□ **Mme Veil souhaite la démission du chef de l'Etat.** – Mme Simone Veil, député européen, ancien ministre, a estimé, dimanche 5 avril au forum RMC-*l'Express*, que les résultats des dernières élections constituaient *«un échec personnel»* de M. Mitterrand. *«Le vrai changement*, a-t-elle ajouté, *ce serait une réforme constitutionnelle et une réduction du mandat présidentiel en annonçant que le président de la République remet son mandat.»*

□ **M. Longuet souhaite la dissolution de l'Assemblée nationale.** – Se disant *«respectueux des institutions»* et estimant *«que c'est au président de la République de décider ou non de son départ de l'Elysée»*, M. Gérard Longuet a expliqué, dimanche 5 avril sur TF 1, que, *«plutôt que de nous proposer un gouvernement qui n'a pas la durée, pas d'appui populaire et aucune marge de manœuvre économique et qui va nous faire perdre onze mois, le président serait plus avisé de dissoudre»*.

Devant le conseil national

M. Juppé affirme que le RPR est «sans conteste la première force politique»

Au terme d'un conseil national réuni samedi 4 avril à Paris, le RPR a adopté le rapport d'activité annuel présenté par M. Alain Juppé. Le secrétaire général, qui a été reconduit dans ses fonctions, a obtenu 94,8 % des suffrages exprimés. M. Juppé a mis en évidence l'accroissement de la représentation électorale, au sein de l'UPF, de son parti qu'il a appelé à s'unir derrière M. Jacques Chirac.

Si M. Alain Juppé ne siège plus au conseil régional d'Ile-de-France, il est toujours secrétaire général du RPR. Après avoir renoncé à en briguer la présidence, l'ancien ministre a donné sa démission, la semaine dernière, de l'assemblée régionale. Comme lot de consolation, il a obtenu, samedi 4 avril à Paris, un score de maréchal de l'ex-Union soviétique devant le conseil national de son parti. Sur 479 suffrages exprimés, son rapport annuel d'activité a recueilli 454 voix (94,8 %) contre 25. L'an dernier, M. Juppé avait fait 95 % des voix. Seul membre du conseil à expliquer son vote négatif, M. Michel Habib-Deloncle a affirmé que *«ce n'est pas de bonne pratique démocratique de voter avant le débat»*.

L'objet de ce conseil était surtout de dresser un bilan des élections et de resserrer les rangs autour de M. Jacques Chirac présenté comme le seul champion du RPR capable de devenir celui de l'Union pour la France (UPF). *«L'union est un combat»*, disaient les communistes aux beaux jours de l'union de la gauche pour justifier les croupières taillées aux socialistes. Sans reprendre l'expression, M. Juppé s'est attaché, devant ses *«compagnons»*, à dire combien le RPR s'affirmait dans l'UPF sur le terrain de prédilection – les élections locales – de ses partenaires de l'UDF. L'évocation du recul des listes d'union aux régionales a été noyée dans les données concernant le RPR qui conserve ses sept présidences de conseil régional (Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, Corse, Ile-de-France, Haute-Normandie, Pays de la Loire), qui prend celle de la Guadeloupe et qui *«renforce considérablement»* le nombre de ses élus : 338... contre 325 à l'UDF.

M. Juppé a mis en évidence un bilan *«plus favorable encore»* aux cantonales *«en raison du mode de scrutin»*. Avec une progression de 51 élus, le RPR détient 467 conseillers généraux et se rapproche dangereusement de l'UDF qui en a 497 dans cette série. Le secrétaire général a souligné que les chiffres de départ, en 1985, pour chacun des deux partis, étaient respectivement 245 et 423. Pour enfoncer le clou, le député de Paris a affirmé que *«le RPR est aujourd'hui, sans conteste, la première force politique de notre pays»*.

«La prétendue irrésistible ascension du Front national a été stoppée», a assuré M. Juppé en se félicitant de l'attitude adoptée par l'union de l'opposition. *«Notre stratégie était donc la bonne*, a-t-il dit. *Nous avons eu raison de refuser, contre vents et marées, toute alliance avec une formation qui n'a pas les mêmes valeurs que nous et qui n'a d'autre espérance de succès que de nous réduire! Ma plus grande joie (...) aura été de constater que nos candidats, nos cadres, nos militants et nos électeurs l'ont compris. Aucun de nos présidents de conseil régional ne doit son élection au Front national malgré les effets pervers de la proportionnelle.»*

M. Chirac : «retour devant le peuple»

Soulignant la faiblesse des pertes de l'UPF et l'importance de l'impact du *«vote utile»* en sa faveur, le secrétaire général a jouté : *«Dans notre combat contre le Front national, nous tenons le bon bout.»* Il s'est offert de luxe d'indiquer à l'auditoire : *«Nous pouvons garder notre âme et gagner les élections.»* Cette réponse à M. Michel Noir, maire de Lyon et député (non inscrit) du Rhône, étant donnée, M. Juppé a lancé un *«appel aux retrouvailles»* pour *«rassembler la famille gaulliste»*. D'autant plus, a-t-il précisé, que *«le doute n'est plus permis : notre champion sera Jacques Chirac. C'est lui et lui seul qui en 1995 – ou avant – peut assurer la victoire de l'idéal gaulliste. Telle est aussi l'une des grandes forces du RPR : pouvoir s'unir autour de celui qui a les plus grandes chances de l'emporter»*.

Précisément, l'ancien premier ministre a, de son côté, appelé à la *«raison»* et à la *«solidarité»* tant au sein du RPR que de l'UPF. *«On ne dira jamais assez le mal que nous font les couacs permanents de l'orchestre de l'opposition, chacun se croyant fondé à y aller de son petit air personnel»*, a déclaré M. Chirac. Après avoir dénoncé *«l'affaiblissement de la France»* dû, selon lui, à la gestion et au comportement des socialistes ainsi qu'au mode de scrutin proportionnel, contre lequel M. Juppé propose d'utiliser le *«droit de manifestation»*, si nécessaire, le maire de Paris s'en est pris à M. Mitterrand, qualifié de *«destructeur»*, qui agit *«comme si son seul objectif était de détruire la Ve République»*. Estimant qu'un changement de premier ministre ne suffit pas, M. Chirac s'est prononcé pour un *«retour devant le peuple souverain»*.

OLIVIER BIFFAUD

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

POLITIQUE

Désireux de sortir de leur isolement

Les Verts veulent organiser des assises de l'écologie politique

Après la valse-hésitation de plusieurs dirigeants du mouvement sur la suite à donner aux rencontres exploratoires engagées, à la fin du mois de mars, par plusieurs émissaires socialistes, le Conseil national interrégional (CNIR) des Verts a décidé, dimanche 5 avril, à Lyon, de relancer l'idée, déjà adoptée, au mois de novembre 1991, lors de la dernière assemblée générale des écologistes à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), d'organiser, avant la fin de cette année, des assises de l'écologie politique.

LYON

de notre envoyé spécial

Si, selon la formule qui fit la fortune, au lendemain des élections de 1986, de M. Antoine Waechter, *« l'écologie n'est pas à marier »*, peut-être celle-ci est-elle en train d'envisager, après le scrutin des 22 et 29 mars, une forme de vie commune avec le partenaire qui saurait la comprendre. A aucun moment, en effet, lors de la réunion, pendant deux jours, à Lyon, du *« parlement des Verts »*, il ne s'est trouvé un seul délégué du CNIR pour contester directement le flottement de M. Waechter et de quatre autres responsables des Verts – minoritaires dans le mouvement – vis-à-vis des offres de services présentées, en ordre dispersé, par des responsables du Parti socialiste, des proches du chef de l'Etat, des membres du cabinet de l'ancien puis du nouveau premier ministre.

En présentant une analyse détaillée du résultat des dernières élections, M. Waechter a, en effet, révélé que, quelques minutes après qu'il eut annoncé, jeudi 2 avril à midi, que son mouvement ne participerait pas au nouveau gouvernement, le cabinet de M. Pierre Bérégovoy *lui avait proposé un poste* de ministre des affaires sociales ou de ministre de l'industrie. Mais les Verts ont surtout préféré retenir de cet épisode le fait qu'ils étaient désormais perçus comme un possible parti de gouvernement.

« Avant de partir, Mme Edith Cresson nous a fait le cadeau de nous accorder une crédibilité gouvernementale qui nous était refusée depuis des années », a affirmé M. Alain Lipietz, l'un des principaux auteurs du programme économique des Verts et nouveau conseiller régional de l'Ile-de-France. *« En revanche*, a-t-il souligné, *nous avons permis à Génération Ecologie d'apparaître comme plus humaniste, plus progressiste, plus antiraciste que nous. Il nous faut désormais chercher à rallier tous les radicaux de l'écologie, afin d'isoler les opportunistes »*. Après M. Waechter, qui a lui-même reconnu *« un décalage de communication »* avec M. Lalonde, nombreux ont été les délégués à regretter que les Verts n'aient pas su *« tenir la forme »* ou qu'ils aient renvoyé une image *« un peu monolithique »*, *« un peu austère »*, de leur mouvement.

Offensive contre M. Waechter

« Ce sont nos erreurs qui ont permis à Brice Lalonde d'exister », a assuré, plus durement, M. Guy Hascoët, l'un des principaux artisans de l'élection à la présidence du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais de Mme Marie-Christine Blandin. *« Nous avons mal répondu aux propositions d'union de Génération Ecologie. Il fallait dire : « Chiche ! parlons du contenu de nos programmes respectifs »*, a renchéri Mme Dominique Voynet. Toujours inquiet de la non-participation des Verts aux affaires, M. Yves Cochet, autre animateur de la minorité du mouvement, a ajouté : *« En quelques mois seulement, nous avons perdu l'hégémonie de l'écologie politique. Comme il y a eu un cycle du PSU en France, ou un cycle des Grünen en Allemagne, il peut y avoir un cycle des Verts, avec 10 % des voix, mais pas davantage, jusqu'à l'an 2000. »*

Pendant toute cette longue offensive, menée à mots converts, contre M. Waechter, il ne s'est guère trouvé de relais, parmi ses proches, pour prendre la défense du chef de file des Verts. En revanche, l'ancien candidat à la présidence de la République a su retrouver bien vite sa position centrale dès lors qu'il s'est agi d'envisager l'avenir. Face à ceux qui, à l'occasion des prochaines Assises de l'écologie politique, auraient volontiers voulu ouvrir et recomposer le mouvement, M. Waechter est parvenu à écarter la participation, en tant que telle, des représentants des partis politiques, ceux, notamment, de Génération Ecologie. *« Il ne s'agit pas, lors de ces assises, de polluer des débats avec les arrière-pensées de ceux qui voudraient aboutir à une sorte de programme commun avec les Verts »*, a-t-il affirmé.

Les futures assises de l'écologie politique, organisées d'abord dans les régions à la fin du printemps, avant d'être rassemblées à la prochaine rentrée sur un plan national, s'adresseront ainsi *« aux citoyens, aux citoyennes et aux acteurs sociaux »* – syndicats, associations, agriculteurs, intellectuels, chefs d'entreprise, etc., – qui *« se retrouvent autour des idées d'une société plus écologiste, plus solidaire »*.

Condamnation des élus du Languedoc-Roussillon

Cette démarche de confrontation avec la société civile n'est pas incompatible avec la recherche d'accords politiques. Au terme de son analyse des derniers résultats électoraux des Verts, M. Waechter a lui-même distingué *« l'horizon »* qu'il prétend atteindre *« des mesures concrètes immédiates à prendre dans le délai d'une législature »*. Autrement dit, l'ancien président de la commission à l'action régionale du Parlement européen est, aujourd'hui, moins déterminé que jamais à rester durablement à l'écart du pouvoir. En privé, il reconnaît même souffrir chaque jour davantage, de l'immaturité et des pesanteurs de fonctionnement de son propre mouvement.

A l'occasion des dizaines de votes qui sont intervenus, en effet, en deux jours, à Lyon – votes, souvent, sur la façon dont il conviendrait de voter, – le CNIR a ainsi montré, une nouvelle fois, qu'en raison de sa composition il constitue l'instance la plus préjudiciable à l'image et à l'essor des Verts. A titre d'exemple, il s'est prononcé successivement pour que les niveaux de décision ne soient pas plus efficaces, et pour refuser une campagne d'adhésion destinée à *« tenir l'objectif de vingt mille membres d'ici à 1995 »*. Ce n'est, enfin, qu'après la contestation d'un premier vote, jugé litigieux, qu'il a condamné, à une voix de majorité seulement, *« le vote des élus au conseil régional du Languedoc-Roussillon »*, qui ont préféré apporter leurs voix à M. Jacques Blanc (UDF-PR), plutôt qu'au candidat à la présidence de Génération Ecologie.

JEAN-LOUIS SAUX

Les élections des présidents des conseils régionaux

Lorraine : M. Longuet (UDF-PR) succède à M. Rausch sans les voix du Front national

METZ

de notre correspondant

M. Gérard Longuet, député (UDF-PR) de la Meuse, président du Parti républicain, a été élu, samedi 4 avril, à la présidence du conseil régional de Lorraine au troisième tour de scrutin avec 33 voix contre 15 à M. Jacques Chérèque (PS), 6 à M. Etienne Géhin (GE), 4 à Mme Annick Winter (Verts) et 3 à M. Roland Favaro (PC). Les 10 conseillers du Front national ont voté blanc. M. Chérèque était arrivé en tête aux deux premiers tours, avec 12 puis 16 voix, l'UPF ne présentant pas de candidat.

L'élection de M. Longuet intervenait après la démission de M. Jean-Marie Rausch, alors ministre de la poste et des télécommunications, qui avait été réélu, à la surprise générale, vendredi 27 mars, au fauteuil qu'il occupait depuis 1982. En obtenant 36 suffrages, M. Rausch avait, en effet, fait plus que le plein de ses voix potentielles, à savoir les 6 de l'URL (Union républicaine lorraine), les 10 du PS, les 6 de Génération Ecologie, les 5 des Verts, les 3 du PC et celle du divers gauche. M. Rausch avait interprété son score comme le fruit d'un *« sursaut républicain »*, le Front national ayant appelé à voter alors pour M. Gérard Longuet. Cette analyse était contestée par la droite, qui accusait M. Rausch d'être élu avec les voix du parti de M. Le Pen.

Faute de preuve, le doute s'était infiltré dans tous les partis qui avaient soutenu M. Rausch. Celui-ci avait donc décidé de démissionner deux jours après son élection, dénonçant la mobilisation de quelques centaines de militants *politiques de l'UPF rassemblés* devant le siège de la région à Metz. Dès l'annonce de sa démission, l'UDF, le RPR et les divers droite avaient confirmé la candidature unique de M. Longuet pour une nouvelle élection à la présidence, tout en affirmant établir la transparence vis-à-vis des voix du Front national.

C'est la raison pour laquelle les élus de l'UPF ont refusé de participer au deux premiers tours de scrutin, évitant ainsi que M. Longuet n'obtienne une majorité absolue grâce aux voix des élus du mouvement de M. Le Pen. Pris à contrepied, le Front national a, dans un premier temps, dispersé ses voix, avant de voter blanc.

Le troisième tour de scrutin a été précédé de trois supensions de séance au cours desquelles un ralliement des écologistes et du PC sur M. Chérèque a été envisagé. Les Verts étant partagés tout comme Génération Écologie, ils ont maintenu leurs candidats. Dès lors, tout suspense était dissipé.

JEAN-LOUIS THIS

Résultats au troisième tour de scrutin :

Inscrits : 73 ; votants : 73 ; exprimés : 61 ; 12 bulletins blancs.

Gérard Longuet, PR : 33 voix ;
Jacques Chérèque, PS : 15 voix ;
Etienne Gehin, GE : 6 voix ;
Annick Winter, Verts : 4 voix ;
Roland Favaro, PC : 3 voix.

[Né le 24 février 1946 à Neuilly-sur-Seine, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Gérard Longuet est ancien élève de l'ENA. Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Eure (1973-1974) puis du préfet de la Somme (1974-1976), M. Longuet passe un an comme directeur de cabinet de M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès de M. Raymond Barre, premier ministre, *avant d'être élu en 1978 député de la* Meuse. Battu en 1981, élu de nouveau *en 1986, il entre alors dans le gouvernement* de M. Jacques Chirac d'abord comme secrétaire d'Etat, puis comme ministre chargé des Postes et Télécommunications. M. Longuet, qui avait siégé au Parlement européen de 1984 à 1986, est de nouveau élu député en 1988. Conseiller municipal de Bar-le-Duc depuis 1983, il siège au conseil général depuis 1979. Il a succédé en 1990 à M. François Léotard comme président du Parti républicain.]

Embrouilles en Périgord rose

Suite de la première page

Le texte en a été apporté, disait ce journal, *« à notre agence de Bergerac »* par *« un fonctionnaire de police »*. Il s'agit d'un policier des renseignements généraux qui a proposé à René Barou de ne pas se laisser accuser et qui, raconte maintenant ce dernier, lui a fait dire, passivement approuvé par le conseiller RPR d'Issigeac : *« Je soussigné (...) affirme sur l'honneur devant les électeurs, sur l'honneur de ma famille, sur l'honneur de mes enfants, ne pas être le menteur qui n'a pas voté Gérard Fayolle* [NDLR : le candidat à la présidence investi par le RPR] *(...) Je réaffirme qu'en matière de droit français, il existe la présomption d'innocence, mais pour ma part mes* «amis politiques» *m'ont affublé de la présomption de culpabilité, ce contre quoi je m'érige en faux, disant que l'avenir répondra à cette calomnie »*.

Un style qui ne ressemble pas tout à fait à l'homme qui nous attend place des Deux-Conils, où l'ont conduit deux autres conseillers généraux RPR après un week-end de repos dans les Pyrénées, dit-il ; *« une séquestration »*, n'ont cessé d'expliquer ou de suggérer, samedi et dimanche, les socialistes.

Eleveur de chèvres de son état, mal remis d'un grave accident de tracteur, englué, de son propre aveu, dans des fins de mois souvent difficiles, René Barou ne cherche pas à donner le change : c'est un homme simple. Pour lui, *Sud-Ouest* n'aurait jamais dû publier sa *« contre-confession »* qu'il dit n'avoir jamais avalisée auprès du journal.

« J'ai donné ma parole »

Vendredi 3 avril, vers 20 heures, pressé par ses amis de donner un récit de ses aventures, il avait, dans un deuxième texte, fait état de *« promesses »* à lui faites par *« M. Burg, conseiller général de Montignac, et M. Petit, fonctionnaire du conseil général, si je votais en faveur de M. Félix au troisième tour de scrutin... »*. Le texte, qui n'a pas été rédigé par René Barou mais seulement approuvé par lui, évoque encore des engagements *« de débloquer des dossiers en attente dans* [son] *canton »* ainsi que *« des promesses d'avantages personnels (remise d'un chèque) »*. *« J'ai donné ma parole*, dit-il, *mais, regrettant mon vote, j'ai dénoncé la pratique auprès de mes collègues conseillers généraux et renoncé à percevoir ledit chèque qui devait m'être remis. »*

Le détail du chèque avait fait un peu sourire pour ce qu'il supposait de candeur de part et d'autre. *« On est prudent »*, disait-on au RPR et, dimanche soir, Dominique Bousquet, conseiller général RPR de Thenon, nous affirmait même *« ne plus être entièrement sûr qu'il y ait un problème d'argent »*. Il penchait alors pour l'hypothèse vague d'un *« énorme chantage »*.

Mais dans le *« résumé* [émaillé d'innombrables fautes d'orthographe] *écrit ce dimanche 5 avril à 16 h 40, alors que je commence à reprendre mes esprits »*, René Barou est beaucoup plus précis. Il écrit avoir été contacté le 1er avril par Jean Burg par téléphone, ce dernier *« disant (...) qu'il avait des choses intéressantes à proposer »*.

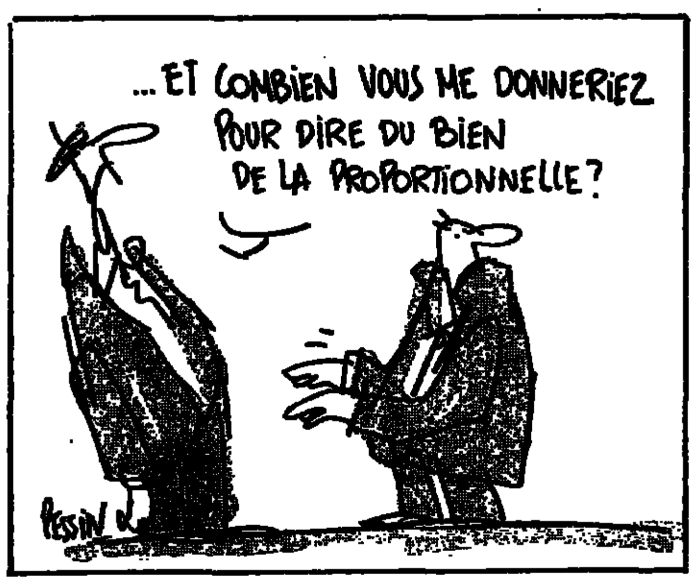
... ET CONBIEN VOUS ME DONNERIEZ POUR DIRE DU BIEN DE LA PROPORTIONNELLE ?
PESSIN

Nouvel appel quelques minutes plus tard, d'Alain Petit cette fois. René Barou se déclare très occupé : *« Il* [Alain Petit] *m'a dit : t'es un con, c'est urgent et on fixe rendez-vous assez loin de Périgueux pour ne pas être connu et de le fixer à 12 heures le jeudi 2 avril à Campsegret au Tamaris »*.

Ce repas a lieu. Y participent, au dire de René Barou : Jean Burg, Alain Petit et Marcel Restoin, ce dernier s'occupe du comité d'expansion économique de la Dordogne. Récit : *« Jean Burg m'a dit : tu sais bien que tu n'es pas bien dans ce groupe, que tu n'auras jamais rien, nous on te règle tous les dossiers dans ton canton de suite, on embauche tes enfants, Vincent à la jeunesse et sport, Cathy dans les services et Frédéric qui a un bac G au comité d'expansion. Comme je plaisantais, il voyait que ça ne m'intéressait pas, alors la, Jean Burg déchire un bout de papier et marque la somme qu'il m'offrait car il a dit : tout se paye et me glisse ce papier sous la serviette qui servait de set de table : 200 000 francs. Je me suis levé pour aller au téléphone. M. Grand, maire de Monsaguel, m'appelait et je pense qu'à ce moment-là on a mis quelque chose dans mon verre ou ma tasse de café mais je n'avais pas cédé. »*

Le soir, poursuit René Barou, nouvel appel d'Alain Petit *« qui dit :* Tu viens à Bergerac tout de suite, ce coup-ci on a tout ce qui te faut. 22 h 15 devant la gare (...) » *Et là, Jean Burg me propose une vice-présidence au conseil général, l'aménagement rural, et double leur offre, 400 000 francs et des vacations supplémentaire en me disant :* «quand on est près du chef, on a ce que l'on veut». *Je commençais à être abasourdi par ce que j'avais dû absorber dans ma tasse de café au repas de midi et j'ai cédé, j'ai donné ma parole, à 23 heures je rentrais chez moi. »*

Dans un état hypnotique

Le conseiller général d'Issigeac raconte enfin les votes (*« je ne me sentais pas bien, comme sous hypnose »*) et termine à l'adresse de ses amis politiques : *« Je m'excuse pour le mal que je vous ai fait. Fin : 17 h 30. Je, soussigné René Barou. »*

Pour tenter de nous expliquer ce qu'il interprète comme un état hypnotique, et d'en justifier la cause très hypothétique qu'il avance, René Barou nous dit à plusieurs reprises : *« Je ne me suis jamais senti comme ça, je ne me suis jamais vu comme ça. J'étais sans volonté et très fatigué. »*

Il n'a, assure-t-il, pas posé de question sur d'éventuels modalités ou délai de versement ou de réalisation des promesses d'emploi concernant ses enfants : *« Je me suis laissé emmagouillé. C'est une magouille, une crapulerie. (...) Si j'ai craqué, je ne sais pas comment et pourquoi. J'ai été travaillé (...) Je vais me réintégrer dans la vie civile. »* René Barou nous assure qu'il n'a non plus jamais évoqué, pas plus que ses interlocuteurs, son avenir politique immédiat après les votes. Il n'a jamais été question de la forme que pourrait prendre ce qui aurait pu, après tout, passer pour un ralliement pur et simple.

Légitime fierté ?

Dans ce contexte, la séance du conseil général, prévue lundi à 15 heures à Périgueux, s'annonçait à tout le moins tendue. Le RPR avait appelé à une manifestation auparavant. Il se proposait de faire informer officiellement dès lundi matin le procureur de la République. De son côté, M. Yves Guéna *(lire ci-dessous)*, sénateur RPR, a brandi la menace de toutes sortes d'actions : recours en Conseil d'Etat, plainte au pénal et demande d'enquête administrative sur le rôle joué par les renseignements généraux.

Dimanche, Bernard Bioulac, ancien président du conseil général, député socialiste, fabiusien, nous avait assuré ne rien connaître de plus que les classiques tentatives de conversion, en tout bien tout honneur, qui fleurissent en toutes les circonstances du même type. La veille, Michel Dasseux, chef du courant rocardien, s'était déclaré confiant *« à condition que la ligne blanche n'ait pas été franchie »*. En exultant bruyamment lorsque se profilait le résultat de vendredi, Bernard Bioulac a-t-il fait preuve de légitime fierté ou trahi un franchissement temporairement fructueux de la *« ligne blanche »* ?

Au point où en sont les choses, les socialistes ne pourront vraisemblablement plus éluder la question. Elle est largement posée au-delà même du cercle de leurs adversaires politiques. Le PS ne pourra pas non plus empêcher cette question d'en appeler en cascade diverses autres sur les us et coutumes passés, du socialisme local. N'y eût-il place que pour un certain art de vivre politique, ou aussi pour des manigances nées de l'omnipotence du confort et de l'usure dans ce département où la droite n'a encore jamais exercé, rappelle-t-on souvent ici, la plénitude du pouvoir ?

MICHEL KAJMAN

M. Guéna (RPR) : une abjection indigne de la démocratie

« Ce qui s'est passé est une abjection indigne de la démocratie », a déclaré, samedi 4 avril devant le conseil national du RPR, M. Yves Guéna, sénateur, maire de Périgueux, en dénonçant *« le débauchage organisé patiemment par les socialistes »* pour conserver la présidence du conseil général de la Dordogne. Il a annoncé l'engagement d'une procédure judiciaire pour *« tirer au clair »* cette affaire.

Au risque de provoquer l'incompréhension de la salle, en restant vague dans ses explications, M. Guéna a indiqué qu'il ne s'agissait pas d'*« une défection comme cela peut se produire dans un groupe peu homogène »* mais d'*« une trahison organisée »*. Il a affirmé que la voix d'un conseiller général RPR avait été *« détournée de manière frauduleuse »*. *« Notre compagnon est venu se confesser »*, a dit M. Guéna en précisant qu'il avait avoué par écrit *« à quelles conditions et à quel prix il était passé de l'autre côté »*.

alternatives ECONOMIQUES
EN KIOSQUE 18 F
avril 92
ÉTATS-UNIS/JAPON :
la lune de fiel
TVHD :
la nouvelle télé arrive
ALTERNATIVES ECONOMIQUES – 12 RUE DU CHAIGNOT
21000 DIJON – TEL : 80 30 97 76

Le Monde de l'éducation
Avril 1992
LA NOUVELLE FORMATION DES PROFS
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX – 20 F

Une équipe proche de M. Mitterrand

Rapidité, mais refus de la précipitation. Ainsi peut se définir la méthode de M. Pierre Bérégovoy pour constituer son équipe. Nommé chef du gouvernement jeudi 2 avril au matin, ses ministres et ministres délégués l'étaient le soir même, et ses secrétaires d'Etat samedi 4 en début d'après-midi, la journée du vendredi ayant été occupée, pour la plupart des hommes politiques, par la mise en place des conseils généraux. Dès dimanche, la liste des principaux conseillers qui entoureront le nouveau premier ministre à l'hôtel Matignon était publiée au *Journal officiel*. En revanche, et contrairement aux habitudes, il n'y a pas eu de conseil des ministres dès la composition du gouvernement connue; pour que les anciens et les nouveaux se retrouvent au palais de l'Elysée autour du président de la République, il leur faudra attendre la séance traditionnelle du mercredi. M. Bérégovoy devrait prononcer sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale soit mercredi 8, soit jeudi 9 avril.

Les passations de pouvoir n'ont lieu, pour la plupart, que le lundi 6 avril. Le chef du gouvernement lui-même a attendu samedi 10 heures pour prendre officiellement ses fonctions. A son arrivée, comme une heure après, quand il a raccompagné Mme Edith Cresson sur le perron, la poignée de main entre l'ancien et le nouveau fut glaciale, et ils ne se sont pas embrassés, contrairement à ce qui s'était passé avec M. Michel Rocard.

Celle qui n'est plus que le maire de Châtellerault est, malgré tout, partie sous les applaudissements des membres de son cabinet et d'une petite centaine d'habitants de sa ville, qui, massés devant le porche, lui ont crié : *« Merci Edith. »* Pourtant, son ancien directeur de cabinet, M. Gérard Moine, a assuré que la passation des pouvoirs entre les deux équipes s'était déroulée dans des conditions beaucoup plus agréables que lors du départ de M. Rocard. Lui-même, ainsi que quelques autres de ses collaborateurs, sont d'ailleurs revenus à Matignon samedi après-midi, pour finir d'expliquer les dossiers en cours à leurs successeurs. Il est vrai que plusieurs conseillers de Mme Cresson vont continuer le même travail auprès de M. Bérégovoy.

Le « renouvellement » annoncé par le nouveau premier ministre ne se traduit pas dans le choix de ses secrétaires d'Etat. L'Elysée, jeudi, avait annoncé qu'ils ne seraient que quatorze : ils sont quinze ; ils étaient seize dans l'ancienne équipe. Aussi le gouvernement comprend, sans compter son chef, quarante et un membres, soit seulement quatre de moins que dans celui de Mme Cresson. Ils sont trois à ne pas retrouver leur poste : MM. Jacques Guyard, à l'enseignement technique, Alain Vivien, aux affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, à la mer ; soit trois socialistes (un fabiusien, un rocardien, un jospiniste). Trois nouveaux arrivent, ayant exactement les mêmes étiquettes : MM. Martin Malvy, aux relations avec le Parlement (il assurera en même temps la fonction de porte-parole du gouvernement), Charles Josselin, à la mer, Jean Glavany, à l'enseignement technique.

Si deux anciens secrétaires d'Etat, MM. Bernard Kouchner et Marcel Debarge, sont devenus ministres, un ancien ministre délégué, Mme Catherine Tasca, abandonne son titre pour celui de secrétaire d'Etat, avec toujours en charge la francophonie, mais en compensation elle ajoute à ses responsabilités les relations culturelles extérieures. Les changements de structure ne sont pas très sensibles. Les relations avec le Parlement ne relèvent plus d'un ministre mais d'un secrétaire d'Etat. L'aménagement du territoire ne dépend plus du ministère de la ville mais directement du premier ministre, ce qui met fin au conflit qui avait opposé, vendredi, M. Jean-Louis Bianco et M. Bernard Tapie. Les grands travaux ont le même rattachement, quittant ainsi le domaine de M. Jack Lang, qui aura auprès de lui un secrétaire d'État à la communication. Les droits de la femme passent du travail à l'économie et aux finances, ce qui permet à Mme Véronique Neiertz de récupérer aussi la consommation dont elle s'est occupée avec succès sous M. Rocard, et qui, sous Mme Cresson, était de la compétence du ministre délégué au commerce et à l'artisanat. Le commerce extérieur ne dispose plus d'un responsable ministériel, le ministre de l'industrie devra s'en occuper directement. Le plan, comme dans la précédente équipe, est absent.

L'action humanitaire est maintenant rattachée à la santé. Le secrétaire d'Etat aux handicapés n'a plus le titre de « et aux accidentés de la vie ». En revanche, le secrétaire d'Etat à la famille et aux personnes âgées conserve bien celui des rapatriés, contrairement à ce qui avait été d'abord annoncé, ce qui avait ému leurs asociations. Ainsi, neuf secrétaires d'Etat conservent exactement les mêmes titres et fonctions.

Ainsi constitué, le gouvernement de M. Bérégovoy comprend sept femmes, alors qu'elles étaient six dans le précédent, y compris Mme Cresson, et bien qu'il soit réduit de quarante-cinq à quarante et un membres. Jeudi cinq députés avaient été nommés ministres ; samedi ce sont deux députés qui deviennent secrétaires d'Etat : MM. Malvy et Josselin. En revanche, aucun sénateur n'entre au gouvernement, et ce sont, en tout, dix anciens parlementaires qui doivent abandonner leurs fonctions ministérielles, non compris M. Bruno Durieux, qui ne s'était pas présenté à la partielle organisée après le décès de son ancien suppléant.

La composition politique du gouvernement éclaire la stratégie du président de la République et du premier ministre. Il y a vingt-neuf membres du PS (trente-deux dans le précédent) ; douze fabiusiens, plus M. Bérégovoy (contre onze) ; huit jospinistes (contre dix) ; quatre rocardiens (sans changement) ; un membre de Socialisme et République (contre deux) ; un représentant de la Gauche socialiste (il y en avait pas) ; trois sans appartenance de courant (contre quatre, plus Mme Cresson) ; et il n'y a plus de représentant des poperenistes. Les divers gauche, ou représentants de la « société civile » passent de sept à neuf ; les membres de France unie de trois à un ; le MRG reste stable avec deux représentants. Ainsi les non-adhérents au PS passent de treize à douze.

Plus important est de constater que huit ministres ont, à un moment ou à un autre, travaillé à l'Elysée depuis 1981 : MM. Bérégovoy, Vauzelle, Charasse, Bianco, Glavany, Mme Royal, Bredin et Guigou ; neuf sont des anciens de la Convention des institutions républicaines, le parti créé par l'actuel président de la République dans les années 60 : MM. Dumas, Joxe, Mermaz, Le Pensec, Mexandeau, Malvy, Laignel, Josselin, Mme Neiertz ; deux sont des familiers du chef de l'Etat : MM. Lang et Kiejman. Ce gouvernement est bien celui de M. François Mitterrand.

THIERRY BRÉHIER

Le gouvernement

Premier ministre : **M. Pierre Bérégovoy, PS (**).**

MINISTRES D'ÉTAT

Education nationale et culture : **M. Jack Lang, PS (**).**
Affaires étrangères : **M. Roland Dumas, PS.**
Fonction publique et réforme administrative : **M. Michel Delebarre, PS (**).**

MINISTRES

Garde des sceaux, ministre de la justice : **M. Michel Vauzelle, PS (*).**
Intérieur et sécurité publique : **M. Paul Quilès, PS (**).**
Défense : **M. Pierre Joxe, PS.**
Economie et finances : **M. Michel Sapin, PS (**).**
Budget : **M. Michel Charasse, PS (***).**
Environnement : **Mme Ségolène Royal, PS (*).**
Equipement, transports et logement : **M. Jean-Louis Bianco (**).**
Industrie et commerce extérieur : **M. Dominique Strauss-Kahn, PS (***).**
Travail, emploi et formation professionnelle : **Mme Martine Aubry.**
Agriculture et forêt : **M. Louis Mermaz, PS.**
Affaires sociales et intégration : **M. René Teulade (*).**
Santé et action humanitaire : **M. Bernard Kouchner (**).**
Ville : **M. Bernard Tapie (*).**
Départements et territoires d'outre-mer : **M. Louis Le Pensec PS.**
Recherche et espace : **M. Hubert Curien, PS (**).**
Postes et télécommunications : **M. Emile Zuccarelli, MRG (*).**
Jeunesse et sports : **Mme Frédérique Bredin, PS.**

MINISTRES DÉLÉGUÉS

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires européennes : **Mme Elisabeth Guigou, PS.**
Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des affaires étrangères : **M. Georges Kiejman (**).**
Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la coopération et du développement : **M. Marcel Debarge, PS (**).**
Auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du commerce et de l'artisanat : **M. Jean-Marie Rausch, France unie (**).**
Auprès du ministre de l'équipement, chargé du logement et du cadre de vie : **Mme Marie-Noëlle Lienemann, PS (*).**
Auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur, chargé du tourisme : **M. Jean-Michel Baylet, MRG.**

SECRÉTAIRES D'ETAT

Anciens Combattants et victimes de guerre : **M. Louis Mexandeau, PS.**
Auprès du premier ministre :
- aux relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement : **M. Martin Malvy, PS (*).**
- à l'aménagement du territoire : **M. André Laignel, PS.**
- aux grands travaux : **M. Emile Biasini.**

Auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture :
- à l'enseignement technique : **M. Jean Glavany, PS (*).**
- à la communication : **M. Jean-Noël Jeanneney, PS (**)**

Auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères :
- à la francophonie et aux relations culturelles extérieures : **Mme Catherine Tasca, PS (***).**

Auprès du ministre de l'intérieur et de la sécurité publique :
- aux collectivités locales : **M. Jean-Pierre Sueur, PS.**

Auprès du ministre de la défense : **M. Jacques Mellick, PS.**
Auprès du ministre de l'économie et des finances :
- aux droits des femmes et à la consommation : **Mme Véronique Neiertz, PS.**

Auprès du ministre de l'équipement, du logement et des transports :
- aux transports routiers et fluviaux : **M. Georges Sarre, PS.**
- à la mer : **M. Charles Josselin, PS (*).**

Auprès du ministre des affaires sociales et de l'intégration :
- à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés : **M. Laurent Cathala, PS.**
- à l'intégration : **M. Kofi Yamgnane, PS.**
- aux handicapés : **M. Michel Gillibert.**

(*) Nouveau membre du gouvernement.
(**) Membre du gouvernement précédent ayant changé d'attribution.
(***) Membre du gouvernement précédent ayant changé de titre sans changer d'attributions.

Les nouveaux

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT : M. Martin Malvy

Mitterrandiste et fabiusien

M. Martin Malvy paraît voué aux gouvernements socialistes de fin de législature. En 1984, déjà, il était entré dans l'équipe de M. Laurent Fabius, formée en juillet, avec le titre de secrétaire d'Etat à l'énergie. Petit-fils d'un député du Lot et ministre de l'intérieur de la IIIe République, journaliste à *Sud-Ouest*, puis à *la Nouvelle République*, enfin à *Sud-Ouest*, dont il dirigeait l'agence de Cahors après avoir été, aussi, correspondant du *Monde* à Brive-la-Gaillarde, M. Malvy rejoint, en 1968, la Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand et se présente, la même année, aux élections législatives à Figeac.

Il échoue face à M. Bernard Pons, l'actuel président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, qu'il finira pourtant par contraindre à quitter le département. M. Malvy est élu, en effet, conseiller général du Lot dans le canton de Vayrac en 1970, puis maire de Figeac en 1977.

L'année suivante, son adversaire refusant le combat aux législatives, il est élu député. Les trois mandats lui ont été constamment renouvelés dans ce département dominé par la personnalité de M. Maurice Faure, radical de gauche, ami personnel de M. Mitterrand. Elu conseiller régional en mars 1986, M. Malvy avait renoncé à cette fonction pour respecter la loi sur les cumuls. Elu de nouveau au conseil régional le 22 mars dernier à la tête de la liste du PS et du MRG, il faisait partie des députés qui allaient devoir renoncer à l'un de leurs mandats locaux ou à leur siège à l'Assemblée nationale. Président de l'Association des maires des petites villes de France depuis 1989, il avait soutenu M. Fabius au congrès de Rennes, en mars 1990, et avait été nommé par M. Pierre Mauroy délégué national auprès du premier secrétaire, chargé des problèmes de l'énergie.

P. J.

[Né le 24 février 1936 à Paris, licencié en droit, journaliste, M. Malvy est élu en mars 1970 conseiller général du Lot dans le canton de Vayrac. Entré au PS en 1971, il est élu maire de Figeac en mars 1977, député du Lot en mars 1978, constamment réélu par la suite, il est secrétaire d'Etat à l'énergie dans le gouvernement de M. Laurent Fabius (juillet 1984-mars 1986). Il a été élu conseiller régional de Midi-Pyrénées le 22 mars dernier.]

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : M. Jean Glavany

La politique et le sport

Onze ans déjà... Le nom de M. Jean Glavany évoque le souvenir du collaborateur de M. François Mitterrand rappelé à l'ordre par ce dernier pour avoir déclaré aux journalistes, après l'installation du nouveau pouvoir à l'Elysée en mai 1981, que le palais présidentiel était *« cradingue »*. Ce style débraillé n'était pas du goût du président, qui allait éduquer son jeune monde dans le respect de l'autorité reçue des citoyens. Chef de cabinet de M. Mitterrand de 1981 à 1988, M. Glavany, sans perdre son humour ni sa morgue, a appris à les domestiquer.

Il a appris, ensuite, à parler aux électeurs, vainement courtisés pendant dix ans à Issy-les-Moulineaux, puis en juin 1988 à Tarbes, où il avait dû s'incliner devant un député socialiste sortant, réfractaire au « parachutage » de l'homme de l'Elysée. Obstiné, M. Glavany, devancé au premier tour, s'était maintenu au second contre M. Claude Miqueu, qui lui avait infligé une sévère défaite. Refusant d'abandonner le terrain, il est élu, l'année suivante, maire de Maubourguet, un gros bourg (de la taille de Château-Chinon...) situé entre Tarbes et Mont-de-Marsan. Battu dans sa fédération par les fabiusiens lors du congrès de Rennes, en mars 1990, il s'entête et se fait élire, cette année, conseiller régional et conseiller général.

Chargé, en tant que délégué interministériel, de la préparation des Jeux olympiques d'hiver, puis du projet de grand stade dans la région parisienne, M. Glavany a pour deuxième passion, à côté de la politique, le sport. En 1985, il avait aidé le navigateur Marc Pajot à réunir les parrains nécessaires pour pouvoir disputer, déjà, la Coupe de l'America. Depuis quelque temps, il pratique aussi la réflexion sur les institutions, auxquelles il a consacré un ouvrage imaginatif, intitulé *Vers une nouvelle République* (éditions Grasset). Ce jospiniste est resté, avant tout, mitterrandiste, mais *« une fidélité ne s'institutionnalise pas »*, déclarait-il, en décembre 1990, à l'adresse des fabiusiens.

P. J.

[Né le 14 mai 1949 à Sceaux (Hauts-de-Seine), diplômé de l'IEP de Paris, titulaire d'un doctorat d'économie et d'une licence de sociologie, professeur d'économie dans l'enseignement secondaire, M. Glavany entre au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, en 1976, comme attaché parlementaire. Membre du PS depuis 1973, il devient en 1979 délégué général auprès du premier secrétaire, M. Mitterrand, puis chef du cabinet du président de la République en 1981. Nommé préfet en 1988, il est délégué interministériel chargé des Jeux olympiques d'hiver, puis du projet de grand stade. Maire de Maubourguet (Hautes-Pyrénées) depuis mars 1989, il a été élu conseiller régional et, dans le canton de Maubourguet, conseiller général, en mars dernier.]

MER : M. Charles Josselin

L'ancrage au pays

« Quand je veux me retrouver en terre socialiste, il faut que j'aille jusqu'en Haute-Vienne ou dans le Pas-de-Calais... » Le conseil général des Côtes-d'Armor – que M. Charles Josselin, nouveau secrétaire d'État à la mer, préside depuis seize ans – est en effet une « exception » politique. Dans l'océan de départements d'opposition qui couvre le « Grand Ouest » de la France, celui-là est le seul où la gauche reste majoritaire. Il vient d'être réélu à la présidence le 3 avril. Aucune des neuf voix communistes ne lui a manqué.

La formule bien connue – *« Il y a trois façons d'être breton : être né en Bretagne, y travailler, mais surtout avoir décidé personnellement d'y vivre »* – s'applique bien à M. Charles Josselin. Etudes secondaires au célèbre Collège des cordeliers à Dinan, étudiant à Rennes, expert en aménagement du territoire pour la SCET (groupe Caisse de dépôts), député « tombeur du menhir » René Pleven en 1973, président du conseil général, secrétaire d'État aux transports en 1985-1986 auprès de M. Jean Auroux. Mais surtout il est devenu en 1977 maire de Pleslin-Trigavou, la localité des bords de Rance où il est né quarante ans auparavant. Ancrage, fidélité au terroir.

Fidélité ? M. Mitterrand y a sans doute pensé aussi, car M. Charles Josselin fut le délégué du club breton Les bonnets rouges à la Convention des institutions républicaines en 1970. Ce n'est qu'en 1979, au congrès de Metz, qu'il choisira de soutenir M. Rocard, mais *« sans inconditionnalité »*.

Abondante crinière argentée, voix de saxophone ténor : M. Josselin ne craint pas de se montrer charmeur. Pragmatique, prêt au dialogue, très impliqué dans tous les débats sur la décentralisation, l'aménagement du territoire (il fut président du Conseil national des économies régionales) et l'environnement lié aux pollutions d'origine agricoles, il va devoir en priorité s'attacher à deux dossiers « chauds » : la valorisation (et non pas le saccage par le béton) du littoral – l'affaire du port de plaisance de Trébeurden le concerne directement – et la réforme du statut des dockers. Chaussera-t-il les bottes de son courageux prédecesseur ? Jugera-t-il souhaitable de *« passer en force et vite »* à l'Assemblée nationale, au risque de déclencher la tempête chez les communistes, dont il a besoin au conseil général des Côtes-d'Armor et dont M. Bérégovoy a bien davantage encore besoin ? Le cap est difficile, mais louvoyer trop longtemps n'a jamais tenu lieu de bonne navigation...

FRANÇOIS GROSRICHARD

[Né le 31 mars 1938 à Pleslin-Trigavou (Côtes-d'Armor), M. Charles Josselin est ingénieur économiste et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il fut président de l'Association générale des étudiants de Rennes et membre du bureau national de l'UNEF. Il est élu député socialiste des Côtes-d'Armor dans la circonscription de Dinan en 1973 et conseiller général de Ploubalay la même année. En 1976, il accède à la présidence du conseil général. L'année suivante, il devient maire de Pleslin-Trigavou. En 1985 et 1986 il a été secrétaire d'État aux transports dans le gouvernement Fabius. Il était en outre président de la délégation pour les Communautés européennes à l'Assemblée nationale.]

Composez votre Sicile

LE VOL PARIS-CATANE à partir de 1250 F A/R

•

HOTEL HÉLIOS à partir de 3590 F
Une semaine en pension complète, sports et animation, au bord d'une plage de sable fin.

•

SÉJOUR À VULCANO à partir de 3690 F
Une semaine en demi-pension pour savourer la beauté des îles Eoliennes et le Stromboli !

•

Et de nombreux autres séjours, des circuits, des formules voyages, en liberté à composer avec nos spécialistes de l'ITALIE.

VOYAGEURS EN ITALIE
12, rue Sainte Anne 75001 PARIS
Pour obtenir notre brochure ITALIE / SICILE 92 ou nous consulter appelez le [illegible]

هكدامن الأمل

DES SECRÉTAIRES D'ÉTAT

Les partants

MER : M. Jean-Yves Le Drian

Les ports à bras-le-corps

A ses premiers visiteurs qui venaient lui demander ce qui allait changer dans la politique maritime de la France, M. Jean-Yves Le Drian, qui avait succédé à M. Jacques Mellick, répondait : *« Voyez, j'ai mis des fleurs dans ce bureau et j'ai changé la marque du whisky ! »*. Le maire de Lorient cultive l'humour mais il n'est ni *« hyper-écolo »* ni buveur invétéré. La mer, il connaît. Lorient est à la fois port de pêche, de guerre, de commerce. Il a donné le départ de courses transatlantiques prestigieuses. Et, en 1989, M. Michel Rocard l'avait chargé d'un rapport sur l'avenir de la marine marchande dont les principales recommandations furent reprises par le gouvernement.

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, il ne s'attaque pas immédiatement au dossier de la flotte de commerce, ni aux graves difficultés de la compagnie maritime publique CGM, ni au vieillissement préoccupant de la poignée de grands pétroliers qui naviguent encore sous pavillon français. Petit-fils de docker, M. Le Drian s'est fixé un objectif prioritaire : réformer l'obsolète statut des ouvriers portuaires, restaurer la fiabilité et la compétitivité de Dunkerque, du Havre et surtout de Marseille, mettre un terme aux pertes de trafic de conteneurs qui ont pris le chemin d'Anvers, Rotterdam ou Gênes, redoutables concurrents. Le pari est osé, et il faut du courage. M. Le Drian foncera.

Déclaration de guerre

Après avoir pris des assurances explicites à Matignon, à l'Elysée et auprès du ministre du budget, M. Michel Charasse (auquel le lie une filiation politique commune avec Gaston Defferre), il lance, le 28 novembre 1991, son plan de rénovation de la profession de dockers. Selon lui, les dockers doivent devenir des *«salariés comme les autres, assurés notamment de la garantie de l'emploi»*. Le patronat applaudit, la quasi-totalité de l'échiquier politique, aussi.

Mais la puissante Fédération CGT des dockers prend l'initiative ministérielle comme une déclaration de guerre. Une trentaine de grèves générales vont paralyser les ports, sauf Saint-Nazaire, où un accord paritaire sera trouvé à la mi-mars. Le ministre tient bon. Et, en dépit de la fronde ouvrière, il est décidé à présenter dans les premiers jours d'avril un projet de loi au Parlement réformant la loi de 1947. Lui-même cite souvent le dicton : *« C'est dans le grain qu'on voit le marin ! »*

Socialisme atypique

Sur le front de la pêche; M. Le Drian aura, à Bruxelles, fait en sorte de sauvegarder l'essentiel des intérêts français mais il n'aura pas eu le temps de lancer une autre indispensable réforme : celle des criées des grands ports de pêche qu'imposent les nouvelles normes d'hygiène européennes. Agrégé d'histoire, il voulait aussi réhabiliter la culture et le patrimoine et avait favorisé la gestation d'une fondation pour la culture maritime.

Socialiste atypique, il se classe dans cette catégorie très spéciale des «transcourants», ce qui n'est pas anormal, d'ailleurs, pour un ministre de la mer. Au sein de l'Institut de la décentralisation, il n'hésite pas à signer en commun des articles avec le président de cet organisme, le sénateur RPR M. Paul Graziani... prenant ainsi de l'avance sur ceux qui aujourd'hui préconisent des nouvelles majorités et une «recomposition des forces de progrès».

F. Gr.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES : M. Alain Vivien

En terrain connu

Il n'est pas facile d'être secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, dans l'ombre d'un Roland Dumas. Pourtant, M. Alain Vivien se sera plutôt bien acquitté de sa tâche pendant son court passage au Quai d'Orsay. Il est vrai que ce rocardien, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, n'arrivait pas en terre inconnue, ayant pendant de longues années servi comme rapporteur spécial du budget de la coopération.

De l'Afrique – fonction oblige – il ne s'occupa guère, le continent noir échouant à celle dont il prenait la place, Mme Edwige Avice. A la différence de sa devancière, il n'avait pas reçu d'attributions spécifiques. Il s'intéressa à l'Asie – se rendant notamment en Chine et dans le sous-continent indien – et surtout à l'Amérique latine, effectuant en février une tournée dans quatre pays d'Amérique centrale où la France veut consolider sa présence.

Mais cet ancien professeur d'histoire à l'allure élégante n'a jamais oublié son expérience d'élu local (il est maire de Combs-la-Ville et administrateur de la ville nouvelle de Melun-Sénart). Ayant affronté sur le terrain les problèmes d'immigration – qu'il traitait au ministère – il en avait tiré une leçon de réalisme. Fermement hostile à l'immigration clandestine, il ne croyait pas que ce fléau serait efficacement combattu grâce à des *« dispositifs juridiques »* ou à des *« frontières consolidées »* mais plutôt en intensifiant l'aide au développement, en particulier de l'Afrique noire et du Maghreb, sur la base d'un *« vrai partenariat »* purifié de tout paternalisme.

J.-P. L.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : M. Jacques Guyard

L'apprenti malgré lui

A peine installé, M. Jacques Guyard, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, avait pris de plein de fouet les plaidoyers fracassants de Mme Cresson en faveur de l'apprentissage. Partisan convaincu du nécessaire rapprochement entre l'école et l'entreprise, mais réticent à l'égard du statut précaire et de l'image dévalorisée de l'apprentissage, le maire d'Evry avait très vite nuancé les exhortations du premier ministre.

En élargissant la réflexion au développement de l'ensemble des formations dites « en alternance », et en se démarquant du modèle « dual » allemand, invoqué sur le mode incantatoire, M. Guyard – lui même agrégé d'histoire et ancien élève menuisier ayant préparé un CAP d'ébénisterie – souhaitait définir les bases d'une alternance «à la française», sous statut scolaire. Celle-ci, instaurée en 1985 pour les baccalauréats professionnels, doit ainsi s'étendre, dès la rentrée prochaine, à l'ensemble des classes préparant au certificat d'aptitude professionnel (CAP).

M. Guyard avait récemment engagé une campagne tous azimuts de promotion de l'enseignement technique. Il n'aura pu néanmoins, avant de partir, calmer les inquiétudes de ceux qui redoutent les conséquences à terme de l'introduction, au sein des lycées professionnels (LP), de sections d'apprentissage.

J.-M. Dy.

Celui qui change

COMMUNICATION : M. Jean-Noël Jeanneney

Aux rendez-vous de l'Histoire

Historien, fils et petit-fils de ministres, proche du Parti socialiste, M. Jean-Noël Jeanneney avait tous les atouts pour obtenir, au cours de la présidence de M. François Mitterrand, un poste ministériel. Il lui aura fallu attendre le gouvernement de Mme Edith Cresson.

La fonction de secrétaire d'Etat au commerce extérieur a dû paraître bien calme à M. Jeanneney, après ses passages agités à la tête de Radio France (en 1982), ou à celle de la Mission du bicentenaire de la Révolution française. Au commerce extérieur, la voie est largement tracée et le monde divisé entre le secrétariat d'Etat et le ministère délégué à l'industrie et au commerce extérieur de M. Dominique Strauss-Kahn.

Pour M. Jeanneney, qui bénéficie d'un net redressement des échanges extérieurs de la France, il s'agit principalement de poursuivre la mise en œuvre du «plan export» lancé en 1989 par M. Michel Rocard et de chercher à conclure les difficiles négociations du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

« Quelle planète insipide... »

A Bruxelles comme à Paris, M. Jeanneney lutte contre l'uniformisation des modes de vie que provoqueraient des excès de libre-échange commercial. *« Quelle planète insipide ils nous fabriqueraient ! »*, s'exclamait-il récemment dans nos colonnes (*le Monde* du 25 février).

Comme ses prédécesseurs, M. Jean-Noël Jeanneney a multiplié les déplacements, souvent au rendez-vous de l'Histoire : dans les pays Baltes, tout juste indépendants, au Koweït, à peine libéré, dans la péninsule indochinoise, en pleine ouverture sur le monde.

F. L.

UNE CHARTE POUR LA FRANCE
L'UTOPIE
DE THOMAS MORE.

TEXTE INTÉGRAL, élucidé et traduit par André Prévost Docteur ès lettres, lauréat de l'Académie.

L'EUROPE DE MORE et la nôtre : anarchie, corruption, inflation.

LE REMÈDE proposé par More : **l'instrument UTOPIQUE :** des raisons de vivre, culture de l'esprit, écologie, pluralisme religieux. **Relations entre États :** Nations, Fédérations et enfin Confédération. *L'Utopie* illustre "le volontarisme" morien et peut galvaniser l'Europe en lui insufflant une âme.

UNE ÉDITION D'ART qui reproduit l'esthétique de l'original : titres or, illustrations par Holbein, signets. Custode relevée de portraits. Notes. Tables. Lexique. Index. 780 pages.

LE LIVRE A OFFRIR : 250 F franco.
Bégédis Paris et chez l'auteur. Par poste, commandes par C.C.P. A. Prévost 1462.61 Z LILLE ou par chèque ou eurochèque libellé en Francs Français à l'ordre de A. Prévost, 16 avenue des Fleurs F. 59110 LA MADELEINE. Livré par retour, emballage à toute épreuve. Pour envoi recommandé, ajouter 20 F. Tél 20.55.29.16. Dédicacé sur demande.

(Publicité)

Confrontations
pour de nouveaux projets sociaux et politiques

Un appel de Philippe HERZOG, Président de l'Association "Confrontations"

CONFRONTATIONS
POUR UNE CONFLICTUALITÉ OUVERTE, VIABLE, CRÉATIVE
CRÉÉE LE 7 DÉCEMBRE 1991 A L'ARCHE DE LA DÉFENSE

Les fondateurs

Jean-Pierre BRARD
Philippe HERZOG
Jean-Christophe Le DUIGOU
Jean PEYRELEVADE
Michel ROCARD
et
Alexandre ADLER
Paul BOCCARA
Jacques BRUNHES
Paul CHEMETOV
Gilbert CHOLLIER
Jean-Marie CLEMENT
Alain De BOUARD
Jean-Claude DELAYRE
Jacky FAYOLLE
Caude FISCHER
Claude GRUSON
Danièle LINHART
Jean LOJKINE
Françoise LOUYS
Francis MER
Jean-Louis MOYNOT
Gilles PEYRRAULT
Robert PERRIOLAT
Monique PRIM
Jack RALITE
Jean-Pierre SERENI
Danielle SOURY
Serge TCHURUK
Sœur Françoise
Van Der MEERSCH
Patrick VENTURINI

Les élections de mars confirment avec éclat la gravité de la crise qui frappe notre pays. Les Français n'ont pas exprimé seulement un rejet de la politique en vigueur, mais derrière leurs désarrois et leurs divisions, une ardente aspiration à une vie politique profondément renouvelée. Une société qui ne sait plus accueillir ceux qui veulent travailler, faire œuvre utile, espérer; l'impuissance à changer l'économie; la perte de légitimité de l'Etat et le sentiment que la loi ne traduit plus des exigences morales saines: tout ceci peut et doit être surmonté.

Les partis politiques ne sont pas prêts actuellement à répondre à cette attente. Les gens le savent. A l'heure où beaucoup cherchent des «recompositions», qu'il me soit permis de dire que le travail de renouvellement, d'élaboration de solutions nouvelles, bref de projets, est le plus indispensable.

La fabrication de programmes et la recherche d'alliances par les partis pour pouvoir gérer l'Etat: c'est nécessaire. Mais cela ne peut se faire de façon satisfaisante sans une ambition plus grande: redéfinir le vivre et agir ensemble, le sens et les règles communes des engagements et des solidarités. Pour forger des perspectives et unir des Français riches de leurs différences, pour renouveler l'apport des partis, des initiatives individuelles et collectives multiples sont nécessaires, visant à lever les carences et les blocages. Des forces de travail et de création que les fonctions sociales et les organisations rivales séparent et opposent doivent être mises en contact.

Une conflictualite constructive

Créée le 7 décembre 1991, l'association "Confrontations" a commencé à travailler et à grandir. Lieu de recherches et de débats, elle répond à un besoin: confronter des idées pour une créativité nouvelle dans notre société et pour une avancée de la démocratie.

Les Français aspirent à un renouvellement d'un débat public terriblement sclérosé et dévalorisé. Ils en ont besoin pour éclairer leurs choix, pour leurs prises de paroles et d'initiatives. Un consensus idéologique étouffant tue l'esprit de critique et de novation; ou, ce qui revient au même, les hommes et leurs organisations se lancent des anathèmes. Il nous faut au contraire apprendre à vivre la conflictualité de façon constructive. Nous voulons exprimer et aiguiser les oppositions d'idées, non pour alimenter la fermeture et rester bloc contre bloc, mais pour mieux ouvrir l'esprit, saisir les enjeux et les maîtriser. Toute réalité est conflictuelle et l'humanité n'a avancé qu'à travers des confrontations, où chacun s'ouvre, communique, et s'enrichit. Nous invitons les hommes et les femmes, les jeunes et les adultes, chacun de vous, à travailler avec nous dans cet esprit.

Mixtes et pluralistes

Nous sommes mixtes et pluralistes. La difficile confrontation des intérêts, options, et critères de choix entre chefs d'entreprises, salariés et militants syndicalistes, élus, sans oublier les exclus du travail; le rapprochement des chercheurs et universitaires et des hommes qui gèrent la société; la relation de travail entre chrétiens et athées, communistes, socialistes et écologistes: nous cherchons à créer les conditions pour les réaliser.

Les promesses de ses premiers travaux, le nombre de personnalités des milieux les plus divers, les demandes plurielles et multiples, nous stimulent dans la création d'une organisation solide. Elle se met en place. La communication interne est forte. Elle sera largement ouverte sur l'extérieur. Des groupes de travail se réunissent: "Société et civilisation"; "Prospective et nouvelle croissance"; Stratégies et responsabilités sociales des groupes d'entreprises; Défi de la décentralisation. Bientôt un groupe "Confrontations-Europe" sera mis sur pied. Un réseau va se former entre les membres des localités et régions.

Les membres de Confrontations autoproduisent leur association. Leur volonté d'élaboration et d'expérimentation décentralisées va de pair avec l'ambition de réussir des initiatives communes de portée publique.

Fenêtres sur des alternatives

La faillite des « socialismes » à l'Est, l'échec des social-démocraties et du libéralisme d'Etat à l'Ouest, l'étouffement du Sud, participent de la crise d'un même monde. Chacun d'entre nous, et plus particulièrement ceux qui veulent faire de la politique, vont devoir se remettre en cause plus profondément pour pouvoir, ensemble, surmonter cette crise. Mais en même temps, la société crée, change, et c'est ce mouvement qui nous sollicite. L'éthique, au sens des valeurs qui fondent l'exercice de la liberté, se renouvelle. Les solidarités qui se cherchent appellent de nouvelles conceptions des pouvoirs, bannissant les dominations, les coercitions, les monopoles des rôles et des informations qui oppriment les hommes.

L'emploi sera au coeur des réflexions. Pas seulement le chômage, mais le travail, sa finalité, sa productivité et sa reconnaissance, dont on peut penser qu'ils sont aujourd'hui écrasés par l'environnement financier et les conceptions d'efficacité qui prédominent dans la guerre économique. Pour que l'emploi ne reste plus un tabou dans le débat public, ce n'est pas seulement la politique économique qui doit être questionnée et remise en cause, mais aussi la gestion des entreprises et l'organisation publique et financière. Relever le défi de la participation des salariés suppose de reconnaître la pluralité et la conflictualité des critères de gestion, et d'explorer les voies d'un vaste partage des pouvoirs décisionnels et de contrôle, dans une mixité nouvelle.

La réforme institutionnelle de l'Etat ne saurait donc se circonscrire à son sommet. Une nouvelle citoyenneté peut se créer, qui pénètre à l'entreprise, qui prenne appui sur des pouvoirs décentralisés, sur des concertations planifiées et des règles communes empêchant les excès de la délégation des pouvoirs. A mon sens, l'intervention française dans la Communauté européenne doit être conçue comme le prolongement des exigences de renouvellements et avancées de la démocratie en France. Combien de dirigeants invoquent l'Europe comme un alibi pour fuir leurs responsabilités propres. Restituer la construction européenne comme un enjeu, prendre conscience que l'intervention sociale et politique permettra de concevoir et réaliser une autre union économique et monétaire répondant aux besoins des peuples, réaliser une mutation d'optique pour la sécurité et la coopération dans le monde, feront partie de nos soucis principaux. Les hommes de progrès en France, en Europe, ont rendez-vous avec l'histoire. La tâche est immense et passionnante

Contribution pour le renouvellement des organisations

Nombre d'entre nous sont engagés dans de grandes organisations syndicales et politiques auxquelles nous devons beaucoup. En même temps, nous vivons leurs insuffisances. Nous agissons donc en leur sein pour les renouveler profondément. Cela est impossible si chacun travaille en vase clos, replié sur soi, avec les certitudes et les peurs propres à celui qui, inscrit dans son institution, pense détenir la vérité. L'échange est une condition minimum pour une maturation et pour un dépassement. "Confrontations" s'offre comme un lieu de décloisonnement. Ceux qui viennent non seulement n'y cherchent pas un substitut à leurs engagements, mais ils y puisent un stimulant pour poursuivre leurs ambitions militantes. Ensemble, nous voulons nous astreindre à une franche et ouverte confrontation des idées. C'est peu, mais si cela se réalise, c'est peut-être beaucoup. Certes, pour ce faire, il faut braver des tabous et faire sauter des interdits. C'est ici qu'intervient la liberté de chaque individu. L'homme n'est pas la propriété d'une organisation. Assumant pleinement notre liberté individuelle, nous osons en quelque sorte nous «compromettre» à parler ensemble, dans nos différences. Loin de perdre notre identité originelle, nous pensons pouvoir lui donner une qualité nouvelle. Avec tous les animateurs et membres de l'association, j'éprouve un immense besoin de communiquer pour mieux pouvoir travailler et militer. Dans cet esprit, "Confrontations" vous accueille.

Ph. H.

Les premières initiatives

21 avril: Inauguration du siège social
41 rue Emile Zola à Montreuil
17h: conférence de presse
18h: cocktail
16 mai: Journée d'études.
9h -17h "Pourquoi la France ne crée-t-elle pas davantage d'emplois?"
18h-20h Confrontation pubique avec la participation de Martine AUBRY
3.4.5 juillet: Université d'été à Port Barcarès (66)
24 octobre: Confrontation publique."La vocation de la France dans l'Europe."

"La lettre" de Confrontations vient de paraître.
Les personnes qui souhaitent participer aux initiatives, devenir membre de notre association, recevoir "La lettre" de Confrontations,
peuvent s'adresser au secrétariat:

41 rue Emile Zola 93100 Montreuil
Tél: 49.88.11.94

RELIGIONS

La fin du Ramadan à Crépy-en-Valois (Oise)

A demain, dans la « maison d'Abraham »

CRÉPY-EN-VALOIS (Oise)

de notre envoyé spécial

La grande salle s'appelle Martin Luther King. C'est là pourtant, dans les locaux d'une paroisse catholique, sur des tapis soigneusement dépliés, que les musulmans de Crépy-en-Valois (Oise) ont célébré, vendredi soir 3 avril, dans la prière et dans la fête, la fin du Ramadan. Pendant tout le mois du jeûne, ils ont prié à quelques mètres des catholiques et des protestants : exceptionnellement, cette année, le calendrier faisait coïncider le Ramadan et le Carême.

Faute d'organisation et d'empressement, du côté de la commune, à lui prêter des locaux, jamais la communauté musulmane de la ville n'avait pu, comme cette fois, se rencontrer, apprendre à se connaître et faire ensemble le Ramadan. M. Omar Bencheick, chercheur au CNRS, se réjouit du prêt d'un local par les chrétiens de la ville : *« On nous dit incapables de cohabiter. On nous présente toujours comme des fanatiques,* dit-il. *Mais il y a des occasions en or – et le Ramadan en est une – pour découvrir les musulmans et les aider à s'intégrer, sans se renier. »*

Mais cette initiative n'est qu'un avant-goût de ce qui se prépare dans cette ville de 13 000 habitants et divise déjà son « quartier sud », à forte densité d'immigrés. Cette *« première mondiale »,* comme dit M. Mustapha Choukry, président de l'association musulmane Fraternité 2000, est la *« maison d'Abraham »* qui, dans un délai que ses promoteurs espèrent le plus court possible, réunira dans un même édifice de cultes, mais dans des espaces distincts et protégés, les chrétiens, les musulmans et les juifs de Crépy-en-Valois et de la région.

Cette construction commune part d'un besoin et d'une conviction. *« J'ai déménagé il y a dix-huit mois de la région parisienne, mais ici, il n'y a ni synagogue, ni rabbin,* dit Mme Roselyne Fitoussi. *Qui va donner à mes enfants le sens du mot juif, leur expliquer la signification de nos fêtes ? ».* Les musulmans aussi réclament depuis longtemps une mosquée et une école coranique. Quant aux chrétiens du « quartier sud », de l'autre côté de la ligne de chemin de fer qui coupe en deux la ville de Crépy, ils attendent depuis quinze ans la chapelle promise par les aménageurs, mais restée dans les cartons.

Catholiques, juifs et musulmans

En nombre inégal, mais issues de la même foi dans un Dieu unique, ces trois communautés de croyants veulent chacune un lieu de prières, de cérémonies et d'instruction religieuse. Pourquoi ne pas le construire ensemble, en faire *« un signe visible d'unité ? »,* s'est dit M. Georges Duvivier, principal promoteur du projet. *« En Europe, en Afrique du sud, on abat des murs, pourquoi pas ici ? »,* interroge t-il. Il a écrit à toutes les autorités politiques et religieuses de la région. Leurs réponses sont plus que positives. Elles sont intéressées.

« Tous les clichés péjoratifs qui courent sur les musulmans, dit M. Mohamed Sansaoui, ouvrier, *les juifs en ont souffert avant nous. Les difficultés viennent de l'ignorance. Notre maison commune aidera à les résoudre. »* Le chanoine Feller, curé de Crépy-en-Valois, est aussi favorable au projet et lutte contre le scepticisme de certains de ses paroissiens. *« Il ne s'agit pas de vague œcuménisme ou de synchrétisme,* dit-il. *C'est d'abord une question d'hébergement, de charité évangélique. Si les chrétiens ne donnent pas l'exemple, alors on peut mettre l'Evangile au feu, le Christ est mort pour rien. »*

Dans le futur édifice, des emplacements communs sont prévus pour faire connaissance, tenir des conférences. Mais si, parfois aux mêmes heures, les chrétiens, les musulmans, les juifs prieront, célébreront leurs fêtes, mariages ou enterrements, chacun le fera dans son espace réservé. *« Il n'est pas question de mélange,* insiste Georges Duvivier. *Chaque religion aura son espace sacré, personnel, inviolable. »* Un terrain de 400 mètres carrés est en vue. Le coût estimé est de près de 3 millions. Le projet a fait le tour de la ville. Un candidat aux cantonales a même fait campagne contre lui et fait circuler une pétition. M. Michel Dupuy, maire UDF, n'est pas hostile, mais attend les réactions.

Pour les adversaires du projet, cette maison de cultes commune n'est qu'une mosquée déguisée, qui attirera de nouveaux immigrés dans la ville. Mais les responsables des trois communautés juive, musulmane et catholique de Crépy sont sûrs de leur fait. Ils attendent des moyens de financement et, pour préparer les esprits, multiplient les conférences et les initiatives communes. La célébration du Ramadan et du Carême, dans des locaux voisins, en était une. Pour le reste, dit l'un, Dieu y pourvoiera.

HENRI TINCQ

Un colloque sur la santé

La prison met à mal

Un colloque consacré à la santé en milieu carcéral a rassemblé, samedi 4 et dimanche 5 avril, à la faculté de médecine de Paris, quelque trois cents professionnels soucieux de promouvoir une « médecine sans rupture entre la prison et la ville ».

Venus des quatre coins de France, ils se sont parlés le temps d'un week-end avec une avidité qui ne s'est jamais démentie. Au sein des ateliers de travail, autour des petites tables blanches du déjeuner, au cours des séances plénières qui rassemblaient l'ensemble des participants, médecins, infirmiers et *« pénitentiaires »* ont échangé leurs expériences en savourant cette occasion de dialogue qui ne leur avait jamais été offerte. L'administration pénitentiaire, qui réunissait pour la première fois l'ensemble des acteurs de la santé en milieu carcéral, brisait ainsi l'une des principales caractéristiques de ce milieu médical « pas comme les autres » : l'isolement. *« Nous sommes ici pour analyser et critiquer le système qui existe actuellement,* soulignait le directeur de l'administration pénitentiaire, M. Jean-Claude Karsenty. *Nous devons également tenter d'esquisser des solutions ou des pistes pour l'améliorer à l'avenir. »*

Tous, ou presque, ont invoqué d'emblée les problèmes de moyens. Peu d'heures de présence médicale ici, des équipements défectueux là : la plupart des médecins qui exercent dans les établissements pénitentiaires classiques disent *« bricoler »* comme ils peuvent au fond de leurs infirmeries : certains parlent d'abattage, d'autres disent parer au plus pressé. *« Nous avons fait un calcul intéressant,* soulignait le docteur Evry Archer, médecin chef au service médico-psychologique régional (SMPR) de Loos-lez-Lille. *Si l'on fait le rapport entre le nombre d'entrants par an et les heures de présence médicale, nous obtenons une durée de visite de quatre minutes trente par détenu ! Et ce, rien que pour la visite d'accueil, en supposant, bien sûr, qu'aucun détenu ne tombe malade... Comment travailler dans ces conditions ? »*

La misère des infirmeries se mesure le plus souvent à leur manque d'effectifs. A la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, qui compte 1 400 détenus, les deux médecins qui se partagent les vacations sont présents trois journées et demie par semaine et il n'y a ni secrétaire, ni préparateur en pharmacie. *« Nous travaillons dans l'illégalité la plus totale,* s'insurge le docteur Isabelle Roustang, qui exerce à Bois-d'Arcy. *Les détenus travaillent à l'infirmerie, ce qui est interdit ; ce sont eux qui préparent les médicaments qui sont distribués le soir en détention, ce qui est également interdit ; et les infirmières prescrivent des médicaments, ce qui est également interdit. Mais nous ne pouvons pas faire autrement : nous n'avons pas les moyens de respecter les textes. »*

Un budget en augmentation constante

Pourtant, ces dernières années, le budget de la santé en prison n'a cessé d'augmenter : en quatre ans, les dépenses ont crû de près de 60 %, passant de 171 millions en 1986 à 288 millions en 1990. La présence, en prison, de nombreux toxicomanes et son corollaire, le sida, pèsent de plus en plus lourd : le nombre de détenus atteints de « sidas déclarés » (7,7 % de la population carcérale en 1991) a crû de 140 % en quatre ans. Les détenus n'ayant pas droit à la sécurité sociale, ce budget est en totalité à la charge de l'administration pénitentiaire.

La situation est cependant fort différente d'un établissement à l'autre. Dans 21 des 25 prisons du programme « 13 000 » lancé en 1986 par M. Albin Chalandon, les services médicaux, qui semblent fonctionner plutôt bien, sont à la charge du secteur privé. Les normes retenues par le ministère de la santé ont fait l'objet d'un cahier des charges très précis : une infirmière pour 150 détenus, trois heures trente de vacation de généraliste par an et par détenu en maison d'arrêt et une heure trente en établissement pour peine.

L'administration pénitentiaire tente aujourd'hui d'étendre ces normes aux établissements classiques, mais l'on est encore loin du compte : les normes du « 13 000 » ne sont pas atteintes partout. Quant au secteur psychiatrique, qui se porte bien mieux, il est pris en charge, dans les maisons d'arrêt, par des services-médico psychologiques régionaux (SMPR) issus de l'hôpital du secteur. Un système de santé que M. Karsenty qualifie de *« sédimentaire »* : on y lit, année après année, l'histoire des politiques de santé de l'administration pénitentiaire.

Mais l'argent n'est pas tout : les médecins, dont la mission est de soigner, sont souvent mal à l'aise au sein d'une institution dont la mission est de punir. Les deux logiques se marient difficilement : en général les médecins se disent *« l'excuse »* voire la *« bonne conscience »* d'une administration qui les soupçonne parfois en retour de *« complicité »* avec les détenus. Comment parler d'éthique dans cet univers clos où l'autorité est la règle ? Les médecins peuvent-ils, doivent-ils, adoucir la détention en prescrivant des psychotropes ? La médecine en milieu carcéral doit-elle se borner à soigner les malades en détention ou profiter de l'incarcération pour mener une politique sanitaire ambitieuse en direction de ces populations marginales et mal soignées ?

« Les détenus sont fréquemment issus de milieux défavorisés et ils ont peu accès au système de santé,

PARIS-MILAN	3 A/R PAR JOUR
PARIS-LONDRES	3 A/R PAR JOUR
ET BIENTÔT COPENHAGUE, VIENNE, MUNICH.	

DÉSORMAIS, T.A.T S'APPELLE T.A.T EUROPEAN AIRLINES ET VOUS PROPOSE DE NOMBREUX VOLS QUOTIDIENS VERS PLUSIEURS VILLE
EN EMBARQUANT ET EN DÉBARQUANT PLUS VITE. 100 PLACES AVEC UN SERVICE BUSINESS UNIQUE, ADAPTÉ AUX BESOINS DES HC
VIENNE ET MUNICH... ALORS, EST-CE VRAIMENT UN HASARD SI CETTE ANNONCE PASSE DANS LE MONDE, UN DES JOURNAUX P

*ÉCHANGE, ACHAT ET VENTE. TRÉSORERIE ET PRÊTS. MARCHÉ DES ACTIONS. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT. ENTRÉE. SORTIE. HORS MÉDIA. MATÉRIEL. LOGICIEL. VÉLO TOUT TERRAIN. RACHAT PAR LES SALARIÉS. CHEMIN CRITIQUE

Si cette annonce passe da
par des hommes d'affaires, et qu'il

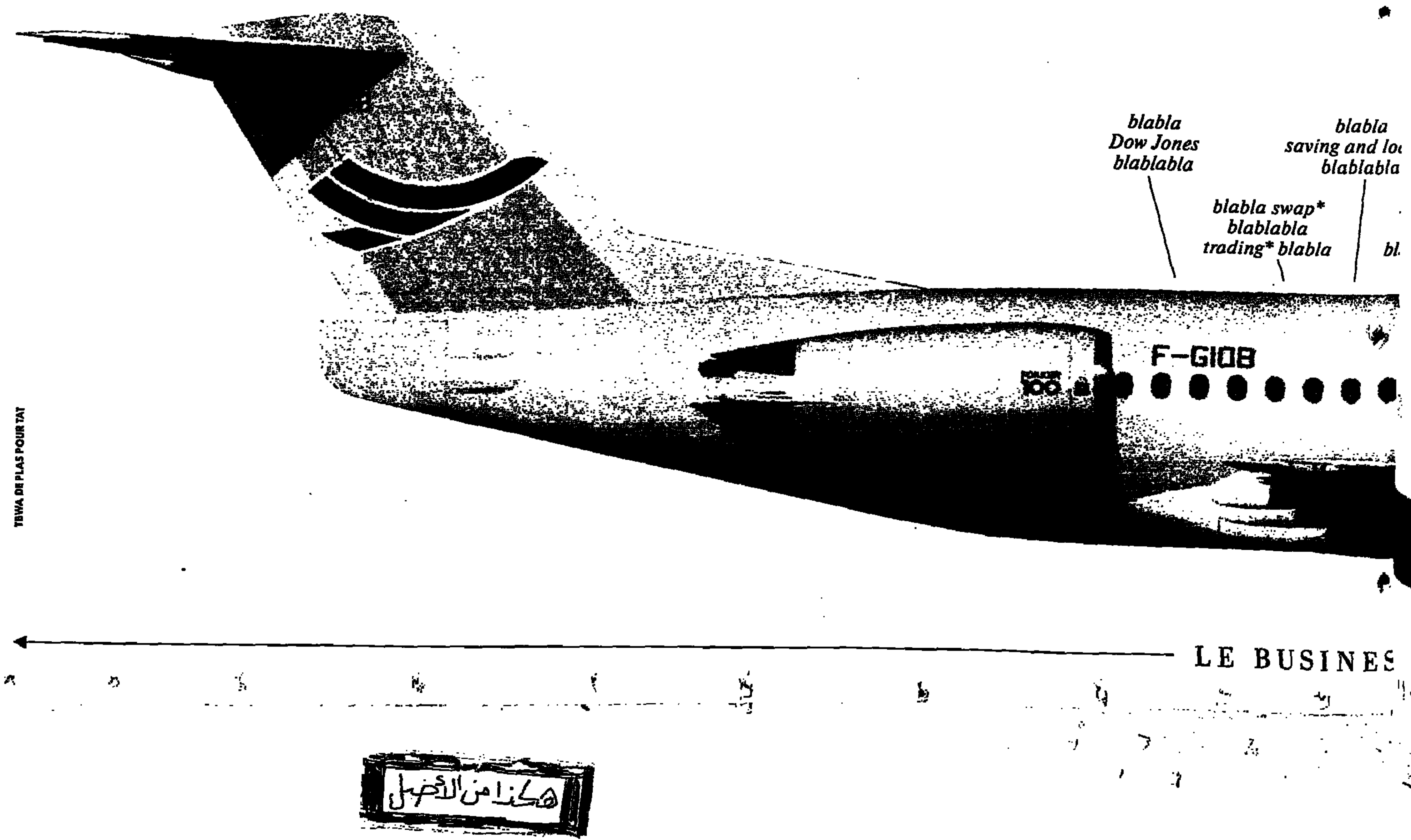

LE BUSINES

هكذا من الأصل

هذا من الأصل

en milieu carcéral

l'éthique médicale

même à l'extérieur, note Mme Annie Mathieu, infirmière générale à l'hôpital de Fresnes. *Il faudrait profiter de leur incarcération pour leur donner une véritable éducation sanitaire et faciliter ainsi la réinsertion. Avec un but : que le détenu, en matière de santé, apprenne à être autonome. »*

Le respect, en prison, du secret médical est sans doute l'un des problèmes éthiques les plus aigüs. La plupart du temps, ce secret très difficile à respecter : les placards contenant les dossiers médicaux des détenus ne sont pas toujours fermés à clé, les escortes assistent aux consultations médicales lorsqu'elles ont lieu hors de la prison, dans un lieu *« mal surveillé »*, et les médicaments sont distribués au vu et au su de tout le monde.

«Je viole le secret médical sans arrêt »

« Je viole le secret médical sans arrêt, s'emporte le docteur Jean-François Toitot, médecin généraliste à la maison d'arrêt de Besançon en brandissant des formulaires administratifs. *Regardez les notices d'orientation des détenus et les propositions de transferts : il y a plusieurs questions très précises sur l'état de santé du détenu. Ils demandent même la liste des affections! C'est la même chose dans les commissions d'application des peines : si je demande une libération conditionnelle parce qu'un détenu est très malade, on me demande toujours de quoi il s'agit. Et là, j'ai deux solutions : violer le secret médical dans l'intérêt de la conditionnelle ou nuire à la libération conditionnelle pour préserver le secret. »*

Le problème des « fioles » de médicaments est lui aussi revenu à plusieurs reprises. Afin d'éviter le stockage des psychotropes, l'administration pénitentiaire dilue ces médicaments dans un peu d'eau avant de les distribuer aux détenus dans de petites fioles avalées en présence du surveillant. Les risques sont connus : surdosage, altération du médicament à la lumière, mélange des fioles. L'heure de distribution, elle aussi, pose problème : les somnifères sont absorbés à 18 heures, ce qui ne règle pas les insomnies de 4 heures du matin...

« L'administration a inventé la fiole parce qu'elle se méfiait du détenu, note le docteur Fabien Franco, psychiatre au centre de détention de Liancourt *mais aujourd'hui, la méfiance a changé de camp : ce sont les détenus qui se méfient de nous. Ils disent que les médicaments des fioles n'ont pas toujours le même goût et certains refusent un médicament s'il est distribué en fiole. Comment faire un traitement dans une telle atmosphère de méfiance? »*

La prescription abusive de calmants et de somnifères, qui est monnaie courante en prison, pose elle aussi des problèmes d'éthique : le médecin doit-il accéder aux pressions des détenus qu'il sait angoissés, ou refuser au nom de son éthique cette *« camisole chimique »* qui préserve le calme de la détention? *« Sommes-nous libres lorsque nous prenons une décision médicale qui concerne un détenu?* résume le docteur Jacqueline Tuffelli, médecin chef au centre pénitentiaire de Fresnes. *Cette question, il faut que nous nous la posions tous les jours. »*

Reste le lancinant problème de la tutelle : la santé en milieu pénitentiaire sera-t-elle un jour à la charge du ministère de la santé? Depuis des années, un véritable transfert est en cours : l'administration pénitentiaire confie peu à peu les missions de soins aux services du ministère de la santé. L'inspection générale des affaires sociales (IGAS) s'est vue confier en 1984 une mission de contrôle sur la santé en prison, les médecins-inspecteurs de ces services ont été chargés en 1985 des visites annuelles de contrôle des établissements, des services médico-psychologiques régionaux (SMPR) chargés du secteur psychiatrique et issus des hôpitaux de secteur ont été créés en 1986, et des conventions avec les centres d'information et de soins de l'immuno-déficience humaine ont été signées en 1991.

Cette politique a trouvé son aboutissement avec la signature, en 1991, d'une convention d'un type nouveau : à la prison de Laon (Aisne), le service médical de l'établissement sera organisé et pris en charge par l'hôpital public le plus proche, qui viendra s'installer en prison avec son personnel, son matériel et ses habitudes. Le ministère de la justice se contentera de payer tous les ans la facture de cette *« prestation de services ». « L'administration pénitentiaire est mal préparée à la mission de soins car ce n'est pas son métier,* souligne son directeur, M. Karsenty. *Elle ne revendique d'ailleurs pas le contrôle de la médecine en milieu carcéral. Le système des conventions, qui va être étendu à plusieurs établissements, est une solution d'avenir. »*

ANNE CHEMIN

□ **M. Bernard Tapie condamné pour diffamation.** – La cour d'appel de Paris a condamné, lundi 30 mars, MM. Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, et Jean-Louis Levreau, vice-président, à verser solidairement trente mille francs de dommages-intérêts à Me André Soulier, président de la Commission nationale de discipline (CND) de la Fédération française de football. L'avocat lyonnais, qui estimait avoir été diffamé par les dirigeants de l'OM après la suspension du président du club phocéen par la CND, avait déjà obtenu gain de cause en première instance : le tribunal de Paris avait condamné, le 10 juillet 1991, MM. Tapie et Levreau à payer 1 F à titre de dommages-intérêts en ordonnant la publication de cette décision.

Les « malades-détenus » de Fresnes

Vêtues de blouses blanches, les infirmières vont et viennent dans les couloirs avec un trousseau de clés à la main. Une pour les grilles qui isolent les étages, une autre pour la porte des chambres : les malades de l'hôpital de Fresnes sont aussi des détenus. *« Au début, on oublie les clés partout,* note une infirmière, *et puis petit à petit, on s'habitue. Et on finit par s'étonner, quand on va dans un autre hôpital, que les portes s'ouvrent toutes seules! »* Malgré les peintures pastel et la présence des appareils médicaux, tout, ici, rappelle la prison.

Un chemin de ronde doté de miradors encercle l'hôpital, des surveillants en uniforme ouvrent et ferment les grilles de la porte d'entrée, et les fenêtres des chambres sont équipées de barreaux. Au pied des bâtiments, sous des fils empêchant les évasions par hélicoptère, des détenus en survêtement bleu tournent en rond dans les cours de promenade. *« On est là pour soigner et finalement, on s'habitue,* soupire une infirmière, *mais on n'oublie jamais tout à fait les murs. »*

Construit en 1898, agrandi en 1962, l'hôpital de Fresnes, qui assure tous les ans plus de 10 000 consultations médicales, a accueilli l'année dernière près de 3 000 détenus. En arrivant à Fresnes, il y a huit ans, le docteur Philippe Bouchard, aujourd'hui président de la commission médicale d'établissement (CME), avait découvert un *« hôpital des années 60 »*. Aujourd'hui, il juge le plateau technique *« plus que convenable ». « Ces dernières années, l'administration a cherché que Fresnes devienne un hôpital comme les autres,* souligne-t-il. *Le résultat est là : Fresnes est aujourd'hui comparable à une clinique privée de bonne qualité. »* En 1986, l'infirmerie centrale des prisons de la Seine est ainsi devenu un *« établissement d'hospitalisation public spécifiquement destiné à l'accueil des personnes incarcérées »* et en six ans, le budget est passé de 16 à 74 millions de francs.

Seul le recrutement des infirmières pose encore un véritable problème : malgré une prime de risque de 577 francs et treize jours de congés supplémentaires tous les ans, les effectifs plafonnent à 65 pour un chiffre *« théorique »* de 85. *« Nous sommes à la fois un établissement pénitentiaire et un hôpital,* résument M. Jacques Paris, le directeur et M. Patrick Lepouzé, le sous-directeur. *Nous devons donc assumer à la fois une mission de surveillance et une mission de soins. »*

Malentendus et incompréhensions

Ces deux logiques sont parfois difficiles à concilier, y compris dans les mots : à l'hôpital de Fresnes, le personnel soignant parle volontiers de *« malades »* et de *« chambres »*, alors que les surveillants évoquent plus naturellement les *« cellules »* des *« détenus »*.

Les soins, eux aussi, s'accommodent mal des rythmes de la vie carcérale : les parloirs et les promenades ne peuvent être déplacés, et les allées et venues sont ralenties par les grilles de sécurité qui isolent les étages.

Lorsque les portes des chambres sont ouvertes, les surveillants rappellent les infirmières à l'ordre : pour des raisons de sécurité, il ne faut pas que plus de deux cellules soient ouvertes en même temps. A partir de 19 heures, tout est fermé : lorsqu'il y a une urgence, les infirmières et les médecins de garde, qui ne détiennent pas les clés des *« serrures de nuit »*, ne peuvent entrer dans les chambres sans la compagnie d'un surveillant.

« Tout ce qui sort de l'ordinaire est difficile à obtenir, souligne une infirmière. *Pour que les malades se douchent en dehors de heures réglementaires, il faut un certificat médical. Pour faire entrer des poids pour la traction d'un malade, il faut un après-midi. Tout cela est long et épuisant. »*

Les parloirs des malades en fin de vie font ainsi l'objet de longues discussions entre l'administration et les soignants : médecins et infirmières supportent souvent mal les portes avec hygiaphone que les surveillants installent devant les chambres des malades pour des raisons de sécurité.

Le personnel médical admet cependant avoir souvent gain de cause : lorsqu'un malade est en fin de vie et qu'il a du mal à parler, l'administration autorise le plus souvent la famille à se rendre à son chevet.

« Il y a beaucoup d'incompréhensions, et du coup, il arrive que la mission de surveillance et la mission de soins se heurtent, note le docteur Philippe Bouchard. *L'hôpital compte désormais un groupe de travail rassemblant à la fois le personnel pénitentiaire et le personnel médical et para médical. Nous allons essayer d'y définir un projet et surtout, un langage commun. »*

A. C.

PÉENNES. À BORD DE JETS FOKKER 100, AVIONS DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION. DES APPAREILS DE 100 PLACES, QUI VOUS PERMETTENT DE GAGNER DU TEMPS ET DONC DE L'ARGENT.
S D'AFFAIRES. UNE NOUVELLE COMPAGNIE FRANÇAISE S'OUVRE DONC À L'EUROPE DES AFFAIRES. AUJOURD'HUI MILAN ET LONDRES, ET BIENTÔT COPENHAGUE.
RÉS DES HOMMES D'AFFAIRES? CONTACTEZ-NOUS, NOUS SOMMES À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION. T.A.T (1) 42.79.05.05 OU VOTRE AGENCE DE VOYAGES.
TAT EUROPEAN AIRLINES

le Monde, c'est parce que le Monde est lu
y a que des hommes d'affaires à bord de nos avions.

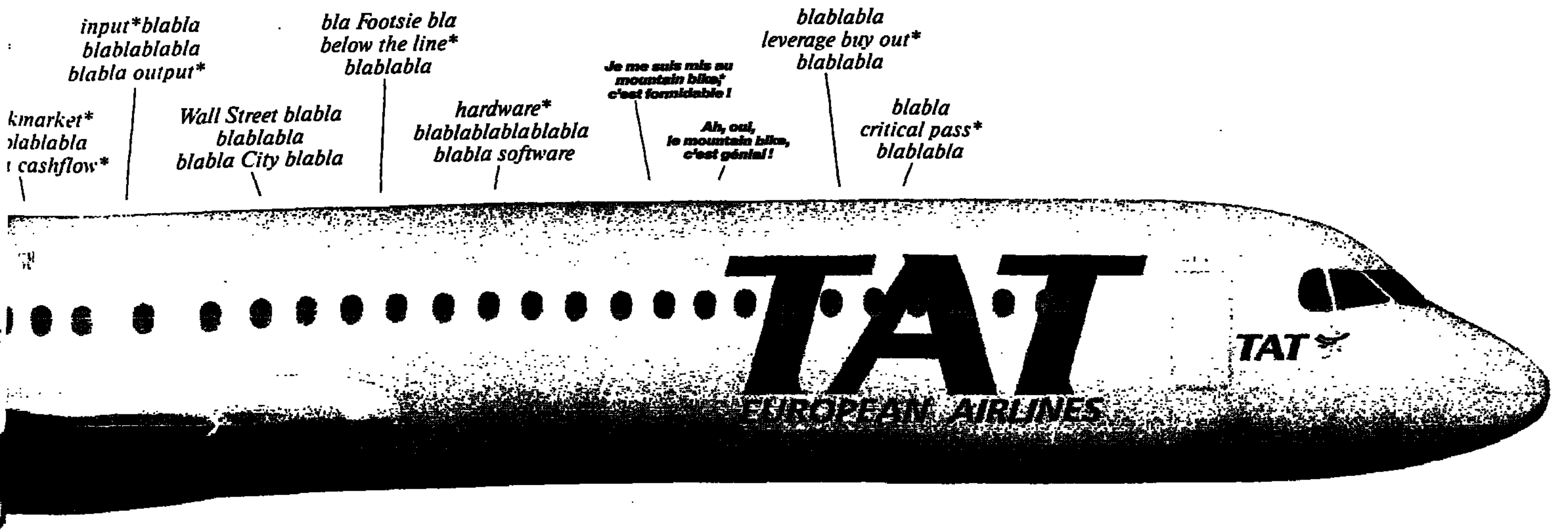

CHOISIT TAT

SOCIÉTÉ

Vingt mille parents d'élèves rassemblés à Paris

L'enseignement catholique demande la parité effective avec le public

Vingt mille représentants des communautés éducatives de l'enseignement catholique d'Ile-de-France se sont rassemblés, dimanche 5 avril, à Paris, pour demander que soit *«respecté»* le principe de parité prévu par la loi Debré de 1959 entre enseignement public et enseignement privé.

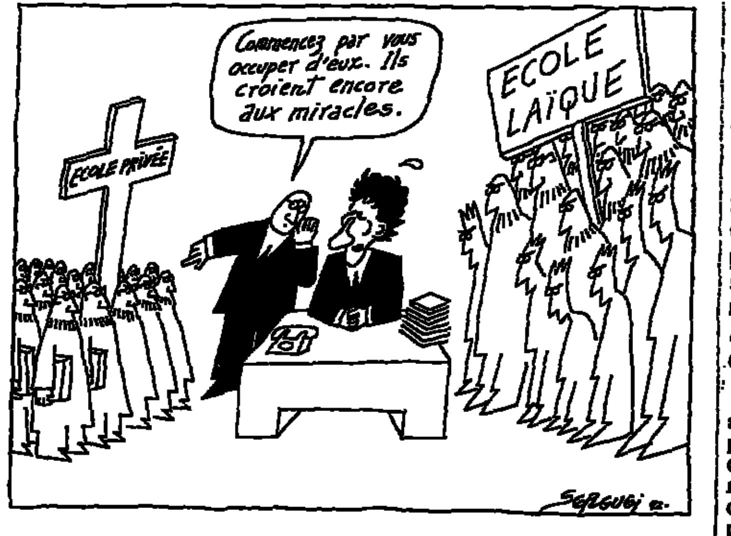
Commencez par vous occuper d'eux. Ils croient encore aux miracles.
ECOLE PRIVÉE
ECOLE LAÏQUE
Serguei

L'enseignement catholique ne désarme pas. Bien au contraire. Certes, aucune manifestation nationale n'a été organisée, mais les rassemblements régionaux se multiplient : la Bretagne en décembre dernier, l'Auvergne fin janvier, le Nord les 16, 17 et 18 février dernier, et aujourd'hui l'Ile-de-France. A chaque fois, l'objectif est le même : sensibiliser les parents, les enseignants, les gestionnaires d'établissements, voire les élus, à un certain nombre de dossiers techniques qui illustrent, aux yeux de ses responsables, *«l'asphyxie progressive qui menace l'enseignement privé»*.

«L'heure n'est plus aux attaques franches et massives de 1984, qui mettaient en péril l'existence même de l'enseignement privé, explique M. Georges Oltra, directeur diocésain des Yvelines et organisateur du rassemblement parisien, *mais aux mesures sournoises et insidieuses qui obèrent aujourd'hui son fonctionnement.»* Les promoteurs de l'enseignement privé dénoncent ainsi trois catégories d'*«inégalités de traitement»*.

«Trompés» par M. Jospin

En premier lieu, les revendications portent sur les personnels (alignement des déroulements de carrière et des retraites des enseignants du privé sur ceux du public; prise en charge des documentalistes et des psychologues du privé par l'Etat). Surtout, l'enseignement catholique réclame, par application du principe de parité public-privé instauré par la loi Debré de 1959, la mise en place et le financement par l'Etat d'un système de formation disposant de moyens analogues à ceux de l'enseignement public (les instituts universitaires de formation des maîtres) et placé sous la responsabilité de l'enseignement privé.

En second lieu, les responsables de l'enseignement catholique soulignent l'*«incohérence»* du dispositif législatif qui régit les investissements immobiliers nécessaires à la rénovation et à la construction d'établissements scolaires privés. Ils en demandent l'harmonisation. La loi Falloux de 1850 limite à 10 % des sommes versées par les familles les subventions annuelles que peuvent verser les collectivités locales aux établissements d'enseignement général (second degré) privés. Une loi de 1886 interdit toute subvention aux écoles primaires privées. En revanche, la loi Astier de 1919 autorise sans limitation les aides aux investissements en faveur des lycées techniques et une loi de 1984 fait de même pour les établissements agricoles (à 70 % privés), sous tutelle du ministère de l'agriculture.

Enfin, quoique le remboursement par l'Etat de 1,8 milliard de francs sur six ans ait été voté *in extremis* par l'Assemblée nationale en décembre dernier dans le cadre de la loi de finances rectificative, le contentieux sur le forfait d'externat (1) demeure. Estimée, selon les responsables de l'enseignement privé, à au moins 4 milliards de francs, la «dette» de l'Etat, accumulée sur huit années, avait été ramenée au cours d'âpres négociations avec le ministère, sur proposition même des responsables de l'enseignement catholique, à la somme de 1,8 milliard de francs (*le Monde* du 20 décembre 1991).

«Oui, mais ce rabais était conditionné par le traitement global des questions concernant les personnels, rappelle M. Oltra. *Ce qui n'a pas été le cas, M. Jospin s'estimant dédouané par le seul versement de cette somme d'argent.»* Avec le sentiment d'avoir été *«trompés»*, les responsables entendent donc désormais informer au mieux les représentants des communautés éducatives de l'enseignement catholique avant d'amplifier éventuellement le mouvement. *«Il faudra bien un jour redéfinir la place de ceux qui, liés par un contrat d'association avec l'Etat, remplissent une mission de service public»*, explique-t-on. A un an des législatives, le dossier échoit au nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Jack Lang, qui a été hué au rassemblement de Paris, où l'on notait la présence de plusieurs élus de droite.

JEAN-MICHEL DUMAY

---

(1) Le forfait d'externat représente la part de l'Etat dans les frais de fonctionnement de l'enseignement privé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 4 avril 1992 :

DES DÉCRETS

– Nº 92-379 du 1er avril 1992 approuvant le schéma directeur routier national;

– Nº 92-380 du 1er avril 1992 autorisant la société Conservatome à créer une installation d'ionisation industrielle sur le territoire de la commune de Sablé-sur-Sarthe dans le département de la Sarthe;

– Nº 92-381 du 1er avril 1992 relatif aux dispositions que les fédérations chargées d'une mission de service public doivent adopter dans leur règlement en application du deuxième alinéa de l'article 16 de la loi nº 89-432 du 28 juin 1989 relative à la prévention et à la répression de l'usage des produits dopants à l'occasion des compétitions et manifestations sportives.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
SCIENCES
Le Monde et MÉDECINE

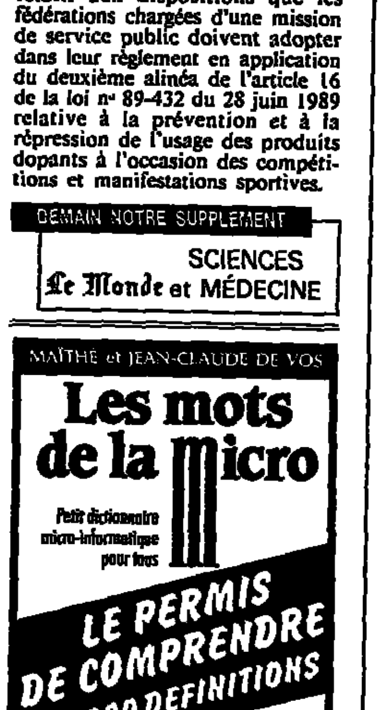
MAITHE et JEAN-CLAUDE DE VOS
Les mots de la micro
Petit dictionnaire micro-informatique pour tous
LE PERMIS DE COMPRENDRE EN 2000 DEFINITIONS
En vente en librairie
95 F DUNOD TECH

La manifestation de vingt-cinq mille handicapés à Paris

«Nous voulons vivre avec vous»

A l'appel de plusieurs mouvements, notamment l'Association des paralysés de France et l'Association française contre la myopathie, vingt-cinq mille handicapés, dont plus de six mille en fauteuil roulant, ont manifesté à Paris, samedi 4 avril, pour demander une revalorisation de leurs allocations.

On a connu, chez les malchanceux de la vie, des manifestations plus émouvantes, comme celles des handicapés mentaux. On n'en avait pas vu jusqu'ici de plus impressionnantes. Les organisateurs du défilé revendicatif attendaient 15 000 participants. Ils en ont vu débarquer 25 000, venus des plus lointains départements, en autocar, en train, et même par avions spéciaux. Ils étaient tous là, amputés, aveugles, myopathes, avec leurs béquilles et leurs petites voitures, avançant en masses compactes, derrière leurs banderoles, pratiquement sans service d'ordre, reprenant les slogans comme des syndicalistes chevronnés, décidés à se montrer enfin et à clamer leur infortune.

Pour la plupart, cette marche de 3 kilomètres à travers Paris était une première. Certains mettront une semaine à s'en remettre, mais aucun ne regrettait les fatigues de la journée. Les services de secours craignaient d'être débordés par le nombre des évacuations. Mais les médecins, stupéfaits, sont restés les mains dans les poches. Pas plus d'une dizaine d'abandons tout au long du parcours alors qu'on en compte bien davantage pour la moindre manif de valides. On mettait son honneur à aller jusqu'au bout malgré le vent frisquet et la lenteur du cortège. *«Ça fait du bien de crier sa colère»*, disait Karine Chardonnet, une infirme moteur cérébral de vingt-trois ans, venue de l'Isère au prix de quatorze heures de car. Chancelant de fatigue sur ses cannes anglaises, Mohammed El Haddad, un vieil accidenté du travail, pleurait à l'arrivée de son groupe, place Vauban. L'épuisement ? *«Non, c'est de voir une pareille solidarité,* expliquait-il. *J'ai l'impression que je ne suis plus seul de mon espèce.»*

La détermination était donc au rendez-vous, mais aussi l'humour. A l'adresse de M. Michel Gillibert, le secrétaire d'Etat aux handicapés, on chantait *«Frère Michel, dormez-vous ? Sonnons-lui les cloches !»*. Quitte à «faire les guignols dans la rue», les jeunes handicapés de Normandie s'étaient carrément déguisés et grimés en clowns. Quant à ceux de Villeneuve-d'Ascq, dans le Nord, ils exécutaient sur le macadam, avec leurs fauteuils roulants et la complicité de trois acrobates, un étonnant numéro de cirque.

Mais derrière la parade se cachait l'espoir, unanimement partagé, d'être enfin considérés comme des citoyens à part entière. Noyé dans la forêt des banderoles, un modeste calicot murmurait : *«Nous voulons vivre avec vous.»* Sous la tente des organisateurs, Paul Boulinier, le président de l'Association des paralysés de France, qui avait roulé en tête avec son conseil d'administration au grand complet, exprimait le même sentiment dans son langage de responsable : *«Bérégovoy qui a été ministre des affaires sociales connaît nos difficultés,* expliquait-il. *René Teulade, il y a quelques jours, nous avait souhaité un grand succès. Dans ce contexte nouveau, Michel Gillibert mettra certainement à l'étude le problème de dégradation du niveau de vie des handicapés (le Monde du 28 mars) que nous posons aujourd'hui. Il n'y aura pas de miracle mais nous sommes confiants.»*

MARC AMBROISE-RENDU

SPORTS

VOILE : les éliminatoires de la Coupe de l'America

La tactique des mercenaires

Alors que les deux tiers (douze) des régates des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton ont été disputées, *Il-Moro-di-Venezia* et *New-Zealand* occupaient, dimanche 5 avril, la première place avec quatre victoires. *Ville-de-Paris* qui a battu le voilier italien samedi avant de s'incliner contre les Néo-Zélandais dimanche, se retrouve à la troisième place avec trois victoires. Nippon, qui a brisé sa bôme dans les manœuvres précédant le départ de sa régate contre *Il-Moro-di-Venezia* dimanche, a perdu ses dernières chances d'accéder à la finale des challengers. Après une journée de repos lundi, les quatre demi-finalistes se retrouveront à partir de mardi pour la dernière série de régates. *Ville-de-Paris* rencontrera successivement *Il-Moro-di-Venezia*, *New-Zealand* et *Nippon*.

Dix minutes. C'est le temps accordé aux deux classes America pour franchir la ligne à l'envers, chacun à l'une des extrémités délimitées par le bateau du comité de course et par une bouée, et se préparer au vrai départ. Dix minutes où se jouent souvent le sort de la régate avant même qu'elle ne soit officiellement engagée. Si on excepte l'avarie de gouvernail de *Nippon* contre *Ville-de-Paris* et une autre défaite du voilier japonais contre *New-Zealand*, samedi 5 avril, les bateaux qui ont réussi le meilleur départ ont systématiquement gagné leur régate depuis le début des demi-finales de la Coupe Louis-Vuitton.

L'évolution des conditions météorologiques, avec un vent généralement mieux établi, n'est sans doute pas étrangère à ce résultat. Pour le premier bord de près (contre le vent), le bateau de tête a, en effet, le choix du côté du plan d'eau *a priori* le plus favorable. Si son poursuivant décide de le suivre, il risque d'être en partie déventé par l'imposante voilure. (plus de 300 m²) du bateau de tête. S'il opte pour l'autre bord, le leader peut toujours choisir de le couvrir ou de profiter d'une risée pour s'échapper.

Si dix fois en douze courses le bateau parti en tête a su préserver un avantage, c'est aussi parce qu'après deux mois de régates pour les trois premiers tours éliminatoires, les mauvaises manœuvres sont devenues rarissimes et que les équipages ont abordé ces demi-finales avec une motivation exceptionnelle. *«Désormais, il faut oublier un peu la technologie*, estime Marc Pajot. *Les quatre bateaux demi-finalistes sont très proches les uns des autres. Nous sommes entrés dans une phase où les hommes et les équipages vont faire la différence. La Coupe de l'America se gagne aussi dans la tête.»*

S'habituer à souffrir

L'état d'esprit et la préparation des navigants ont évolué depuis la fin des trois premiers tours, où il s'agissait surtout d'améliorer le bateau et le fonctionnement de l'équipage, de faire des essais de voiles ou de stratégies sur un plan d'eau souvent déroutant. *«Lors des séances de préparation physique matinales, nous sollicitons plus encore la volonté, la capacité de dépassement. Il faut que les hommes s'habituent à souffrir sans perdre pour autant leur lucidité»*, explique Serge Guillaume, qui participe à sa deuxième campagne de Coupe de l'America avec Marc Pajot, après un intermède consacré à l'entraînement du skieur Franck Piccard.

Pour la «cellule tactique» (Marc Bouet, le tacticien, Bertrand Pacé, le navigateur, et Marc Pajot, le barreur) appelée à faire les choix stratégiques en régate, la préparation psychologique est encore plus poussée à l'occasion de réunions quotidiennes. *«La technique du match racing* [duel] *entraîne des contacts très rapprochés où il convient de surmonter son émotivité*, estime Serge Guillaume. *Il faut s'efforcer de prévoir à terre toutes les situations pour avoir le bon réflexe au moment opportun. Il convient de tenir compte de la personnalité de nos adversaires, de se remémorer les fautes ou les bons coups déjà enregistrés contre eux, d'envisager les initiatives qui pourraient les surprendre ou les déstabiliser.»*

Si les quatre Défis présents en demi-finales ont des bateaux aux performances assez proches, leurs «profils psychologiques» sont sensiblement différents et sont étroitement liés à la personnalité des skippers. Deux d'entre eux disposaient *a priori* d'un avantage non négligeable : une parfaite connaissance du plan d'eau des régates. Rod Davis, le skipper de *New-Zealand*, est né à San-Diego, tandis que Paul Cayard, maître à bord d'*Il-Moro-di-Venezia*, y a longtemps travaillé pour le compte de la voilerie North. De plus, le Défi italien, le plus riche, s'entraîne sur place depuis le 5 janvier 1991, soit plus d'un an avant le début de la première régate.

Ces deux mercenaires américains, qui ont aussi en commun un brillant palmarès dans les séries olympiques, ont toutefois des personnalités bien différentes. Marié à une Néo-Zélandaise, Rod Davis, homme discret et très rigoureux, s'est parfaitement intégré et a choisi de miser sur un équipage impressionnant par ses gabarits, mais aussi par la qualité et la précision de ses manœuvres, pour imposer aussi souvent que nécessaire à ses adversaires l'épreuve de force du match racing, l'enchaînement des virements de bord, jusqu'à l'épuisement du vaincu.

Recruté et payé à prix d'or par Raul Gardini, Paul Cayard doit faire honneur à son statut de star. Initié à la Coupe de l'America en 1987 par Tom Blackhaller, un viveur amateur de luxe et de jolies femmes décédé depuis, le skipper d'*Il-Moro-di-Venezia* a gardé de son maître le goût du panache. Doté d'un beau tempérament de combattant, il a d'autant plus tendance à jouer des cartes personnelles que son entente avec sa «cellule tactique» n'est pas idyllique. Ainsi, durant les éliminatoires, il a remplacé Enrico Chieffi, le navigateur, par Robert Hopkins, ancien responsable du programme informatique de Dennis Conner en 1987 en Australie. Ce qui n'aurait pas renforcé ses rapports de confiance avec Tomaso Chieffi, le frère aîné, tacticien à bord.

Avec les Français, enclins à cultiver le syndrome d'Astérix, ce sentiment ancestral d'être les plus futés, les régates des Transalpins donnent lieu à des duels parfois déroutants pour les observateurs anglo-saxons. Privilégiant les options tactiques par rapport au contrôle rigoureux de l'adversaire, les deux bateaux se sont ainsi succédé en tête, samedi 4 avril, jusqu'à l'ultime bord de portant où *Ville-de-Paris*, qui avait viré la dernière bouée avec 30 secondes de retard, a profité de la liberté que lui laissait *Il-Moro-di-Venezia* pour faire le meilleur choix de route et l'emporter de 1 minute 56 secondes.

Les Français sont loin d'avoir connu la même réussite contre Chris Dickson, le skipper de *Nippon*, devenu leur «bête noire». Champion du monde de match racing mais écarté du Défi néo-zélandais, dont il avait été la révélation en 1987, pour incompatibilité d'humeur avec le financier Michael Fay, Chris Dickson a «offert», moyennant quelque 400 000 francs par mois, ses services aux Japonais pour les préparer, en trois ans, à leur première participation à cette épreuve.

Surdoué mais sans scrupules, tous les coups ou presque lui semblent permis pour déstabiliser l'adversaire. En mer, comme à terre. Ainsi la découverte du plongeur français a proximité de *Nippon* (*le Monde* du 31 mars) lui a offert une occasion inespérée d'accentuer la gêne de Marc Pajot lors de la conférence de presse précédant leurs deux régates.

L'agressivité de Dickson

Cette attitude lui vaut parfois quelques retours de bâton comme ces attaques de Peter Blake, manager du Défi néo-zélandais, qui, après l'avoir traité de *«mercenaire et soldat de fortune»*, lui a conseillé de ne pas *«rentrer au pays»* après s'être vendu aux Japonais.

Des quatre skippers demi-finalistes, Chris Dickson est, sans doute, le plus agressif. Surtout pendant ces fameuses dix minutes de préparation où il s'agit de s'imposer à tout prix dans le sillage de l'adversaire pour l'empêcher de virer (vent de face) ou d'empanner (vent arrière). Par deux fois, cette agressivité a pris de court Marc Bouet, barreur de *Ville-de-Paris* dans les phases de départ. La deuxième fois surtout, où le barreur français n'a pu éviter l'abordage alors qu'il se présentait en position prioritaire (tribord amure), la tactique de Chris Dickson relevait plus de l'attitude du joueur de poker bien décidé à tout miser sur un coup de bluff que de la stratégie à plus long terme du joueur d'échecs.

Certains considéreront cette initiative déroutante comme une nouvelle preuve de son génie. D'autres comme un aveu de faiblesse. Quelque dix mille heures de navigation n'ont pas suffi pour permettre à certains de ses équipiers, qui n'avaient jamais régaté trois ans plus tôt, d'acquérir ce sixième sens marin qui leur aurait permis de rivaliser avec les équipages des autres bateaux demi-finalistes.

Plus que tout autre, Chris Dickson avait choisi de mettre en pratique la règle d'or des skippers de la Coupe d'America – tuer ou être tué – dans les dix minutes de préparation. La tactique lui avait souvent réussi. Dimanche 5 avril elle lui a été fatale. En cassant sa bôme (poutre horizontale sur laquelle est fixée la grand voile) avant même le début de la régate, *Nippon* n'était plus en mesure de défendre ses dernières chances de se qualifier pour la finale des challengers.

GÉRARD ALBOUY

Les résultats

CYCLISME

Tour des Flandres

Jacky Durand, un Mayennais de vingt-cinq ans, professionnel depuis trois ans, s'est imposé, dimanche 5 avril, dans le Tour des Flandres après une échappée de 215 kilomètres. Le Suisse Thomas Wegmuller qui l'accompagnait encore à 10 kilomètres de l'arrivée, a terminé à 48 secondes. Le Belge Edwig Van Hooydonck, vainqueur en 1989 et 1991, a pris la troisième place à 1 min 44 s. La dernière victoire d'un Français (Jean Forestier) dans le Tour des Flandres remontait à trente six ans.

AUTOMOBILISME

Grand Prix du Brésil

1. Mansell (G.-B., Williams-Renault), les 307 km en 1 h 36 min 51 s (moyenne : 190,209 km/h); 2. Patrese (Ita., Williams-Renault), à 29 s; 3. Schumacher (All., Benetton-Ford), à 1 tour; 4. Alesi (Fra., Ferrari), à 1 tour; 5. Capelli (Ita., Ferrari), à 1 tour; 6. Alboreto (Ita., Footwork-Mugen), à 1 tour.

Championnat du monde (après trois courses) : 1. Mansell, 30 pts; 2. Patrese, 18; 3. Schumacher, 11; 4. Berger (Aut.), 5; 5. Senna (Brés.), 4.

BASKET-BALL

Tournoi des As

Pour la deuxième année consécutive, Pau-Orthez s'est imposé en finale du tournoi des As en battant Limoges (83-75), samedi 4 avril à Dijon.

FOOTBALL

Championnat de France

Première division

(Trente-quatrième journée)

Marseille b. *Nancy	3-1
*Paris-SG b. Sochaux	2-0
*Rennes et Nîmes	1-1
*Lille b. Toulouse	3-1
*Toulon et Caen	0-0
*Montpellier b. Saint-Etienne	2-0
*Cannes b. Lens	2-1
*Lyon et Metz	0-0
*Monaco b. Auxerre	2-0
*Le Havre et Nantes	1-1

Classement : 1. Marseille, 51 pts; 2. Monaco, 49; 3. Paris-SG, 45; 4. Auxerre et Montpellier, 39; 6. Caen, 38; 7. Le Havre, 37; 8. Nantes, 35; 9. Lille, 34; 10. Saint-Etienne et Lens, 33; 12. Metz, 32; 13. Toulon et Toulouse, 31; 15. Lyon, 29; 16. Sochaux et Nîmes, 27; 18. Cannes, 25; 19. Rennes, 24; 20. Nancy, 21.

Deuxième division

(Trente-deuxième journée)

GROUPE A

*Dunkerque b. Rouen	3-1
*Ancenis et Sedan	0-0
*Bourges b. Louhans-Cuiseaux	2-0
*Tours b. Red Star	1-0
Guingamp b. *Amiens	3-0
*Valenciennes b. Laval	2-1
*Angers et Le Mans	1-1

*La Roche-sur-Yon b. Orléans (forfait) 1-0.

Classement : 1. Angers et Valenciennes, 40 pts; 3. Guingamp, 35; 4. Le Mans et Laval, 34.

GROUPE B

Epinal b. *Mulhouse	2-0
Istres b. *Martigues	1-0
*Perpignan et Nice	0-0
*Saint-Seurin et Châteauroux	0-0
*Gueugnon et Bordeaux	0-0
*Rodez b. Grenoble	1-0
*Saint-Quentin b. Annecy	2-0
*Alès b. Bastia	2-1
Strasbourg b. *Ajaccio	1-0

Classement : 1. Bordeaux, 48 pts; 2. Strasbourg, 47; 3. Istres, 45; 4. Bastia, 37; 5. Ajaccio, 35.

NATATION

Record du monde

L'Australien Kieren Perkins a battu en 14 min 48 s 40 le record du monde du 1 500 mètres, samedi 4 avril à Canberra. L'ancien record était détenu par l'Allemand Hoffmann en 14 min 50 s 36.

SPORTS

AUTOMOBILISME : troisième doublé de Williams-Renault au Grand Prix du Brésil

La sortie prématurée des McLaren-Honda

Les Grands Prix se suivent et se ressemblent depuis le début de la saison 1992 de formule 1 automobile. Pour la troisième fois consécutive, la victoire est revenue, dimanche 5 avril à Sao-Paulo (Brésil), au Britannique Nigel Mansell et à l'équipe Williams-Renault, qui a réussi le doublé (1) avec l'Italien Riccardo Patrese, deuxième à 29 secondes après avoir mené la course jusqu'au changement de .pneumatiques. Comme à Mexico, la troisième place sur le podium a été prise par l'Allemand Michael Schumacher (Benetton-Ford), qui a terminé à un tour du vainqueur.

La mobilisation sans précédent de l'équipe McLaren-Honda pour le Grand Prix du Brésil a échoué. Malgré quatre-vingt-deux per sonnes, six voitures et dix-huit moteurs déplacés à Sao-Paulo, l'écurie reine des années 80 a été la première à fermer ses stands après les abandons prématurés de l'Autrichien Gerhard Berger, déjà en panne sur la ligne de départ, et, surtout, du champion du monde Ayrton Senna (au dix-septième des soixante-et-onze tours), qui aurait tant aimé rééditer son premier succès de l'an dernier devant ses concitoyens.

Devant l'écrasante supériorité manifestée par les nouvelles Williams-Renault à suspension réactive (*le Monde* du 3 mars), Ron Dennis, directeur général de McLaren, avait décidé de hâter le baptême, initialement programmé pour le prochain Grand Prix d'Espagne (3 mai), de la dernière née de ses monoplaces. L'événement était d'autant plus attendu que cette McLaren-Honda était la première d'une nouvelle génération de formule 1 sacrifiant au «tout électronique».

La conception de cette McLaren-Honda, à l'étude depuis quatre ans, est, dit-on dans l'entourage de l'écurie britannique, directement inspirée de celle des avions de chasse permettant un pilotage *«fly by wire»* (tout électronique). Finis les câbles de transmission classiques. La transmission entre la pédale d'accélérateur et le bloc propulseur se fait par curseur électronique. La boîte de vitesses, semi-automatique, est à gestion électronique intégrée. Le châssis est prévu pour accueillir, en cours de saison, une suspension réactive répondant aux sollicitations de l'électronique.

Parallèlement, les ingénieurs de Honda ont conçu un nouveau V12 répondant, pour la première fois, aux priorités aérodynamiques définies pour la future McLaren, avec un angle des cylindres qui passe de 60 degrés à 75 degrés. Ce nouveau moteur, dont le projet a été lancé en juillet 1991, soit quatre mois à peine après le début de l'exploitation en course du premier V12 Honda, présente des trompettes d'admission à hauteur variable pour une meilleure souplesse et un système de distribution pneumatique (clapets animés par l'air comprimé qui remplace les ressorts de soupapes) déjà expérimenté en formule 1 par Renault. Mais la grande originalité du bloc propulseur, c'est que le moteur et la boîte de vitesses ont été conçus d'une seule pièce et sont gérés par un cerveau unique.

Déferlement d'électronique

Devant ce brusque déferlement d'électronique, on peut comprendre la prudence de Ron Dennis le pragmatique, qui avait préféré envoyer au Brésil les trois dernières nées des McLaren-Honda, mais aussi trois anciennes. Pour le cas où ses nouvelles «caisses à puces» (électroniques), à peine rodées dans la froideur de la campagne britannique, auraient mal supporté le brusque changement de climat. En fait, si on excepte trois casses de moteurs, les essais se sont plutôt bien passés puisque Ayrton Senna et Gerhard Berger ont réussi les deux meilleurs temps derrière les inaccessibles Williams-Renault.

Il n'en a pas été de même en course sur un tracé très sélectif que Bernard Dudot, directeur technique de Renault Sport, qualifie pour les moteurs de *«circuit de synthèse pour ses exigences au niveau de la puissance et du couple»*. Vite distancé par Riccardo Patrese et Nigel Mansell, Ayrton Senna a même «bouchonné» un peloton de poursuivants emmené par Michael Schumacher (Benetton-Ford) et Jean Alesi (Ferrari), avant d'abandonner.

Sans doute conviendra-t-il d'attendre les prochains Grands Prix pour avoir une idée plus précise du potentiel de la nouvelle McLaren-Honda. Comme la fourmi de la fable, Nigel Mansell n'a pas manqué cette nouvelle occasion d'engranger un maximum de points pour la suite du championnat du monde. Pour le cas, toujours possible, où, l'été venu, Ayrton Senna parviendrait à faire chanter son V12 Honda sur les circuits européens.

G. A.

---

(1) Seul McLaren-Honda avait fait aussi bien et même mieux en 1988 avec Ayrton Senna et Alain Prost, en réussissant quatre doublés consécutifs (Mexique, Canada, Etats-Unis et France), puis encore trois doublés consécutifs (Allemagne, Hongrie et Belgique) dans la même saison.

NATATION : les championnats de France d'hiver

Catherine, Stéphan et leurs dauphins

Les championnats de France d'hiver de natation se sont terminés dimanche 5 avril à Dunkerque. Neuf records de France ont été battus (cinq en épreuves individuelles et quatre dans les relais), dans une ambiance plus versée sur les sélections olympiques que sur la compétition nationale. Seize des dix-sept tickets individuels pour Barcelone ont été distribués (il reste à déterminer les huit places pour les relais). Mais dans le sillage de Catherine Plewinski et de Stéphan Caron, la relève est encore incertaine.

DUNKERQUE

de notre envoyée spéciale

Ses longues jambes repliées, le dos légèrement voûté, Stéphan Caron récupère d'une victoire presque tranquille. Il range sa énième médaille d'or de champion de France dans son sac et part prendre l'air marin. Dans quatre mois, après les Jeux olympiques de Barcelone, il arrêtera la compétition. *«Il y a un temps pour tout,* dit-il. *L'an dernier, après les championnats d'hiver, j'avais failli tout lâcher par lassitude. Cette fois, je veux poursuivre mes études. Après Barcelone, je bachote, je termine mon mastère à l'Ecole de commerce de Paris et je rentre en stage. Je voudrais me lancer dans la finance internationale ou le conseil en stratégie. Je vais commencer une thèse sur les enjeux commerciaux du sport.»*

Catherine Plewinski, elle aussi, a failli tout arrêter, après les championnats du monde de Perth, il y a un peu plus d'un an. A force de se poser des questions, elle a compris qu'elle pouvait envisager son avenir hors d'une piscine olympique, en reprenant des études, en écrivant, pourquoi pas. A vingt-trois ans et vingt-cinq ans, Catherine et Stéphan apparaissent aujourd'hui comme la grande sœur et le grand frère de la natation française. Elle est auréolée du bronze des Jeux olympiques de Séoul, des quatre médailles des championnats d'Europe d'Athènes, en août 1991, et de ses records de France. Lui est une légende : médaillé de bronze à Séoul, détenteur du record d'Europe du 100 mètres nage libre et de nombreux records de France.

Audrey Astruc la surprise

Si les dauphins de Catherine et Stephan sont là, ils sont encore un peu tendres pour assurer la relève. Dans la piscine olympique de Dunkerque qui faisait office de vivier olympique, la plupart ne briguaient que des places d'honneur quand Caron et Plewinski avaient déjà la tête en Espagne. *«Les objectifs ne sont pas les mêmes,* explique Patrice Prokop, directeur technique national de la Fédération française de natation (FFN). *Nous avons eu la chance d'avoir ces deux «locomotives». Aujourd'hui, il faut également nous appuyer sur des bases quantitatives. Nous pouvons décrocher deux médailles, comme à Séoul... en plaçant plus de nageurs dans les finales.»*

Parmi les dauphins, les garçons ont été plus bagarreurs et combatifs que les filles pendant ces quatre jours de compétition. Dans la même journée, Franck Schott a amélioré par deux fois son record de France sur 100 mètres dos (55 s 18 centièmes), réalisant le troisième temps mondial de l'année. Stéphane Vossart a battu son propre record national en 50 mètres brasse (28 s 96 centièmes) et fait tomber celui du 100 mètres (1 min 2 s 80 centièmes); Christophe Kalfayan a égalé celui de Caron en 50 mètres nage libre (22 s 74 centièmes). Et Franck Esposito en papillon

Chez les filles, l'écart est plus grand entre la reine et les prétendantes. Sophie Kamoun, en petite forme, est restée loin de ses records. La Cannoise Cécile Prunier a eu du mal à se hisser sur un podium. *«J'ai le sentiment que les jeunes sont moins fonceuses, aujourd'hui,* explique Catherine Plewinski. *C'est un signe : il y a peu de relève en nage libre»*. Céline Bonnet et Audrey Guerit, deux Marseillaises accrocheuses, en brasse comme en nage libre, partiront tout de même aux Jeux.

Il y a aussi ce petit bout de quatorze ans, surprise féminine de ces championnats de France : Audrey Astruc a remporté le 400 mètres nage libre, vendredi, et terminé troisième du 200 mètres, emporté par Plewinski le lendemain. Dimanche, elle a enlevé le 800 mètres nage libre. Dans un sourire qui lui mange tout le visage, elle refuse, modeste, toute comparaison avec Catherine Plewinski. Déçue de ne pas être sélectionnée pour Barcelone? Sûrement pas : *«J'ai tout mon temps, dit-elle, de me préparer pour les Jeux olympiques d'Atlanta.»*

Pendant ce temps, le potache Stephan Caron aura peut-être concrétisé un projet qui lui tient à cœur : professionnaliser la natation française en imaginant avec la FFN une sorte de commission qui s'intéresserait aux meilleurs : *«Les nageurs français existent en quantité, c'est vrai. Il faut qu'ils se mettent dans la tête qu'ils peuvent, eux aussi, décrocher des médailles, battre les meilleurs, faire tomber des records de France, d'Europe ou du monde.»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

ATHLÉTISME : la fiabilité des contrôles anti-dopage en question

Katrin Krabbe disculpée par sa fédération

L'Allemande Katrin Krabbe, double championne du monde à Tokyo en 1991 sur 100 et 200 mètres, a été disculpée, dimanche 5 avril par la commission de discipline de la Fédération allemande d'athlétisme (DVL) des soupçons de tricherie au contrôle antidopage qui avaient motivé sa suspension pour quatre ans le 15 février dernier (*le Monde* du 18 février). Sa participation aux jeux Olympiques de Barcelone reste toutefois subordonnée à la décision de la Fédération internationale (IAAF) qui, le 17 février, avait confirmé la sanction de la DVL.

Avec deux de ses compatriotes, Silke Moeller et Grit Breuer, Katrin Krabbe avait été contrôlée lors d'un stage en Afrique du Sud. Selon le professeur Manfred Donike, qui a procédé à l'analyse puis à la contre-expertise des échantillons, l'urine contenue dans tous les flacons provenait *«d'une seule et unique personne.»* La Fédération allemande avait conclu à la manipulation. L'avocat des championnes, Reinhard Rauball, a réussi à convaincre les juges sportifs que la manipulation avait pu survenir entre la collecte de l'urine et l'arrivée des flacons au laboratoire de Cologne. De son côté, la Fédération n'a pas été en mesure d'apporter la preuve formelle que les échantillons avaient été manipulés par les athlètes.

En Allemagne même, plusieurs hauts responsables de la lutte antidopage se sont montrés insatisfaits de l'acquittement de Krabbe. Selon eux, cette clémence discrédite la lutte antidopage et rendra leur travail plus difficile. «L'affaire Krabbe» avait pris en outre-Rhin un tour politique, l'entourage de la championne estimant qu'elle était victime d'une «chasse aux sorcières» contre les stars du sport est-allemand.

« NE QUITTE PAS. JE PRENDS UN AUTRE APPEL. »
Téléphone, le fil de la vie.

SIGNAL D'APPEL

POUR PRENDRE UN APPEL QUAND VOUS ÊTES DÉJÀ EN LIGNE.

POUR 10 F PAR MOIS

Parents, amis, on cherche à vous joindre, mais la ligne est occupée.
Savez-vous que vous pouvez prendre cet appel même si vous êtes déjà en communication ?
Avec le Signal d'Appel, un "bip" vous prévient qu'un deuxième correspondant cherche à vous joindre. Il suffit d'appuyer sur deux touches de votre téléphone pour prendre cet appel et passer d'un interlocuteur à l'autre.
Ainsi, vous restez toujours disponible.
Pour en savoir plus, et pour vous abonner, contactez votre Agence FRANCE TELECOM (14, appel gratuit).

FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

EXPOSITIONS

Berlin se souvient de l'« art dégénéré »

Reconstitution de la plus grande manifestation d'art contemporain du demi-siècle conçue à la fin des années 30 pour dénigrer l'avant-garde

BERLIN

de notre envoyée spéciale

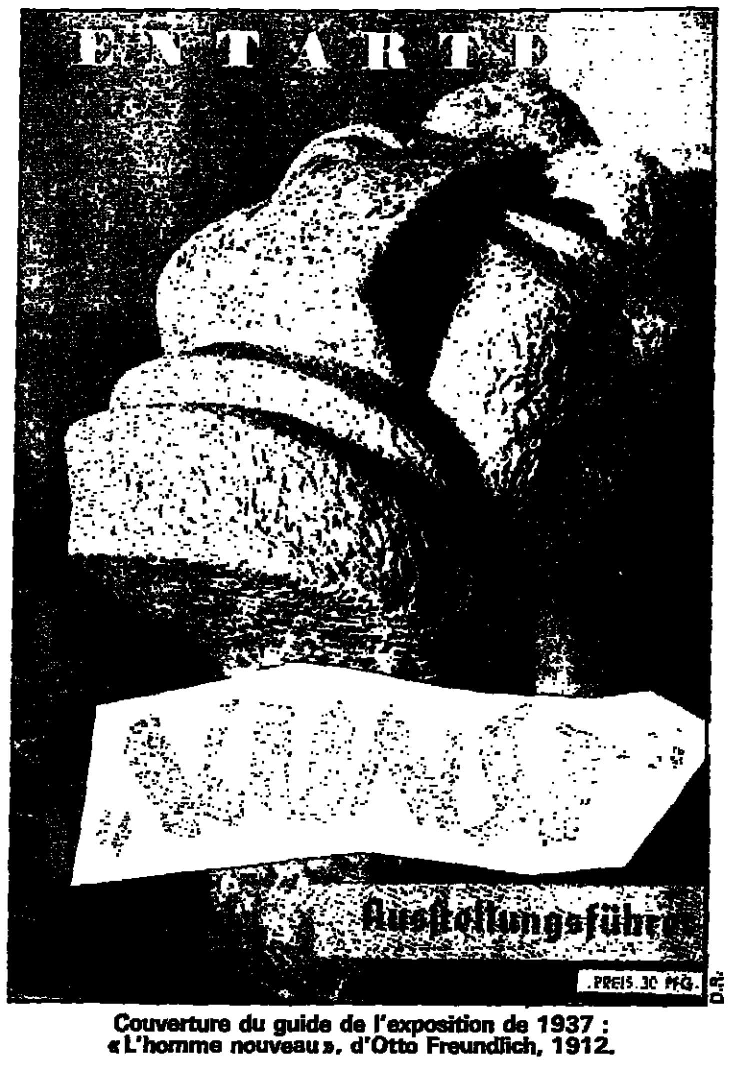

Couverture du guide de l'exposition de 1937 : « L'homme nouveau », d'Otto Freundlich, 1912.

« Entartete Kunst » (« art dégénéré ») ... La file d'attente qui s'allonge au centre de l'île des Musées devant l'Altes Museum, le « Vieux Musée » à colonnes de Karl Friedrich Schinkel, évoque infailliblement les photos qu'on peut voir à l'intérieur, qui montrent les foules de 1937 à Munich, de 1938 à Berlin, se pressant, de leur propre gré ou non, pour visiter cette exposition mémorable conçue afin de dénigrer, de discréditer définitivement une avant-garde qui n'était pas conforme aux canons de l'art nazi.

En 1933, une vingtaine de conservateurs et de directeurs de musées avaient été renvoyés. Des milliers d'œuvres saisies dans les collections publiques et privées. L'art se devait d'être raciste. Pour « instruire » le public, la grande exposition d' « art dégénéré » fut décidée par Goebbels, le ministre à la propagande de Hitler. Inaugurée le 19 juillet 1937 au Musée d'archéologie de Munich, elle tourna dans les villes d'Allemagne et d'Autriche jusqu'en 1941 – Berlin, Leipzig, Düsseldorf, Salzbourg, Hambourg, Stettin, Weimar, Vienne, etc., – drainant plus de trois millions de visiteurs. Six cent cinquante œuvres d'artistes comme Chagall, Klee, Kandinsky, Kokoschka, Schlemmer, Moholy-Nagy, Beckmann, Itten, Max Ernst, Otto Dix, Grosz, Nolde, Feininger, Rohlfs, Marc, Schmidt-Rottluff, Kirchner, Feininger qui eurent l'honneur de figurer parmi les « dégénérés » ! Autant de noms qui ont leur place aujourd'hui dans tous les dictionnaires d'art moderne, dans toutes les histoires de l'art, dans toutes les académies. Belle occasion de se demander pourquoi les régimes totalitaires refusent d'admettre la laideur dans l'art. Car ce fut certainement là, paradoxalement, la plus belle exposition du demi-siècle ! ...

Et l'on en vient à se dire que les spécialistes d'art moderne, séides de Goebbels, qui firent le choix des œuvres exposées, étaient de remarquables connaisseurs, des connaisseurs pervers... D'ailleurs, conscients tout de même de la valeur marchande de l'art qu'ils dénigraient, les nazis choisirent une centaine d'œuvres « dégénérées » qu'ils avaient saisies, parmi lesquelles un autoportrait de Van Gogh, des toiles de Matisse, de Picasso, des œuvres expressionnistes, et les envoyèrent à Lucerne en Suisse, pour être vendues aux enchères le 30 juin 1939...

Cinquante-cinq ans plus tard, l'exposition – sous-titrée *le Destin de l'avant-garde dans l'Allemagne nazie* – est revenue à Berlin, présentée par le nouveau Musée historique (Deutsches Historisches Museum).

Elle arrive des Etats-Unis après avoir été présentée à Los Angeles, Chicago, Washington, saluée par les critiques d'art américains comme la meilleure exposition de l'année 1991. Et ce retour en Allemagne est véritablement un grand événement. Même si certains prêteurs ont refusé, paraît-il, d'envoyer à Berlin des œuvres qui figuraient dans l'exposition américaine... Quelque deux cents œuvres – peintures, gravures, sculptures – appartenant à des collections du Brésil, des Etats-Unis, d'Allemagne, de Suisse, de Belgique et du Luxembourg, souvent des chefs-d'œuvre incontestés, ont donc été réunies pour cette exposition conçue par le Musée de Los Angeles à l'aide des découvertes récentes dans les archives allemandes et américaines, notamment des photos salle par salle. Une maquette très précise a été reconstituée présentant l'accrochage chaotique et l'entassement fait pour tourner en ridicule ce qu'on expose. On ne peut manquer de se demander ce que peuvent ressentir aujourd'hui les visiteurs, les jeunes de l'ex-RDA et de l'ex-RFA qui n'ont pas eu la même éducation et n'ont pas les mêmes ignorances. Ce que peuvent ressentir aussi les anciens combattants qui la virent à l'époque, ce sexagénaire par exemple, longuement penché sur une vitrine, qui semble apprendre par cœur les paroles du chant de la jeunesse hitlérienne.

Une exposition qui « vaut le voyage », comme disent les guides gastronomiques. D'autant plus que Berlin donne libre cours au travail de la mémoire et qu'on peut y voir aussi actuellement la grande exposition du Martin-Gropius-Bau sur les cultures juives jusqu'au 26 avril (lire l'article de Fréderic Edelmann dans *le Monde* du 8 février 1992) et, à l'Académie des arts, un ensemble passionnant intitulé *Der Judische Kulturbund in Deutschland 1933-1941*, sur l'association culturelle fondée dès 1933 en Allemagne puisque tous les emplois officiels, les théâtres et les lieux publics étaient interdits aux juifs. Un seul regret : pourquoi priver Paris et la France d'un tel événement ?

NICOLE ZAND

► « Entartete Kunst ». Der Schicksal der Avantgarde im Nazi-Deutschland. Altes Museum. Berlin. Jusqu'au 31 mai.

Ossorio le virtuose

Où l'on redécouvre l'un des maîtres du premier expressionnisme abstrait

ALFONSO OSSORIO

à la galerie Zabriskie

Alfonso Ossorio, philippin de naissance, américain de nationalité, est mort en 1990 à l'âge de soixante-seize ans. Sa disparition n'a pas fait grand bruit en France. On y a oublié sans doute qu'en 1949 Ossorio avait été l'un des premiers expressionnistes abstraits new-yorkais à se rendre à Paris, qu'il s'y était lié d'amitié avec Jean Dubuffet et que ce dernier lui avait consacré un livre deux ans plus tard, le sacrant « peintre initiatique » en un temps où il était, croyait-on, de bonne guerre de tenir l'art américain pour négligeable. On y a oublié qu'Ossorio abrita dans sa propriété la collection de l'art brut de 1952 à 1962, en un temps où elle n'intéressait pas encore les conservateurs de musée, qu'il avait été un proche de Jackson Pollock dès l'après-guerre, qu'il eut pour camarades de galerie, outre Pollock naturellement, Rothko, Kline, de Kooning et David Smith – et que les peintures et les collages qu'il exposait alors pouvaient se mesurer sans peine aux œuvres de ses illustres contemporains.

Ceux que révèle tardivement la galerie Zabriskie ont été exécutés au début des années 50, autrement dit au plus fort de l'expressionnisme abstrait, au plus fort de l'engouement de la critique et des collectionneurs new-yorkais. Jusque-là Ossorio, comme Gorky, comme Rothko, comme la plupart de ses proches, a mis en pratique les principes du surréalisme européen importé sur la côte est pendant la guerre. Symboles et monstres hybrides méticuleusement dessinés occupent l'image au point de l'obstruer – avant que la peinture ne les dissolve et ne les éparpille d'un coup. Sous l'influence de Masson et de Pollock, Ossorio expérimente à partir de 1950 les ressources du *dripping*. Il laisse couler les couleurs en filaments entrecroisés sur la toile, il l'éclabousse, il la couvre de tourbillons et de giclures. Volutes de rouges sanguins et de noirs, taches jaunes, traces de brun ou de bleu sombre tissent une tapisserie épaisse. Il reste des figures et des signes, profils humains, têtes de mort, anatomies réduites à l'essentiel, symboles donc, mais symboles à demi effacés. Il faut pour les distinguer se tenir à distance de l'œuvre. Quand il s'approche, l'œil ne reconnaît plus rien, si ce n'est les empreintes d'une gestualité très maîtrisée.

Ossorio est habile, supérieurement habile même et, si l'on ose cette impiété, meilleur praticien du *dripping* que Pollock, du moins pour les petits formats. Il sait comment éviter les bavures, comment alléger la matière et proscrire les irisations inutiles. L'aquarelle, l'encre, la gouache et la peinture à la cire lui servent tour à tour ou simultanément et il joue des textures et des densités avec volupté, en artiste qui ne renie pas l'enseignement reçu à Harvard et à Rhode Island dans l'entre-deux-guerres. Jusque dans ses citations des primitifs de toutes provenances, gravures rupestres peut-être indiennes, bestiaires peut-être aborigènes, il met de la grâce et de la subtilité. Quand ses contemporains peignent en puncheurs, il peint en styliste, avec des feintes et des pas de danse d'une délicieuse élégance.

Expressionnisme ? A peine. Chorégraphie plutôt. Le peintre pousse le goût de l'élaboration savante jusqu'à découper ses *drippings*. Avec les ciseaux, il dessine des courbes, il ménage des vides, il allège les compositions. L'une d'elles, dénommée *Foule ordonnée*, ressemble à un palimpseste dont les bords auraient été déchirés, mais avec délicatesse, et que des vers auraient rongé, ménageant des galeries sinueuses à l'intérieur de la couleur. Quand seuls les bords ont été de la sorte retravaillés et guillochés, l'œil cherche des allusions, des silhouettes dissimulées, quelque rébus optique. Peine perdue. Ossorio ne se laisse pas aller à des procédés si rudimentaires. Si motif figuré il y a, ce sera dans la trame des couleurs, dans le faux fouillis des lignes, anamorphose à peine visible.

Ossorio est si habile qu'il finit par l'être trop. Il accumule les effets de style baroques, mais c'est aux dépens de la puissance. Il se complaît dans une abstraction qui touche à l'enluminure, délicieuse assurément, mais d'un charme trop élaboré pour devenir public. On sait combien sa notoriété a souffert de cet excès de savoir-peindre.

PHILIPPE DAGEN

► Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, 75004 Paris. Tél. : 42-72-35-47. Jusqu'au 11 avril.

MUSIQUES

Quand la ville ne dort pas

Suite de la première page

Si nous parlions de logique, de persévérance sur les projets, c'est qu'Henri Maier a confié à une équipe flamande – à une esthétique – la trilogie montéverdienne que terminera, l'an prochain, une production d'*Orfeo*. René Jacobs pour la réalisation et la direction musicale, c'est la garantie d'une lecture des textes aussi informée qu'originale, une instrumentation repensée à la lumière des dernières découvertes sur l'époque, l'approche la plus « décoincée » d'une partition dont l'authenticité n'est sans doute pas discutée comme celle de *Poppée*, mais dont la mise en forme suppose de nombreux choix musicologiques.

Le jeune chef du Concerto Vocale a retenu pour ses musiciens la version d'*Ulysse* en cinq actes, il en a coupé certaines longueurs et il a truffé le tout , en guise de transitions, de symphonies ou de ritournelles empruntées à Caccini ou à Monteverdi lui-même. Comme il l'avait fait pour *Poppée*, Jacobs s'est employé à « réinventer » l'instrumentation (qui variait au dix-septième siècle en fonction des villes et des théâtres). Le *continuo* réunit donc, pour l'accompagnement du *recitar cantando* (toujours à mi-chemin entre la narration et l'envol mélodique), outre les claviers (clavecin, orgue ou régal), luth, théorbe ou guitare, viole de gambe, violoncelle et harpe, soit un son d'ensemble un peu instable et grelottant, mais doté de beaucoup de dynamisme et de couleurs, sans risque d'écraser les voix. Trois clavecinistes (dont Jacobs lui-même) se partagent l'accompagnement des récitatifs secs. Les deux flûtes, le basson baroque, quelques percussions, commentent de la fosse situations et sentiments. Dieux, déesses et héros triomphant chantent au son martial de deux cornets et de deux trombones perchés dans les loges de côté.

La brûlure des sentiments

Ce dispositif aérien donne à l'exécution (plus de trois heures de musique presque entièrement « récitée en chantant ») un caractère impondérable et bondissant. On entend les cœurs des chanteurs s'accélérer, leur majesté plie sous la douleur, leurs ridicules deviennent caricature. L'écriture musicale perd toute raideur pour faire entendre, instant après instant, la brûlure et l'instabilité des sentiments. La mise en scène de Gilbert Deflo joue, comme chez son maître Strehler, sur le croisement des trajectoires et des regards, sur quelques centimètres de plus ou de moins entre les corps, un dos qui se voûte, une main plaquée au ventre (son *Couronnement de Poppée* visait déjà au dépouillement). William Orlandi, parfait complice pour les décors et les costumes, a limité les machines à quelques lévitations divines, quitte à changer quand il le faut le plateau en océan. Ithaque n'est finalement suggérée que par cette présence maritime, par une luminosité singulière – tous les éclairages sont remarquables, y compris le cyclorama pendant le meurtre des prétendants.

Au centre d'une distribution inégale et discutable (*Poppée*, déjà...), Bernada Fink est une Pénélope digne de Janet Baker par sa noblesse vocale, Christina Högmann un Télémaque émouvant et assez raffiné stylistiquement, Christophe Prégardien un Ulysse loyal et vaillant malgré quelques difficultés techniques çà et là. Monteverdi sans routine ni banalité, en résumé.

A la banalité, René Koering a tordu le cou comme on sait. En tant qu'artisan de la programmation d'un Festival d'été sans équivalent *(lire d'autre part)*. Comme directeur général de l'Orchestre philharmonique de Montpellier. En désaccord avec leur chef Yuri Bashmet, les Solistes de Moscou se retrouvent-ils orphelins (*le Monde* du 10 mars) ? Koering saisit la balle au bond. Et compose à leur intention, ainsi qu'à celle de sa grande formation, un programme complètement fou donné le 3 avril : pastiche de Pugnani pour violon et orchestre à cordes écrit par Kreisler avec un incroyable mauvais goût ; Corelli (*Trois pièces pour orchestre à cordes*) exécuté par les Moscovites dans un style passe-partout inénarrable ; Haendel (*Concerto grosso opus 6, numéro 7*) transcrit pour grand orchestre et formation de chambre par Schoenberg, polyrythmique, polytonal, sonnant faux à faire grincer des dents, vraie montre molle, injouable. Le poème symphonique *Tasso, lamento et trionfo* ressemblait presque, ensuite, à une œuvre « normale » même si elle part un peu dans tous les sens et si les orchestres français ne la jouent jamais.

Au total, une soirée magnifique. Une salle inespérée pour ce programme invendable. Le public applaudissant à tout rompre sa solidarité avec les Solistes de Moscou. Ces mêmes Solistes d'une virtuosité diabolique, cabots irrésistibles. Mené par Jacques Prat, dans l'attente « super soliste » au poste de premier violon, le Philharmonique de Montpellier, en pleine mutation, pris solidement en main par Gianfranco Masini, son tout nouveau chef permanent, ne montrant quelques faiblesses que du côté des contrebasses et des violoncelles (le pupitre des altos est un peu pâle, comme partout). On disait le Corum peu flatteur pour les formations symphoniques, c'est faux. A noter, enfin, que Masini a simultanément été nommé à l'Opéra, directeur de la musique. Logique, disions-nous.

ANNE REY

Les folies lyriques du festival 1992

Sept opéras, dont cinq en version de concert, seront exécutés entre le 13 juillet et le 1er août au cours du huitième Festival de Radio-France-Montpellier. Seul *Aïda*, de Verdi, dirigé en ouverture par David Robertson (nouveau chef de l'InterContemporain) dans la version originale entendue au Caire en 1871, bénéficiera d'une mise en scène, signée par René Koering. *La Prova d'un opera seria*, œuvre inconnue (1792) de Francesco Gnecco confiée aux Solistes de Moscou, n'aura droit qu'à une mise en espace (1er août). Autres ouvrages rarement joués ou pratiquement inconnus : *Œdipe à Colonne*, de Sacchini, compositeur italien du XVIIIe siècle (17 juillet) *Jephté*, de Haendel (20 juillet), *Edgar*, le second opéra de Puccini (24 juillet), *Christophe Colomb*, de Franchetti, un contemporain de Verdi (27 juillet). La création mondiale du *Château des Carpathes* du jeune compositeur français Philippe Hersant, sur un livret inspiré de Jules Verne, sera dirigée, le 31 juillet, à nouveau par David Robertson. L'Orchestre français des jeunes et son chef Marek Janowski seront accueillis pour la première fois en résidence à Montpellier. Récitals quotidiens des jeunes solistes de la Fondation Beracasa, concerts de jazz à la cour des Ursulines (par l'Orchestre national de jazz le 23 juillet), série vocale et instrumentale chaque soir, salle Pasteur, sur le thème de la transcription.

A. R.

► Rens. : (16) 67-58-67-58 (à l'office de tourisme) et, après le 1er juin, au bureau du festival : (16) 67-02-02-01.

PHOTO

Cap-Vert ascétique

Débarquant dans les îles du Cap-Vert en juin 1498, Christophe Colomb jugea leur *« nom trompeur car elles sont si sèches que je n'y vis rien qui fût vert »*. Cinq siècles plus tard, le photographe Jean-Pierre Favreau a séjourné à sept reprises dans ces dix îles comptant 370 000 âmes – neuf sont habitées – et qui forment un des pays le plus pauvre du monde.

Jean-Pierre Favreau a photographié des matières, le sol caillouteux, la rouille d'un bateau échoué, les traces d'un cimetière à l'abandon, les rides d'un vieillard, comme pour mieux traduire l'aridité du site. En provoquant le regard de la population, il a montré *« la pugnacité du peuple capverdien qui, malgré une histoire tragique, ne se résigne jamais*, écrit Gilles Lainé dans le livre accompagnant l'exposition.

Favreau reste fidèle à sa philosophie de la photo – proche de l'ascèse – qui imprégnait ses images de New-York : un seul appareil (Leica), uniquement du noir et blanc, marcher beaucoup, déclencher peu, laisser jouer le hasard mais *« ne pas faire de photos par hasard »*.

Sans rechigner à un premier plan fort – un personnage, un arbre, un poteau, – Favreau pousse loin la simplification de la composition, bien en phase avec le dépouillement des sites. Pour que l'œil délaisse un peu la virtuosité du photographe. Pour bien voir en face ces îles du Cap-Vert et conserver quelque trace d'un pays oublié.

M. G.

► Galerie Contrejour, 96, rue Daguerre, 75014, Paris. Jusqu'au 9 mai. « Blues outremer », de Jean-Pierre Favreau, préface de Edwy Plenel, Contrejour, 112 p., 250 F. Tél. : 43-21-41-88.

Les Deschamps
3 spectacles en alternance
du 7 au 19 avril
LES PIEDS DANS L'EAU
création
Renseignements pour
Lapin Chasseur
Les Frères Zénith
et l'exposition
Le Grand Ordinaire
et le Petit Ménager
40 03 39 03
la grande halle
la Villette
Porte de Pantin
avec France Inter

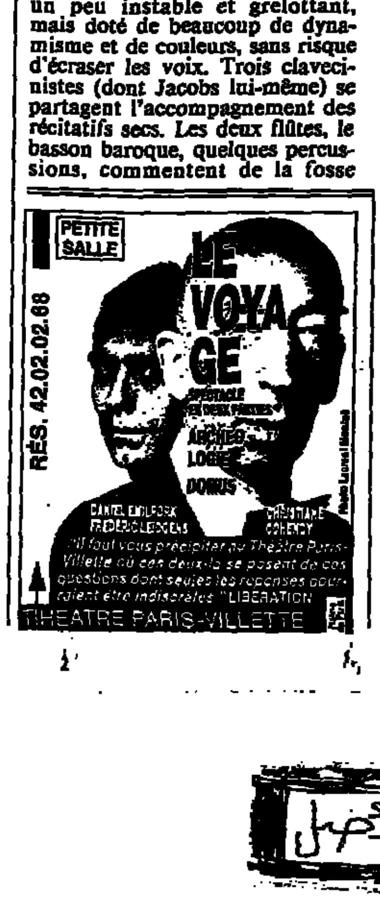
PETITE SALLE
RÉS. 42.02.02.68
LE VOYAGE
SPECTACLE EN DEUX PARTIES
ARCHÉOLOGIE
DOMUS
DANIEL EMILFORK
FRÉDÉRIC LEIDGENS
CHRISTIANE COHENDY
"Il faut vous précipiter au Théâtre Paris-Villette où ces deux-là se posent de ces questions dont seules les réponses pourraient être indiscrètes" LIBÉRATION
THÉÂTRE PARIS-VILLETTE

هشام الأكحل

CULTURE

THÉATRE

Triple meurtre dans un jardin français

La voix folle d'un poète argentin servie par un quintette en pleine forme

LISBETH EST COMPLÈTEMENT PÉTÉE
au Théâtre ouvert

« Alice : Arrête de touiller ton café, Evelyn. Tu m'énerves.

– Evelyn : Ce n'est pas de ma faute si Clark n'est pas venu te chercher. Et j'ai l'intention de touiller mon café aussi longtemps que cela me plaira, même si ça t'énerve.

– Alice : Essayerais-tu de me provoquer, Evelyn ? »

A Madrid, en 1970, Armando Llamas écrit ce dialogue qui compose l'une des *Quatorze pièces piégées* réunies dans un récent recueil (1). Un chef-d'œuvre d'humour et d'économie, une façon d'écrire du théâtre qui ne ressemble à aucune autre et ne répond, de l'aveu même de son auteur, qu'à une seule préoccupation : *« Si quelque chose peut être dit en une minute cinquante, à quoi bon en faire cent cinquante pages ? »* En effet.

Armando Llamas est argentin et vit désormais à Bourg-en-Bresse. Il a quarante-deux ans, il est écrivain, journaliste et traducteur. Il a travaillé avec Claude Régy, longtemps, et fréquente assidûment Jorge Lavelli. Son style est incisif, incongru et réjouissant. La pièce que présente ces jours-ci Théâtre ouvert, *Lisbeth est complètement pétée*, est un monument d'humour, de poésie, de grossièreté, de métaphysique, donc de courage.

Elle réunit, *« dans le jardin français d'un collège anglais »*, trois jeunes femmes et un jardinier. Lisbeth (Catherine Kocher-Matisse) est instinctive, paranoïaque, aime la drogue et les chocolats Mon chéri. Winifred (Cécile Brune) est une grande fille toute simple, intelligente, qui attend le grand amour. Hermione (Sylvie Laporte) est *« gousse »* (homosexuelle), déteste la psychologie et voudrait faire du cinéma, une histoire de sardines un peu agressives. Le Jardinier (Grégoire Œstermann) est du genre brave, il sent mauvais, aime l'argent et les filles. Entre eux quatre s'agite une pyramide bleue (!) en Plexiglas qui n'en peut mais. Douée de parole et de mouvement, elle est le symbole d'un ordre disparu. Un téléviseur surgit pour une scène finale en forme de coup de blizzard. Conversation entre la machine et Lisbeth, qui vient de tuer ses trois camarades : *« En tout cas, nous avons toujours l'électricité. »*

Entre le début et la fin de la pièce, trois millions d'années se sont écoulées... En gros, elle a donc commencé avec l'épanouissement des mammifères et s'est achevée avec la disparition – tragique – de l'espèce humaine. Entre-temps, le Bauhaus, synthèse des cultures de notre siècle, aura paru marquer, à en croire Armando Llamas, la fin de l'histoire de l'art, donc des artistes, et donc du théâtre. Il faut dire que dans un monde où il est devenu difficile, sinon impossible d'aimer, où la matière vivante est devenue factice, où les paysages et le cosmos ont l'air d'images de synthèse, l'homme, la chair et le sang n'avaient peut-être plus leur place.

On pourrait dire ces choses-là – qui ne manquent pas de bon sens – avec beaucoup de gravité. Mais Llamas se méfie des escroqueries au sérieux. Entre culture rock et action-painting, son style est outrageusement provocateur. Et absolument efficace. D'autant que Michel Didym, qui met en scène le spectacle, a trouvé une solution adéquate face à une telle entreprise : l'élégance, la poésie, une simplicité très étudiée. Il a dirigé ses acteurs, tous quatre irréprochables, intelligents, sensibles, avec soin et précision. On a beaucoup misé sur ses capacités. On a eu raison. Lecteur entêté du répertoire contemporain, Llamas après Deutsch, Fassbinder et Koltès, Michel Didym grandit, régulièrement, et bien.

OLIVIER SCHMITT

---

(1) Paru en 1990 aux Editions Michel Chomarat, 116 pages, 85 F. Le texte de *Lisbeth* est disponible aux éditions Com-p'act, 66 pages, 69 F.

▶ Théâtre ouvert, 94, boulevard de Clichy, 75018 Paris. Tél. : 42-62-59-49. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée le 11 avril à 16 heures. Jusqu'au 25 avril. Le 5 mai à Vienne (Autriche). Du 21 au 23 mai à Besançon. Les 26 et 27 mai à Thionville. Du 4 au 6 juin à Nancy.

Souvenirs perdus

Les êtres humains vieillissent, changent, et le passé se transforme

TITRE PROVISOIRE
à Essaïon

Cheveux grisonnants, costume sombre, un homme conduit par la main une femme rousse, en robe de chambre. Il l'aide à s'asseoir sur l'unique chaise, installe un décor de cuisine tout Formica, s'en va. Alors, la femme parle. Elle s'adresse à un invisible gamin de onze ans. Ses paroles sont celles que retient un gosse fasciné qui veut, qui croit entendre une femme lui parler comme à un homme – lui confier la couleur de sa nouvelle teinture de cheveux : Aurore automnale. Un joli nom. Quand il écrira une pièce sur elle, il lui donnera ce titre, n'est-ce pas ?

Elle est belle, leur histoire d'amour, elle est chaleureuse et complice. La femme, Madame Viviane, s'ennuie, a envie de quitter la ville, son mari, et sait bien qu'elle ne partira pas... Jean Bois a toujours aimé, toujours compris les paumés – marginaux, malades, putes, ou au contraire, gens de tous les jours prisonniers de leur résignation. Exemple, Madame Viviane. Le gosse aussi, qui devenu le monsieur grisonnant vient la retrouver en pèlerinage intéressé : il écrit la pièce de leur histoire. Naturellement, les retrouvailles sont lamentables. Madame Viviane est toujours rousse, mais leurs souvenirs divergent, ils n'ont plus grand-chose à se dire.

C'est magnifique d'écouter ces personnages. Ils ne sont ni bons, ni mauvais, ni spécialement brillants, ni vraiment bêtes. Ils sont, en revanche, complètement vrais. Jean Bois n'a jamais craint le mélo, au contraire. Comme il demeure presque aussi teigneux qu'à ses débuts, il peut se le permettre sans verser dans la dégoulinade sentimentale.

La pièce, qui porte un titre très mauvais : *Titre provisoire*, raconte tout ça, et l'impossibilité de reconstituer l'authenticité première des souvenirs, de les traduire en répliques. Pourtant, ce n'est pas *« le théâtre dans le théâtre exposant la difficulté de faire du théâtre »*. La pièce pose le problème avec une insolente simplicité. Elle entre dans la tête du gamin devenu auteur, se construit en juxtaposant les scènes-clefs.

Jean Bois travaille sur la matière du théâtre, le rythme, les enchaînements de situations, le langage, les affrontements de mots et de personnages, les comédiens. Lui-même joue, presque effacé. Il est celui qui écoute, tente en vain de diriger les opérations, et ces femmes. Dominique Constantin, Madame Viviane jeune, adopte un ton artificiel – le ton naïvement canaille qu'un enfant peut imaginer à une vamp. Marie Mergey, Madame Viviane vieillie, désabusée, à la fois lucide et oublieuse, indifférente et digne, embourbée dans des regrets qu'elle étouffe, est splendide.

COLETTE GODARD

▶ Du mardi au samedi, à 20 h 30. Dimanche 16 h. Jusqu'au 31 mai. Relâche le 19 avril. Tél. : 42-78-46-42.

THEATRE DE LA VILLE PARIS
A PARTIR DU 3 AVRIL 20H30
LE SILENCE DE MOLIERE
GIOVANNI MACCHIA
mise en scène Jacques Nichet
CREATION
avec
Dominique Valadié et Guillaume Lévêque .
"l'interview imaginaire de la fille de Molière"
AU THEATRE PARIS-VILLETTE
211 av. Jean Jaurès Paris 19
LOC 42 74 22 77 - 2 PL DU CHATELET PARIS 4

LA COMPAGNIE YVON CHAIX
présente
"LA ROSE TATOUÉE"
de Tennessee Williams
du 3 mars au 11 avril 92 à 20 h 30
Relâche dimanche et lundi
Renseignements - Réservations 76 44 70 11
Théâtre le Rio - 37, rue Servan - 38000 Grenoble

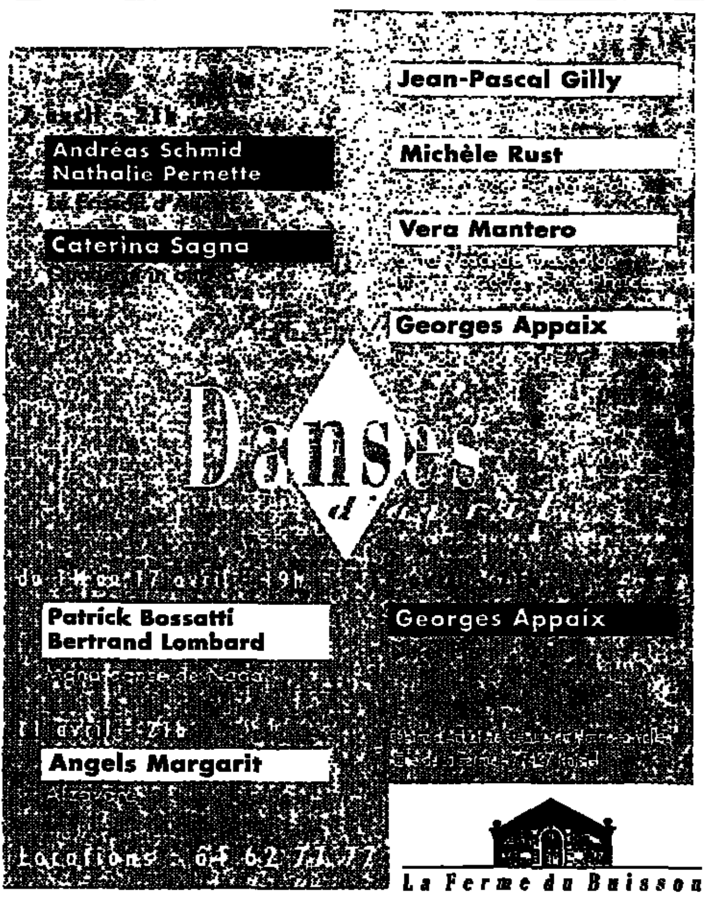

COLLOQUE INTERNATIONAL SCIENTIFIQUE. 50 PAYS PARTICIPANTS
EXPOSITION PROFESSIONNELS DE L'EAU. 150 SOCIÉTÉS
FORUMS TECHNOLOGIQUES ET VISITES TECHNIQUES
HYDROTOP
MARSEILLE
Capitale mondiale de l'eau
DU 7 AU 10 AVRIL 92
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : TEL. 91 76 16 00 - FAX. 91 22 16 45
Ville de Marseille
Conseil Régional Provence-Alpes Côte d'Azur
CONSEIL GENERAL DES BOUCHES-DU-RHONE
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE-PROVENCE

CULTURE

VENTES

Des griffes sous le marteau

La haute couture se vend aux enchères
Prochain rendez-vous le 8 avril à l'Hôtel Drouot

« C'était en 1938. J'ai dû le porter lors d'une générale au théâtre. De dos, il était austère, rien n'était plus net que cette silhouette noire, mais, de face, il avait six poches bougies. Mon mari s'est tué en avion cette année-là. Après, je suis partie tourner mon premier film à Londres, The Strange Borders of Palace Crescent, *j'étais habillée par Schiaparelli. Je n'ai jamais remis ce manteau. Mais je l'ai conservé comme un objet amoureux. »* Ainsi parle Renée Saint-Cyr, actrice de cinéma, partenaire de Raimu ou de Jules Berry. Le 8 avril, le manteau long de dîner hiver 1938-1939, signé Schiaparelli, constituera l'un des fleurons de la vente organisée à Drouot par l'étude Millon-Robert.

Le titre de la vente : « 1860-1980, la mode dans l'art ». Le catalogue : deux cent vingt-huit numéros des couturiers Alix (Mme Grès), Christian Dior, Jeanne Lanvin, Jean Patou, Yves Saint Laurent, Worth et Madeleine Vionnet, la plus représentée notamment avec ses robes d'après-midi en crêpe de Chine datées de 1932 (estimées chacune entre 15 000 F et 20 000 F). Balenciaga aussi, avec cette spectaculaire robe de grand soir brodée d'hippocampes et, surtout, l'un des deux costumes Mozart créés pour le grand bal Besteigui au Palais Labia, à Venise. Souvenir des fastes de la *café society*, cette tenue d'apparat, directement inspirée d'un habit Louis XV, est estimée entre 60 000 F et 70 000 F.

Diversification du marché de l'art, véritable engouement ou simple surenchère médiatique, les ventes se succèdent. Pourtant, chez Sotheby's, la haute couture n'est pas une spécialité en soi. Elle est assimilée au département *Collectors* (jouets, instruments mécaniques, objets ayant appartenu à des célébrités). La dispersion de la garde-robe de Jane Outland Chrysler, le 9 mai 1991, était, par exemple, précédée par la vente de quelques dessous monogrammés de la reine Victoria (6 000 F), et celle d'une paire de *boots* de Churchill (16 000 F). Paris rattrape son retard. A l'étude Millon-Robert, un département haute couture vient d'être créé. Il a été confié à Françoise Auguet, aujourd'hui expert après avoir fait ses armes dans la fripe de luxe...

37 500 francs pour une robe de Dior

En quelques années, la spéculation s'est emparée du marché, si l'on compare les prix avec les résultats de la première grande vente spécialisée (celle de la collection Marie Vaudoyer, le 10 octobre 1987, chez Sotheby's Monaco, avec un record de 33 000 F pour un manteau du soir pailleté de Chanel des années 30). Les cotes se cristallisent sur certaines griffes – Vionnet, Chanel, Balenciaga, Yves Saint Laurent – et sur des époques : 37 500 francs pour une robe d'après-midi new look de Dior (1947, vente Firestone); plus de 28 000 F pour une robe Mondrian d'Yves Saint Laurent (1965), soit le triple des estimations (vente Chrysler). Mais, attention, une perle manquante, une auréole aux entournures et la cote dégringole. Conseil d'une restauratrice textile, Véronique Monier : *« Ne les portez pas ! »*.

Idéalement, les robes doivent être mises à plat à l'abri de la lumière et de la poussière, dans des boîtes en carton non acides. De quoi oublier qu'elles furent créées pour des femmes à l'époque où l'art s'envisageait comme un métier et se consommait...

LAURENCE BENAIM

▶ Vente « La mode dans l'art 1860-1980 », *Drouot-Richelieu, le 8 avril à 14 h 30, étude Millon-Robert (tél. : 48-00-99-44). Exposition le 7 avril, de 11 heures à 18 heures et de 20 heures à 22 heures, et le 8 avril de 11 heures à 12 heures.*

CINÉMA

□ **Le palmarès du Festival de Cognac.** – Le Grand Prix du Festival du film policier de Cognac a été attribué, dimanche 5 avril, à *la Main sur le berceau*, de l'Américain Curtis Hanson. Le film a également reçu le Prix du public et sa vedette, Rebecca DeMornay, le Prix d'interprétation féminine. Le jury, présidé par le réalisateur britannique Terence Young, a attribué un prix spécial à *Kuffs*, premier long métrage de l'Américain Bruce Evans, et le Prix d'interprétation masculine à Liam Neeson dans *Under Suspicion (Faute de preuves)*, film britannique de Simon Moore. Le Prix de la critique est allé à *Knight Moves (Face à face)*, de Carl Schenkel.

□ **Mort de Karl Tunberg, scénariste de *Ben Hur*.** – Le scénariste américain Karl Tunberg, auteur de la version de *Ben Hur* réalisée par William Wyler en 1959, est mort le 5 avril à Londres. Il avait quatre-vingt-trois ans. Tunberg avait également écrit les scénarios de *Sous le ciel d'Argentine* (1940), avec Betty Grable, et *Orchestra Wives* (1942), avec l'orchestre de Glenn Miller. – *(Reuter.)*

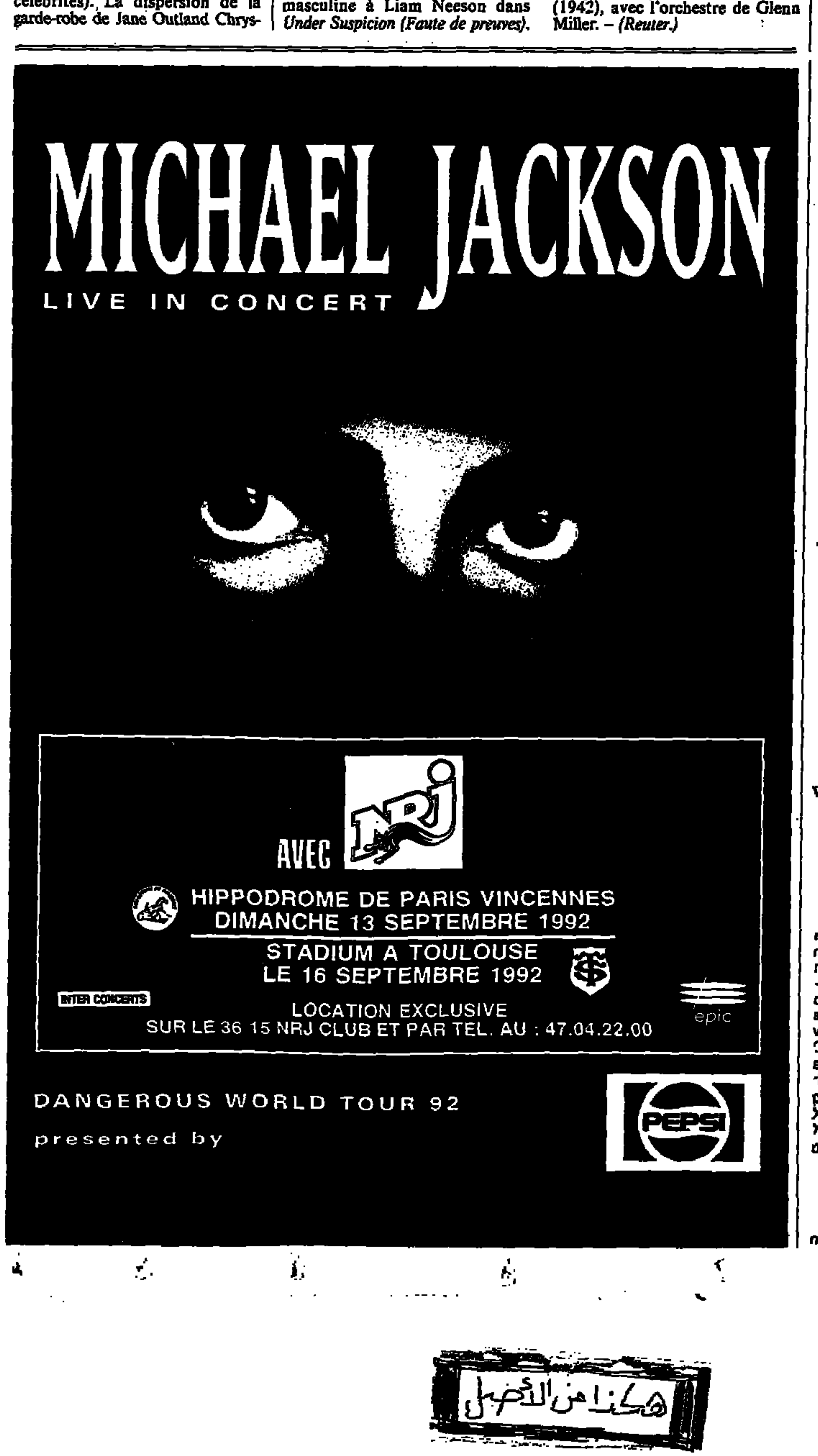

MICHAEL JACKSON
LIVE IN CONCERT
AVEC NRJ
HIPPODROME DE PARIS VINCENNES
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1992
STADIUM A TOULOUSE
LE 16 SEPTEMBRE 1992
INTER CONCERTS
LOCATION EXCLUSIVE
SUR LE 36 15 NRJ CLUB ET PAR TEL. AU : 47.04.22.00
epic
DANGEROUS WORLD TOUR 92
presented by
PEPSI

LETTRES

La mort de l'écrivain roumain Vintilà Horia

En 1960, il avait été contraint de refuser le prix Goncourt

L'écrivain roumain Vintilà Horia, qui dut, en 1960, au terme d'une violente campagne menée, notamment, par *l'Humanité*, refuser le Prix Goncourt pour son roman *Dieu est né en exil*, est mort samedi 4 avril à Madrid des suites d'une tumeur cérébrale. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Vintilà Horia, né en 1915 à Segarcea, en Roumanie, a passé la majeure partie de sa vie en exil, loin des rivages de la mer Noire qui lui ont inspiré son plus beau récit. Le drame politique de nombreux intellectuels roumains, parmi les plus brillants, a été aussi le sien : rejet de la démocratie et nostalgie d'un gouvernement autoritaire. Leur pays s'était considérablement agrandi après le traité de Versailles ; il englobait ainsi de nombreuses populations allogènes. La menace que faisait peser sur lui l'Union soviétique autant que la fiabilité douteuse des garanties occidentales, les troubles sociaux et la xénophobie de certains de ses clercs, favorisèrent alors la montée de l'extrême droite. La Garde de fer, qui avait choisi l'assassinat politique et le massacre des juifs pour imposer son pouvoir, en était son plus sinistre représentant. Disons-le d'emblée, jamais Vintilà Horia n'a appartenu à cette organisation criminelle, tout en ne reniant pas son engagement dans la droite nationale.

En 1935, Vintilà Horia, fils d'ingénieur agronome devenu directeur de banque, est journaliste et poète. Admirateur de Maurras, traducteur en roumain de Claudel, de Gide et de supervielle, il demeure, hélas, fasciné par les forces fascistes et nazies qui émergeaient alors en Italie et en Allemagne. A l'époque, il rédige même quelques lignes lamentables pour les glorifier, sans hésiter à s'en prendre aux juifs au passage.

En 1940, Horia occupe un poste diplomatique en Italie mais il sera limogé par la Garde de fer, à laquelle il refusait d'adhérer et qui détenait pour quelques mois le pouvoir. L'écrivain obtient un emploi à Vienne, puis se fait nommer attaché de presse par le général Antonescu, allié des Allemands et successeur des sinistres tueurs qu'il venait d'éliminer. Lors du coup d'Etat du 23 août 1944, Antonescu est renversé à son tour et, changeant de camp, la Roumanie entre en guerre contre les nazis. Le refus de Vintilà Horia de participer à un gouvernement des Gardes de fer, installé par Hitler à Berlin, lui vaut d'être interné en tant que citoyen d'un pays ennemi. Il sera bientôt libéré par les armées anglaises.

Condamné, dans son pays aux mains des communistes, pour avoir appartenu à l'administration de Ion Antonescu mais surtout en raison de ses nombreux articles anti soviétiques, Vintilà Horia s'engage sur les chemins de l'errance qui le conduisent à écrire, directement en français, un livre poignant, *Dieu est né en exil*.

Le romancier, sous forme de journal apocryphe, nous fait découvrir les désarrois féconds d'Ovide, le poète romain que le tyran de l'époque, Auguste, au début du premier millénaire, avait relégué sur les rivages inhospitaliers du Pont-Euxin. Dans le personnage de l'empereur, le lecteur reconnaît les deux grands dictateurs qui ont ensanglanté notre siècle. Publié en 1960 à Paris, chez Fayard, le livre emporte l'enthousiasme du jury Goncourt. C'était sans compter avec les calculs des agents roumains.

« L'unité essentielle »

Vintilà Horia fut soumis au chantage. S'il refusait de se laisser photographier avec les membres du corps diplomatique roumain, ses écrits de jeunesse, retrouvés dans les archives, allaient être livrés à la presse française. Ce marchandage, le lauréat du Goncourt eut l'élégance de le refuser. Dans une volonté d'apaisement, pour ne pas envenimer davantage les querelles entre les intellectuels français au terme d'une campagne déclenchée par André Wurmser, alors à la tête de *l'Humanité*, Vintilà Horia renonçait à son prix mais, heureusement, pas à la littérature. Après *Dieu est mort en exil*, il publie, toujours chez Fayard, les deux volumes suivants d'une trilogie d'inspiration religieuse consacrée à l'errance : *le Chevalier de la résignation* et *les Impossibles* (1).

Peu avant sa mort, il écrivait, dans la préface que sollicitait un ami et confrère, de gauche celui-là, installé depuis longtemps en Allemagne : *« Je crois que nous appartenons à deux univers quelque peu parallèles qui se rencontrent parfois à travers ces œuvres d'art et livres rares où les différences existentielles disparaissent et l'unité essentielle redevient soudain possible. »* Dans la dernière livraison du *XXe siècle*, revue de synthèse, qui paraît à Bucarest et que personne ne suspecte de sympathies extrémistes, Vintilà Horia livre son testament spirituel : *« Si d'une manière existentielle je me trouvais en exil, je n'ai jamais quitté essentiellement mon pays. Je l'ai prolongé dans mes livres, j'ai fait connaître et aimé l'image d'un pays qui, aujourd'hui, retourne à la liberté, là d'où moi-même ne suis jamais parti. »*

EDGAR REICHMANN

---

(1) Outre ces titres, Vintila Horià est notamment l'auteur de *Journal d'un paysan du Danube* (Table ronde, 1966); *Une femme pour l'apocalypse* (réédité aux éditions du Rocher en 1989); *Persécutez Boèce* (L'Age d'homme, 1987); *les Clefs du crépuscule* (L'Age d'homme, 1990).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5752

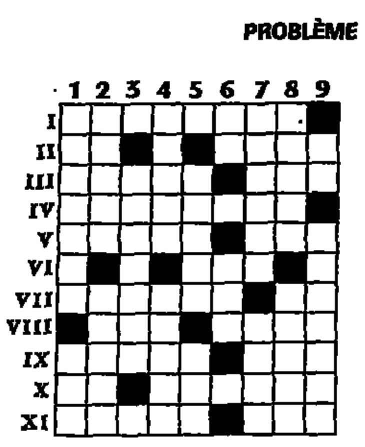

HORIZONTALEMENT

I. Fait prendre l'air. – II. Le premier de la classe. Qui évoque le mal. – III. Peut s'aplatir devant nous. Porte ce qui est dans le vent. – IV. Filles de l'eau. – V. Inspirait des poètes. Va à la mer ou bien sur le feu. – VI. Donne des nouvelles. – VII. Ce n'est pas la peine. Conjonction. – VIII. On la fait entrer en sortant. Ce qu'il a fait prête à rire. – IX. Qui participe au grand prix. Révèle sa présence. – X. Note. Préparer l'intérieur. – XI. Une victime de la chaleur. Incapable de bien agir.

VERTICALEMENT

1. S'active pour enlever. Ça s'annonce fort. – 2. « Donne » de l'ouvrage. Veste ou culotte. – 3. Est mis en relief. – 4. Employé pour dresser. Rendre possible une certaine entrée. – 5. Porte-plumes. Engendra un meurtrier. – 6. Interjection. Fait pour plaire. – 7. Son union fait la vie. N'est certes pas idéal pour arriver. – 8. Fait grandir. Qui ont donc quitté les lieux. – 9. Conjonction. Est totalement inutile pour percer l'avenir.

Solution du problème n° 5751

Horizontalement

I. Pénicilliums. DD. – II. Amuse-gueule. Lie. – III. Ride. Négligé. At. – IV. Cri. Sosies. Gale. – V. Slum. SS. Carol. – VI. Matériel. Dirige. – VII. Ouen. Nuage. Elue. – VIII. NS. Aristote. Lis. – IX. Ite. OE. Edentés. – X. Ergot. Turne. Ste. – XI. Allée. Rôt. Ex. – XII. Plié. Ça. Nègre. – XIII. Als. Muses. Rétro. – XIV. Réélu. Io. Menées. – XV. Serpenteaux.

Verticalement

1. Parcimonie. Pari. – 2. Emir. Australie. – 3. Nudiste. Eglises. – 4. Ise. Iéna. Olé. Le. – 5. Ce. Sur. Rote. Mur. – 6. Ignominie. Ecu. – 7. Lues. Eus. Asie. – 8. Législateur. Eon. – 9. Iules. Godrons. – 10. Ulis. Détente. Me. – 11. Meg. Ci. ENE. Gréa. – 12. Egaré. Grenu. – 13. Arilles. Etex. – 14. Dialoguiste. Ré. – 15. Dételées. Expose.

GUY BROUTY

CARNET

Décès

– Paris. Antibes. Luxembourg.

M. Georges Anderla,
Mme veuve Jean Mairey,
née Geneviève Schmidt,
Mlle Marcelle Schmidt,
Mme Blanka Rohlena,
née Anderla,
M. et Mme Benoît Frochaux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Mairey,
M. et Mme André Mairey
et leurs enfants,
M. et Mme Joseph Hurka-Rohlena
et leurs enfants,
Son mari, ses sœurs, sa belle-sœur, ses neveux et nièces, ses petits-neveux et petites-nièces,
ont la douleur de faire part du décès survenu à Paris, le 2 avril 1992, de

Georgette ANDERLA-SCHMIDT.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

135, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

– Mme Emile Barda,
son épouse,
M. Henri Barda,
son fils,
Les familles Mattatia, Salama,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile BARDA,

survenu le 1er avril 1992 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

On se réunira au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 9 avril, à 13 h 30.

6, rue Malar,
75007 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Allain BASSOULS,
née Elisabeth GARLOT,

survenu dans sa soixante et unième année, le 31 mars 1992, à la suite d'une longue maladie.

De la part de
M. Allain Bassouls,
son époux,
Mme Garlot-Daniel,
sa mère,
Mme Bruno Johanet,
sa sœur,
M. Christian Garlot,
son frère,
Mme J. Rousselot,
M. et Mme Claude Bassouls,
M. et Mme Renaud Bezombes,
Ainsi que leurs enfants, petits-enfants, neveux et nièces,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Raquel Benchimol,
son épouse,
M. Patrick Benchimol,
son fils,
Mme Germaine Rochas et Mme Maury Fishler,
ses filles,
Claire et Raphaël,
ses petits-enfants,
Ses frères Léon et Meyer,
Ses sœurs Estelle, Germaine, Rachelle et Zari,
Les familles Benchimol, Encaoua, Fishler, Rochas, Tangy, Benhayoun, Bensaid, Gabay, Sabbah,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Prosper BENCHIMOL,

survenu le 2 avril 1992, à Casablanca (Maroc).

Les obsèques ont eu lieu le 3 avril dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Vienne. Mérignac. Granville. Saint-Romain-en-Gal.

M. et Mme Henri Thibault
et leur fille,
Mme Jeanne Thibault,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Louis Micard,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Verzier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alexandre THIBAULT,
née Claire Armand,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu, le 2 avril 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Balbins (Isère).

Le Père Marie-Bernard VACAVANT,
franciscain,

est entré dans la paix de Dieu le 4 avril 1992, à l'âge de soixante-douze ans, après cinquante-deux ans de vie religieuse et quarante-trois ans de sacerdoce.

De la part du
Père provincial des franciscains de Paris,
De sa famille,
De ses amis,
Et de la communauté franciscaine, 7, rue Marie-Rose, Paris-14e, où aura lieu la messe de funérailles, le mercredi 8 avril, à 10 h 30.

BILLET

Regroupement dans le ciel

En donnant son aval à l'entrée, pour 37,5 %, dans le capital de la compagnie Sabena d'une société belge dont Air France détient la majorité, le gouvernement de Bruxelles a inauguré, le 4 avril, le mouvement de regroupement que tous les augures prédisaient dans le ciel européen.

En effet, on voyait mal comment la libéralisation accélérée par le grand marché européen du 1er janvier 1993 et défendue bec et ongles par la Commission européenne pouvait ne pas avoir d'effets sur les trop nombreuses compagnies aériennes pour lesquelles les gouvernements du Vieux Continent ont les yeux de propriétaires jaloux. A l'heure où les Etats-Unis sont en passe de ne plus compter que quatre ou cinq grands transporteurs et où les investissements en matière de flotte et d'informatique se chiffrent en dizaines de milliards de francs, le nationalisme aéronautique n'était plus de saison.

La fusion de grandes et solides compagnies comme Air France, British Airways, Lufthansa, voire Alitalia, n'était pas vraisemblable, chacune aspirant au leadership. En revanche, se dessine un mouvement de rachat des transporteurs les plus petits ou les plus malades, à commencer par ceux d'Europe orientale en voie de privatisation. British Airways a tenté de prendre pied chez le néerlandais KLM. Il sera intéressant de voir si l'espagnol Iberia ne sera pas contraint au mariage, lui qui quête 5 ou 6 milliards de francs pour supporter d'impressionnants déficits d'exploitation en rachetant à tour de bras des compagnies latino-américaines.

Après la prise de participation de 40 % dans la compagnie tchécoslovaque CSA, Air France marque donc un deuxième point stratégique en entrant dans Sabena. La compagnie française empêche British Airways de prendre pied à Bruxelles. Elle peut espérer dans l'année un retour de son investissement de 670 millions de francs grâce à une meilleure utilisation des flottes respectives, notamment en Afrique. Elle créera une navette aérienne cadencée entre Paris et Bruxelles, qui autorisera une spécialisation des deux aéroports en matière de destinations. Compte tenu de la minorité de blocage et des garanties financières et juridiques obtenues, les risques de l'opération semblent nuls.

Mais il ne suffit pas de trouver le partenaire idéal. Encore faut-il faire des bénéfices, car la CEE ne veut plus entendre parler de subventions publiques. Air France et Sabena, désormais dans le même avion, sont condamnées à redresser leurs comptes «dans le rouge» si elles ne veulent pas un jour être absorbées par exemple par British Airways, qui caracole en tête des compagnies les plus bénéficiaires de la planète.

ALAIN FAUJAS

□ **Premières privatisations de propriétés publiques en Russie.** – Les premières mises aux enchères de propriétés publiques ont eu lieu, dimanche 5 avril, à Nijni-Novgorod – ex-Gorki – en Russie. Ces privatisations ne touchent ni la grande industrie, ni le commerce de gros, ni les transports, mais le commerce de détail et les services de proximité : en l'occurrence 2 000 boutiques, échoppes et restaurants de la ville que les autorités locales ont décidé de mettre en vente. Seuls les Russes peuvent acheter. Une filiale de la Banque mondiale, l'International Finance Corporation, aide à organiser les ventes aux enchères qui auront désormais lieu chaque semaine. – *(AFP.)*

Préconisant également une aide massive

Les experts de l'ONU estiment que «le processus des réformes en Europe de l'Est est entré dans une phase critique»

«*Les défis pourraient se révéler trop difficiles à surmonter pour les démocraties fragiles des États post-communistes*», met en garde la commission économique de l'ONU pour l'Europe (CEE-ONU) dans son rapport paru à Genève dimanche 5 avril. Deux ans après la chute du mur de Berlin, les experts de la commission dressent un constat très alarmiste de la situation dans la région.

Le déclin de la production – 25 % en moyenne en Europe de l'Est entre 1988 et 1992 – a dépassé toutes les prévisions et devrait se poursuivre cette année. La croissance du secteur privé est lente et la poursuite de la récession pourrait se solder par les *«désillusions et l'impatience»*, souligne le rapport. Le processus des réformes est donc *«entré dans une phase critique»*.

Comment restaurer les capacités de production des anciennes économies socialistes? La hausse de l'investissement – qui a chuté d'un tiers depuis 1988, dont 23 % pour 1991 – est absolument nécessaire, qu'il soit public ou privé, local ou étranger. Les experts de l'ONU se prononcent en faveur d'une intervention accrue de l'Etat dans la modernisation des infrastructures, la création de nouvelles structures juridiques, l'accompagnement du développement du secteur privé, cela en dépit des risques de *«réactions idéologiques»*.

Risque de déstabilisation politique

Quant à l'ex-URSS, les économistes de Genève sont encore plus pessimistes. En l'absence d'un accord sur les relations monétaires et budgétaires entre les nouveaux États, tout programme de stabilisation économique est selon eux voué à l'échec. L'effondrement des liens entre Républiques et entre entreprises pourrait ainsi se poursuivre *«jusqu'à la destruction»*. La CEE-ONU se prononce pour l'introduction de monnaies nationales pour remplacer l'actuel rouble. La création de ces monnaies doit être accompagnée de programmes de stabilisation et de la mise en œuvre d'un système de paiements entre les Républiques.

Face à la dégradation des situations économiques et aux risques de déstabilisation politique, les apports financiers occidentaux en Europe de l'Est sont toujours faibles, et la légère amélioration constatée en 1991 par rapport à 1990 ne devrait pas se poursuivre cette année. Le total des engagements financiers s'est élevé à 32 milliards de dollars en Europe de l'Est (entre juin 1990 et juin 1991) et à 79 milliards dans l'ex-URSS (entre septembre 1990 et janvier 1992). Cependant, dans le premier cas, la quasi-totalité des concours a été réalisée sous forme de crédits sans conditions préférentielles (qui augmentent donc la dette extérieure) et dans le cas de l'ex-URSS, 25 milliards seulement ont effectivement été versés.

Quant au montant des ressources financières nettes transférées dans la région (l'apport de l'Ouest diminué du remboursement de la dette et des autres transferts de fonds), il s'est élevé à 4,4 milliards seulement en Europe centrale et orientale, et a même été négatif dans le cas de la Pologne. L'ONU recommande une nouvelle fois la mise en œuvre d'un programme d'assistance financière de grande ampleur, que ce soit pour la CEI ou pour les anciens satellites de l'URSS.

F. L.

Elf Aquitaine souhaitait son départ

Le patron de Technip bénéficie d'un sursis en raison du changement de gouvernement

Quelques jours de flottement à la tête de l'Etat. Un changement de premier ministre et de gouvernement... Trouble et insaisissable, la semaine écoulée n'était guère propice aux grandes décisions, aux prises de position définitives. Menacé d'être «débarqué», un patron a bénéficié de cette brève vacance du pouvoir politique : M. Pierre-Marie Valentin, PDG du numéro un français de l'ingénierie, Technip, un groupe sous tutelle indirecte de l'Etat-actionnaire.

Cela fait des mois qu'Elf Aquitaine, l'actionnaire de référence de Technip avec 33,33 % du capital, cherche à se débarrasser du patron de Technip, M. Pierre-Marie Valentin, et à le remplacer par M. Jacques Bouvet, l'ex-patron de l'AFME (l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie). Comme gestionnaire, M. Valentin n'a pourtant pas démérité.

Fin 1984, le groupe affichait 1,4 milliard de francs de pertes. L'an dernier, il a gagné 250 millions – 60 % de mieux qu'en 1990 – et peut s'appuyer sur un matelas d'un milliard de francs de capitaux propres et une confortable trésorerie. *«Comparé à ses concurrents mondiaux de l'ingénierie, Technip affiche désormais l'un des plus jolis bilans de la profession»*, faisait observer à la mi-mars son président (*le Monde* du 18 mars).

Aussi flatteur soit ce bilan, M. Loïc Le Floc-Prigent, PDG d'Elf Aquitaine, était décidé à changer le PDG de Technip.

Pas de consigne de vote

Les raisons en sont multiples à défaut d'être toujours très convaincantes : la valse des numéros deux de Technip (il n'y a plus de directeur général) ; un contrôle insuffisant sur la principale filiale du groupe, la société italienne TPL ; le peu d'empressement mis à régler un contentieux financier avec l'Algérie (il porte sur près d'un milliard de dollars, selon certaines sources) ; l'activisme manifesté, au contraire, pour obtenir les arriérés de paiement de Moscou (500 millions de francs au bas mot) au moment où Elf négociait l'octroi de permis d'exploration pétrolière en Russie ; le désintérêt pour l'Arabie saoudite, client historique de Technip. La liste des récriminations de l'*«actionnaire de référence»* n'a cessé de s'allonger au fil du temps.

Elf Aquitaine espérait que le conseil d'administration de Technip du 1er avril voterait une résolution ouvrant la voie à la nomination d'un nouveau PDG, lors de l'assemblée générale des actionnaires, à la mi-juin.

La compagnie pétrolière ne disposant que de trois sièges sur dix au conseil d'administration, pour réussir, la manœuvre supposait la bienveillance des autres actionnaires – Gaz de France, l'Institut français du pétrole, Total. En clair, un feu vert des pouvoirs publics.

C'est justement ce qui a fait défaut à Elf Aquitaine. A la veille de changer de locataire, Matignon n'a donné aucune consigne de vote. Du coup, le conseil d'administration a reporté la décision. M. Valentin bénéficie d'un sursis. Il sera bref. D'ici un mois, un nouveau conseil d'administration aura tranché...

JEAN-PIERRE TUQUOI

Les voitures particulières ont six ans en moyenne

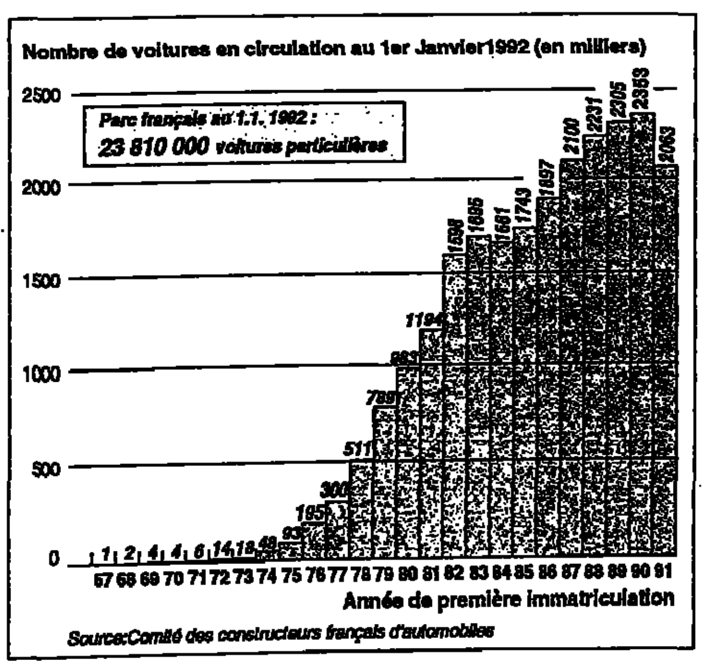

Le parc français des voitures particulières s'élevait à 23 810 000 unités au 1er janvier 1992. Leur moyenne d'âge est de six ans. Les voitures de cinq ans et moins représentent 46,4 % du parc; celles de dix ans (ou qui auront dix ans avant la fin de l'année 1992) et plus – et qui sont, ou seront dans l'année, assujetties au contrôle technique obligatoire – représentent 24,2 % du parc, soit 5,762 millions de véhicules.

A la suite d'un accord entre le patronat et les syndicats

Les salaires augmenteront de 5,8 % dans les banques allemandes

FRANCFORT

de notre correspondant

Les 430 000 salariés du secteur bancaire allemand recevront une augmentation de revenu de 5,8 % cette année, selon l'accord auquel sont parvenus, samedi 4 avril, les négociateurs patronaux et syndicaux après trois mois de discussions marquées par les premières grèves. Les syndicats, qui parlent de «succès», ajoutent à ce chiffre différentes primes et une journée chômée supplémentaire dans l'année, pour faire ressortir que l'accord porte, selon eux, sur 6,4 % d'augmentation et non pas seulement sur 5,8 %.

Quoi qu'il en soit, le résultat apparaît élevé à beaucoup. M. Rüdiger Pohl, l'un des cinq économistes qui constituent «le groupe des sages» du gouvernement, a déclaré dimanche 5 avril qu'il représentait un *«sérieux danger pour la conjoncture»*, car susceptible d'alimenter une inflation durable. M. Pohl estime que les augmentations ne devraient pas dépasser 4,5 % dans les circonstances inflationnistes actuelles. Les prix ont crû de 4,3 % en un an, ce qui constitue un très mauvais résultat en Allemagne.

Le patronat a déclaré que le résultat des banques, un secteur qui n'est guère touché par le recul conjoncturel, comme en témoignent les volumineux profits annoncés ces jours-ci, ne doit pas constituer une référence pour les négociations dans les autres branches. Après la sidérurgie (où une augmentation de 6,4 % a été accordée) et les banques, les discussions sont ouvertes dans le secteur public, les imprimeries et, secteur essentiel, la métallurgie.

ÉRIC LE BOUCHER

Alors que plusieurs conflits du travail agitent le pays

La grève des cheminots paralyse les Pays-Bas

AMSTERDAM

de notre correspondant

Les 750 000 Néerlandais qui chaque jour prennent le train pour se rendre à leur travail, affrontent depuis le matin du lundi 6 avril les désagréments dus à une paralysie totale du trafic ferroviaire. Les trois organisations représentatives des personnels roulants, syndiqués à 60 %, ont appelé à une grève de quarante-huit heures, qui est massivement suivie. Aux premières heures du jour, quelques trains ont circulé, mais ils se comptaient sur les doigts d'une main, et, à partir de 7 heures, le trafic a été intégralement interrompu, les régulateurs ayant grossi le mouvement.

C'est la troisième fois en trois ans que les cheminots néerlandais cessent le travail. Occasionné par le blocage des négociations sur la nouvelle convention collective, ce conflit porte sur l'augmentation des salaires (les syndicats demandent 4,5 % alors que la direction propose 3,9 %), ainsi que sur l'introduction d'horaires de travail décalés au sein du service technique d'entretien du réseau ferré. Les commentateurs voient dans ce dernier point une illustration de la volonté des chemins de fer de débureaucratiser l'entreprise, mais l'assouplissement du temps de travail n'est pas du goût des syndiqués, pas plus d'ailleurs que les rémunérations proposées. Dans les bonnes traditions néerlandaises, le mouvement de grève a été largement annoncé à l'avance et les protagonistes ont essayé jusqu'au bout de l'éviter. L'Association des usagers avait même demandé à la justice de l'interdire, mais elle n'a pas obtenu gain de cause. Un voyageur prévenu valant apparemment deux automobilistes, les embouteillages s'étendaient lundi matin sur 300 kilomètres, contre 65 habituellement, et les grandes villes du pays étaient inaccessibles.

L'action des cheminots se déroule à un moment où plusieurs autres conflits du travail attestent la dégradation du climat social aux Pays-Bas. Des grèves tournantes ont actuellement lieu dans l'industrie sucrière, dans les supermarchés et au port de Rotterdam, tandis que les fonctionnaires et les personnels de santé commencent à gronder. La principale organisation syndicale du pays, le FNV, demande que soit envisagée une offensive coordonnée. Cette agitation sociale inhabituelle n'en fait pas moins suite au retour sur la scène économique néerlandaise du spectre de la récession, avec une croissance inférieure aux 2 % attendus et une inflation supérieure aux 4 % prévus.

CHRISTIAN CHARTIER

A 178,375 escudos pour un écu

Le comité monétaire de la CEE approuve l'entrée de la monnaie portugaise dans le SME

L'entrée de l'escudo dans le SME, proposée par le gouvernement portugais vendredi 3 avril (*le Monde* daté 5-6 avril), a été approuvée samedi par le comité monétaire de la CEE. La monnaie portugaise, la dixième à participer au mécanisme de change de la CEE, est donc liée à celles des autres pays de la Communauté à partir de lundi 6 avril. Les membres du comité monétaire ont choisi de fixer un taux de change légèrement plus élevé que celui proposé par Lisbonne.

La monnaie portugaise pourra fluctuer de 6 % de part et d'autre d'un cours pivot fixé à 178,375 escudos pour un écu (soit 25,5 escudos pour un franc), alors que Lisbonne avait demandé un taux de 180 écus. Ce choix d'un taux de change légèrement plus fort s'explique par la volonté d'éviter que l'escudo, qui est assorti de taux d'intérêt très élevés, n'atteigne trop rapidement son cours maximum autorisé par le SME. Dans une telle éventualité, ce serait en effet la livre sterling, actuellement la plus faible du système, qui serait attaquée. Une éventualité particulièrement mal venue alors que les élections générales en Grande-Bretagne doivent avoir lieu le 9 avril.

La Commission européenne s'est félicitée dimanche de l'adhésion portugaise au SME. Elle rappelle cependant, dans un communiqué, que cette décision *«rend encore plus nécessaire la poursuite du processus de convergence»* au Portugal. Le pays souffre en effet d'un taux d'inflation supérieur à la moyenne européenne.

LOTO SAMEDI 4 AVRIL 1992

19H55

17 26 27 36 39 44 | 25

TIRAGE N° 14

6 BONS NUMÉROS	1	12 058 925 F
5	6	187 620 F
5	279	14 005 F
4	22 227	229 F
3	[illegible]	20 F

20H35

6 16 32 35 36 47 | 41

TIRAGE N° 14

6 BONS NUMÉROS	0	-
5	6	178 135 F
5	275	13 430 F
4	22 342	216 F
3	[illegible]	19 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL OUVERT

GRENOBLE

La Ville de Grenoble
(Département de l'Isère)
met en vente
UN LOT DE VOLUME IMMOBILIER
ses droits et obligations y attachés connu sous le nom de
Centre Commercial GRAND'PLACE-GRENOBLE
(32.000 M2 G.L.A. env.)

Le dossier complet de présentation contenant les conditions précises de la procédure est disponible sur demande écrite accompagnée d'un réglement non remboursable de Francs : 10.000 à l'ordre de M. Le receveur-Grenoble municipale-

Courrier à adresser à :
Monsieur le Secrétaire Général de la Ville de Grenoble
Hôtel de Ville 11, Boulevard Jean Pain - 38000 GRENOBLE

◆ Date limite de demande du dossier : 15 avril 1992
◆ Date limite de réception des offres : 30 juin 1992

Toutes correspondances et offres rédigées en langue française
- Le présent Appel d'Offres non soumis au Code des Marchés Publics -

MGC

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDIT MUNICIPAL DE PARIS

L'année 1991 s'est achevée favorablement pour le Crédit Municipal de Paris.

Pour la 5e année, en effet, l'établissement parisien a enregistré une sensible progression de son Produit net Bancaire qui, augmenté des commissions et produits accessoires, avoisine désormais les 175 millions de francs, soit près 8 % de plus que l'an dernier.

Cette progression a permis à l'établissement parisien de renouer avec la rentabilité et de dégager des bénéfices après provisions, lesquelles atteignent désormais un niveau considéré comme satisfaisant.

C'est grâce à une amélioration de l'activité sur le Marché de l'Art qui s'est maintenue à un niveau satisfaisant et à un redressement des opérations plus traditionnelles de prêts aux particuliers que ces résultats ont pu être obtenus, cependant que les frais généraux et les frais de personnel ont été maintenus, comme les années précédentes, dans des limites raisonnables.

LA HÉNIN VIE

Le Conseil d'Administration de la Compagnie La Hénin-Vie, réuni le 25 mars 1992 sous la présidence de Monsieur Philippe Pontet, a arrêté le bilan et les comptes de l'année 1991.

Activité : Dans un environnement globalement favorable à l'assurance vie, le total des primes encaissées en 1991 s'est élevé à 1.843 millions de francs, en augmentation de 64 % sur le précédent exercice. La progression moyenne sur les cinq dernières années est de 36,8 % l'an.

Outre les réseaux bancaires et financiers du Groupe Suez, La Hénin-Vie travaille désormais avec plus de quarante partenaires.

Résultats : Le montant total des provisions techniques atteint 6.059 millions de francs au 31 décembre 1991, en augmentation de 40 %, et le bénéfice net ressort à 29,2 millions de francs, en progression de 26 %.

L'activité satisfaisante enregistrée depuis le début de l'année permet d'envisager une nouvelle progression des résultats en 1992.

CREDISUEZ

TELEFLEX LIONEL-DUPONT

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 25 mars 1992, sous la présidence de M. Alain CLAROU, pour arrêter les comptes sociaux de TELEFLEX LIONEL-DUPONT et les comptes consolidés du Groupe, qui seront présentés à l'Assemblée Générale du 17 juin 1992.

En 1991, le Groupe est redevenu bénéficiaire. Le résultat courant d'exploitation consolidé est un bénéfice de 27 MF, contre une perte de 18 MF en 1990. Le bénéfice net consolidé est de 10 MF, contre une perte de 36 MF. Le chiffre d'affaires consolidé est de 704 MF. Il était de 335 MF en 1990. Ce redressement est le fait du renforcement des activités et de la croissance externe. Les acquisitions réalisées en cours d'année n'ont été intégrées que partiellement dans les comptes consolidés. En année pleine, l'activité du Groupe atteint le Milliard de Francs de chiffre d'affaires.

Ces acquisitions majoritaires ont représenté un investissement de 200 MF, financés par l'utilisation des deux tiers du produit de l'augmentation de capital de 1990. Au 31 décembre 1991, l'endettement financier net du Groupe représente moins de 30 % des capitaux propres consolidés.

En millions de francs	1989	1990	1991
Chiffre d'affaires	381	335	704
Résultat courant d'exploitation*	6	– 18	27
Résultat courant	6	– 18	23
Résultat net du Groupe	– 5	– 36	10
Résultat net (hors minoritaires)	– 5	– 36	9
Capitaux propres (hors minoritaires)	92	352	365
Capitaux propres du Groupe	93	353	386
Endettement net	68	– 98	114
Effectif (nombre de personnes)	613	592	1567

* Résultat courant avant dépréciation nette de titres et créances sur participations.

Par les prises de contrôle de 1990 et 1991 (MATREX, COTEP, ALBRET et TRACMA, en 1990 ; ERMA, DEVTEC, EUROPE AUTOMAT et PRECILEC, en 1991), le Groupe s'est renforcé et structuré autour de quatre pôles d'activité :

- l'équipement mobile d'assistance aéroportuaire .... 39 %
- la manutention et la téléinformation .... 29 %
- l'équipement aéronautique .... 23 %
- la filtration industrielle .... 9 %

Le groupe TELEFLEX est devenu leader mondial dans les équipements aéroportuaires, avec une implantation géographique bien répartie entre les marchés d'Europe, des Etats-Unis et de l'Asie. Il détient désormais une part significative du marché de la manutention en Europe. Enfin, TELEFLEX est leader européen sur ses marchés d'équipement aéronautique. Une grande partie de la clientèle du Groupe est liée au transport aérien, dont les perspectives de croissance sur une longue période sont estimées à 5 % par an, en moyenne.

La société TELEFLEX LIONEL-DUPONT a réalisé, pour l'exercice, un bénéfice net de 24 MF. Ce résultat social tient compte des dividendes de PRECILEC, de 15 MF, qui sont neutralisés dans le compte de résultat consolidé.

Compte tenu du résultat 1991 et des perspectives 1992, le Conseil d'Administration a décidé de proposer une distribution de dividende net de 5 francs par action (7,5 F, avoir fiscal compris).

La ratification de la cooptation comme Administrateur du Général Bernard CAPILLON sera proposée à l'assemblée générale en même temps que le renouvellement des mandats d'Administrateurs de M. Noël FOURCADIER, Directeur Général, et de la Société GIFI, représentée par M. le Préfet Lucien VOCHEL.

35 000 DÉCIDEURS FINANCIERS
lisent le Monde.
Le Monde est leur premier
quotidien
d'informations générales.
(IPSOS 91)

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Le rapport annuel de la Banque interaméricaine de développement

Des signes de reprise en Amérique latine

Dans son rapport annuel pour 1991 publié le 6 avril, la Banque interaméricaine de développement (BID) constate que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont montré en 1991 *« des signes clairs de sortie de la crise des années 80 »*.

Le produit intérieur brut (PIB) de la zone a progressé en moyenne de 2,7 %, la croissance étant même nettement supérieure dans les pays ayant appliqué de véritables politiques d'ajustement, comme l'Argentine (+ 5 %), le Chili (+ 5,1 %), le Mexique (+ 4,8 %) et le Venezuela (+ 9,2 %). La BID note que la reprise aurait pu être plus forte sans la récession dans les pays industrialisés qui a entraîné un ralentissement des exportations de produits latino-américains et un repli des cours des produits de base.

En dépit d'un environnement international défavorable, l'Amérique latine a réalisé en 1991 un certain nombre de progrès, en particulier dans la lutte contre l'inflation. *« C'est l'Argentine qui a enregistré le succès le plus notoire dans la stabilisation de son économie,* relève la BID. *L'inflation est tombée de 1 344 % en 1990 à 173 % en 1991 et à un taux annuel de 6 % pendant le quatrième trimestre. »* L'institut de développement, dont le siège est à Washington, salue aussi les réussites sensibles du Pérou et du Nicaragua dans ce domaine, seul le Brésil ayant vu la poussée des prix s'accélérer à nouveau à partir du second semestre. Autre motif de satisfaction, les pays de la région ont pu poursuivre leur effort de désendettement extérieur vis-à-vis des banques commerciales, grâce à une panoplie d'instruments diversifiés.

Hausse des investissements

Après le Mexique, le Costa-Rica et le Venezuela, un quatrième pays, l'Uruguay, a pu obtenir un accord avec ses créanciers bancaires commerciaux dans le cadre du plan Brady. *« D'importants accords de restructuration portant sur la dette envers les créanciers officiels ont également été conclus au sein du club de Paris pour l'Argentine, le Costa-Rica, la République dominicaine, la Jamaïque, le Nicaragua et le Pérou »*, ajoute la BID dans son rapport.

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, certains pays latino-américains ont pu ainsi recouvrer un *« accès limité »* aux marchés financiers internationaux. Le Mexique, le Chili et le Venezuela ont mobilisé en 1990-1991 plus de 5 milliards de dollars (27,5 milliards de francs), notamment par des émissions d'obligations d'entreprises privées et publiques. En outre, la BID a constaté des rapatriements de capitaux enfuis, *« un des indicateurs les plus manifestes du regain de crédibilité des programmes économiques de ces pays et de leurs meilleures perspectives de croissance »*.

Les investissements étrangers directs se sont aussi fortement accrus en Argentine, au Chili, au Mexique et au Venezuela. La libéralisation du commerce interrégional a été encouragée par la multiplication des accords de libre-échange, comme le « groupe des 3 » (Colombie, Mexique, Venezuela) ou le Mercosur (Argentine, Brésil, le Paraguay et l'Uruguay). Enfin, la BID a approuvé en 1991 soixante-dix-sept prêts pour le développement économique et social, d'un montant total record de 5,4 milliards de dollars (30 milliards de francs), contre 3,9 milliards de dollars (21,45 milliards de francs) en 1990.

E. F.

Un entretien avec le président de Sony

« Nous devons repenser la philosophie de la gestion japonaise » nous déclare M. Akio Morita

Le président de Sony, M. Akio Morita, qui vient d'achever son deuxième mandat de vice-président du Keidanren (patronat japonais), et en qui certains voient un candidat à la succession de l'actuel président, M. Hiraïwa, est l'un des hommes d'affaires japonais les plus connus dans les milieux internationaux. Au cours de ces derniers mois, il a fait le procès de la politique du patronat, critiquant les excès de la concurrence et les injustices, en termes de rétribution par rapport au travail fourni, dont seraient victimes les salariés. Cette autocritique d'un grand patron a provoqué des réactions, parfois irritées, de la part de certains de ses homologues. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il explique ses positions.

TOKYO

de notre correspondant

« Quelles sont les forces et les faiblesses du Japon pour sortir de la récession actuelle ?

– Nous sommes effectivement entrés dans une phase de récession. Mais le Japon n'est pas le seul dans ce cas. Par rapport aux crises précédentes, il y a cependant des différences. Le phénomène nouveau est une évidente perte de confiance, conséquence des excès du cycle spéculatif. Jusqu'à présent, la garantie de l'emploi limitait l'effet d'une récession sur la consommation des ménages. Même si les indicateurs économiques enregistraient un ralentissement, la consommation déclinait moins.

» Pour la première fois, en raison de l'effondrement de la Bourse à la suite d'une période de spéculation généralisée, tout le monde se sent appauvri, et la consommation a fortement décru. Cette perte de confiance a été aggravée par les scandales politiques et financiers. Les maisons de titres et les banques étaient des institutions respectées de l'opinion publique. Ce n'est plus le cas. Aussi l'épargne se dirige-t-elle vers les comptes postaux. Le premier impératif est de restaurer la confiance du public.

– Les récessions ont été, dans le passé, l'occasion de redéployer la machine productive. Dans quelles directions va s'opérer cette restructuration ?

– Cette récession ne fera qu'accélérer le processus de restructuration nécessaire. Nous devons repenser notre « philosophie » de gestion sur deux plans : réduire graduellement les heures de travail, et offrir une juste rétribution tant en matière de salaires que des dividendes, afin que ceux-ci soient au niveau international. Par le passé, le patronat a demandé des sacrifices importants aux salariés comme aux actionnaires. Nos entreprises doivent faire profiter davantage de leur richesse plutôt que de se constituer de confortables réserves de trésorerie. A mon avis, la durée du travail en France ou en Allemagne (1 600 heures) est trop réduite, mais plus de 2 000 heures, comme c'est le cas au Japon, c'est trop long.

« Charte économique mondiale »

» Nous devons, enfin, repenser notre conception de la concurrence. Je ne dis pas que le Japon poursuit une « politique de conquête ». Mais nos entreprises ont souvent sacrifié des gains légitimes à l'expansion des parts du marché en réduisant les marges au point qu'aucune entreprise occidentale ne pouvait suivre. Il n'est pas étonnant que celles-ci, qui ne pouvaient se payer le luxe de sacrifier leur force de travail ou leurs actionnaires, se soient senties menacées. Cela dit, je crois qu'il n'y a pas que le Japon qui doit changer. Aussi serait-il bon que les pays industrialisés discutent les possibilités d'une harmonisation des coûts, en termes de salaires ou de dividendes, qui pourrait être à la base d'une sorte de charte économique mondiale.

– Une telle harmonisation n'implique-t-elle pas une perte de compétitivité des entreprises japonaises ?

– C'est la préoccupation de certains de nos industriels qui me critiquent. Pour ma part, je pense que la concurrence doit porter sur les domaines où l'innovation est essentielle : recherche et développement, gains de productivité, marketing, etc. Des domaines qui relèvent moins de la force de travail proprement dite que de la matière grise. Dans ces domaines, même si les salaires et la durée de travail sont identiques à ceux des autres pays développés, les entreprises japonaises peuvent rester compétitives. C'est la créativité qui fait ici la différence.

– La « bulle monétaire » de ces dernières années, alimentée par la spéculation boursière et immobilière, a ouvert une crise plus profonde : celle de l'éthique des affaires. Qu'en pensez-vous ?

– Depuis longtemps, je critique le *« money game »*, qui n'a rien à voir avec la création d'une valeur. C'est l'industrie qui est à la source de la valeur. La finance doit rester un élément de soutien de l'activité productive, non s'y substituer. Je pense que les manipulations auxquelles on a assisté ces dernières années vont non seulement à l'encontre de l'éthique, mais aussi, plus profondément, des principes mêmes de l'économie. De ce point de vue, nous venons de subir une leçon cuisante mais, en un sens, salutaire.

– Quelle est, selon vous, l'origine de ce phénomène de perte d'éthique ?

– Je hasarderai une réponse qui n'engage que moi. Je pense que les dérapages auxquels nous avons assisté sont un des effets manifestes de la défaite en 1945 et de la confusion qui en a résulté. Les hommes d'affaires de ma génération ont certes commencé leur activités après la guerre, mais ils ont été marqués par l'éthique traditionnelle qui prévalait antérieurement. Beaucoup de ceux qui ont été éduqués après guerre ont été victimes d'un vacillement des valeurs. On les retrouve aujourd'hui mêlés à ces affaires douteuses. Je pense, en revanche, que la nouvelle génération sera moins vulnérable à de tels emballements. Ce problème se réglera, je pense, dans le cadre de cette redéfinition des principes de concurrence qui doit être au cœur d'une conception renouvelée de la politique des entreprises. »

Propos recueillis par
PHILIPPE PONS

Lire dans notre supplément « le Monde de l'économie » une enquête sur la récession à la japonaise.

Selon le gouvernement helvétique

La Suisse ne retrouvera pas l'équilibre budgétaire avant 1996

Le retour à une politique d'équilibre budgétaire devra attendre 1996, a estimé, jeudi 2 avril, le gouvernement helvétique en présentant son programme de législature 1991-1995, qui prévoit que le déficit annuel de 5 milliards de francs suisses (FS) soit ramené à 1,2 milliard de FS en 1995 (1).

Pour y parvenir, le gouvernement procédera, au cours des quatre prochaines années, à des coupes claires dans les dépenses fédérales, dont une réduction linéaire de 10 % de tous les prêts et subventions de la Confédération, et à des économies dans des secteurs précis (agriculture, transports...).

Ce tour de vis s'accompagnera d'une augmentation des taxes sur l'essence et le tabac : le prix du super devrait passer en moyenne de 1,10 FS à 1,35 FS tandis que le paquet de cigarettes grimperait lui de 3,10 FS à 3,50 FS. Le budget espère ainsi récupérer 1,6 milliard de FS par an. Le gouvernement envisage aussi d'introduire un frein institutionnel à la dépense publique par un amendement de la Constitution qui prévoirait que tout dépassement budgétaire, par rapport aux propositions émanant du gouvernement, soit adopté au Parlement à la majorité qualifiée. Il proposera aussi la levée des sévères restrictions, inscrites dans la Constitution, qui pèsent sur les maisons de jeux. – *(AFP.)*

---

(1) 1 franc suisse vaut 3,71 francs français.

Sur fond de libéralisation

Le mouvement syndical péroniste argentin se réunifie

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

En Argentine, après deux ans et demi de divisions, la centrale ouvrière péroniste (CGT), au cours d'un congrès extraordinaire, a fêté sa réunification en grande pompe fin mars. Plus d'un millier et demi de participants et un invité de marque, le président Carlos Menem, ont assisté au congrès.

Pour arriver à la conciliation, il a certes fallu mettre en sourdine les rivalités internes et les rancœurs accumulées depuis la mise en marche du plan d'austérité qui frappe durement les salariés, mais aussi accepter bon gré mal gré les « métamorphoses » de la doctrine péroniste opérées par M. Menem. Modérés et dissidents ont tous finalement resserré les rangs derrière une même consigne : *« Unité syndicale pour la transformation avec justice sociale. »*

En octobre 1989, pourtant, la scission au sein de la toute-puissante et unique Confédération générale du travail semblait irréversible, avec, d'un côté, une très officielle CGT-San-Martin, de l'autre, une toute rebelle CGT-Azopardo, conduite par l'enfant terrible du syndicalisme péroniste, M. Paul Ubaldini. Mais, après de nombreux déboires, et notamment un échec cuisant dans la course au poste de gouverneur dans la province de Buenos-Aires (*le Monde* du 10 septembre 1991), M. Ubaldini, qui dirige un syndicat mineur, celui de la bière, s'est retrouvé bien seul.

Rétablir l'équilibre

Malgré de nombreux conflits sociaux latents, cette division a permis au gouvernement de régner sans qu'aucune grande grève vienne remettre en cause la libéralisation de l'économie et les nouvelles règles salariales qui vont à contre-courant des acquis sociaux du péronisme. L'heure de la justice sociale, cheval de bataille du général Juan Domingo Peron, a sonné, affirment aujourd'hui certains syndicalistes pour qui il est temps de penser aux laissés-pour-compte des privilèges du *« premier monde »* auquel rêve d'accéder l'administration Menem.

Il faut « péroniser » le gouvernement, surenchérissent d'autres « parrains » du syndicalisme, ou, tout au moins, rétablir l'équilibre face aux alliés conservateurs avec lesquels le chef de l'Etat a choisi de gouverner jusqu'à présent. L'enjeu est aussi de taille pour M. Menem, qui souhaite cette année réformer la Constitution, en vue de permettre, notamment, son éventuelle réélection en 1995. Pour cela, il a besoin du soutien de la CGT, qui a toujours joué le rôle de colonne vertébrale du mouvement péroniste, mais aussi d'« allié naturel » de tout gouvernement péroniste. Une nouvelle étape commence avec, pour mot d'ordre, la concertation. Quelques jours avant le congrès, le gouvernement a gelé un projet de réforme de loi portant sur le contrôle des fonds des œuvres sociales qui tendait à réduire considérablement le pouvoir financier des syndicats.

CHRISTINE LEGRAND

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأم

غدامس الأصل

ÉCONOMIE

La reprise américaine à petits pas

Suite de la première page

Une nouvelle fois, elle est poussée par la consommation, le poste le plus important de l'activité économique puisqu'il représente, à lui seul, les deux tiers du produit national. Et le plus préoccupant aussi, puisque c'est par là que l'Amérique a péché, sans repentir aucun, au plus fort des années Reagan. Alors qu'il lui faudrait surtout investir.

C'est d'abord le logement qui a donné le signal de la reprise. Au début de mars, les mises en chantier affichaient une hausse de 9,6 %, supérieure à celle de 6,4 % du mois précédent. L'automobile faisait de même en annonçant une augmentation des ventes en janvier, puis en février. Au chapitre des bonnes nouvelles dont la Maison Blanche fait un décompte précis, il faut ajouter la reprise des commandes de biens durables confirmée depuis deux mois, la hausse significative des commandes de machines-outils en février (3,6 %) et la remontée de la capacité d'utilisation de l'appareil productif à 78 % le même mois, un niveau satisfaisant même s'il est encore loin du niveau normal situé aux alentours de 83 %. Enfin, on aurait garde d'oublier la hausse de 0,8 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en février, intervenue après une augmentation de 1 % le mois précédent, et par ailleurs la remontée de confiance des consommateurs, établies par le Conference Board. Après avoir chuté en février à son plus bas niveau depuis 1974, cet indicateur enregistrait, le mois suivant, sa plus forte augmentation mensuelle depuis mars 1991.

L'effet comptable de cette amélioration d'ensemble est encore difficile à apprécier. En revanche, on peut quantifier l'impact de la baisse des taux sur l'économie : 22 milliards de dollars à payer en moins par les particuliers sur les crédits hypothécaires, 10 milliards de frais financiers économisés par les entreprises et 8 milliards de dollars en moins, sous cette même rubrique, pour le gouvernement fédéral et les collectivités locales. A cela s'ajoutent les 8 milliards de dollars réinjectés dans l'économie lorsque la Réserve fédérale a décidé, en février dernier, d'abaisser de deux points les taux de réserve obligatoire des banques pour les ramener à 10 %.

Naturellement, toute médaille a son revers. Si les particuliers se félicitent d'avoir moins d'intérêts à rembourser, les personnes âgées – les « panthères grises » – sont furieuses quand elles reçoivent le décompte de leurs pensions et retraites diverses investies en certificats de dépôt, lesquels ne rapportent plus que 4,5 % aujourd'hui contre le double en juillet 1990. Une réaction à ne pas négliger quand on sait que les retraités, organisés en lobby efficace, constituent le corps social le plus important aux Etats-Unis.

Mais il est une autre catégorie d'inactifs malgré eux – les chômeurs – qui font les frais de ce qui apparaît comme un ajustement, un début de remise en ordre, plutôt que d'un assainissement véritable de l'économie. Au vu des dernières statistiques, le taux de chômage atteint 7,3 % de la population et rien ne permet de penser qu'il va baisser à brève échéance. Au contraire. Les 74 000 suppressions d'emplois annoncées par General Motors, et les 40 000 licenciements promis chez IBM, pour ne citer que deux exemples qui ont frappé les esprits, ne sont pas tous compris dans cette statistique de février. Les pertes d'emplois annoncées aussi par d'autres entreprises – à la recherche de gains de productivité – seront espacées dans le temps, frappant indifféremment le secteur manufacturier et les services, les cols bleus et les cadres, ce qui constitue la grande nouveauté de cette période difficile pour les Etats-Unis.

Autre particularité, conséquence directe de la fin de la guerre froide : le Pentagone s'est transformé en grand liquidateur d'emplois. Le secteur de la défense occupe habituellement 5 % des salariés aux Etats-Unis. Il a supprimé, à lui seul, 25 % des postes perdus depuis le début de la crise. Et ce n'est pas fini. D'après le Congressional Budget Office, un organisme parlementaire bipartite, s'il veut respecter les coupes budgétaires décidées par l'administration pour la période 1990-1995, le complexe militaro-industriel aura perdu 1,8 million d'emplois durant cette période.

En temps normal, une économie de l'importance de celle des Etats-Unis (6 000 milliards de dollars de produit intérieur brut et 117 millions de personnes au travail en 1991) peut aisément absorber cette poche de chômage et recréer de l'emploi. C'est ce qui s'est passé lors des deux précédentes récessions, lorsque l'Amérique a perdu 2,3 millions d'emplois en 1973-1975, puis 2,8 millions en 1981-1982. A cette différence près que les précédentes sorties de crises s'étaient accompagnées de taux de croissance annuels de 6 % à 7 %, contre probablement 1,5 % à 2 % cette fois.

Attendre pour réembaucher

Un taux d'autant plus insuffisant pour recréer les emplois perdus que la plupart des entreprises ont appris à « tourner » avec moins de personnel et que beaucoup d'entre elles ne cachent pas qu'elles préfèrent attendre avant de recommencer à embaucher. Certaines procèdent même à des baisses de salaires et on voit de plus en plus la naissance d'emplois précaires, dénués de couverture sociale, et qui contribuent à paupériser un peu plus une classe moyenne qui déjà s'estime la grande perdante des années « rugissantes » qui ont marqué la décennie 80. Une *middle-class* tétanisée à l'idée de tomber un jour parmi ces 25 millions d'Américains, un chiffre record, qui ont recours aux cartes alimentaires délivrées par le gouvernement pour pouvoir se nourrir chichement.

La grande erreur serait de considérer que ces dangers sont dorénavant écartés et que l'Amérique aura bien vite oublié la période de stagnation qu'elle vient de vivre. Entre la crise de 1981-1982 et celle qui semble en voie d'être surmontée aujourd'hui, la physionomie économique du pays s'est sensiblement modifiée. Et affaiblie au regard d'un environnement marqué par l'émergence de nouveaux concurrents aux taux de croissance bien supérieurs. Il ne suffit pas à l'Amérique de payer les excès des années 80, lesquels ont permis au 1 % d'Américains les plus riches d'accaparer 60 % de la richesse produite durant cette période, tandis que la classe moyenne n'en récupérait que les miettes (4 %), il lui faut aussi remédier à une détérioration structurelle de l'économie intervenue de longue date, et dont le premier rapport officiel sur la faiblesse de la compétitivité, récemment remis au président Bush (*le Monde* du 1er avril), met en évidence l'un des aspects les plus marquants.

Parmi les principaux problèmes de fond figure l'endettement colossal de l'ensemble des agents économiques. Avec un déficit record de 400 milliards de dollars cette année, le déficit fédéral représente 6,7 % du produit intérieur brut, tandis que la dette publique contractée par l'Etat et par les collectivités locales absorbe 59 % de ce même PIB. Non seulement l'accord péniblement élaboré à l'automne 1990 entre le Congrès et l'administration n'est pas respecté, mais la dégradation s'accélère. Ainsi, en février, ce déficit a augmenté de 86 % par rapport à la même période de 1991. Le mal est tellement profond que le sénateur Warren Rudman, l'un des auteurs de la loi dite Gramm-Rudman-Hollings, votée à l'origine en 1985 pour obliger à comprimer le déficit, vient de démissionner après avoir mis en cause l'attitude du gouvernement. Lorsque ce parlementaire républicain avait pris ses fonctions en 1981, le déficit du budget fédéral était de 79 milliards de dollars.

La fragilité du système bancaire

Parmi les autres sujets de préoccupation figure encore la fragilité de l'ensemble du système bancaire. Cela en dépit de la légère amélioration du résultat des banques commerciales enregistrée en 1991, essentiellement due aux plus-values réalisées en Bourse. Si la situation de la profession s'est globalement améliorée l'année dernière, c'est aussi parce qu'elle a consenti moins de crédits à la machine économique. Pour le reste, la Citicorp, la première banque américaine, pâtit des ratios de capitalisation les plus bas parmi les grandes institutions internationales. De plus, près de 10 % des banques commerciales figurent encore sur la liste rouge des établissements susceptibles de tomber à tout instant en faillite.

Au demeurant, le système ne tient que grâce aux 70 milliards de dollars empruntés au Trésor, à la fois pour couvrir les pertes résultant des liquidations de banques et pour constituer le fonds de roulement en prévision d'autres déconfitures. Dans un chapitre malheureusement voisin, celui du scandale des caisses d'épargne, le léger mieux constaté dans ce secteur depuis le début de l'année intervient après que la puissance publique – donc les contribuables – a injecté 170 milliards de dollars, depuis cinq ans. Ainsi les pertes de ces caisses d'épargne sont-elles nationalisées après qu'ont été privatisés des bénéfices dont on peut se demander à qui ils ont profité.

Dans le même temps, de plus en plus de voix, profitant du contexte électoral, s'élèvent en faveur d'une politique industrielle, voire énergétique, qu'élaborerait le gouvernement en liaison avec le secteur privé. Le débat n'est pas nécessairement académique, si l'on en juge par la réaction de ces chefs d'entreprise de l'industrie informatique de la côte ouest, tous républicains, qui, réunis à huis clos à l'automne 1991, bien avant le démarrage de la campagne, appelaient de leurs vœux un prochain président démocrate qui, au moins, mettrait en place une politique industrielle dans leur secteur. On verra si la Maison Blanche est à l'écoute de ces questions.

Force est de constater que la politique menée par l'actuel candidat Bush durant son premier mandat a surtout consisté à parer au plus pressé, sans donner prise à la plus petite vision d'avenir.

SERGE MARTI

LOTO SPORTIF N° 16
RESULTATS OFFICIELS
[illegible] 50 220 F
[illegible] 794 2 862 F
[illegible] 8 112 260 F
3
MATCHS DU JOUR
[illegible] 33 F
[illegible] 11 F
[illegible] 21 F
[illegible]

COMMUNICATION

Reconstituant l'ancienne équipe de M. Bourges à TF 1

L'arrivée de M. Pascal Josèphe à Antenne 2 et FR 3 agite les états-majors des deux chaînes

L'arrivée à Antenne 2 et FR 3 de M. Pascal Josèphe, qui dirigea les programmes de La Cinq avant d'en démissionner après l'annonce du dépôt de bilan de la chaîne (*le Monde* du 27 décembre 1991), agite l'état-major des chaînes publiques. Le président commun d'Antenne 2 et FR 3, M. Hervé Bourges, devrait annoncer mercredi 8 avril l'arrivée de celui qui fut son bras droit à TF 1, jusqu'à sa privatisation en 1987, ainsi que sa place dans la hiérarchie, lors des conseils d'administration de la télévision publique. Des précisions qui suscitent de vives interrogations, notamment chez le directeur général d'Antenne 2, M. Eric Giuily, puisque M. Josèphe pourrait être amené à « coiffer » les deux directeurs généraux d'Antenne 2 et FR 3.

Avant de quitter le ministère de la communication, M. Georges Kiejman avait mis l'accent, dans une lettre adressée à M. Bourges la semaine dernière, sur le fait que *« la politique des programmes resterait du ressort de chacune des deux chaînes »*.

A Antenne 2, le nouveau directeur de l'information d'Antenne 2 et FR 3, M. Alain Denvers – autre collaborateur de M. Bourges à TF 1 avant 1987 – a indiqué les grandes lignes de rénovation du journal de la nuit d'Antenne 2. Il sera présenté dès le 6 avril à minuit. D'une durée de douze minutes, il « collera » à l'actualité survenue depuis 20 heures. « Soir 3 », programmé à 22 heures 30, deviendra davantage *« un journal de réflexion »*. La nouvelle formule du journal de la nuit d'Antenne 2, qui nécessitera six personnes au lieu de cinquante, devrait faire économiser 10 millions de francs annuels.

A l'initiative de l'architecte Roland Castro

« Légende du siècle » reparaît

Quatre ans après sa première parution, l'hebdomadaire *Légende du siècle* est à nouveau en vente depuis le 1er avril. En huit « pages-affiches » grand format, cet hebdomadaire, qui s'inscrit résolument à gauche, propose de *« redonner des repères »* et *« du sens aux mots justice, laïcité, citoyenneté »*.

Lancé à 100 000 exemplaires (10 francs) sans tests ni études de marketing, ce journal, imaginé par l'architecte Roland Castro et dont la rédaction est dirigée par Jean-Luc Allouche – qui fut notamment rédacteur en chef de *Tribune juive* et directeur commercial des éditions Balland, – se divise en plusieurs rubriques (« Edito », « Projet », « Mémoire », « Territoire », etc.) et bénéficie du concours d'universitaires comme Mme Jacqueline de Romilly ou Madeleine Rebérioux, d'écrivains comme Marie Seurat, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Paul Dollé, Patrick Cauvin, etc.

Financé à hauteur de 2 millions de francs par Roland Castro mais aussi par MM. Antoine Riboud (BSN) et Jérôme Seydoux (groupe Chargeurs), *Légende du siècle* compte sur la publicité et surtout sur ses lecteurs. Les premières livraisons de l'hebdomadaire, au printemps 1988, avaient duré six numéros. Elles attiraient pourtant 35 000 acheteurs, un chiffre que Roland Castro estime suffisant pour cette *« renaissance »*.

CORRESPONDANCE

« La nuit des héros »

A la suite de l'article de notre correspondant de Périgueux sur une émission prévue par Antenne 2 dans la série « La nuit des héros », qui fait l'objet d'une procédure judiciaire (le Monde *daté 15-16 mars*), *nous avons reçu deux lettres, de la direction de la chaîne d'une part, de la société SYGMATV-Plaisance films, producteur, d'autre part.*

M. Eric Giuily, directeur général d'Antenne 2, nous écrit notamment :

Cet article se réfère exclusivement aux déclarations tenues par Me Bureau, qui a tenté sans succès d'obtenir le visionnage préalable et éventuellement l'interdiction de diffusion de la reconstitution d'un accident de la circulation provoqué par un véhicule dont son client était passager et propriétaire.

Contrairement à ce que laisse entendre l'article, la question posée au tribunal n'était pas celle des *reality show* ou du droit de reconstituer des faits divers mais celle de savoir si un juge peut ordonner le visionnage préalable d'une émission. Conformément à sa politique constante, quel que soit la nature ou le sujet de l'émission, Antenne 2 s'est opposée à cette demande, qui, si elle était acceptée, reviendrait à instaurer une censure préalable. C'est cette position que le tribunal de Paris vient fort heureusement de consacrer.

Il va de soi, en revanche, que producteurs et diffuseurs de l'émission portent la responsabilité de son contenu et doivent donc veiller eux-mêmes au respect de la loi et à l'authenticité des faits rapportés.

Conformément à l'objet et à la ligne éditoriale de l'émission « La nuit des héros », ce fait divers a été reconstitué dans le seul but de mettre en exergue le courage exceptionnel de la victime (...). Antenne 2, qui avait retiré de la programmation la reconstitution incriminée, dans l'attente de la décision de justice, la diffusera prochainement.

M. Philip Plaisance, PDG de SYGMATV-Plaisance films, nous écrit de son côté :

Nous considérons que cet article, par son titre autant que par certains des propos qu'il rapporte, est regrettable eu égard à notre éthique et à notre déontologie professionnelle de journaliste (...). Cet article laisse entendre que nous « bricolerions » la réalité des faits. Nous tenons à vous informer que, pour chacune des cent cinq reconstitutions réalisées à ce jour, une enquête a été réalisée par un journaliste professionnel. Chaque fait divers a été contrôlé et confirmé par les témoins. Pour ce qui concerne cette affaire « sarladaise », il s'agit de la reconstitution d'une histoire vraie qui s'est déroulée le 8 novembre 1983 (...). Ce tragique fait divers ayant eu des suites judiciaires, nous nous sommes, contrairement à ce qui est rapporté dans votre article, attaché à vérifier les faits à partir des pièces du dossier, des procès-verbaux de gendarmerie et des jugements et arrêts rendus à l'époque. Toutes ces pièces ont servi de base à la réalisation de la reconstitution (...). Pas un instant il ne fut envisagé, conformément au programme, de faire mention de l'identité des occupants de la voiture responsable. La philosophie de « La nuit des héros » consiste à mettre en lumière des actes hors du commun et non à stigmatiser des faits délictueux, sept mois d'émissions déjà passés nous en donnent acte.

L'ANGLAIS A OXFORD

OXFORD ENGLISH
O.E.S.
182 rue Lecourbe
75015 Paris
tél (1) 42 50 00 70

Stages linguistiques en Angleterre et Allemagne pour adultes - étudiants - lycéens - collégiens - enfants
■ Une pédagogie adaptée à chacun
■ Des professeurs britanniques
■ Un enseignement dans nos propres écoles
■ Des stages à toute époque de l'année et pour tous niveaux
■ Hébergement en familles sélectionnées
■ Voyages accompagnés

LES ECOLES D'ANGLAIS LEADER EN ANGLETERRE

ESA
ECOLE SUPERIEURE DES AFFAIRES
GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS
UNIVERSITE PIERRE MENDES FRANCE
GRENOBLE

BP 47
38040 GRENOBLE cedex 9
Tél. 76.82.59.27
Fax 76.82.59.99

les 3e cycles de
L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES AFFAIRES
de GRENOBLE

HUIT DESS
Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises (CAAE)
Management de la Fonction Achat
Audit Financier et Opérationnel
Commerce International
Finance d'Entreprise et des Marchés
Marketing "Le Quanti"
Gestion du Personnel
Management des Systèmes d'Information et d'Organisation

UN PROGRAMME DOCTORAL
DEA Sciences de Gestion
Doctorat (4 options : Finance, Marketing, Stratégie, Systèmes d'Information et de Décision)

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
Date limite : 31 Mai 1992

C.F.P.N.
de PARIS
MAITRES EN DROIT
ACCÈS AUX FONCTIONS DE
NOTAIRE
EXAMEN D'ENTRÉE
Epreuves écrites d'admissibilité
JEUDI 1er ET VENDREDI 2 OCTOBRE 1992
- Retrait des dossiers de candidature à partir du 1er mai 1992, sur demande écrite.
- Clôture définitive des inscriptions : 1er août 1992.

Les candidats à la maîtrise en Droit, session septembre-octobre 1992, pourront déposer leur dossier dans le même délai et fournir le justificatif de leur maîtrise avant le 31 octobre 1992.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE NOTARIALE DE PARIS
9, rue Villaret-de-Joyeuse – 75017 PARIS – Tél. : 43-80-45-55

INSAM
INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
ET DU MANAGEMENT

4 ans de formation internationale au management
Études à Paris, État-Unis, Europe
Admission 1re année : bac + concours,
2e année : bac + 2 (DUT, DEUG, BTS).

GROUPE eslsca
1, rue Bougainville, 75007 Paris - France
Tél. (1) 45.66.50.98
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
FONDÉ EN 1949 - RECONNU PAR L'ÉTAT

Alice.

Le Monde
des

Carrières Européennes en Entreprises

L'ENVIE DE SE BATTRE N'EST RIEN SANS LA FORCE D'AIMER

Pour conquérir de nouveaux marchés en proposant des produits toujours plus performants et innovants, il faut se battre, découvrir et utiliser les matériaux et les techniques les plus en pointe, comprendre et anticiper les besoins des clients. Ce combat technologique est celui des hommes et des femmes de la direction mondiale de la division ordinateurs personnels d'H-P, installée au cœur de la région Rhône-Alpes. Pour le mener à bien, ils aiment leurs produits, leur travail et le risque... calculé.

Au sein des départements marketing et achats, ils assurent une veille technologique permanente afin de mettre au point, en étroite collaboration avec les laboratoires de R & D, les stratégies les plus efficaces. Véritables experts dans leur domaine, ils interviennent au niveau mondial dès la définition du produit.

Si vous possédez l'envie de vous battre et la force d'aimer, venez renforcer nos équipes ***marketing et achats****.*

• Acheteur OEM, alimentation • Acheteur mémoire et microprocesseurs • Acheteur mémoire de masse • Acheteur moniteur • Chefs de produits • Ingénieur spécification mémoire • Ingénieur marketing support • Rédacteur technique de langue maternelle anglaise *- Postes basés à Grenoble (38) – HEWLETT-PACKARD FRANCE – Service Recrutement Eliane VIDIL – 38053 Grenoble Cedex 09.*

• Acheteur OEM, alimentation • Acheteur moniteur • Acheteur mémoire de masse • Ingénieur spécification mémoire *- Postes basés à l'Isle d'Abeau (69) – HEWLETT-PACKARD FRANCE– Service Recrutement – Béatrice JOUANNEAU – boulevard Steve Biko - 38090 Villefontaine.*

De formation Ingénieur ou Ecole de Commerce, une expérience professionnelle d'au moins trois ans vous a permis d'acquérir une double compétence technique et commerciale.

Adressez-nous votre candidature en précisant le poste choisi.

Nous sommes prêts à considérer votre candidature même si vous n'êtes pas disponible dans l'immédiat.

HEWLETT PACKARD

Managementaufgabe Papierindustrie

Papier ist eine der ältesten Kulturleistungen der Menschheit. Mit unserer Papierfabrikation leisten wir dazu seit Jahrzehnten einen wesentlichen Beitrag. Auf dem Gebiet der Spezialpapiere ist unser Name international ein Begriff. Unsere führende Marktstellung ist das Ergebnis einer systematischen Marketingstrategie, hoher Qualitätsstandards und einem anspruchsvollen Kundenservice. Im Rahmen unserer Expansionsziele sind folgende Schlüsselpositionen zu besetzen.

AREA-SALES-MANAGER SPEZIALPAPIERE

Sein Verantwortungsbereich umfaßt die Betreuung eines bestehenden Kundenstammes, hauptsächlich im Export weltweit. Im Zusammenhang mit einem größeren Investitionsprojekt führt er neue Produkte ein. Durch Erfahrung und Know-how erschließt er neue Märkte.

Wir suchen das Gespräch mit einer dynamischen Persönlichkeit, die sich nach mehrjähriger Berufserfahrung in der Papierindustrie oder im Bereich der Papier- und Kunststoffverarbeitung konsequent im Verkauf weitergebildet hat oder sich weiterentwickeln möchte. Sprachkenntnisse: Deutsch, Englisch, eventuell Französisch oder Italienisch.

ENTWICKLUNGSINGENIEUR VERFAHRENSTECHNIK

Er ist dem Entwicklungsleiter direkt unterstellt und übernimmt die verantwortliche Leitung von Betriebsversuchen und Produktüberwachung in der Standardphase. Als kompetenter Fachmann führt er praxisorientierte Entwicklungen in der Papierveredelung (Streicherei) und der Papierherstellung durch, ist Ansprechpartner für Vertrieb und Produktion und pflegt Kontakte zu Kunden und Lieferanten.

Sie haben bereits branchentypische Erfahrungen und sind von der Ausbildung Chemiker HTL, Ingenieur HTL oder haben eine vergleichbare Ausbildung. Mit Kompetenz, Teamfähigkeit und Durchsetzungsstärke sind Sie „unser Mann".

Wenn Sie eine der beiden beschriebenen Tätigkeiten in einem erfolgreichen Unternehmen anspricht, bitten wir Sie, Ihre aussagefähigen Bewerbungsunterlagen mit Lebenslauf, Lichtbild, Zeugniskopien sowie Angaben zu Einkommensvorstellungen an die von uns beauftragte Unternehmensberatung unter **Kennziffer D 451 LM (Area-Sales-Manager)** oder **Kennziffer D 462 LM (Entwicklungsing.), Enzianstr. 4 B, 8130 Starnberg-Percha**, zu senden. **Herr Michael Groß** steht Ihnen gern für telefonische Vorabinformationen tagsüber unter **Tel. (0 81 51) 7 93 21** auch **abends und am Wochenende unter Tel. (0 89) 8 40 31 38** zur Verfügung. Absolute Vertraulichkeit sowie sorgfältige Berücksichtigung von Sperrvermerken sichern wir Ihnen zu.

Konsul GmbH
Management- und
Personalberatung BDU

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

La Banque Générale du Luxembourg compte parmi les premières banques de la place financière de Luxembourg.

Fondée en 1919, elle s'appuie sur un solide réseau d'agences au Grand-Duché, tout en s'orientant depuis de nombreuses années vers le domaine international. Quelque 1.900 collaborateurs, une somme de bilan de 98 milliards de FF et un bénéfice de 252 millions de FF au 31 décembre 1991 sont les témoins de sa solidité et de son dynamisme.

L'extension de ses activités internationales l'amène à engager un(e)

économiste

chargé(e) de l'élaboration et de la rédaction d'études économiques, d'évaluations statistiques et économiques et d'analyses prévisionnelles.

Ce poste offre de réelles possibilités de carrière et requiert une formation de troisième cycle en sciences économiques, si possible avec spécialisation Monnaie, Banque ou Finance, ainsi que de grandes facilités d'analyse et de rédaction. Il est basé à Luxembourg, ville francophone à haut niveau de vie. Un salaire motivant et une participation aux frais d'installation font partie des attraits du poste offert.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v. complet, photo d'identité) sous référence DINT/MO/0492 à la:
Banque Générale du Luxembourg S.A. Direction du Personnel
27, avenue Monterey L-2951 Luxembourg

BANQUE GÉNÉRALE DU LUXEMBOURG

[illegible]

Finance & business issues in international mobile satellite communications

London-based

Inmarsat, an internationally owned co-operative backed by 64 member countries, provides mobile global satellite communications for commercial and distress and safety applications - at sea, on land, and in the air.

To maintain its world-leader reputation, Inmarsat is developing new communications products and determining the appropriate satellite and gateway investments to support them. As a senior member of our Corporate Business and Finance Planning department, you will have a key role in determining innovative and effective solutions to these key investment issues.

Interfacing with our Business Units and technical staff, you will analyze, evaluate and report on the commercial implications of all activities requiring significant capital expenditure or having a major impact on operating costs or revenues. In addition to these investment optimisation activities, you will prepare, evaluate and negotiate on the financial elements of major procurement proposals.

Qualified to degree level and, ideally, an MBA, your considerable business acumen has been developed during a successful career which encompasses commercial activities within the satellite/mobile telecomms industry and business/project financial analysis, preferably in the satellite or aerospace industries. Report writing, computer and interpersonal skills are important. Our internationally competitive tax-exempt remuneration package has attracted staff from 51 countries to our London Headquarters.

To apply, please fax or mail full career details, quoting **Ref: BA/L** on the letter and envelope, to Head of Recruitment, Human Resources Department, Inmarsat, 40 Melton Street, London NW1 2EQ, England. Facsimile ++4471-728 1652.

Inmarsat

Dans 3 ans, 5000 ha seront irrigués

NIGERIA: BEC MAITRISE L'EAU!

DIRECTEUR DE TRAVAUX
INGENIEUR DE TRAVAUX
RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
RESPONSABLE DU MATÉRIEL

BEC, groupe de travaux publics leader sur le marché du terrassement, possède une grande expérience dans les travaux de maitrise de l'eau (barrages, irrigation). Au NIGERIA, le grand chantier d'un périmètre d'irrigation de 5000 ha est en cours de réalisation et sera achevé dans trois ans.

Pour renforcer son équipe (40 expatriés - 700 locaux) nous recrutons sous contrat à durée indéterminée. Expérimenté dans des activités de terrassement et Génie Civil sur chantier à l'étranger, vous parlez couramment anglais. Conditions de rémunération attractives et déplacement en famille possible.

Pour un premier contact, adressez votre candidature à :
Nathaly GOIG - BEC Frères - 34932 MONTPELLIER cédex 9

bec

À CHAQUE HOMME SON EMPREINTE SUR NOTRE RÉUSSITE

ORC

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

engage

UN AGENT TEMPORAIRE HAUTEMENT QUALIFIÉ (m/f)

(catégorie A - niveau A5 / A4 - réf. 3T / 92 / XX)

Direction générale XX: Contrôle financier.

Fonctions: tâches de contrôle, de conception et d'organisation dans le secteur du contrôle financier des dépenses de coopération et d'aide alimentaire, en particulier en rapport avec l'aide aux Pays de l'Europe Centrale et Orientale (Programme PHARE, ex-URSS, etc). Audit des systèmes et missions de contrôle sur place.

Qualifications requises: ☐ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; ☐ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme (de préférence en économie); ☐ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans en rapport avec les fonctions décrites ci-dessus; ☐ avoir acquis, au sein d'institutions publiques et / ou organismes privés une expérience professionnelle de haut niveau en matière de politique de coopération au développement et d'audit des systèmes; ☐ avoir acquis, à travers une expérience professionnelle directe, une connaissance du fonctionnement et des procédures de la politique agricole commune; ☐ posséder de bonnes connaissances en informatique (utilisation de logiciels de bases de données, tableurs, etc.): ☐ posséder une connaissance parfaite d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance approfondie d'une autre de ces langues. La connaissance de l'anglais et de l'allemand (y compris une bonne capacité de rédaction) est indispensable, celle du français est souhaitable; ☐ être né(e) après le 30 juin 1941.

UN AGENT TEMPORAIRE QUALIFIÉ (m/f)

(catégorie A - niveau A / 7 - réf. 4T / 92 / III)

Domaine: marché intérieur et affaires industrielles, secteur propriété industrielle.

Fonctions: dans le cadre des travaux relatifs à la réalisation du marché intérieur, contribuer à l'élaboration des textes législatifs dans le domaine de la propriété industrielle; présenter et négocier les propositions de la Commission dans les groupes de travail du Conseil des Ministres et du Parlement européen; représenter la Commission auprès d'organisations internationales.

Qualifications requises: ☐ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; ☐ avoir accompli des études universitaires complètes en droit, sanctionnées par un diplôme; ☐ posséder des connaissances approfondies du droit de la propriété industrielle, en particulier dans le domaine des dessins et modèles et des modèles d'utilité; ☐ posséder de bonnes connaissances générales du droit communautaire; ☐ avoir acquis, postérieurement au diplôme universitaire, une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 3 ans dans des travaux de droit comparé dans le domaine de la propriété industrielle; ☐ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; ☐ être né(e) après le 30 juin 1956.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures féminines.

Les candidatures de fonctionnaires des institutions des Communautés européennes ne seront pas prises en considération.

Le contrat sera proposé pour une durée minimale de trois ans et aura une durée maximale limitée à 5 ans.

Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, dactylographié (4 pages maximum), accompagné de photocopies des pièces justificatives telles que diplômes et attestations des employeurs, au plus tard **le 08.05.1992** (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Unité Recrutement - SC41, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, en mentionnant la référence correspondante.

Contrôleur Général

GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL recherche pour son réseau en **Afrique de l'Ouest** un Contrôleur Général.

Rattaché au Directeur Général de l'une de ses filiales Africaines (600 personnes, plus de 2 Mds de FF de *bilan*), *il a la responsabilité, assisté d'une équipe de* plus de 20 personnes, de l'audit des engagements, de la définition des procédures de contrôle et de sécurité, ainsi que du contrôle de la comptabilité et de la gestion.

Agé de 35 à 45 ans, de formation supérieure, vous avez **une expérience de 10 ans en milieu bancaire.**

Vos responsabilités vous ont conduit à superviser des équipes d'auditeurs et à développer et optimiser les outils de gestion nécessaires à la fonction.

Ce poste évolutif se situe dans un contexte de travail à vocation internationale.

Vous bénéficierez d'un statut **d'expatrié** et votre langue de travail est indifféremment l'**anglais** ou le **français.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence 067 M à notre conseil ORBE - 41, avenue George V - 75008 PARIS, qui l'étudiera en toute confidentialité.

ORBE

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

16e arrdt

QUARTIER AUTEUIL
5 P. + jad. suspendu 40 m² + balcons, vue panoramique, dernier étage plein soleil, charme, imm. p. de t., entrée, dble liv., cuisine, 3 chambres, 2 s.d.bns, possib. box. Px 4 630 000 F.
NOTAIRE
42-65-83-81

BD MURAT
Partic. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges.
BEAU 2 P. - 42 m²
R. de ch. s/jardins et cour. Living 21 m² + chbre 14 m². Petite cuis. équipée. S. de bns. REFAIT NEUF - TRÈS CALME
950 000 F - 42-80-16-23 ou 47-70-09-56.

18e arrdt

4/5 PIÈCES 94 m²
Terrasse. Balcon 18 m².
2 350 000 F. Park. poss.
Immo Marcadet. 42-52-01-82

JULES-JOFFRIN
Immeuble neuf 1992
3 pièces 77 m². Balcon.
Frais de mutation réduits.
1 955 000 F. Parking poss.
Immo Marcadet 42-52-01-82

MAIRIE DU 18e
Studio tout confort
Balcon 285 000 F
2 Pièces tout confort
395 000 F
3 Pièces tout confort
770 000 F
Immo Marcadet 42-52-01-82

appartements achats

VOUS DÉSIREZ VENDRE
UN BIEN IMMOBILIER
Adressez-vous à
un professionnel FNAIM
Immo-Marcadet 42-52-01-82
88, rue Marcadet, Paris 18e
FAX 42-55-55-55

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. 48-73-48-07.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
recherche appts vides
ou meublés du studio au 7 P.
POUR CADRES, DIRIGEANTS
DE SOCIÉTÉS ET BANQUES
47, rue Vaneau, Paris-7e
42-22-98-70

Jeune couple, cherche appt ou autre en R.D.C. S/cour ou jard. Paris, proche banl. 3000 F/M. T. 42-36-68-13.

locations meublées offres

Paris

PAVILLON S/JARDIN
PART. LOUE A ALÉSIA
pavillon aménagé 80 m² env.
+ atelier + jardin.
12 800 F + charges.
Mardi 7 avril : 9 heures,
17, rue Montbrun, Paris 14e

SALES EXECUTIVE M/F

Premium Self Adhesive Vinyl Films FRANCE

Meyercord International is a leading U.S. manufacturer of premium self adhesive vinyl films and industrial tapes and offers a product range that is exceptional for meeting its customer's needs.

Due to continued and successful growth in Europe, Meyercord is seeking an experienced Sales Executive for the French market.

As Sales Executive France you will be responsable for :

- **Sales and Service** to existing customers.
- **New Business Development** with present and prospective customers.
- **Sales Control** – managing, planning, forecasting.

You will be reporting to the Director of Sales Europe in The Netherlands.

You must have a successful record gained in a professional sales environment and have experience in the screenprinting or related industry.

Self motivation and the determination to succeed are essential. Knowledge of the English language is necessary.

The comprehensive range of benefits we offer include a company car, good base salary and commission scheme, company pension and free life insurance.

To take this opportunity of joining a successful company ACT NOW, by sending your application in confidence with full career, family details and photograph to :

Meyercord International Inc.
Marking Film Division
Badhuisweg 11
2587 CA Den Haag
The Netherlands

For inquiries call :
Mr. J. Krösschell
on phone : 19 31 70 3544311

MEYERCORD
INTERNATIONAL, INC.

FRANCE EBAUCHES

Premier fabricant de mouvements de montres dans la CEE (500 personnes en FRANCE, 900 dans le monde), exportant 65 % de sa production, recherche pour sa filiale de HONG KONG un

RESPONSABLE DES APPROVISIONNEMENTS ET DE LA LOGISTIQUE

- Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou de Gestion, débutant ou possédant une première expérience.
- *La mission dont la durée ne pourra pas être inférieure à* 3 ans consiste à engager et à contrôler toutes les opérations d'approvisionnements et de logistique effectuées pour le compte de la Société, dans le Sud-Est Asiatique.
- A la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, le titulaire du poste sera également le gestionnaire des stocks de la filiale.
- Le statut est celui d'un expatrié et la maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
- Un candidat de valeur pourra trouver d'autres opportunités ultérieures au sein de la Société, tant en France qu'à l'étranger.

Adressez votre dossier de candidature au Service du Personnel - FRANCE EBAUCHES - BP 157
25014 BESANCON Cedex.

CONTESSE

VIE DES ENTREPRISES

Dégageant un bénéfice net de 108 millions de francs en 1991

Les hôtels Méridien préparent leur introduction en Bourse

Si la Société des hôtels Méridien a été, en 1991, l'une des filiales les plus profitables du groupe Air France, ce n'est pas grâce à la conjoncture qui a été exécrable. Sous l'effet de la guerre du Golfe et de la récession qui s'est ensuivie, les hommes d'affaires et la clientèle touristique haut de gamme que vise Méridien sont restés à la maison. M. Rodolphe Frantz, PDG de Méridien, n'était donc pas mécontent de présenter, le 4 avril à Barcelone, un chiffre d'affaires consolidé *«honorable»* de 1 254 millions de francs, en retrait de seulement 5,8 %. Hormis dans l'établissement de Dhahran, d'où la presse internationale surveillait les opérations militaires contre l'Irak, l'activité a été partout en recul et le coefficient d'occupation des hôtels est tombé de 67,8 % à 61 %. Les affaires tardent d'ailleurs à reprendre puisque M. Frantz a fait état d'un chiffre d'affaires depuis le début de l'année inférieur de 10 % aux prévisions.

Les beaux résultats de Méridien sont à mettre au compte des mesures d'économie qui ont notamment réduit de 3,6 % les effectifs et de la hausse de 7,3 % de la recette moyenne par chambre. L'ouverture de nouveaux établissements à Libreville, Dakar, Saint-Martin, Djakarta, Barcelone et en Guadeloupe n'a pas encore fait sentir ses effets. Les cinquante-huit hôtels et les dix-neuf mille chambres de la chaîne ont dégagé, en 1991, un bénéfice net (part du groupe) de 108,3 millions de francs (+33,7 %) au lieu de 81 millions en 1990, 52 millions en 1989 et 27 millions en 1988. Cet incontestable redressement, après les années de déficit dues aux mauvais contrats signés aux Etats-Unis, permet de préparer une introduction en Bourse au début de 1993, si la conjoncture économique et financière s'y prête. Les bénéfices ne croîtront vraisemblablement plus dans les mêmes proportions au cours des prochains exercices, malgré l'ouverture d'établissements à Melbourne (Australie), dans le triangle d'or et à Bangkok en Thaïlande, en Indonésie, ou à Nairobi (Kenya).

Mais avec 700 millions de francs de fonds propres et l'appui de ses actionnaires qui les ont aidés à prendre pied à Barcelone, M. Frantz et son équipe devraient parvenir à réaliser leur objectif d'une centaine d'hôtels et en particulier à s'implanter à Budapest, Prague et Berlin. Sans trop dégrader une rentabilité qui a atteint, l'an dernier, 8,7 % du chiffre d'affaires.

AL. F.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Essilor : baisse de 36 % des bénéfices.** – Malgré un chiffre d'affaires en augmentation de 10 % en 1991 à 5,5 milliards de francs, les bénéfices d'Essilor international ont marqué une nouvelle diminution à 124 millions de francs contre 193 millions de francs en 1990 (– 36 %), tombant même à 70 millions de francs si on déduit la reprise au bilan des moules pour la fabrication des verres organiques. Si la marge brute est en hausse de 3 % à 545 millions de francs, avec un résultat d'exploitation en progression de 7 % à 432 millions de francs, de nouvelles provisions ont dû être constituées, notamment pour les mesures de restructuration et de réorganisation amorcées en 1990 qui ont comporté, entre autres, une baisse des effectifs de 700 personnes.

□ **Parthena Investissement (Groupe Suez) : résultat net de 50,9 millions de francs en 1991.** – La société d'investissement Parthena Investissement a dégagé en 1991 un résultat net de 50,9 millions de francs contre 37 millions de francs au cours de l'exercice précédent. Sur ces 50,9 millions de francs, 47,9 millions proviennent du résultat net de gestion, réalisé principalement par des plus-values sur cession d'une partie du portefeuille de placements. Ce résultat est en hausse de 68 % sur celui de l'an dernier. Les 3 millions de francs restants proviennent des opérations sur valeurs mobilières. En 1990, ce résultat était de 8,5 millions de francs.

□ **Swissair bénéficiaire de 177 millions de francs en 1991.** – La compagnie aérienne helvétique a réalisé en 1991 un bénéfice net de 47,6 millions de francs suisses (177 millions de francs) contre 4 millions de francs suisses en 1990. Ce résultat bénéficiaire est dû en grande partie à la vente de trois DC-10. Les actionnaires de la société recevront des dividendes de 20 francs suisses par action (74,40 F). En 1990, il n'y avait pas eu de versement de dividende. En 1991, le trafic a régressé de 2,6 % par rapport à l'année précédente, un fléchissement lié à la guerre du Golfe mais aussi à la faiblesse constante de la demande durant la période estivale.

ESCROQUERIE

□ **La COB met en garde les épargnants contre la société américaine Leasing Technology.** – La Commission des opérations de Bourse (COB) met en garde les épargnants contre les agissements de la société Datacorp Financial LTD, sise à Malaga, qui incite à acquérir des actions de la société américaine Leasing Technology. Dans un communiqué publié en début de semaine, la COB indique que Datacorp Financial incite des investisseurs français, par téléphone et par l'intermédiaire d'une publication dénommée The Electronic Trader, à acheter des actions de Leasing Technology. Selon l'enquête réalisée par la COB, Datacorp n'agit pas seulement en tant que conseil mais a un intérêt de placement des titres Leasing Technology, dont elle a acquis d'importantes quantités. De plus, contrairement à ce qu'indiquent les démarcheurs, les titres ne sont pas cotés sur le système américain NASDAQ. La COB a donc décidé de transmettre le dossier de Datacorp au procureur de la République, les faits relevés paraissant susceptibles d'être qualifiés d'escroquerie.

CONFLIT

□ **Lonrho : UBS Phillips and Drew renonce à ses fonctions d'agent de change.** – Le conglomérat britannique Lonrho, en proie à de multiples difficultés depuis deux mois, a subi un nouveau revers mardi 31 mars avec la démission de l'un de ses deux agents de change, la société de Bourse UBS Phillips and Drew, qui se plaignait de ne pas avoir été consultée sur plusieurs transactions récentes. Le deuxième agent de change du groupe, Société générale Strauss Turnbull, conserve ses fonctions. Selon certaines informations, UBS Phillips and Drew, le principal teneur de marché pour les actions Lonrho, était mécontent de ne pas avoir été consulté sur la vente d'un tiers des hôtels Metropole à une agence d'État libyenne, annoncée jeudi 26 mars au moment où les Nations unies décidaient des sanctions contre la Libye si Tripoli refuse de livrer les deux suspects de l'attentat de Lockerbie en décembre 1988.

CLASSEMENT

□ **La firme de notation Moody's rétrograde quatre banques japonaises.** – Moody's Investors Service a annoncé mardi 31 mars la rétrogradation de quatre banques japonaises en raison de la détérioration de leurs actifs affectés par des dettes qui s'élèvent à près de 7 milliards de dollars. Les établissements concernés sont les banques commerciales Tokai Bank Ltd et Bank of Tokyo Ltd, ainsi que les banques fiduciaires Mitsui Trust and Banking Co Ltd et Hokuriko Bank Ltd. La Tokai Bank de Nagoya et la Bank of Tokyo voient la notation de leur crédit à long terme abaissée d'un échelon. Quant à Mitsui Trust, numéro trois des établissements fiduciaires au Japon, sa notation à long et à court terme est aussi diminuée d'un cran, tandis que pour Hokuriko la dégradation se limite au court terme.

CRÉATION

□ **Le Crédit lyonnais crée une société de courtage d'assurance à Milan.** – Les filiales italiennes du Crédit lyonnais Credito Bergamasco et Banco San Marco ont signé un accord avec le cabinet de courtage European Brokers Insurance SpA de Turin pour la constitution de Crédit Lyonnais Group Insurance Broker, société de courtage chargée de vendre des produits d'assurance. Crédit Lyonnais Group Insurance Broker SpA aura son siège à Milan et s'appuiera sur l'expertise de European Brokers Insurance et sa connaissance du marché italien de l'assurance. Credito Bergamasco et Banco San Marco pourront ainsi lancer une gamme de produits d'assurance destinés à la clientèle des particuliers.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ECUREUIL TRIMESTRIEL
SICAV OBLIGATAIRE
pour compléter vos revenus chaque trimestre

CLOTURE DE L'EXERCICE COMPTABLE 1991
Le Conseil d'administration de la Sicav, réuni le 14 février 1992 sous la présidence de Monsieur Charles Milhaud, a approuvé les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1991. Ils seront présentés, pour ratification, à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 21 avril 1992.

PERFORMANCES AU 31.12.1991
(dividendes nets réinvestis)

	sur 1 an	*sur 3 ans*
Ecureuil Trimestriel	*+11,33 %*	*+26,34 %*
Moyenne de la catégorie (Europerformance)	*+10,16 %*	*+24,50 %*

Valeur de l'action au 31.12.91 : 2 004,30 F.

MONTANT DES ACOMPTES TRIMESTRIELS EN 1992
*Le revenu trimestriel par action **a été porté de 40 à 42 F net** pour les versements de février, mai, août et novembre 1992.*

ORIENTATION DES PLACEMENTS
Ecureuil Trimestriel est une Sicav d'obligations françaises. Sa spécificité est de poursuivre un double objectif : protéger le capital investi pour un placement de moyen/long terme (3 à 5 ans minimum) et offrir chaque trimestre un revenu régulier connu à l'avance.

Sicav gérée par Ecureuil Gestion - Filiale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance et de la Caisse des dépôts et consignations.

CAISSE D'EPARGNE
L'AMI FINANCIER

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 avril ⬆

Vive progression

Dans la foulée des hausses de la fin de semaine dernière, la Bourse de Paris était particulièrement bien orientée lundi dans un marché calme avec peu de transactions. Après avoir commencé la séance sur une petite hausse de 0,29 %, l'indice CAC 40 n'a cessé ensuite de gagner du terrain pour progresser de 1,34 % à 1 968,77 points une heure avant l'ouverture de Wall Street.

A l'origine de ce regain d'optimisme des investisseurs, on trouve à la fois la bonne tenue du MATIF et du franc et un certain nombre de bonnes surprises du côté des entreprises. A commencer par la Générale des eaux qui annonce une progression de 17 % de ses résultats. La Bourse met aussi beaucoup d'espoirs dans la politique du nouveau premier ministre, M. Pierre Bérégovoy. Elle espère une reprise plus rapide de la croissance en France et voit notamment dans la solidité des marchés de taux une ouverture pour assouplir la politique de crédit.

Du côté des valeurs, la plupart des «blue chips» étaient bien orientées. Michelin gagne 3,5 % avec 231 000 titres échangés, l'UAP dont une partie du capital pourrait être privatisé est en hausse de 3,2 % et Alcatel Alsthom et Total progressent de 2,3 %. Forte hausse de 21,13 % de Gerland après la reprise de ses cotations. En revanche, recul de 6,9 % de Rémy Cointreau dans un marché de 87 000 actions après le difficile placement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	27-3-92	3-4-92
Valeurs franç. à rev. variable	110,2	110,8
Valeurs industrielles	109,5	110,1
Valeurs étrangères	102,8	100,9
Pétrole-Energie	94,7	94,7
Chimie	114,9	115,9
Métallurgie, mécanique	120,8	120,1
Electricité, électronique	108,9	106,5
Bâtiment et matériaux	115,1	116,6
Ind. de consom. non alim.	112,1	114,3
Agroalimentaire	109,6	110,4
Distribution	116	117,5
Transports, loisirs, services	111,7	112,4
Assurances	113,7	114,3
Crédit banque	110,2	108,8
Sicomi	97,5	98,6
Immobilier et foncier	96,2	96
Investissement et portefeuille	112,5	112,8
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	99,3	99,2
Emprunts d'Etat	98,6	98,8
Emprunts garantis et assimilés	99,6	99,4
Sociétés	99,8	99,7
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 220,6	4 243,6
Valeurs étrangères	4 078,9	3 998,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	609	612,4
Valeurs étrangères	598,9	640,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	118,6	118,5
Emprunt d'Etat	119,4	119,4
Emprunts garantis et assimilés	117,9	117,7
Sociétés	117,1	117

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	27-3-92	3-4-92
Indice général	524	527,9
Produits de base	431,1	433,9
Construction	496,4	505,1
Biens d'équipement	273,6	276,6
Biens de consom. durables	563,4	569,8
Biens de consom. non durables	774,1	792,7
Biens de consom. alim.	904,2	912,5
Services	524,8	529,7
Sociétés financières	527,4	524,8
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	426,8	420,5
Valeurs industrielles	526,8	531,9

TOKYO, 6 avril ⬇

Légère baisse

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé en légère baisse, lundi 6 avril, au terme d'une journée sans relief. Le principal indicateur du Kabuto-cho a cédé 123,34 points, soit 0,66 %, à 18 436,37. Le volume des échanges s'est de nouveau sensiblement contracté par rapport à la séance de vendredi. Quelque 200 millions de titres ont changé de mains, contre 350 millions au cours de la précédente séance.

Cela étant, l'ensemble du marché a toutefois dégagé une faible avance. Ainsi, l'indice TOPIX – plus large dans sa composition – a gagné 3,96 points à 1 324,61. Selon un opérateur, les espoirs d'une poursuite du mouvement de reprise amorcé vendredi se sont rapidement évanouis. En revanche, du côté des bonnes nouvelles, on notait un net intérêt acheteur sur certaines valeurs vedettes.

VALEURS	Cours du 3 avril	Cours du 6 avril
Akai	420	440
Bridgestone	1 100	1 120
Canon	1 300	1 310
Fuji Bank	1 500	1 470
Honda Motors	1 530	1 580
Matsushita Electric	1 290	1 290
Mitsubishi Heavy	574	574
Sony Corp.	4 110	4 060
Toyota Motors	1 370	1 380

Le Monde
PUBLICITÉ
FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4190	4245	Immob. Hôtelière	1150	1190
Arnault Associés	275	275	Internt. Computer	153	
B.A.C.	70	70	I.P.B.M.	69	68 90
Bque Vernes	780	770	Locamic	88 80	82 50
Boiron (Ly)	417 50	420	Matra Comm.	167	168
Boisset (Lyon)	230	224	Molex	170 10	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	870	861	Publ.Filipacchi	379 90	371 50
Calberson	332	327	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	327	319
Cardif	888	889	Select Invest (Ly)	86	83 60
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	330	325
C.F.P.I.	264	265	Sopra	335 50	333 90
C.N.I.M.	1080	1095	TF1	431	426 10
Codetour	275	280	Thermador H (Ly)	370	380
Conforama	1089	.	Unilog	247 90	250
Creeks	215	220	Viel et Cie.	100	105
Dauphin	305	. .	Y. St-Laurent Groupe	860	840
Delmas	1000	999			
Demachy Worms Cie	349	345			
Devanlay	1000	992			
Deville	215	218			
Dolisos	115	. . .			
Editions Belfond	193	193			
Europ. Propulsion	212	211			
Finacor	105	108			
G.F.F. (group.fon.f.)	115	115			
G.L.M.	350	360			
Gravograph	189	185			
Guintoli	880	. . . .			
I.C.C.	197	197			
Idianova	89 90	. .			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 avril 1992
Nombre de contrats estimés : 86 292

COURS	ÉCHÉANCES		
	Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	107,58	107,68	107,68
Précédent	107,26	107,52	107,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,44	0,94	0,92	1,40

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 6 416

COURS	Avril	Mai	Juin
Dernier	1 957	1 971,50	1 964
Précédent	1 958	1 967	1 962

CHANGES

Dollar : 5,4967 F ⬇

Lundi 6 avril, le dollar commençait la semaine en baisse sur les marchés des changes européens, face à un mark qui se raffermissait. A Paris, le billet vert cotait 5,4967 F au fixing contre 5,5395 F à la cotation officielle de vendredi 3 avril.

FRANCFORT	3 avril	6 avril
Dollar (en DM)	1,6370	1,6240
TOKYO	3 avril	6 avril
Dollar (en yens)	133,57	133,40

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (6 avril) .... 9 11/16-9 13/16 %
New-York (3 avril) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	2 avril	3 avril
Valeurs françaises	112,60	112,78
Valeurs étrangères	101,60	100,48
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	528,68	527,90
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1941,95	1942,73

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 avril	3 avril
Industrielles	3 234,12	3 249,11

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 avril	3 avril
100 valeurs	2 405,40	2 382,70
30 valeurs	1 866,60	1 851,40
Mines d'or	119,60	118,10
Fonds d'Etat	85,14	85,18

FRANCFORT

	2 avril	3 avril
Dax	1 721,66	1 719,63

TOKYO

	3 avril	6 avril
Nikkei Dow Jones	18 559	18 436
Indice général	1 320	1 325

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5040	5,5160	5,5926	5,5976
Yen (100)	4,1349	4,1396	4,1885	4,1962
Ecu	6,9156	6,9199	6,9116	6,9209
Deutschemark	3,3873	3,3878	3,3879	3,3907
Franc suisse	3,6962	3,7001	3,7049	3,7113
Lire italienne (1000)	4,4860	4,4880	4,4623	4,4674
Livre sterling	9,6110	9,6160	9,5872	9,5986
Peseta (100)	5,3197	5,3243	5,2748	5,2947

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8
Yen (100)	4 5/8	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 9/16	4 11/16
Ecu	9 13/16	9 15/16	10 1/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 7/8	9	8 7/8	9	8 5/8	8 3/4
Lire italienne (1000)	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	12	12 1/4
Livre sterling	10 5/8	10 3/4	10 15/16	11 1/16	11 1/8	11 1/4
Peseta (100)	12 5/16	12 9/16	12 5/16	12 9/16	12 5/16	12 9/16
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Lundi 6 avril :
Alain Dorfner,
président du directoire de la Société des eaux de Vittel.
« Le Monde-l'Economie » daté 7 avril publie une enquête sur les retombées de l'affaire Perrier.

Mardi 7 avril :
Jacques Jeanteur,
responsable des programmes régionaux de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
« Le Monde Initiatives » daté 8 avril est consacré à l'apprentissage.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 6 AVRIL

Cours relevés à 14 h 08

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4485	4480	4470	- 0 33
881	B.N.P. T.P.	890	890	910	+ 2 25
886	Cr.Lyon. T.P.	909	909	890	- 2 09
1345	Renault T.P	1380	1380	1380	....
1600	Rhone Poul. T.P.	1625	1610	1625	....
1095	Saint Gobain T.P.	1130	1140	1130	....
902	Thomson T.P.	940	940	920	- 2 13
740	ACCOR	793	795	800	+ 0 88
730	Air Liquide	775	775	778	+ 0 39
590	Alcatel-Alsthom	800	802	814	+ 2 33
1670	Als.Superm.	1680	1690	1680	....
305	A L S P I	311 50	318 50	317	+ 1 77
490	AGF Sté Centrale	505	505	509	+ 0 79
1050	Aux. Entrepr.	1016	1011	1007	- 0 89
152	Avenir H. Média	150 10	150	148	- 1 40
885	Axa (ex Cie Midi)	939	935	950	+ 1 17
161	Bafip	170 70	170 60	170 60	- 0 06
138	Bail-Equipem.	132 60	138 70	137 90	+ 4 00
770	Bail Investiss.	775	785	800	+ 3 23
460	Bancaire	466	467 50	477	+ 2 36
760	Bazar H.-V.	795	801	825	+ 3 77
610	Beghin-Say	611	614	610	- 0 16
1240	Berger (M)	1412	1415	1415	+ 0 21
400	Bertrand Faure	420	415	400	- 4 76
660	Bic	743	733	738	- 0 67
1050	B.I.P.	1080	1100	1071	- 0 83
345	BIS	348	347 50	345	- 0 86
376	B N P (CI)	372	375	376	+ 1 08
800	Bollore Tech.	776	780	775	- 0 13
2860	Bongrain	2889	2890	2900	+ 0 38
800	Bon-Marché	800	795	791	- 1 13
580	Bouygues	611	613	619	+ 1 31
119	BP France	115	115	115	....
1060	B S N	1114	1123	1131	+ 1 53
1070	Canal Plus	1083	1082	1115	+ 2 96
310	Cap Gem.S.	322 90	323 90	328 40	+ 1 70
2520	Carrefour	2630	2662	2665	+ 1 33
161	Casino	168 30	169 80	170 50	+ 1 31
97	Casino ADP	101 80	100 10	100 50	- 1 28
2150	Castorama D.I.	2280	2300	2291	+ 0 48
182	C.C.F.	186	186 30	188 50	+ 1 89
54	CCMC Ly	50	51	52	+ 4 00
355	C.D.M.E.	388	388	388	....
185	C.E.G.I.D.	180	176 70	176 50	- 1 94
141	Cerenst (Ny)	153 90	153 90	153 90	....
400	C.E.P. Comm.	410	408	418 50	+ 2 07
129	Cerus	148 80	148	149 80	+ 0 57
825	Cetelem	828	815	836	+ 0 97
300	CF Int.	303	303	298 50	- 1 49
340	CGI Info.	330	328	333	+ 0 91
1220	C G I P	1225	1218	1226	+ 0 08
655	CGP	664	....	....	....
1190	Chargeurs S A	1182	1175	1190	+ 0 68
380	Christian Dior	368 20	369	370	+ 0 49
580	C I C A (M)	678	670	669	- 1 33
320	Ciments franc.	350 10	350	349 50	- 0 17
730	Clarins	719	724	730	+ 1 53
515	Club Mediter	533	530	537	+ 0 75
194	CMB Packa.	192	192	192 80	+ 0 42
810	Coles	868	870	874	+ 0 69
250	Cpt. Entrep.	252	252	252	....
1260	Compt Mod.	1314	1310	1310	- 0 30
280	CPR (Paris Réa.)	271 50	270	271 60	+ 0 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
935	Créd. Foncier	973	970	997	+ 2 47
225	Crédit Loc France	230 30	228	229	- 0 56
575	Cr Lyon (CI)	580	582	588	+ 1 38
1100	Credit Nat	1127	1120	1122	- 0 44
310	CSEE	400	393	392	- 2 00
2830	Damart	3000	3000	2900	- 3 33
335	Dassault Aviation	345	345	345	....
186	Dassault Electr.	199 90	192	194	- 2 95
1500	De Dietrich	1500	1500	1500	....
98	Dév.P.d.C.(Li)	97	100	98 10	- 0 93
153	Dév.R.Sud-Est	156	154	154	- 0 65
305	D M C	315	312	315	....
415	Docks France	422	425	426 50	+ 1 07
355	Dynaction	347	349	345	- 0 58
2210	Eaux (Gle)	2280	2290	2305	+ 1 10
905	E.B.F.	896	903	900	+ 0 45
430	Ecco	417 10	422	420	+ 0 70
350	Elf Aquitaine	356 60	359	358 40	+ 0 53
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1156	1160	1179	+ 1 99
260	Erap-Elf (Certif)	251	252	252 50	+ 0 60
395	Essilor	411	411 80	413 50	+ 0 61
186	Essil.Int.(DP)	194	188	190 50	- 1 80
740	Esso	840	840	833	- 0 83
1610	Eurafrance	1627	1602	1610	- 1 04
585	Eurocom	620	625	620	....
160	Eurodisneyland	150 70	151	151 60	+ 0 53
910	Europe 1	990	1000	1000	+ 1 01
42	Eurotunnel	40 30	40 50	40	- 0 74
1459	Exor	1454	1463	1453	- 0 07
118	Finextel	123 60	124 90	122	- 1 29
370	Fives Lille	397 90	398	400	+ 0 53
2900	Fromager. Bel	3144	3140	3150	+ 0 19
1770	Gal.Lafayette	1880	1880	1913	+ 1 76
1900	G.A.N.	1899	1900	1919	+ 1 05
560	Gascogne (B)	554	550	552	- 0 36
1420	Gaz et Eaux	1430	1450	1445	+ 1 05
605	Geophysique	632	640	644	+ 1 90
495	Gerland Ly	549	565	565	+ 2 11
750	Groupe André SA	788	780	786	- 0 25
525	Groupe Cité	530	522	540	+ 1 88
370	GTM-Entrep.	388 90	390	389	+ 0 03
1640	Guyenne-Gas.	1728	1720	1740	+ 0 69
170	Hachette	151 40	149 40	149 10	- 1 52
475	Havas	495 50	497	498 20	+ 0 54
345	Idia	340	340	340	....
320	Imétal	331 80	333	340	+ 2 47
147	Immob. Phénix	142 10	141	141 10	- 0 70
88	Ingénico	88 10	88 25	89	+ 1 02
5920	Inst. Mérieux	6360	6350	6360	....
450	Interbail	450	451	450	....
800	Intertechnique	820	820	825	+ 0 61
935	J. Lefebvre	969	965	960	- 0 93
630	Klepierre	590	594	595	+ 0 85
715	Labinal	739	730	735	- 0 54
345	Lafarge	368	369 10	375 40	+ 2 01
310	Lebon	330	330	330	....
4100	Legrand	4341	4355	4365	+ 0 55
2270	Legrand (DP)	2490	2457	2475	- 0 60
430	Legris Industries	445	445	443	- 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Locindus	715	715	710	- 0 70
4410	L.V.M.H.	4470	4485	4525	+ 1 23
490	Lyon.Eaux/Dumez	518	521	528	+ 1 93
121	Majorette Ly	124 10	124 50	124 10	....
330	Mar. Wendel	323	323 10	321 10	- 0 59
161	Matra	168	167	170 90	+ 1 73
510	Merlin-Gerin	544	544	543	- 0 18
89	Metaleurop	86 30	86 30	85 80	- 0 58
49	Métrologie In.	53 10	52 50	53	- 0 19
158	Michelin	163 60	164 50	169	+ 3 30
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
80	MMB	75	73 10	76	+ 1 33
177	Moulinex	181 50	180	180	- 0 83
1140	Navig. Mixte	1169	1169	1175	+ 0 51
109	Nord-Est	114	115	114 50	+ 0 44
270	Nordon (Ny)	272	279 50	279 50	+ 2 78
530	Nouv Galeries	610	600	600	- 1 64
164	Olipar	186 10	189	185 20	- 0 48
760	Oréal	844	850	849	+ 0 59
380	Paribas	391 90	396	397 50	+ 1 43
198	Pechiney Int	196 40	197	200 60	+ 2 14
330	Pechiney (CIP)	353 50	350	354 80	+ 0 37
1470	Pernod Ricard	1548	1546	1555	+ 0 45
715	Peugeot	712	715	720	+ 1 12
280	Pinault	302	305	308 40	+ 2 12
685	Plastic-Omn.	686	686	681	- 0 73
520	Poliet	558	560	548	- 1 79
690	Primagaz	715	715	715	....
845	Printemps	782	770	788	+ 0 79
3440	Promodes	3489	3490	3501	+ 0 34
645	Radiotechn.	645	640	637	- 1 24
5490	Redoute (La)	5610	5670	5630	+ 0 36
186	Remy Cointreau	....	170	175	- 6 91
580	R. Poulenc CIP	611	610	620	+ 1 47
355	Rober Financ	350	365	373	+ 6 57
72	Rochette(La)	73 60	73 80	72 80	- 1 09
2220	Roussel Uclaf	2175	2175	2161	- 0 64
3150	R. Impé.Ly *	3190	3190	3190	....
182	Sade (Ny)	183	184	184	+ 0 55
1780	Sagem	1694	1675	1665	- 1 71
515	Saint Gobain	569	568	569	....
1280	Saint Louis	1245	1263	1255	+ 0 80
1600	Salomon Ly	1510	1500	1500	- 0 66
340	Salvepar (Ny)	382	382	383	+ 0 26
1600	S A T	1545	1616	1545	....
230	Saul. Chât	236	240	240	+ 1 69
1100	Saupiquet (Ns)	1106	1105	1130	+ 2 17
680	Schneider	688	683	692	+ 0 44
18 50	SCOA	18 60	18 80	18 60	- 0 54
440	Scor s.a.	460	455	455	- 1 09
2070	S.E.B.	2200	2200	2185	- 0 68
450	Sefimeg	448 90	442 10	450	+ 0 25
113	Selectibanque	118 10	118 20	118	- 0 08
225	Sextant A.	234	235	233	- 0 43
810	S F I M	875	835	835	- 4 57
235	S.G.E.	242 20	240	240	- 0 91
460	Simco	450	460	447	- 0 67
785	St. Rossignol	790	790	790	....
470	Sigos	475	475	479	+ 0 84

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
500	Société Géné.	509	509	515	+ 1 18
65	Sodexco(B)	69	66 20	66 20	- 4 06
147	Sodero(Ns)	146	152	149	....
1010	Sodexho	1083	1088	1082	- 0 09
83	Sogeral(Ny)	81 45	81 55	81 15	- 0 37
380	Sogerap	412	417	416 10	+ 1 00
1320	Som-Allib.	1453	1460	1440	- 0 89
400	SOPHIA	420	422	415	- 1 19
1546	Source Perrier	1700	1700	1700	....
825	Sovac	827	830	825	- 0 24
310	SPEP	345	340	340	- 1 45
335	Spie-Batignol	361	359	357 50	- 0 97
765	Strafor Facom	772	767	766	- 0 78
320	Suez	336 70	336 10	340 50	+ 1 13
1180	Synthelabo	1285	1290	1287	+ 0 16
152	Thomson CSF	162	162	164 40	+ 1 48
220	Total	231 20	232	236 50	+ 2 29
158	– (certif)	160	160	161 50	+ 0 94
225	Truffaut Fin.	216	215	215	- 0 46
520	U.A.P.	526	530	544	+ 3 42
310	U F B Locab.	300 50	301	303	+ 0 83
735	U I C	735	738	738	+ 0 41
460	U I F	470	470	470	....
720	U I S	723	722	722	- 0 14
520	Unibail	545	542	542	- 0 55
700	Valéo	745	745	740	- 0 67
285	Vallourec	260	260	262	+ 0 77
320	Via Banque	318 50	312	314	- 1 41
340	Worms et Cie	360	361 50	359	- 0 28
1290	Zodiac	1300	1307	1330	+ 2 31
1060	Elf Gabon	1129	1125	1100	- 2 57
108	Amax	96 90	97	97 25	+ 0 36
141	Amer. Barrick	140 10	140	139	- 0 79
125	Amer. Express	126	124 80	123 40	- 2 06
230	A.T.T.	225 50	232 70	232	+ 2 88
190	Anglo Amer.C.	188 70	184 90	186	- 1 43
335	Amgold	331 40	330	330	- 0 42
250	Banco Santander	232	232	231	- 0 43
815	B.A.S.F.	823	820	825	+ 0 24
1000	Bayer	1002	1000	1001	- 0 10
44	Blenheim Plc	44 30	45	45	+ 1 58
37	Buffelsfont	37 60	37 20	37 10	- 1 33
140	Chase Manh.	125 30	124 70	123 20	- 1 68
2580	Daimler Benz	2613	2600	2605	- 0 31
143	De Beers	137 80	136	136	- 1 31
2420	Deutsche Bank	2415	2415	2444	+ 1 20
1200	Dresdner Bank	1188	1195	1187	- 0 08
61	Driefontein	61 20	60 50	60 50	- 1 14
265	Du Pont-Nem.	257 90	258 90	258 60	- 0 50
230	Eastman Kodak	220	220 30	221 40	+ 0 64
15	East Rand	14 55	14 80	14 50	- 0 34
38	Echo Bay	36	36 30	35 80	- 0 56
250	Electrolux	236	237 50	237 50	+ 0 64
121	Ericsson	118 10	118	117 60	- 0 42
310	Exxon Corp.	304 20	308	308	+ 1 25
225	Ford Motor	217 80	220	220	+ 1 01
45	Freegold	45 60	46 10	45 60	....
17	Gencor	17 10	17 40	17 40	+ 1 75
445	Gén. Elect.	417 10	415 50	415	- 0 50

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	202	200	199 60	- 1 19
355	Gén. Belgique	350 10	354	354	+ 1 11
85	Gd Métropol.	87 60	87 50	87 90	+ 0 34
55	Guinness	52 90	53	53 30	+ 0 76
21	Hanson PLC	20 50	20 70	20 45	- 0 24
30	Harmony Gold	28 10	28 50	28 10	....
470	Hewlett Packard	462	440 70	440 30	- 4 70
33	Hitachi	32 15	33	32 60	+ 1 40
855	Hoechst	880	878	892	+ 1 36
72	Homestak	68 60	67	66 80	- 2 62
122	I.C.I.	120	120 10	121	+ 0 83
485	I.B.M.	455	452 70	451 10	- 0 86
375	I.T.T.	359	355 20	355 20	- 1 06
171	Ito Yokado	161 50	162 50	162 80	+ 0 80
55	Matsushita	54	54 15	54 50	+ 0 93
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
240	Mc Donald's	225	227 80	227 70	+ 1 20
835	Merck	820	819	817	- 0 37
505	Minnesota M.	485 10	485 10	485 10	....
44	Mitsubishi	43 70	43 70	43 65	- 0 11
340	Mobil corp.	324 30	333 80	333 50	+ 2 84
330	Morgan J.P.	316 80	308	304 10	- 4 01
35250	Nestlé	35400	35100	35260	- 0 40
128	Norsk Hydro	135	132 70	134 70	- 0 22
101	OFSI	103 10	102	102	- 1 07
1710	Pétrofina	1708	1711	1712	+ 0 23
435	Philip Morris	425 20	429 10	428 80	+ 0 85
110	Philips	110 60	110 50	110 90	+ 0 27
54	Placer Dome	52	52 10	51 50	- 0 96
565	Procter Gamble	575	567	561	- 2 43
192	Quilmès	222 20	222 20	222 50	+ 0 14
25	Randfontein	23 50	23 80	23 40	- 0 43
325	Rhone Poul. Rorer	311	310 40	310	- 0 32
430	Royal Dutch	427	431 50	433 50	+ 1 52
54	R T Z	54 70	55	53 70	- 1 83
1 63	Saat.& Saatchi	1 52	1 51	1 50	- 1 32
34	St Helena	33 90	33	33 70	- 0 59
325	Schlumberger	298 30	302	301	+ 0 91
43	Shell transp.	43 35	43 50	44 20	+ 1 96
2230	Siemens	2279	2276	2305	+ 1 14
430	Siemens Nixdorf	425	435	435	+ 2 35
171	Sony	170 50	170	170 50	....
74	Sumitomo Bank	61 50	60 30	60 40	- 1 79
161	T.D.K.	160	163	160	....
62	Telefonica	60	60 50	59 50	- 0 83
24	Toshiba	24 40	24 55	24 15	- 1 02
555	Unilever	549	548	545	- 0 73
305	Unit.Techn.	291 10	287	286 10	- 1 72
315	Vaal Reefs	306	305 90	303	- 0 98
1200	Volkswagen	1225	1249	1250	+ 2 04
385	Volvo	379	382	390	+ 2 90
155	West. Deep	155 80	155 50	156	+ 0 13
440	Xerox Corp.	408 20	404 40	404 40	- 0 93
117	Yamanouchi	111	109 80	109	- 1 80
2 08	Zambia Cop.	4 84	4 75	4 76	- 1 65

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	123 90	7 40
Emp.Etat 9,8%78	99 75	7 20
10,80% 79/94	101 20	6 34
Emp.Etat 13,4%83	105 55	3 91
Emp.Etat 12,2% 84.	100 94	6 03
10,26% mars 86	104 11	0 70
OAT 10% 5/2000	107 20	8 60
OAT 9,9% 12/1997	104 50	3 11
OAT 9,8% 1/1996	102 42	1 79
PTT 11,2% 85	105 05	3 66
CFF 10,30% 86	103 07	1 95
CFF 10,25% nov 90	106 80	0 61
CNA 10 % 1979	100 46	1 15
CNB Bques 5000F	98 25	2 35
CNB Paribas 5000F	98	2 35
CNB Suez 5000F	97 75	2 35
CNE 11,5% 85	100 65	8 71
CNI 1/82 5000F	98 45	2 35
CNT 9 % 86	98 50	8 07
CRH 10,90% déc.85	106 40	2 62
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	987	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	593	....
Ly. Eaux cv 6,5%	753	....
Thoms. cv 9,2% 86	865	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sté fin.)	970	975
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	530	521
Bains C.Monaco	1100	1100
B.Hypoth.Europ.	367	367 50
B.N.P. Intercont.	361	367
Beghin-Say (C I)	475	480
Bénédictine	2800	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2450	2450
B T P	65 60	65 20
Cambodge	900	900
Carbone Lorraine	500	499
Case Poclain	8 70	8 30
C.E.G.F (Frigor.)	756	757
Centenaire Blanzy	387	389 50
Cerabati	69	....
Champex Ny	90	90
CIC (CIP)	203	204

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	....	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2160	....
Cogifi	330 50	345
Comiphos	654	....
Cie Industrielle	6600	6610
Cpt Lyon Alemand	364	362 50
Concorde	850	841
Constr.Méc.Prov.	24	....
Crédit Gén.Ind.	120	....
Cr Universel (Cie)	380	362
Darblay	700	....
Degremont	2051	2051
Delmas Vieljeux	3080	3100
Didot Bottin	649	640
Docks Fr. R. Picardie	1225	1200
Eaux Bassin Vichy	2611	2611
Eaux Vittel	953	953
Ecia	315	319
Ent.Mag. Paris	4200	....
Etex (ex Eternit)	1822	1860
Finalens	301 90	300 30
F.I.P.P.	83	....
F.N.A.C.	1810	1810
Foncière (Cie)	520	520
Fonc.Lyonnaise	680	681
Foncina	380	380
Fougerolle	910	910
France I.A.R.D.	755	721
France SA (La)	2215	2199
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	600	601
Genefim	320	325
Gévelot	401	....
G.F.C.	347	347
Groupe Victoire	1330	....
G.T.I (Transport)	195	200 20
Immobail	339	340
Immobanque	676	676
Im.Marseillaise	5490	5230
Immofice	446	445
Invest.(Sté Cle.)	3300	....
Lambert Frères	287	....
Lille Bonnières	1130	1130
Localfinancière	493	....
Louis Vuitton	726	715
Louvre	2790	2800
Luce	1130	1120
Machines Bull	38 85	38 60
Mag.Uniprix	181	181
Magnant	750	750
Métal Déployé	450	451
Mors	95	94 50
Navigation (Nle)	219	....
Optorg	337 40	338
Oréal (CI)	420	415 50
Origny-Desvroise	699	685
Palais Nouveauté	1250	1300
Paluel Marmont	640	640

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	172	....
Paris France	225 20	225 20
Paris Orléans	213 20	215
Parthena Invest	299	....
Pathé Cinéma	650	650
Piper Heidsieck	1192	....
Porcher	470	480
Promodès (CI)	1710	....
Publicis	770	770
Rochefortaise	108 20	109 90
Rosario	172	172
Rougier	255	....
S.A.C.E.R.	478 20	477 90
S.A.F.A.A.	206	195 70
S.A.F.I.C Alcan	206	205 10
Saga	345	....
Saint Dominique (F.I.)	112 10	112 40
Salins du Midi	610	612
Savoisienne M.	165	....
S.C.A.C.	700	....
Senelle	405	405 20
S.Entd.Part. (M)	134	....
Silic	587	585
Sinvim	170	169 90
S.I.P.H.	215	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	735	....
Soffo	390	371
Soficel	1179	1180
Sofimm (ex Seram)	79	78
Sofragi	2408	....
Soudure Autogène	915	915
Sovabail	440 70	....
Stemi	487	487
Taittinger	3100	3010
Testut-Aequitas	330	325
Tour Eiffel	241	237
Ufiner	1190	....
Vicat	435	423
Viniprix	1520	1500
Virax	138	....
Maroc Sté Brasserie	245 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	720	....
Akzo Nv Sico	449	446
Alcan Aluminium	102 80	102
American Brands	238	....
Arbed	655	....
Asturienne Mines	115	109 30
Banco Popular Espa.	585	585
B.Reglements Int.	19000	18980
Can.Pacifique	75 80	75 20
Chrysler Corp.	98	95
C I R	7 20	....
Commerzbank	851	....
Dow Chemical	335	328
Fiat	22	21
GBL (Brux Lamb)	510	515
Gevaert	1070	....
Glaxo Holdings Ltd	76	75 90
Goodyear Tire	366 20	352
Grace and Co (WR)	206	210
Honeywell Inc.	395	....
Johannesburg	89	89
Koninklijke Pakhoed	137	....
Kubota	20 90	21 30
Midland Bank	32	....
Noranda Mines	77	77 20
Olivetti priv.	9 95	....
Pfizer Inc.	383 10	387
Ricoh	17 85	....
Robeco	288 10	287 90
Rodamco NV	151 90	151 50
Rolinco	281 10	280 30
Saipem	5 90	....
Sema Group	22	....
SKF Aktiebolaget	101	97 70
Tenneco Inc.	202	....
Thorn Electrical	74	....
Toray Ind.	22 80	....
West Rand Cons.	8 35	8 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	96	98 10
C G H Cogenhor	8	10
Coparex	605	....
Drouot Assurances	400	....
Electro-Banque	335	335
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soutres Ind.	22 76	....
Gechot S.A.	76	....
Guy Degrenne	446	....
Lecteurs du Monde	199	....
Nicolas	1200	....
Particip. Partier	360	....
Quadrant	16	....
Rorento N.V.	*213*	*213 10*
St-Gobain-Emballage	1703	1715
S.E.P.R.	853	....
S.M.T. Goupil	130	....
S.P.R. act. B	319 80	....
Wasserman	787	....

PUBLICITÉ
FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 599	5 539	5 850	5 850
Ecu	6 921	6 923	....	....
Allemagne (100 dm)	338 710	338 700	328	348
Belgique (100 F)	16 459	16 460	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 860	300 820	310	310
Italie (1000 lires)	4 489	4 489	4 750	4 750
Danemark (100 krd)	87 250	87 260	83	91
Gde,Bretagne (1 L)	9 631	9 613	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 915	2 906	3 300	3 300
Suisse (100 f)	370 730	370 920	382	382
Suède (100 krs)	93 320	93 230	97	97
Norvège (100 k)	86 180	86 170	82	90
Autriche (100 sch)	48 140	48 130	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	5 334	5 323	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 924	3 958	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 688	4 653	4 950	4 950
Japon (100 yens)	4 162	4 142	4 280	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	60700	60300
Or fin (en lingot)	*61450*	*61000*
Napoléon (20f)	351	350.
Pièce Fr (10 f)	444	.....
Pièce Suisse (20 f)	351	351
Pièce Latine (20 f)	351	346
Souverain	449	446
Pièce 20 dollars	2080	2060
Pièce 10 dollars	1005	1020
Pièce 5 dollars	680	.....
Pièce 50 pesos	2285	2260
Pièce 10 florins	361	364

SICAV (sélection) 3/4

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	205 92	200 41
Agepargne	817 24	782 05
Améri-gan	7565 90	7274 90
Amplia	262243 31	262243 31•
Amplitude	650 77	631 82
Arbitrages Court.T.	7097 01	7097 01
Associc	1076 98	1076 98
Atout Futur	410 87	400 85
Aurecic	1168 06	1134 04
Avenir Alizes	1735 26	1701 24
Axa Capital	168 18	160 94
Axa Court Terme	7807 86	7807 86
Axa Croissance	962 46	921 01
Axa Europe	130 43	124 81
Axa Investissements	115 08	110 13
Axa NPI	132 29	126 59
Axa Oblig. France	150 23	143 76
Axa Première	117 22	116 87
Axa Sélection	148 58	142 18
Axa Valeurs PER	127 38	121 89
Cadence 1	1051 79	1031 17
Cadence 2	1040 74	1020 33
Cadence 3	1033 64	1013 37
Capimonétaire	6203 55	6197 35
Capioblig	6301 39	6177 83
Capitecic	1287 54	1268 51
Coexis	1297 93	1266 27
Comptavalor	3456 93	3451 75
Convertimmo	356 87	349 87
Cradinter	473 46	459 67
Credit Mutuel Capital	1256 10	1231 47•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	660 65	660 65•
Cred.Mut.Ep.long.T.	200 19	194 83
Créd.Mut.Ep.Monde	1250 33	1216 87
Dieze	1319 11	1286 94
Drouot France	880 18	842 28
Drouot Sécurité	244 97	234 42
Ecocic	1082 98	1051 44
Ecupar	134 22	128 44
Ecureuil Capitalisation	2529 80	2504 75
Ecureuil Géovaleurs	2306 33	2239 16
Ecureuil Invest	447 55	434 51
Ecureuil Monepremière	65874 70	65874 70
Ecureuil Monétaire	38833 93	38833 93
Ecureuil Trésorerie	2396 46	2396 46
Ecureuil Trimestr.	2012 52	1992 59
Elicash	2 748044	2 748044•
Energia	259 49	247 72
Epacic	3542 97	3542 97
Eparcourt-Sicav	4574 65	4563 24
Epargne Associat.	24905 31	24621 73
Epargne Capital	10536 83	10432 50
Epargne Croissance	1742 85	1696 20
Epargne Industrie	98 51	95 87•
Epargne J.	68521 24	68621 24
Epargne Obligat.	190 14	185 05
Epargne Première	14183 22	14077 84•
Epargne Quatre	1087 53	1058 42•
Epargne-Unie	1321 46	1289 23
Epargne Valeurs	431 85	420 29
Euli Cash capi	8246 72	8246 72•
Euliinvest capi	662 14	642 85•
Eurocic Leaders	1102 48	1070 37
Eurodyn	1208 06	1178 61
Euro Gan	6339 24	6094 46
Europe Nouvelle	552 47	527 42
Fonsicav	14178 54	14178 54
France-gan	10261 72	9867 04
France Garantie	277 25	276 70
France Index Sicav	113 55	110 23
France Obligations	489 68	484 73

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	479 71	465 74
Francic Pierre	108 81	105 64
Francic-Régions	1251 58	1215 11
Fructi-Associations	34 78	34 78
Fructi-Capi	40 78	40 18
Fructidor	236 19	232 70
Fructifrance act cléd	928 76	904 16
Gestilion	14541 91	14469 56
Gest.Associations	171 86	168 08
Horizon	1235 33	1199 35
HLM Monétaire	13705 78	13705 78
Indust.Fse.Court.T.	1446 02	1446 02
Interepar	107842 26	104701 22
Interoblig	13716 24	13447 29
Intersélection Fce	537 10	526 57
Japacic	151 71	147 29
Jeunepargne	283 44	279 25
Latitude	2221 45	2218 12
Leumi C.T.	12364 20	12364 20•
Leumi L.T.	6757 44	6560 62•
Lion Association	11089 27	11089 27
Lion Institution	29002 42	28930 09
Lionplus	959 07	940 26
Lion Trésor	2251 71	2229 42
Lion 20 000	25865 98	25865 98
Livret Bourse Inv.	580 71	563 80
Livret Portefeuil	724 98	703 86
Méditerranée	186 16	178 14
Mensuel CIC	10016 80	9916 63
Monedan	66879 16	66879 16
Mone.J.	71559 61	71559 61•
Monévalor	80706 84	80706 84
Mutualité dépôts	13237 87	13211 45
Mutuelle Unie Sel.	139 03	133 04
Natio Court Terme	279502 00	279502
Natio-Epargne	17388 57	17215 41
Natio-Ep. Ret	128 46	125 02
Natio Eparg.Trésor	7654 33	7639 05
Natio-Imm.	1136 48	1108 06
Natio-Inter	1392 43	1365 16
Natio-Monétaire	24945 25	24945 25
Natio-Patrimoine	1357 99	1321 64
Natio-Placements	63224 10	63224 10
Natio-Revenu	1029 59	1019 40
Natio Sécurité	11890 44	11890 44
Natio-Valeurs	878 22	852 77
Nippon-Gan	4820 13	4634 74
Nord Sud Dévelop.	1564 23	1551 13
Obli-Associations	151 20	148 70
Oblicic-Mondial	2600 58	2562 15
Oblicic-Régions	1079 10	1063 15
Obliunor	2788 79	2720 77
Oblig. ttes caté.	174 03	171 46
Oblilion	1335 33	1322 11
Oblisécurité Sicav	12899 36	12899 36
Oracion	995 36	971 08
Orvalor	6874 78	6739 98
Paribas Capitalisation	1491 95	1460 05
Paribas Opportunités	130 51	125 19
Paribas Patrimoine	587 29	563 36
Patrimoine Retraite	219 23	214 93
Pervalor	615 86	603 78
Placement A.	1491 47	1462 23
Placement J.	7119 75	7105 54
Placement M.	65878 56	65747 07
Placement Nord	1008 28	986 55
Plénitude	133 98	130 39
Poste Croissance	21447 72	21426 29
Poste Gestion	64740 35	64740 35
Première Oblig	11290 45	11279 17
Prévoy. Ecureuil	117 42	116 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	29021 82	29021 82
Proficias	983 37	969 14
Quartz	133 96	130 69
Réalvalor	804 96	789 18
Renacic	160 87	158 49
Revenus Trimestr.	5316 59	5263 95
Revenu-Vert	1139 71	1122 87
St Honoré Bio-Alim.	1004 99	959 42
St Honoré Bons du Tr.	11063 79	11008 75
St Honoré Global	222 98	212 87
St Honoré Invest.	778 58	743 27
St Honoré Pacifique	567 08	541 35
St Honoré PME	541 10	516 56
St Honoré Real	14734 61	14675 91
Sécuricic	1718 45	1718 45
Sécuri-Gan	12635 55	12387 79
Sécuritaux	1371 76	1371 76
Sicasden	711 04	700 53
Sicav Associations	1818 77	1818 77
SFI-CNP Assur.	672 03	652 48
S.G. Fr. opportunités	1205 98	1182 33
Sicav 5.000	438 22	426 48
S.I. Est	1382 83	1332 86
Silvafrance	712 09	693 03
Silvam	394 30	383 75
Silvarente	220 52	218 20
Silvinter	429 40	417 91
S.N.I.	1185 51	1160 98
Sogenfrance	1110 20	1088 43
Sogépargne	310 73	304 64
Sogever	1064 10	1043 24
Sogister	1288 66	1263 39
Soleil Investissements	607 73	584 38
Solstice	2173 34	2167 92
State Street Act. Eur.	9976 70	9639 32
State Street Act. Frce	10940 78	10622 12
State Street Emer. Mkt	13314 44	12874 33
Stratégie Actions	810 82	779 83
Stratégie Rendement	1377 29	1333 94
Technocic	1098 97	1066 96
Techno-Gan	5899 84	5672 92
Thesora	662 21	645 75
Trésor Plus	1258 07	1245 61
Trésor Trimestriel	1022 27	1012 15
Trésoricic	127714 17	127714 17
Trilion	5120 38	5054 67
UAP Investissement	435 69	419 93
UAP Actions France	601	579 29
UAP Act. Select.	624 14	601 58
UAP Aedificandi	546 16	526 42
UAP Aleaf	196 59	189 48
UAP Alto Sicav	152 54	147 03
UAP Moyen Terme	136 61	131 67
UAP Première Cat	10541 07	10160 07
Uni-Associations	121 53	121 53•
Uni-Foncier	1281 22	1249 97
Unifrance	592 44	577 99
Uni-Garantie	1266 27	1241 42
Uni Régions	1442 05	1406 88
Univar	233 24	233 24•
Univers Actions	1252 56	1222 01
Univers Obligations	1811 10	1766 93
Valorg	2022 44	2020 42
Valrea	52479 78	52453 66

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne : 20 h 30 mar. Jacques Grimbert (dir.). Dvorak.

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Danijela Petric, Nadia Zvetkova-Bodin : 19 h 30 mar. Piano, soprano. Rossini, Schumann, Mozart. Au profit de la population de Croatie.

AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Carmen Gurban : 19 h mer. Soprano. Ravel, Strauss, Liszt, Enesco, Ciortea, Gounod, Bizet, Massenet, Tchaïkovski, Puccini Quatuor Endellion : 19 h jeu. Haydn, Beethoven Katrin Scholz, Cornelia Kalbe : 19 h ven. Violon, piano. Poulenc, Prokofiev, Chedrin, Saint-Saëns, Ravel, Sarasate Gustave Rivinus, Françoise Killian : 19 h sam. Violon, piano. Schubert, Schumann, Liszt, Rachmaninov Mie Kobayaschi, Yukio Yokoyama : 19 h lun. Violon, piano. Tartini, Beethoven, Prokofiev, Ravel Les Arts florissants : 19 h mar. William Christie (direction). Charpentier.

AUDITORIUM DU LOUVRE (40-20-52-29). Peter Zazofsky, Gisèle Magnan : 12 h 30 jeu. Violon, piano. Messiaen, Brahms, Schubert.

BATEAU-THÉATRE LE NAUTILIUS (40-51-84-53). Par si, par la : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim. Spectacle musical de et avec Frédéric Fontanarosa (piano), Renaud Fontanarosa (violoncelle). Bach, Fauré, Paganini, Scriabine, Prokofiev, Strauss, Chopin, Satie, Chostakovitch, Debussy.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-74-42-19). Ensemble InterContemporain : 20 h 30 lun. Frédéric Chasselin (direction). Nguyen-Tien Dao, Schaatun, Ferneyhough, Barraqué.

CERCLE DE L'UNION INTERALLIÉE. Stéphane Tran Ngoc : 20 h 45 ven. Violon. Veracini, Mozart, Brahms, Ravel.

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Ensemble Praeludium : 17 h dim. Couperin, Boismortier, Charpentier. Participation libre.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Noël Lee : 12 h 45 mer. Piano. Stravinsky, Bartok, Lee Orchestre de la radiodiffusion suédoise : 20 h 30 sam. Birgitta Svenden (mezzo-soprano), Michael Sylvester (ténor), Esa-Pekka Salonen (direction). R. Strauss, Malher Susana Anselmi, Fabio Previati : 12 h 45 lun. Mezzo-soprano, baryton. Mozart, Donizetti, Rossini, Verdi Chicago Symphony Orchestra : 20 h 30 mar. Daniel Barenboïm (direction). Strauss Quatuor Endellion : 12 h .5 ven. Haydn, Beethoven Chicago Symphony Orchestra : 20 h 30 lun. Daniel Barenboïm (piano et direction). Mozart, Ravel.

CONSERVATOIRE NATIONAL D'ART DRAMATIQUE (42-46-12-91). Pierre Reach : 18 h sam. Piano. Alkan, Berlioz-Liszt.

EGLISE DE LA MADELEINE. Ensemble instrumental Stringendo : 20 h 30 jeu. Chorale de La Celle-Saint-Cloud, Jean Thorel (direction). Bach.

EGLISE DE LA TRINITÉ. La Camerata de Versailles : 20 h 30 mer. Ensemble vocal François-Marc Roger, Amaury du Closel (direction). Passion selon saint Jean de Bach Maîtrise de la cathédrale de Mayence : 20 h 30 ven. Chœur de la cathédrale de Moscou, Maîtrise du Saint-Synode de Moscou, Victor Popov (direction). Missa russica de Martynow Orchestre les Solistes de Versailles : 20 h 45 lun. Ensemble vocal Françoise Herr, Bernard Le Monnier (direction). Mozart, Bach.

EGLISE DES DOMINICAINS (45-63-63-04). Schola Saint-Grégoire d'Ile-de-France : 16 h 30 dim. Chant grégorien de la semaine sainte. Jacques Kauffmann (orgue). Bach, Tournemire, Dupré, Litaize.

EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE. Quatuor Pegasos : 11 h 45 dim. Mozart, Beethoven.

EGLISE NOTRE-DAME-DES-BLANCS-MANTEAUX. Jean-Pierre Lecaudey : 17 h dim. Orgue. Bruhns, Buxtehude, Bach.

EGLISE NOTRE-DAME-DU-TRAVAIL-DE-PLAISANCE. Le Concert spirituel : 20 h 30 mer. Rameau La Chapelle royale : 20 h 30 lun. Monika Frimmer (soprano), Charles Brett (alto), Howard Crook (ténor), Peter Harvey, Johannes Mannov (basses), Collegium vocale de Gand, Philippe Herreweghe (direction). Passion selon saint Matthieu de Bach.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Agnès Gillieron : 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart. Dans le cadre du Festival Amadeus.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Le Concert classique : 20 h 30 jeu. Charles Limouse (direction). Mozart.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Jean-Louis Sprauel : 20 h 30 ven. Violoncelle. Bach Les Trompettes de Versailles : 20 h 30 sam. Vivaldi, Bach, Haendel.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Académie de l'Ile Saint-Louis : 20 h 45 sam. Chorale Roland de Lassus. La Création de Haydn Les Petits Chanteurs de Versailles : 20 h 30 mar. Maîtrise de Basse-Bretagne, Jean-François Frémont (dir.). Passion selon saint Jean de Bach.

EGLISE SAINT-SÉVERIN. Le Madrigal de Paris : 20 h 30 mar. Pierre Calmelet (direction).Passion selon saint Matthieu de Bach.

FIAP (45-55-85-93). Raymon Gratien, Henri Tournier : 20 h sam. Guitare, flûte. Carulli, Margola, Piazolla, Dowland, Gnattali, Malipiero, Ravel, Villa-lobos, Correa, Rizzo. Les samedis de la guitare.

GRAND PALAIS. Deuxième festival Musicora : 14 h 30 mer. Environ soixante-dix concerts avec entre autres : Marie-Thérèse Richol-Muller (mezzo-soprano), le 8 avr. à 16h ; le Groupe vocal de France, le 9 avr. à 14h30 ; Gérard Caussé (alto), Sylvie Sentenac (violon), le 10 avr. à 14h30 ; Musicatreize, le 10 avr. à 14h30 ; Gary Hoffmann (violoncelle), Jean-François Heisser (piano), le 11 avr. à 15h30 ; l'Ensemble Erwartung, le 11 avr. à 16h ; Philippe Cassard (piano), le 11 avr. à 18h ; Bruno Rigutto (piano), le 12 avr. à 15h30.

INSTITUT MUSICAL DE PARIS (45-62-10-05). Ensemble Annucom : 20 h 30 mar. Webern, Charron, Ligler, Bellocq, Perec.

INSTITUT NÉERLANDAIS (47-05-85-99). Rien de Reede, Esther Probst, Els Vreugdenhil : 20 h lun. Fl., hautbois, clar., Irène Maessen (soprano), Josef Malkin (violon), Gisella Bergman (violon alto), Marcel Worms (piano). Milhaud.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Solistes de l'Orchestre national de France : 19 h ven. Patrice d'Ollone (piano). Rimski-Korsakov.

MUSÉE D'ORSAY. Hélène Delavault, Irène Aitoff : 20 h 30 jeu., sam. Mezzo-soprano, piano.

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART (42-86-88-83). Victoria de Los Angeles : 20 h ven. Soprano, Milagros Martins (soprano), Inaki Fresan (baryton), Manuel Garcia Morante (piano). Tonadillas et zarzuelas Lauren Wagner, Frederick Weldy : 20 h lun. Soprano, piano. Brahms, Wolf, Strauss, Canteloupe, Ives, Rachmaninov.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Cinq Nô modernes : jusqu'au 11 avril. 20 h mer., ven., sam. D'après l'œuvre de Yukio Mishima adaptée par Marguerite Yourcenar. Mari Laurila (piano), Christophe Brault, Gabriel Le Doze, Lara Guirao, Vincent Nemeth, Véronique Samakh, Catherine Vuillez (comédiens), Isabelle Aboulker (dir.), Dominique Quehec (mise en scène), Alain Marty (chor.) Qu'est-ce que la vie courante? : 20 h 30 lun. 10 h 30 mar. Textes, adaptation de Muriel Bloch, François-Noël Bing, Barbara Belhaj d'après la Maison déserte, le Violon de Crémone. Les Trois 8 (musique), Muriel Bloch (conteuse).

OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Philippe Portejoie, Frédérique Lagarde : 22 h mer., jeu. Saxophone, piano. Ravel, Granados, Villa-Lobos, Brahms Bathylle Goldstein, Alexandre Markeas : 22 h ven., sam. Violon, piano. Chostakovitch, Khatchaturian, Schubert Alexandre Markeas : 22 h lun. Piano. Verdi, Puccini Muriel Bekouche, Gabin Linale : 22 h mar. Piano, violoncelle. Beethoven, Schubert, Chaplin.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Juan José Mosalini, Quatuor Gabriel Pierné : 21 h ven., sam. ; 17 h dim.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ars Antica de Paris : 19 h 21 h mer. Musique du Moyen Age et musique espagnole Ensemble Organum : 20 h 30 mar. Marcel Pérès (direction). Chabert.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Marie-Pierre Soma, Makoto Hatta : 20 h 30 mer. Pianos. Messaen, Poulenc Sharon Isbin : 21 h sam. Guitare. Savio, Brouwer, Bach, Tower, Rodrigo, Tarrega, Barrios, Lauro Orchestre de chambre Bernard Calmel : 20 h 30 lun. Daniel Catalanotti (cor), Denis Manfroy (ténor), Jean-Michel Penot (hautbois), Bernars Calmel (direction). Britten, Rossini, Cimarosa, Daniel-Lesur.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Quian Zou, Xu Zhong : 20 h 30 mer. Violon. Prokofiev, Ravel, Tartini, Ysaye Ivry Gitlis, Ana Maria Vera : 20 h 30 jeu. Violon. Fauré, Beethoven, Brahms Ventsislav Yankoff : 20 h 30 ven. Piano. Beethoven, Schumann, Debussy, Moussorgski Deuxième festival Musicora : 20 h 30 dim. Catherine Collard, Georges Pludermacher, Bruno Rigutto, Katia Skanavi, Muza Rubeskite (pianos) Sheri Greenawald, Trio Wanderer : 20 h 30 lun. Soprano. Haydn, Beethoven, Weber Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 mar. Jean-Claude Bouveresse (direction). Beethoven, Martinu, Britten Orchestre symphonique pro arte de Paris : 17 h dim. Dir. René-Pierre Chouteau. Franck, Malher, Wagner.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu., sam. Alan Titus (baryton), Edith Wiens (soprano), Chœur de l'Orchestre de Paris, Claus Peter Flor (direction). Brahms Le Freischütz : 20 h 30 ven. De Weber. Karita Mattila, Judith Howarth (sopranos), Wolfgang Schmidt, Andreas Jaggi (ténors), Oskar Hillebrandt, Siegfried Lorenz, Martin Blasius (basses), Franz Einhaus (baryton), Orchestre philharmonique de Radio- France. Stefan Slotesz (direction) Ensemble orchestral de Lille : 21 h lun. Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Danielle Borst (soprano), Charles Brett (alto), Jacqueline Mayeur (mezzo-soprano), Vincent Le Texier (baryton), Michel Piquemal (direction). Ropartz, Poulenc Orchestre philharmonique de Moravie : 20 h 30 mar. Maximinno Cobra (direction). Beethoven.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Esther Lamandier : 18 h ven., sam.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Nuit du disque : 20 h 30 mer. Avec entre autres : Jordi Savall (viole de gambe), Montserrat Figuera (soprano), Melvyn Tan (pianoforte), Chiara Bianchini (violon), Gérard Lesne (chant), Jean-Marc Luisada (piano), Gérard Caussé (alto). Dans le cadre du deuxième Festival Musicora Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. François-René Duchâble (piano), Ivan Fischer (direction). Berlioz, Schumann, Schubert, Bartok Soirée de la percussion : 20 h 30 ven. Daniel Humair (batterie), David Friedman (vibraphone), Michel Portal (clarinette), Mino Cinelu (percussions). Dans le cadre du Festival Musicora Nuit de la voix : 20 h 30 sam. Hilge Torgersen (soprano), Raimo Laukka (baryton), Peter Gronlund (ténor), Karen Huffstodt (soprano). Grieg, Sibelius, Schubert, Bizet, Donizetti, Strauss, Puccini. Dans le cadre du Festival Musicora Michel Portal, Quatuor Orlando : 11 h dim. Clarinette. Haydn, Brahms La Chapelle royale : 20 h 30 mar. Monika Frimmer (soprano), Charles Brett (alto), Howard Crook (ténor), Peter Harvey, Johannes Mannov (basses), Collegium vocale de Gand, Philippe Herreweghe (direction). Passion selon saint Matthieu de Bach.

THÉATRE GRÉVIN (43-58-75-10). Ensemble Musique oblique : 20 h 30 lun. Strauss, Karg-Elert, Mahler.

Périphérie

ANTONY. ECOLE SAINTE-MARIE. Ensemble d'hier à demain : 17 h dim. Olivier Guion (direction). Turina, Maldonado, Villa-Lobos, De Falla.

BOULOGNE-BILLANCOURT. EGLISE DE L'IMMACULÉE. Orchestre Paris-Rive-Droite : 21 h mar. Michel Podolak (direction). Fauré, Decoust, Puccini.

CLAMART. CENTRE CULTUREL JEAN-ARP (46-45-11-87). Chœur et orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 mer. Bernard Thomas (direction). Vivaldi, Bach.

COLOMBES. SALLE DES FÊTES ET DE SPECTACLES (47-81-69-02). Orchestre philharmonique de la BBC : 20 h 30 mer. Lazar Berman (piano), Andras Ligeti (direction). Kodaly, Liszt, Honeger.

CROISSY-SUR-SEINE. ECOLE JULES-VERNE. Ensemble orchestral Ars Fidelis : 17 h dim. E. Nouialle Gorce (trompette), C. Gouiguene (direction). Beethoven.

ERMONT. THÉATRE PIERRE-FRESNAY (34-15-09-48). Orchestre régional d'Ile-de-France : 16 h dim. Ensemble instrumental Alexandre Stajic. Puccini, Bellini, Verdi.

MEUDON-LA FORÊT. EGLISE SAINT-ESPRIT. Ensemble musical Rosendorfer de Munich : 16 h dim. Haydn, Pergolèse.

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (47-21-18-81). Georges Aperghis : jusqu'au 12 avril. 21 h ven., sam. ; 16 h 30 dim. Triptyque pour harpe et percussions.

SAINT-MAUR. SALLE D'ARSONVAL (42-83-47-22). Nouvel uvres de Opéra de Bulgarie : 20 h 30 jeu. Symphonie nº 9 de Beethoven.

SUCY-EN-BRIE. CENTRE CULTUREL (45-90-25-12). Chœur et Camerata de Sucy : 21 h sam., lun. Hervé le Liepvre (direction).Carmina Burana de Carl Orff.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Nathalie Stutzmann, Michel Dalberto : 21 h mer. Soprano, piano. Schubert, Fauré, Debussy, Schumann.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Auditions de la Maîtrise nationale de Versailles : 17 h 30 jeu. Charpentier, Monteverdi, Praetorius.

VERSAILLES. EGLISE SAINT-SYMPHORIEN (39-50-71-18). La Camerata de Versailles : 20 h 30 jeu. Ensemble vocal François-Marc Roger, Amaury du Closel (direction). Passion selon saint Jean de Bach.

VILLE-D'AVRAY. EGLISE. Ensemble polyphonique de Versailles : 20 h 30 mar. Lisa Levi (soprano), Madeleine Jalbert (alto), Ray Hornblower (ténor), Philippe Boudriot (basse), Chœur d'enfants de Ville-d'Avray, Jean-Louis Petit (direction). Passion selon saint Jean de Bach.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Il Prigioniero : 19 h 30 mer., ven. ; 17 h dim. Opéra de Dallapiccola. Version de concert. Diane Curry (mezzo-soprano), David Pittman-Jennings, Francis Dudziak (barytons), Peter Keller, Philip Doghan (ténors), Orchestre de la radiodiffusion suédoise, Chœur du Théâtre du Châtelet, Groupe vocal de France, Esa- Pekka Salonen (direction), Bernard Sobel (mise en scène). En première partie le Groupe vocal de France, John Poole (direction). Monteverdi.

OPÉRA DE LA BASTILLE (44-73-13-00). Un bal masqué : jusqu'au 25 avril. 19 h 30 jeu., mar. Luciano Pavarotti (ténor), Alexandru Agache (baryton), Aprile Millo, Nuccia Focile (sopranos), Susan Shafer (mezzo-soprano), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Nicolas Joël (mise en scène).

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Le Toréador : jusqu'au 30 avril. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra d'Adolphe Adam. Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Edwige Bourdy (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika Guiomar (piano)f9Périphérief0.

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Le Toréador : 21 h mer. D'Adolphe Adam. Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Edwige Bourdy (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika Guiomar (piano).

SAINT-MAUR. SALLE D'ARSONVAL (42-83-47-22). Les Cloches de Corneville : 20 h 30 sam. ; 15 h dim. Opéra comique de Planquette. Chœur et orchestre de l'Atelier musical et lyrique.

ELDORADO (42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 30 avril. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h sam. Opérette de Francis Lopez, livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

Périphérie

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY (43-96-77-67). La Belle Hélène : 20 h 45 mar. Opéra bouffe d'Offenbach. Nicole Labarthe (soprano), Stuart Patterson, Jean-Pierre Chevalier, Christian Lucot, Christophe Rossetti (ténors), Daniel Petrovitch (basse), Maurice Xiberras (baryton). Chœur et orchestre Opéra eclaté, Michaël Cook (direction), Olivier Desborde (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Fabrice Laigle : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

ALLIGATORS(42-84-11-27). André Ceccarelli Trio : 22 h mer. ; Hugh Frasier Quintet : 22 h jeu. ; Lee Konitz Quartet : 22 h mar.

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Bruce Foreman, Jack Gregg, Art-Lewis : 22 h 30 mer., jeu. ; Guillaume Petite Juce : 22 h 30 ven., sam. ; E. Daniel, F. Chassagnite, H. Lebarière : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 28 avril. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam session : jusqu'au 15 avril. 22 h 30 mer. ; Roccoco Septet : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Audition publique de deux groupes : jusqu'au 19 avril. 22 h dim. ; Vera, Nsangue, Marollani : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER (40-26-50-96). Jacky Samson, Bibi Louison : 22 h mer., jeu. Ctb, piano ; Pierre Michel Sivadier : 22 h lun., mar. Piano.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Cristel Dobat : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. Alex Sanders (basse), J. Racotto (piano), L. Dobat (batterie) ; Alex Sanders Trio : 22 h 45 dim. ; Quartet Patrick Tillemen : 22 h 45 lun., mar.

BLUES DU NORD (42-09-00-77). Memento, RAF : 22 h mer. ; Dan & the Hot Rockers : 22 h jeu.

CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). The Bunch : 22 h 30 mer., jeu. ; Regard : 22 h 30 lun., mar.

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Van Morrison : 20 h 30 mer. ; Black Ballad : jusqu'au 26 avril. 20 h 30 mar. Comédie musicale de Frank Cassenti. Archie Shepp (saxophone, chant), La Velle (chant), Youval Micenmacher (percussions), le Ballet Nimba.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Lionel Kerrien : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Harlem nocturne, Jean-Michel Proust : 21 h 30 lun., mar.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Helter Skelter : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra rock de Fred Frith, François-Michel Pesenti (mise en scène).

CITY ROCK (43-59-52-09). Hot Kiss : 0 h mer. ; Soul Times : 0 h jeu. ; Double Heart : 0 h ven., sam. ; SCJ & CO : 0 h dim. ; Naz Rock : 0 h lun. ; Sittertones : 0 h mar.

CONWAY'S. Sexy Froggs : 22 h mer.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Guem, J. Degas, R. Sodre : 20 h 30 ven. Musique brésilienne ; Ezechiel 37 : 20 h 30 sam. ; Kenny Barron Trio : 20 h 30 dim. ; Jam session pour Maurice Cullaz : 20 h 30 lun.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Salt'n Pepa : 19 h 30 dim. ; Yngwie Malmsteen : 19 h 30 mar.

ESPACE ORNANO. Bad Manners : 19 h 30 dim.

ETABLISSEMENTS PHONOGRAPHIQUES DE L'EST (43-55-58-25). Charles Hayward, The Honkies : 20 h 30 mer.

L'EUSTACHE (40-26-23-20). Jack Gregg : 22 h 30 mer., jeu. ; Arrigo Lorenzi Trio : 22 h 30 ven., sam. ; Steve Potts : 22 h 30 lun., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Modern Blues Quartet : 22 h 30 mer. ; By Pass : 22 h 30 jeu. ; Mike Lester : 22 h 30 ven. ; Shakin Blues : 22 h 30 sam. ; Jam Session : jusqu'au 26 avril. 17 h dim. ; Frog Mouth Blues Band : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : jusqu'au 1er mai. 21 h ven. Jean-Pierre Gélineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 2 mai. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY (42-36-16-73). Marcel Zanini : 22 h mer. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au 30 avril. 22 h 15 jeu. ; Soul Time : 22 h 15 ven. ; Matthew Gonder Band : 22 h 15 sam. ; Bloop Gun : 22 h lun. ; The Wombats : 22 h mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Gerard Badini Six Machine : 22 h 30 mer , jeu. ; Gérard Badini Super Swing : 22 h 30 ven., sam. ; Boto e Novos Tempos : jusqu'au 26 avril. 22 h 30 dim. ; Charles Brown : jusqu'au 25 avril. 22 h 30 lun., mer. ; Claude Bolling Big Band : jusqu'au 19 avril. 12 h dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Ludovic de Preissac Quintet : 22 h mer., jeu. ; Clem Ashford Show : 22 h ven., sam. Vocal, George McIntosh (piano, flûte), David Levray (basse), Bob Demeo (batterie) ; The David Landon Band : 22 h lun. ; Jacky Rault, Jean-Claude Lubin, Luigi Trussardi : 22 h mar. Batterie, piano, contrebasse.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozzoo's Jazz Combo : jusqu'au 27 décembre. 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : jusqu'au 28 décembre. 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : jusqu'au 29 décembre. 21 h ven. ; Philipppe de Preissac Group : jusqu'au 30 décembre. 21 h sam. Clarinette, Fabrice Orly (piano), Robert Menière (batterie) ; Michel Bescont Trio : jusqu'au 28 décembre. 21 h lun. Michel Bescont (saxophone), J.-L. Caillon (piano), Japy Gautier (batterie) ; Philippe de Preissac Group : jusqu'au 26 décembre. 21 h mar. Clarinette, Pierre Muller (piano), Robert Menière (batterie).

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Trio Jacques Mahieux, l'Impossible Trio : 20 h 30 jeu.

LE MONTANA (45-48-93-08). Eric Luther Trio : 22 h 30 mer. ; Formule 4 : 22 h 30 jeu., ven., sam. ; Trio Philippe de Preissac : 22 h 30 lun., mar. ; Trio René Utreger : jusqu'au 29 avril. 22 h 30 ven., sam. Au club.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Pierre Calligaris et son orchestre : 22 h mer., jeu., ven., sam. Spécial Sidney Bechet ; Alain Boucher : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Frenchy but soul : 20 h 30 mer. ; Nik the Greek : 23 h ven. ; The Move Machine : 23 h sam. ; Oster Band : 20 h 30 lun. ; Haine et ses amours : 20 h 30 mar.

NEW MORNING (45-23-51-41). John Campbell : 21 h 30 mer. ; Soirée IACP Kathy Roberts Quartet : 21 h 30 jeu. ; Kenny Wheeler, John Abercrombie : 21 h 30 ven. Trompette, guitare, John Taylor (piano), Palle Danielsson (basse), Peter Erskine (drums) ; Tangofon : 18 h dim. ; Brand New Heavies : 21 h lun. ; Steps Ahead : 21 h mar. ; Kasse Mady : 21 h 30 sam.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). L'Orchestre national de jazz Denis Badault : 21 h 30 mer. ; Pigalle : 22 h lun. ; J.-J. Milteau, Chris Lancry, Lagop : 22 h mar.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Talila : 21 h mer., jeu. ; Dixie Brothers 6 : 21 h ven. ; Jean Tourneux : 21 h sam. ; Soirée CIM : 21 h lun. ; Manu le Prince : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Saxomania : 21 h mer. ; Polya Jordan Quintet : 21 h jeu. ; Five o'clock : 21 h ven. ; Cyrill Jazz Band : 21 h sam. ; Ludovic de Preissac, Pascal Perrin, 78 All Stars : 21 h lun. ; Guy Laffitte Quartet : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Barney Wilen : 23 h mer., jeu. Saxophone, Balthazar Thomass (piano), Michel Zenino (contrebasse), Jean-Pierre Arnaud (batterie) ; Georges Arvanitas, Jacky Samson, Charles Saudrais : 23 h ven., sam. Piano, contrebasse, batterie ; John Ruocco : 23 h mar. Saxophone, Balthazar Thomass (piano), Thomas Stabenow (contrebasse), Falk Wills (batterie).

REX CLUB (45-08-93-89). Pungy Stick, Cry Havoc : 23 h 30 mer. ; Rex Appeal : jusqu'au 7 mai. 23 h jeu. ; L'Etudiante : jusqu'au 17 avril. 22 h 30 ven. ; Nuit exotique : jusqu'au 18 avril. 23 h sam. ; Kadance : jusqu'au 26 avril. 23 h dim. ; Round Midnight : 22 h lun.

SCIENCES-PO. Henri Texier Trio : 20 h 30 jeu.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Laurent Malot : jusqu'au 11 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Les Chats maigres : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; CIM : 20 h 30 mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Scott : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Marc Laferrière, Dixie Land Jazz Band : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Trio à Boum : 22 h 30 mer., jeu. ; Florence Antraygues Quintet : 22 h 30 ven., sam. ; Emmanuel Sourdeix Trio : 22 h 30 lun. ; Chéri B : 22 h 30 mar.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). John Cale : 20 h 30 lun.

UNIVERSITÉ PARIS-III-CENSIER. Trio Christian Escoudé, Marcel Azzola : 19 h mer.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Johnny Bracos & Frères Brothers : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; Baby Blues : 22 h ven. ; Chris Lancry : 22 h sam. ; J.-J. Milteau & Friends : 22 h mar. ; Péril jaune : 1 h sam.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-99-66). François Tusques : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 jeu., ven., sam., dim. Piano.

LA VILLA (43-26-60-00). Glen Ferris : 22 h mer., jeu., ven., sam. Trombone, Benoît Delbecq (piano), Hubert Dupont (basse), Benjamin Henocq (batterie) ; Peter Osborne : 22 h lun., mar. Saxophone, Olivier Caillard (piano), Olivier Sens (basse), Benjamin Henocq (batterie).

ZÉNITH (42-08-60-00). Nuit latine, nuit câline : 19 h sam. Kali, Chocolate, Jorge ben Jor. Dans le cadre du Festival Quartier latin ; John Mellecamp : 20 h 30 lun.

Périphérie

BAGNOLET. GYMNASE MAURICE-BAQUET. Henry Vestine, Evan Johns & the H. Bomb : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

BOBIGNY. SALLE PABLO-NERUDA (43-85-66-00). Compagnie La Camérarie le Roi démonté : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

BOULOGNE. LATITUDES PORTE DE SAINT-CLOUD (49-10-49-10). Jean-Marc Honoré Duo : 22 h ven. ; Mathilde Mauguière Duo : 22 h sam.

COLOMBES. SALLE DES FÊTES (47-82-42-70). FFF 17 h dim. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

COURBEVOIE. CENTRE CULTUREL (43-33-63-52). Les Sardines 20 h 30 mar. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

CRÉTEIL. 186e AVENUE (48-99-75-40). Satori . 21 h ven.

EPINAY-SUR-SEINE. ESPACE LUMIÈRE (48-26-89-15). Max Roach : 20 h 30 jeu. ; Point du jour, Aliby, TMC : 20 h 30 dim.

EPINAY-SUR-SEINE. MJC D'ORGEMONT (48-41-41-40) Les Nains corruptibles, Mikey Tosh : 20 h 30 sam.

GENNEVILLIERS. SALLE DES FÊTES (47-99-55-47). Manu Dibango, Little MC, Yod : 20 h 45 sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

GIF-SUR-YVETTE. SALLE DE LA TERRASSE (69-07-50-49). Bill Dersime : 21 h mer.

ISSY-LES MOULINEAUX. FAHRENHEIT (45-54-21-39). Devil Dogs 20 h 30 ven.

MITRY-MORY. OMJ (64-27-18-05). Jazz Product Big Band, Raphaël Fays quintet : 20 h 30 sam.

MONTREUIL. AUDITORIUM DE L'ENMD. Khalil, Chahine, Malou : 21 h mer. Dans le cadre du Festival Musicolor.

MONTREUIL. CHAPITEAU. Amar Sundy, Stephan Eicher : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Festival Musicolor ; Sackou et Ramato, Jah Wobble's, Cheb Mami : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival Musicolor ; Macadam, Zebda, FFF : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Musicolor.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Yakovleff Quartet : 21 h jeu. Ivan Yakovleff (guitare), Yvan Avice (saxophone), Philippe Leblanc (drums), Olivier Loras (contrebasse) ; François Corneloup : 21 h sam. Dans le cadre du Festival Musicolor ; Victor Bémol Trio : 21 h mar. Sophie Agnel (piano), René Wolf (contrebasse), Gildas Etevenard (drums).

MONTREUIL. SALLE DES FÊTES. Irène Schweizer-Louis Moholo : 20 h 30 ven. Spirit Rejoice the Dedication Orchestra. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

PANTIN. GYMNASE LÉO-LAGRANGE. Compagnie Lubat Comedia del Jazz : 20 h 30 mar. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

STAINS. GYMNASE LÉO-LAGRANGE (48-23-08-71). Raoul Petite : 21 h sam.

VANVES. THÉATRE (46-45-46-47). Les Sardines, Ducky Smokton : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

VILLETANEUSE. UNIVERSITÉ PARIS-XIII. Chanson plus bifluorée : 16 h mer. ; Andy Emler Mégaoctet : 18 h 30 lun. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Gina et l'orchestre : jusqu'au 25 avril. 20 h 30 lun., mar.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : jusqu'au 30 juin. 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Graeme Allwright : 20 h 30 jeu.

DUNOIS (45-84-72-00). Alain Aurenche : 20 h 30 mar.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). Jean-Paul Marchand : 20 h 30 jeu., ven., sam.

OLYMPIA (47-42-25-49). Frédéric François : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Carole Laure : 20 h 30 mar.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Holiday on ice : jusqu'au 21 avril. 15 h jeu. ; 20 h 30 ven., mar. ; 14 h 15 17 h 30 20 h 30 sam. ; 14 h 15 17 h 30 dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Enzo Enzo : 22 h ven., sam.

PLATEAU 26 (48-87-10-75). Jean-Marie Leblanc : jusqu'au 29 juin. 19 h dim. ; 19 h 30 lun. Fantastic Stories.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Aud Allonville : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim.

THÉATRE TRÉVISE (40-22-94-68). Gérard Berliner : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). Jean-Claude Meurisse : jusqu'au 9 mai. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; Antoine Tomé : 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (40-26-28-58). Trio Trottoirs de Buenos Aires : jusqu'au 30 avril. 22 h 30 mer., dim., mar. ; Estela Klainer : jusqu'au 25 avril. 22 h 30 jeu., ven., sam.

Périphérie

BOIS-COLOMBES. GYMNASE JEAN-JAURÈS (47-82-66-11). Claude Nougaro : 20 h 30 jeu. Dans le cadre du Chorus des Haut-des-Seine.

BOIS-COLOMBES. SALLE JEAN-RENOIR. Laurent Malot : 16 h dim. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

CHATENAY-MALABRY. LE REX (46-83-45-40). Mônica Passos : 21 h 00 ven. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Nicole Croisille : 20 h 45 sam. Dans le cadre du Chorus des Hauts-de-Seine.

ELANCOURT. LE POLLEN (30-62-82-81). Reynaldo Anselmi : 20 h 30 sam.

FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). Le Quatuor : 20 h 30 ven.

ISSY-LES MOULINEAUX. PALAIS DES ARTS ET CONGRÈS (46-42-70-91). Claude Nougaro : 20 h 30 ven.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Jean-Louis Mahjun : jusqu'au 23 avril. 20 h 45 jeu. ; 16 h dim.

MEUDON. CENTRE CULTUREL (46-26-41-20). Manon Landowski : 20 h 45 jeu. Dans le cadre du Chorus des Haut-de-Seine.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

PARIS EN VISITES

MARDI 7 AVRIL

«La maison de Nicolas Flamel (1407) et autres vieux logis parisiens», 10 h 30, métro Rambuteau, sortie rue du Grenier-Saint-Lazare (Paris autrefois).

«Le palais Garnier, des fastes du Second Empire aux dessous mystérieux» (groupe limité à trente personnes), 13 h 15, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

«La Butte aux Cailles, berceau de la Bièvre et des moulins disparus», 14 h 30, parvis centre Galaxie, place d'Italie (Sauvegarde du Paris historique).

«Les fontaines de Visconti dans le quartier du Palais-Royal et la Butte des Moulins», 14 h 30, place Colette, devant la Comédie-Française (Approche de l'art).

«L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann», 14 h 40, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

«Le quartier chinois et ses lieux de culte», 15 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

«Le quartier de l'Yvette avec l'atelier du sculpteur Henri Bouchard spécialement ouvert», 15 heures, métro Jasmin (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : «Achille Fould (1800-1867), un des grands ministres de Napoléon III», par F. Barbier (Académie du Second Empire).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : «L'Etat et la société civile en Italie aujourd'hui», par A. Cabella (Maison de l'Europe).

Mairie, 6, place Gambetta, 18 h 30 : «L'eau à Belleville à travers les âges», par F.-G. Moch (Association d'histoire et d'archéologie du vingtième arrondissement).

12, rue Guy-de-la-Brosse, 19 heures : «Epargne solidaire et insertion économique au féminin» (Interférences culturelles).

Auditorium de la galerie Colbert, 19 heures : «Cézanne. Des débuts à la rencontre impressionniste», par F. Barbe (Hors cadre).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : «L'âme, chaînon entre l'esprit et le corps», Entrée libre (Rose-Croix d'or).

هدامس الأجمل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 AVRIL A 0 HEURE UTC

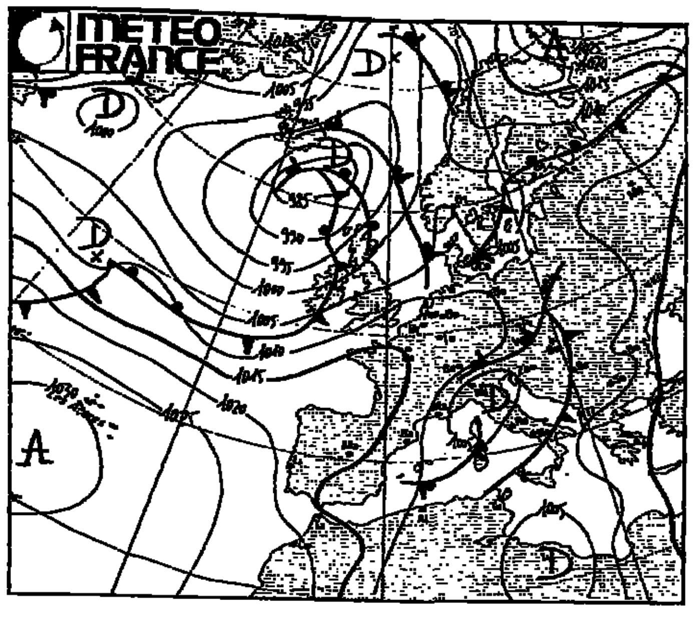

PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL 1992

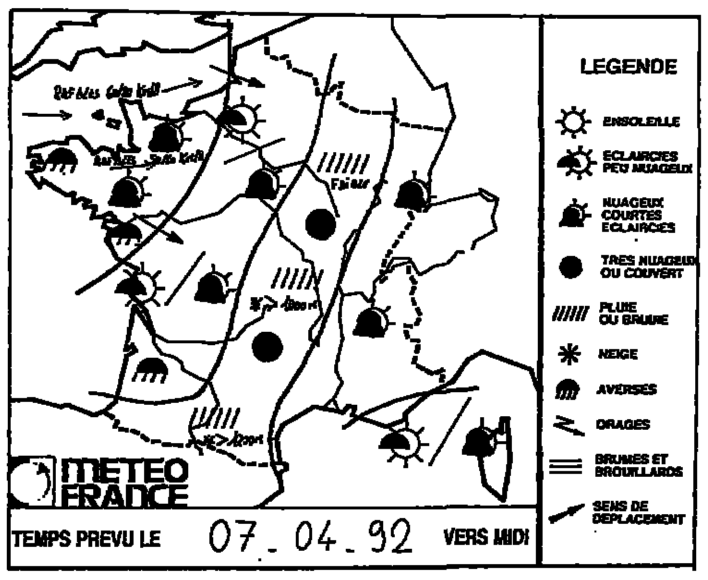

Mardi : très nuageux et pluvieux. – Le matin, le ciel sera très nuageux sur l'ouest du pays avec de la pluie sur le Sud-Ouest et la Bretagne. Il pleuvra également des Pyrénées au Massif Central jusqu'aux Ardennes. Plus à l'est, de la vallée du Rhône à l'Alsace, les nuages seront abondants. Sur les Alpes le temps sera ensoleillé. Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, les nuages seront encore nombreux. L'après-midi, il pleuvra encore des Pyrénées à la Bourgogne jusqu'à la Franche-Comté. De l'Alsace aux Alpes, le ciel se couvrira. Sur la Corse et l'extrême Sud-Est, les éclaircies seront belles. A l'ouest d'une ligne Biarritz-Reims, les nuages seront prédominants et les éclaircies seront rares. De la Bretagne à la Normandie jusqu'à la Vendée, des averses se produiront, alternant avec des éclaircies. Le vent d'ouest se renforcera à 60 km/h sur la pointe Bretagne. La tramontane soufflera à 60 km/h par rafales.

Au lever du jour les températures varieront de 4 à 7 degrés sur la moitié Ouest, et de 0 à 2 degrés sur l'Est, jusqu'à 6 à 8 degrés sur le sud-est de la Corse.

L'après-midi, le thermomètre indiquera 10 à 13 degrés sur l'Ouest, 8 à 10 degrés sur l'Est. De l'Aquitaine au Sud-Est et à la Corse, il atteindra 14 à 16 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL 1992 A 0 HEURE UTC

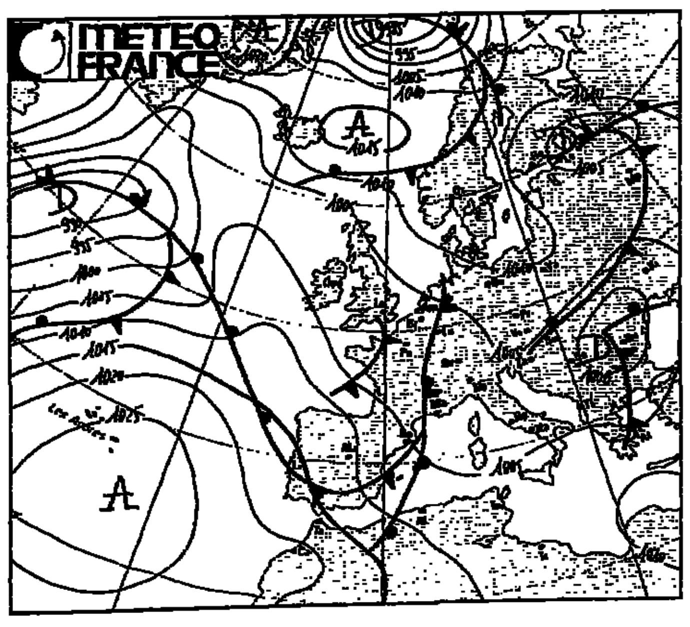

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-04-1992

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-04-1992 à 18 heures UTC et le 6-04-1992 à 6 heures UTC

FRANCE			
AJACCIO	16	11	C
BIARRITZ	11	7	C
BORDEAUX	12	1	D
BOURGES	10	–1	D
BREST	11	5	N
CAEN	10	1	C
CHERBOURG	11	0	N
CLERMONT-FER.	8	–2	D
DIJON	10	–1	D
GRENOBLE	10	6	C
LILLE	10	2	N
LIMOGES	9	0	D
LYON	7	2	D
MARSEILLE	13	7	N
NANCY	10	–3	D
NANTES	12	1	N
NICE	14	8	N
PARIS-MONTS	12	4	D
PAU	12	3	D
PERPIGNAN	12	7	D
RENNES	12	2	C
ST-ETIENNE	7	–2	D
STRASBOURG	10	–1	D
TOULOUSE	13	3	D
TOURS	11	0	D
POINTE-A-PITRE	32	26	D
ÉTRANGER			
ALGER	19	9	N
AMSTERDAM	9	5	C
ATHÈNES	13	10	C
BANGKOK	36	26	D
BARCELONE	16	6	N
BELGRADE	22	10	C
BERLIN	9	1	N
BRUXELLES	9	4	C
LE CAIRE	26	13	D
COPENHAGUE	7	0	C
DAKAR	22	17	D
DELHI	34	21	C
DJERBA	–	–	–
GENEVE	7	4	C
HONGKONG	21	19	C
ISTANBUL	19	10	N
JÉRUSALEM	20	7	D
LISBONNE	15	10	D
LONDRES	13	6	C
LOS ANGELES	21	16	D
LUXEMBOURG	9	0	D
MADRID	14	–1	D
MARRAKECH	12	6	A
MEXICO	21	12	N
MILAN	11	8	P
MONTRÉAL	6	–4	C
MOSCOU	13	4	C
NAIROBI	26	16	N
NEW-YORK	12	4	D
OSLO	3	0	C
PALMA-DE-MAJ.	16	8	P
PÉKIN	16	4	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	18	11	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	1	-2	C
SYDNEY	26	15	D
TOKYO	13	11	N
TUNIS	21	9	N
VARSOVIE	10	5	P
VENISE	13	9	C
VIENNE	13	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Champagne !

ON attend une star et voici, face à Pivot, un grand duduche encombré de ses bras de sémaphore, qui trouve le moyen de mentionner deux fois son trac dès la première minute de l'émission. Promis, juré, il est bien étonné ne pas pouvoir déguster une pizza aux Champs-Elysées sans déchaîner une émeute de coiffeuses, et d'avoir réussi son hold-up sur le cœur de toute la fraction de l'humanité en âge de crier «Patriiick» et de tenir un briquet dans la nuit. Tous phénomènes vaguement surnaturels pour lesquels on sentirait Patrick Bruel presque prêt à produire un mot d'excuse de sa maman...

Quel mystère, le succès ! Pourquoi le grand oiseau de lumière s'est-il posé un jour, au sortir de l'adolescence, sur un Johnny ou un Montand, pour ne plus les lâcher jamais ? On se le demandait, épatés et réticents à la fois, en voyant «Patriiick», en deux sourires et trois pardons, glisser Pivot, comme une midinette, dans la poche de son jean.

Promis, juré, vraiment ? Allons. Sans être dupes d'une modestie sans doute un peu travaillée, tentons tout de même d'expliquer Bruel à Patrick. D'abord la voix évidemment, si élégamment, si artistiquement cassée, qui danse un peu raide peut-être, mais sur du velours. Comment ne pas comprendre qu'on ait envie de s'entendre dire, par cette voix-là, d'inépuisables gentillesses ? Car voici le second secret : le robinet à tendresses semble ne jamais devoir s'arrêter. Pour ses metteurs en scène, passés présents et futurs, pour ses confrères, pour ses fans. Au point qu'il se croit obligé de préciser : *«Ça m'arrive d'être ironique, vous savez...»*

Ce fut une émission où tout le monde aima Patrick, et où Bruel le rendit bien à ses semblables. Soixante ans à peine à elles trois, trois comédiennes débutantes apportèrent délicieusement leur pierre à la bruelmania. Un jeune journaliste gentiment carnivore, Patrick Vandel, qui s'est amusé dans un livre à croquer les différentes langues de bois du moment – commentateurs sportifs, show-biz, etc. – se découvrait en pleins travaux pratiques : n'explique-t-il pas justement qu'il est bien vu pour les vedettes d'insister lourdement sur leurs disgrâces physiques, et de dire du bien de tout un chacun ?

Pétillant, sérien, euphorique : ce fut, en un mot, un «bouillon de culture» au champagne. On a le droit de chipoter le champagne. Mais on a aussi bien le droit, la morosité des temps étant ce qu'elle est, de voler de coupe en coupe en écoutant une voix cassée égrener les gentillesses...

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 6 avril

TF 1

20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Variétés : Stars 90.** Spécial Michel Sardou. Avec Jean-Marie Bigard, Muriel Robin, Guy Bedos, Phil Barney, Alain Lanty, Thierry Hazard, Réjane Perry, Texas.
22.45 **Magazine : Santé à la Une.** Comment maigrir sans effort ? Invités : les docteurs Jacques Fricker et Paule Nathan, nutritionnistes ; Michel Montignac *(Comment maigrir en faisant des repas d'affaires).*
0.20 **Journal et Météo.**

A 2

20.45 **Soirée spéciale : La 6e Nuit des Molières.** Présidée par Suzanne Flon, mise en scène par Jean-Luc Moreau. Avec l'Orchestre de Claude Bolling. *Autocélébration du théâtre et des acteurs.*
23.15 **Journal et Météo.**
23.55 **Cinéma : L'Œuvre au noir.** ■ Film franco-belge d'André Delvaux (1988). Avec Gian-Maria Volonte, Sami Frey, Jacques Lippe.
1.45 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **Cinéma : L'Insoutenable Légèreté de l'être.** ■■ Film américain de Philip Kaufman (1987). Avec Daniel Day Lewis, Juliette Binoche, Lena Olin.
23.35 **Journal et Météo.**
0.00 **Magazine : Alice.** Barcelone ; Milan ; Bruxelles ; Lugano ; Belgrade ; Riga ; Berlin ; Kosice ; Toulouse. *Différentes sensibilités artistiques en Europe.*
0.50 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Portrait craché d'une famille modèle.** ■ Film américain de Ron Howard (1989). Avec Steve Martin, Tom Hulce, Rick Moranis.
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Le Journal du cinéma.**
22.45 **Cinéma : Rue du Bac.** ■ Film français de Gabriel Aghion (1990). Avec Geneviève Bujold, Frédéric Constant, Vincent Vallier.
0.15 **Cinéma : Waxwork.** □ Film américain d'Anthony Hickox (1988). Avec Zack Galligan, Patrick McNee, David Warner.
1.50 **Cinéma : Le Mari de la femme à barbe.** ■■ Film italo-français de Marco Ferreri (1963). Avec Annie Girardot, Ugo Tognazzi, Achille Majeroni (v.o.).

LA 5

20.50 **Téléfilm : Une femme dans l'engrenage.** De David Llowel Rich, avec Lindsay Wagner, Martin Balsam. *Une condamnée à mort se remémore son passé.*
22.30 **Série : Jack Killian, l'homme au micro.**
0.15 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Cinéma : Le Crépuscule des aigles.** ■ Film britannique de John Guillermin (1965). Avec George Peppard, James Mason, Ursula Andress.
23.10 ▶ **Documentaire : Nos enfants de la patrie.** De Christophe de Ponfilly.
0.00 **Magazine : Culture rock.** La saga de Bruce Springsteen.
0.30 **Six minutes d'informations.**
0.35 **Magazine : Dazibao.**
0.40 **Magazine : Jazz 6.** Joe Zawinul Syndicate.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

21.00 **Cinéma : Thérèse Raquin.** ■■ Film français de Marcel Carné (1953). Avec Simone Signoret, Raf Vallone, Jacques Duby.
22.45 **Documentaire : Boulez XXe siècle.** 4. Le rythme.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'Invention du Nouveau Monde. L'héritage musical des conquistadores (1).
20.30 **L'Histoire en direct.** 25 mars 1957 : la naissance du Marché commun.
21.30 **Dramatique.** Le Ventre du poème, de Philippe Janvier.
22.40 **La Radio dans les yeux.** L'actualité du cinéma.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.** Leonard Cohen (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre Monumental à Madrid) : La Purpura de la rosa, de Torrejon y Velasco ; Los Desagravios de Troya, de Martinez de La Roca, par Al Ayre Espagnol, dir. Eduardo Lopez Banzo ; sol. : Marta Alamajano, Xenia Mejer, Jordi Ricart.
23.10 **Ainsi la nuit...** Par Anne-Marie Reby. Sonate pour violon et piano op. 121, de Schumann ; Ibéria pour deux pianos, de Debussy et Caplet.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Henri Renaud.

Mardi 7 avril

TF 1

14.30 **Feuilleton : Côte Ouest.**
15.25 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
16.25 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Les Professionnels.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
20.00 **Journal.**
20.25 **Sport : Football** (et à 21.30). Coupe de France (8e de finale) : Valenciennes-Olympique de Marseille.
21.15 **Tapis vert.**
22.20 **Tiercé et Météo.**
22.30 **Magazine : Ciel, mon mardi !**
0.25 **Journal et Météo.**

A 2

13.45 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.**
15.20 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.35 **Magazine : Défendez-vous.**
16.50 **Magazine : Giga.**
18.05 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.00 **Série : Flic à tout faire.**
19.30 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Météo et Journal des courses.**
20.55 **Cinéma : Vol au-dessus d'un nid de coucou.** ■■■ Film américain de Milos Forman (1975).
23.10 ▶ **Débat : Raison de plus.** Blouses blanches derrière les murs.
0.25 **1. 2. 3. Théâtre.**
0.30 **Journal et Météo.**

FR 3

14.30 **Magazine : Carré vert.**
15.30 **Série : La Grande Vallée.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.** Invitée : Claudia Philips.
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invité : Laurent Bourgnon, skipper.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *La Rue,* d'Israël Rabon.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Téléfilm : Le Lieutenant Lorena** (et à 22.25). D'Antonio Pedro Vasconcelos (dernière partie).
22.00 **Journal et Météo.**
22.20 **Sport : Voile.** Coupe de l'America.

CANAL PLUS

15.05 **Magazine : Mon zénith à moi.**
16.00 **Cinéma : Calendrier meurtrier.** ■ Film américain de Pat O'Connor (1988).
17.35 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.31 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Road House.** □ Film américain de Rowdy Herrington (1989).
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Cinéma : Aux yeux du monde.** ■ Film français d'Eric Rochant (1990).
0.05 **Cinéma : My Left Foot.** ■ Film irlandais de Jim Sheridan (1989) (v.o.).

LA 5

15.20 **Série : Soko, brigade des stups.**
16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.05 **Les deux font la loi.**
17.35 **Youpi ! L'école est finie.**
18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
19.05 **Série : La loi est la loi.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Cinéma : Le Gagnant.** □ Film français de Christian Gion (1979).
22.35 **Magazine : Ciné Cinq.** Présenté par Michel Cardoze.
22.55 **Cinéma : Hoa Binh.** ■ Film français de Raoul Coutard (1969).
0.25 **Journal de la nuit.**

M 6

14.00 **Série : L'Ami des bêtes.**
16.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Magazine : Zychomachine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo et M 6 Finances.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Les Rescapés de l'Alaska.**
22.10 **Téléfilm : Un coup du sort.**
0.00 **Documentaire : 60 minutes.** Les Enfants de Tchernobyl.
0.50 **Six minutes d'informations.**
0.55 **Magazine : Dazibao.**
1.00 **Magazine : Rapline.**
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

15.55 **Danse : Hoppla !** Cinédanse de Wolfgang Kolb.
16.50 **Documentaires : La Section Anderson ; Réminiscence.** De Pierre Schoendoerffer.
18.50 **Flash d'informations** (et à 19.55, 21.00, 23.15, 0.15).
18.55 **Documentaire : Tours du monde, tours du ciel.** 10 et fin. Les lumières et d'autres messages.
20.00 **Documentaire : Le Salon littéraire de l'Europe.** Débat : écriture nationale et cosmopolitisme aujourd'hui.
21.05 **Théâtre : Le Baladin du monde occidental.** Pièce de Millington Synge, mise en scène de Jacques Nichet.
23.20 ▶ **Documentaire : Sir Alec Guinness.** De Wattis Nigel.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** L'Invention du Nouveau Monde. L'héritage musical des conquistadores (2).
20.30 **Archipel sciences.**
21.30 **Le Logement social, la peau de chagrin.** Avec Paul Chemétov, Yves Lion, Catherine Furet, Jean-Michel Léger, Marcel Deberge et Chrisitne Guiramand.
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 9 février au Théâtre du Châtelet) : Cinq mouvements pour quatuor à cordes op. 5, de Webern ; Suite lyrique pour quatuor à cordes, de Berg ; Quatuor à cordes no 1 en ré mineur op. 7, de Schoenberg, par le Quatuor Arditti.
22.30 **Soliste.** Christa Ludwig.
23.10 **Ainsi la nuit...** Quintette pour clarinette et quatuor à cordes en la majeur KV 581, de Mozart ; Sonate pour piano op. 106, de Mendelssohn.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles.

Le Monde

Démantèlement d'un réseau de blanchiment d'argent

La mafia japonaise dans le luxe parisien

Quatre cents millions de francs, provenant du trafic de drogue, des jeux et de la prostitution au Japon, ont été blanchis par un réseau qui achetait des produits de luxe dans des magasins parisiens pour les revendre au pays du Soleil-Levant. La section de recherches de la gendarmerie de Paris a démantelé la partie française de ce réseau, dont six responsables ont été inculpés, vendredi 3 avril, de *«blanchiment de capitaux provenant du trafic de stupéfiants»* par un juge d'instruction parisien, M. Jean-Luc Delahaye.

Trois cents Asiatiques presque sans le sou ont formé, pendant des mois, la clientèle la plus régulière de quelques magasins parisiens de grand luxe. Jour après jour, des ouvriers chinois et cambodgiens s'absentaient de leurs ateliers de confection, des étudiants japonais séchaient leurs cours pour faire des emplettes chez Hermès et Louis Vuitton. Les vendeuses des avenues Montaigne ou Monceau ne s'étonnaient même plus de voir les mêmes acteurs répéter le même scénario : sans prononcer un mot, ils tendaient leur liste d'achats, sortaient une enveloppe gonflée d'une dizaine de billets de 500 francs flambant neufs, et repartaient avec des bagages généralement appréciés des voyageurs de beaux quartiers.

Un travail de «fourmis»

Ce manège masquait en fait un réseau de blanchiment d'argent «sale» qui fonctionnait, sans doute depuis 1989, entre Tokyo et Paris. Des dizaines de milliers d'articles de luxe ont été achetés à Paris avec des capitaux provenant du milieu japonais des jeux, de la prostitution et des stupéfiants. Seule la partie française du dispositif a été démantelée, lundi 30 mars, par les gendarmes : ceux-ci ont procédé à une centaine d'interpellations sur commission rogatoire du juge Delahaye, spécialiste des affaires financières.

Près de quatre-vingts petits acheteurs – des *«fourmis du luxe»*, dans le jargon des enquêteurs – ont été interpellés ce jour-là devant une prestigieuse boutique de l'avenue Marceau, à 100 mètres de l'Arc de triomphe. Ils attendaient sagement l'ouverture des portes, en file indienne sur le trottoir. Avec 75 000 F d'argent liquide en poche, un pauvre hère s'apprêtait à acquérir un jeu de bagages de ville en toile marron et or. Hommes ou femmes, jeunes gens ou vieillards, tous avaient été recrutés par le bouche à oreille. Moyennant une commission de 75 F pour 5 000 F d'achat, ils devaient transporter les emplettes quotidiennes dans des boxes et des appartements proches de la place de la Madeleine.

Des liens avec les yakusa ?

C'est là que les six dirigeants du réseau opérant dans l'Hexagone – quatre Japonais et deux Chinois de Taïwan – ont été interpellés. A l'intérieur de coquets appartements, les enquêteurs ont saisi deux mille cinq cents articles de marque (pour un montant de 7 millions de francs) prêts à être expédiés à des sociétés japonaises et revendus à un public friand de la maroquinerie française. D'évidence, ces patrons de sociétés d'import-export se moquaient du déficit de leurs opérations commerciales : ils investissaient, en quantité et à perte, pour acquérir au détail des produits de luxe en France, afin de les revendre, au Japon, à des prix inférieurs à ceux de leur prix d'achat. 2,2 millions de francs en grosses coupures n'en ont pas moins été saisis au cours des perquisitions.

Pourquoi se donner tant de mal pour, finalement, vendre à perte ? Voyageant beaucoup, les chefs du réseau alternaient des séjours de deux semaines à Paris et d'une semaine au Japon. Des déplacements moins lointains les conduisaient dans des pays européens voisins, où ils retiraient de fortes sommes d'argent liquide dans des banques plutôt complaisantes. Certains établissements auraient porté atteinte à la législation sur le blanchiment des capitaux d'origine illicite. Aussi les enquêteurs ont-ils décidé, dès lundi 30 mars, de bloquer 10 millions de francs sur des comptes bancaires ouverts pour la plupart au Luxembourg, mais aussi en Suisse, au Liechtenstein et à Jersey. Un premier examen des bordereaux bancaires fait en tout cas apparaître un volume minimal de 400 millions de francs blanchis.

De l'ampleur des sommes en jeu à la personnalité des dirigeants interpellés – aucun n'a d'antécédent judiciaire, mais au moins l'un d'entre eux est à la tête d'établissements de jeux au Japon –, tout semble indiquer que le blanchiment a été organisé au profit de la mafia japonaise. Il n'est donc pas exclu que le réseau de blanchiment ait travaillé au service des yakusa, ces fameuses organisations criminelles qui contrôlent nombre de sociétés-écrans au Japon pour masquer leurs activités illicites. Les prolongements de l'enquête devraient permettre de savoir si les patrons arrêtés en France étaient bel et bien *«assimilés»*, comme disent les policiers japonais, au système des familles yakusa.

Pour l'heure et dans l'Hexagone, les six responsables du réseau ont été inculpés de *«travail clandestin, usage de faux documents administratifs, recel et blanchiment de capitaux provenant du trafic de stupéfiants»*.

Le juge Delahaye a aussi inculpé un contrôleur des douanes françaises, M. Joël Dumont, de *«corruption de fonctionnaires, complicité d'escroquerie et faux en écritures»*. Chef de section à l'aéroport de Roissy, il est soupçonné d'avoir facilité le passage en douane et la détaxe des deux cargaisons hebdomadaires embarquées à bord d'un vol Paris-Tokyo. Tous les inculpés ont été écroués, sauf le douanier, qui a été laissé en liberté.

ERICH INCIYAN

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Vent de réformes

ILS sont tombés sur la tête, ma parole, les lycéens ! Monter à Paris pour protester mardi contre quoi ? Le plan Jospin. S'agit bien de lui ! Vous avez un nouveau ministre là, maintenant, vos parents vous l'ont pas dit ? Et pas n'importe lequel. Un ministre de l'éducation culturelle. Super Djack. Les grands travaux, c'est son truc, enfin c'était... Il va vous en proposer un vite fait, bien fait.

Et pour commencer la construction du GLM le plus grand lycée du monde, en région parisienne. Quatre tours géantes, tout en passerelles, sans distinction de niveaux, et sans classes. Rien que des cours de soutien, pas plus de dix élèves chacun, assurés par des professeurs promus au rang de tuteurs.

Multiplication des options dès la seconde : quatre langues vivantes dont le verlan. Et trois langues mortes : français, grec et latin. Enseignement des beaux arts obligatoire : cuisine, couture, rap et tag. TP en cours de récré et à la sortie des écoles sur des palissades et dans le parking réservé aux profs. Rétablissement de la blouse obligatoire sur les bancs de l'école. Une blouse griffée Daniel Hechter. Dans la foulée de la Fête de la musique, le bal masqué des bac-moins-un appellera tous les bonnets d'âne à venir célébrer dans la rue leur échec à un examen d'un autre âge, bientôt remplacé par le contrôle continu en forme d'interrogations des enseignants par les potaches. Distribution des prix, et autres croix d'honneur dans les salons du ministère de la culture par Super Djack, qui ne sait plus où donner de la médaille.

Demain les lycéens vont défiler sous des banderoles clamant : Nous ne voulons pas être les Mickeys et les Dingo de l'an 2000 ! Pourquoi Mickey ? Pourquoi Dingo ? Alors que Super-Djack vient de décorer Rambo et Lou Reed, auteur-interpète d'«Héroïne», un tube qui va transformer nos bahuts en paradis... artificiels.

Si mon Mimi, dans son infinie sagesse, a confié l'éducation nationale à l'ordonnateur de ses jubilés, c'est parce qu'elle était d'humeur morose. Il lui fallait un maître-Djack capable d'y mettre un peu d'ambiance. De ce côté-là, faites-lui confiance, ça va être la kermesse. Une foire à tout casser.

Selon un sondage IFOP-*Journal du dimanche*

46 % des Français sont «déçus» par la composition du nouveau gouvernement

Un sondage réalisé les 3 et 4 avril auprès de 955 personnes par l'IFOP et publié dans *le Journal du dimanche* du 5 avril indique que 46 % des Français se déclarent «déçus» par la composition du nouveau gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. 40 % des personnes interrogées sont d'un avis contraire.

En réponse à la question : *«François Mitterrand a-t-il entendu l'avertissement adressé lors des dernières élections ?»*, les Français se partagent en deux camps égaux : 47 % répondent par l'affirmative et 47 % par la négative.

La nomination de M. Bernard Tapie au ministère de la ville suscite des jugements contrastés. M. Tapie est jugé *«dynamique»* par 92 % des Français, en revanche 77 % le croient *«arriviste»*, 47 % pensent qu'il est *«menteur»* et 60 % des personnes interrogées assurent qu'*«il n'a pas sa place comme ministre»*.

Une autre enquête, effectuée le 3 avril par l'institut IPSOS auprès de 200 chefs d'entreprises de plus de 10 salariés et publiée dans *les Echos* du 6 avril, montre que 68 % d'entre eux sont *«satisfaits»* par la nomination de M. Bérégovoy au poste de premier ministre.

Mais 87 % de ces chefs d'entreprise estiment qu'il ne pourra pas inverser la courbe du chômage avant les élections législatives de 1993. 58 % ne croient pas à une reprise économique en 1992 et 57 % n'ont pas l'intention d'embaucher.

Une élection cantonale partielle...

VENDÉE : canton de Chantonnay (1er tour).

I., 11 027 ; V., 7 450 : A., 32,43 % ; E., 7 046.

Maurice Bedon, div. d., adj. m., 3 223 (45,74 %) ; Luc Coutant, PS, 1 740 (24,69 %) ; Louis-Marie Barbarit, div. d., 1 481 (21,01) ; Sylvie Soudet, FN, 354 (5,02 %) ; Louis Lacombe, PC, 248 (3,51 %). *BALL.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Nicole Joubier (UDF), décédée, dont le siège n'était pas concerné par le renouvellement des 22 et 29 mars derniers. Nicole Joubier avait succédé, en septembre 1988, à M. Michel Crucis (UDF-PR), maire de Chantonnay, sénateur, alors président du conseil général, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat. Elle avait été élue au second tour avec 3 301 voix (56,96 %) contre 2 494 (43,03 %) à Luc Coutant (PS) sur 5 795 suffrages exprimés, 6 176 votants (soit 42,25 % d'abstention) et 10 695 inscrits.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : I., 10 695 ; V., 6 725 ; A., 37,12 % ; E., 6 330. Nicole Joubier, 2 974 (46,98 %) ; Luc Coutant, 1 545 (24,40 %) ; Armand Fort, UDF, 1 484 (23,44 %) ; Louis Lacombe, PC, 327 (5,16 %).]

... et une municipale

VOSGES : Charmes (1er tour).

I., 3 108 ; V., 2 065 ; A., 33,55 % ; E., 1 928.

Liste divers droite, conduite par Marcel Martin, 887 (46 %) ; liste du PS, conduite par François Lallemand, 579 (30,03 %) ; liste divers droite conduite par M. Jean Felten (RPR), maire sortant, 462 (23,96 %). *BALL.*

[Ce scrutin était organisé à la suite de la démission, intervenue le 30 janvier dernier de 15 conseillers sur 29 pour protester contre la gestion «autocratique» du maire RPR, Jean Felten.

En 1989, les quatre listes présentes au premier tour s'étaient maintenues au second tour, dont les résultats avaient été les suivants : I., 3 190 ; V., 2 357 ; A., 26,11 % ; E., 2 269. Liste de M. Felten, 727 (32,04 %), 19 sièges ; liste divers droite de M. Jean-Marie Bechet, 624 (27,50 %), 4 sièges ; liste d'union de la gauche de M. Lallemand, 615 (27,10 %), 4 sièges ; liste divers droite de M. Robert Ami, 303 (13,35 %), 2 sièges.]

Huit armées de l'air alliées participent à un exercice aérien en France

Les armées de l'air de huit pays alliés (Allemagne, Belgique, Canada, Espagne, Etats-Unis, Italie, Pays-Bas et Royaume Uni) participent, mardi 7 et mercredi 8 avril, à un exercice aérien baptisé «Datex 92» et organisé par l'armée de l'air française dans l'espace aérien national.

Au total, il est prévu deux mille sorties d'avions durant ces deux jours, dont quatre cent cinquante pour le compte des alliés. Des navires et des avions de la marine nationale apportent leur concours, ainsi que l'artillerie sol-air de l'armée de terre. La direction de la manœuvre a été confiée au général de corps aérien François Vallat, commandant la défense aérienne. Pour la première fois depuis leur mise en service à Avord (Cher), quatre avions radars Boeing AWACS de l'armée de l'air française sont intégrés au dispositif, pour la détection et le guidage des avions à très basse altitude. Des précautions ont été prises pour perturber le moins possible le trafic aérien commercial et les populations survolées. Ainsi, les vols supersoniques sont interdits en dessous de certains niveaux de navigation.

□ **Attentat à la bombe dans le centre de Londres.** – Une bombe a explosé, lundi 6 avril, près de Piccadilly Circus, en plein centre de Londres, sans faire de victime, a annoncé la police britannique. L'engin, de faible puissance, a éclaté non loin d'un centre de formation de la police. Aussi les enquêteurs soupçonnent-ils l'Armée républicaine irlandaise (IRA) qui avait menacé de poursuivre ses attentats dans la capitale britannique jusqu'à la fin de la campagne pour les élections législatives.

SOMMAIRE

DÉBATS
Un entretien avec Francesco Rosi . 2

ÉTRANGER
La situation en Yougoslavie........ 3
Pérou : le président Fujimori a dissous le Parlement et suspendu les garanties constitutionnelles........ 4
Nouvelles tensions entre Bagdag et Téhéran........ 6

ESPACE EUROPÉEN
• Les élections législatives en Grande-Bretagne • La santé, dernier bastion de l'Etat-providence • Paddy Ashdown, le «troisième homme» • Tribune : «Neil Kinnock, le révisionniste», par Peter Jenkins........ 9 à 11

POLITIQUE
Les réactions à la création du nouveau gouvernement........ 12
La nomination des secrétaires d'État........ 14-15

SOCIÉTÉ
Un colloque sur la santé en milieu carcéral : la prison met à mal l'éthique médicale ; Les «malades-détenus» de Fresnes........ 16-17
L'enseignement catholique demande la parité effective avec le public........ 18

SPORTS
Voile, la tactique des mercenaires lors des éliminatoires de la Coupe de l'America ; Automobilisme, troisième doublé de Williams-Renault au Brésil........ 18 et 19

CULTURE
Berlin se souvient de l'«art dégénéré»........ 20
Théâtre : triple meurtre dans un jardin français........ 21
Des griffes sous le marteau : la haute couture aux enchères........ 22
La mort de l'écrivain roumain Vintilà Horia........ 22

ÉCONOMIE
Alors qu'ELF-Aquitaine souhaitait son départ, le patron de Technip bénéficie d'un sursis en raison du changement de gouvernement . 23
Un entretien avec le président de Sony........ 24

COMMUNICATION
L'arrivée de M. Pascal Josèphe à Antenne 2 et FR3 agite les éytats-majors des deux chaînes........ 25

LE MONDE L'ÉCONOMIE
• Actualité : l'héritage Cresson • Mode d'emploi : les jeux complexes de la défiscalisation • Perspectives : agriculture, un kaléidoscope qui rétrécit • Dossier : la CFDT avant son 42e congrès • L'énigme budgétaire par Paul Fabra........ 33 à 44

Services
Abonnements........ 2
Annonces classées........ 26-27
Carnet........ 22
Loto, Loto sportif........ 23-25
Marchés financiers........ 28-29
Météorologie........ 31
Mots croisés........ 22
Radio-télévision........ 31
Spectacles........ 30

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comprend un cahier «Le Monde-L'Économie» folioté 33 à 44

Le numéro du « Monde » daté 5-6 avril 1992 a été tiré à 532 837 exemplaires.

Mort de l'écrivain Isaac Asimov...

L'écrivain américain Isaac Asimov, l'un des plus grands auteurs de science-fiction, est mort lundi 6 avril dans un hôpital de New-York à la suite d'une défaillance cardiaque et rénale.

D'origine russe, né en 1920 près de Smolensk, il était âgé de soixante-douze ans. Ecrivain prolifique, Isaac Asimov est notamment l'auteur du cycle des *Robots* et de celui des *Fondation*. La plupart de ses livres ont été traduits en français, chez Denoël et dans diverses collections de poche.

... et d'Ulises Hermosa auteur de «la Lambada»

Le musicien bolivien Ulises Hermosa, auteur de la chanson *Lloranda Se Fue*, connue dans le monde entier sous le nom de *Lambada*, est mort samedi 4 avril d'une leucémie dans un hôpital de Houston.

En 1989, les tribunaux français avaient reconnu à Hermosa la paternité de *la Lambada*, qu'il avait créée avec son groupe Los Kjarkas sur un rythme traditionnel bolivien quelques années avant qu'elle ne devienne un succès mondial dans un arrangement brésilien. Les producteurs français de la *Lambada* avaient déposé le titre à la SACEM sous un pseudonyme avant de conclure un accord rétablissant Hermosa dans ses droits. Enregistrée par le groupe Kaoma, la chanson restera associée aux grands événements de 1989, et plus particulièrement à la chute du mur de Berlin.

Ulises Hermosa avait annoncé son intention de consacrer une partie de ses droits d'auteur (au moins 1 million de dollars) à une fondation destinée aux enfants déshérités. Il doit être inhumé dans sa ville natale de Cochabamba. Le ministère de l'éducation bolivien a décrété une journée de deuil national.

T. S.

□ **M. Jean-François Merle (PS) élu maire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine).** – M. Jean-François Merle (PS) a été élu, dimanche 5 avril, maire de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Il remplace M. Jean Vons (PS), qui s'est démis de son mandat après avoir été battu dans son canton le 29 mars (*le Monde* du 3 avril).

[Né le 11 janvier 1952, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'anglais, M. Jean-François Merle a été assistant au secrétariat du PS de 1975 à 1978, date à laquelle il est devenu l'assistant parlementaire de M. Michel Rocard. Successivement chef de cabinet de ce dernier au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire (1981-1983), conseiller technique (1983), directeur des affaires sociales au ministère de l'agriculture (1984-1987), directeur général de l'ANFOPAR (Association nationale pour la formation et le perfectionnement professionnel des adultes ruraux) de 1987 à 1988, M. Merle est de nouveau conseiller technique de M. Rocard à Matignon de 1988 à 1991. Depuis lors, il est conseiller auprès de M. Jean-Pierre Sueur, Premier secrétaire de la fédération socialiste des Hauts-de-Seine, il était premier adjoint de M. Vons depuis 1983.]

METRAGE ET "COU(TU)RAGE" SONT LES DEUX MERVEILLES DE LA MODE
COUTURE + COURAGE = "COUTURAGE" c'est-à-dire votre robe, jupe ou ensemble faits par vous, à votre goût, à votre idée, etc.
MÉTRAGE, aucun problème, il y en a des milliers chez Rodin, de toutes les matières, couleurs, dessins, fantaisies.
Les Nouveaux Métrages, depuis 30 F le mètre.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

EXCEPTIONNEL !
Macintosh Powerbook 100 2/20
OPEN Computer
Distributeur Agréé Apple
9400 F ttc
• 2 Mo de RAM
• Disque dur 20Mo
• Lecteur externe
PARIS 6 - 23, bd du Montparnasse - Tél: 45 48 97 09 - fax: 42 84 07 84
Neuilly - 148, av Achille Peretti - Tél: 47 47 22 22 - fax: 46 37 20 96
PARIS 17 - 88, bd des Batignolles - Tél: 43 87 88 18 / 88 17 - fax: 43 87 62 06
de 9h30 à 18h30 du Lundi au Samedi

ESSEC M.S.*
• M.S. en GESTION MARKETING
Clôture des inscriptions : 13 Mai 1992 ✆ 34 43 30 37
• M.S. en MANAGEMENT ET INGENIERIE LOGISTIQUE
Clôture des inscriptions : 4 Juin 1992 ✆ 34 43 30 84
• M.S. en TECHNIQUES FINANCIERES
Clôture des inscriptions : 4 Juin 1992 ✆ 34 43 30 36
• M.S. en MANAGEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DE DECISION (ESSID)
Clôture des inscriptions : 15 Juin 1992 ✆ 34 43 30 83
ESSEC
B.P. 105 - 95021 Cergy-Pontoise Cedex
Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat, affilié à la Chambre de Commerce et d'Industrie Interdépartementale Val d'Oise-Yvelines

هخداص الأصل

Le Monde

MODE D'EMPLOI page 34

Les jeux complexes de la défiscalisation

Pour alléger sa charge fiscale il existe de nombreuses méthodes. Pour les *petits* épargnants, *les placements nets* d'impôt. Et pour les riches, des montages qui se sont développés et raffinés à la fin des années 80.

Et aussi : **Humeur, par Josée Doyère :** Mensualisation forcée. **La cote des mots :** Mécenat. **Lois et décrets. Bloc-notes.**

ACTUALITÉ pages 35 à 38

L'héritage Cresson

Bilan des nombreux dossiers laissés en suspens par le gouvernement le plus bref de la cinquième République.

PERSPECTIVES page 40

Agriculture : un kaléidoscope qui rétrécit

D'ici dix ans, le nombre total de paysans diminuera d'un tiers. Mais quels paysans ? Il n'y a pas d'« agriculteur moyen » et les écarts se creusent. Quoi de commun entre les exploitants de plus en plus nombreux de la Marne, ruban bleu de la valeur ajoutée, et ceux du Var, les plus vieux et les plus pauvres ?

DOSSIER page 41

La CFDT

Le point sur la deuxième organisation syndicale française avant son 42e congrès, qui se déroulera du 7 au 10 avril à Paris.

OPINIONS pages 42 et 43

L'énigme budgétaire

En France, comme dans la plupart des pays de l'OCDE, les déficits budgétaires se creusent, constate Paul Fabra dans sa chronique hebdomadaire. Un dérapage tel qu'il ne relève plus d'« erreurs de prévisions » mais d'une incapacité générale de prévoir.

Et aussi : **Comment orienter l'épargne vers les PME, par Jean Matouk. Livres : Technologie et démocratie. Notes de lecture.**

CONJONCTURE page 44

Indicateur : l'emploi. **Région :** le Maghreb. **Pays :** la Tunisie. **Secteur :** le pétrole.

L'ÉCONOMIE

Parfum de Russie

L'Oréal lance un nouveau parfum qui, fabriqué près de Moscou, sera distribué dès ce printemps en France

EN octobre 1990, Henri Mourvillier, directeur pour l'Europe de l'Est et l'Asie du groupe L'Oréal, recevait de Moscou un appel angoissé. Un retard de livraison contraignait l'usine de Soréal, sa filiale franco-soviétique, à mettre en chômage technique la plus grande partie de son personnel. Seule solution, suggérait le directeur adjoint de l'usine, employer les ouvriers à la récolte des pommes de terre. A quelques kilomètres de l'établissement, un sovkhoze, laissé en plein désarroi par la disparition de son ministère de tutelle, se désespérait à l'idée de voir pourrir la récolte et offrait jusqu'à 90 % de la production à qui permettrait de la faire en temps voulu ! Banco, dit Henri Mourvillier.

Durant deux semaines, les ouvriers se firent donc paysans, délaissant les chaînes de laques, shampoings et déodorants pour assurer à leur collectivité des réserves de légumes que l'usine distribua tout au long de l'hiver. *« Travailler à l'Est exige de faire preuve de pragmatisme*, dit Victor Bilion, le directeur adjoint de l'usine. *Tout est d'abord impossible, puis compliqué, et finalement faisable. Avant que cela se bloque à nouveau. Car rien, jamais, n'est acquis. C'est épuisant. C'est passionnant. »* Sans doute faut-il aussi que ce soit prometteur – et rentable – pour que L'Oréal, premier groupe mondial de cosmétiques, prenne aujourd'hui le risque de lancer, en France et en Russie d'abord, puis sur le marché mondial le premier parfum de luxe fabriqué à Moscou. Maroussia.

Annick Cojean

Lire la suite page 40

Récession à la japonaise

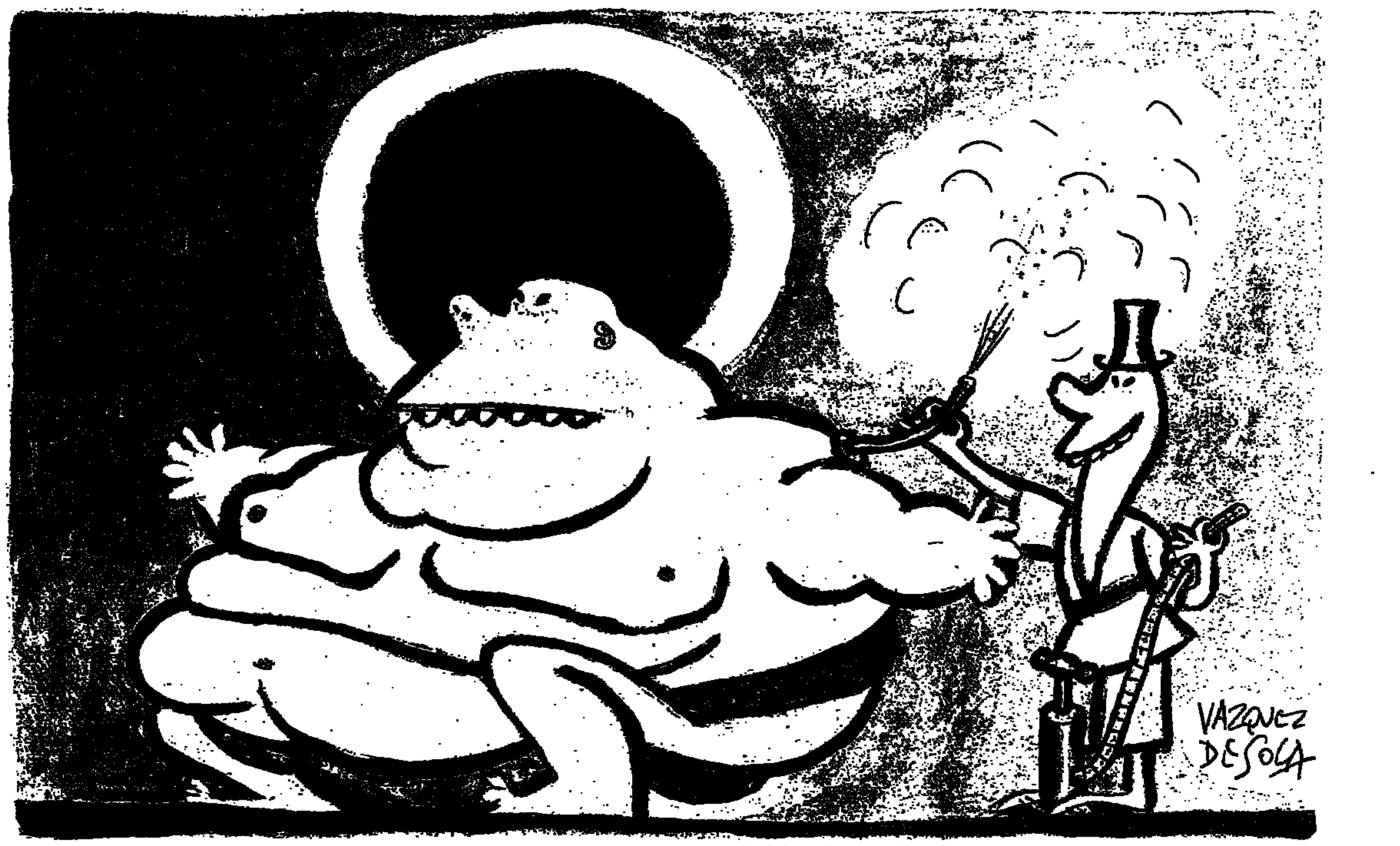

Après cinq années de croissance effrénée, rien ne va plus dans l'économie nippone. Les profits s'effondrent, la production industrielle, les investissements et la croissance ralentissent, la Bourse pique du nez et les banques trébuchent. Pour enrayer un pessimisme contagieux au sein des milieux d'affaires, le gouvernement vient d'annoncer un plan de relance massif. Pourtant, avant d'enterrer la prospérité japonaise, on serait bien inspiré de se rappeler les leçons des dernières récessions essuyées par le pays après 1974 et en 1985-1986. Chaque fois, après un ajustement douloureux pour les industries sous-traitantes, la formidable machine à produire est ressortie plus compétitive que jamais.

Lire page 38 les articles de Philippe Pons et de Serge Airaudi

La quête des sources

Chaque Français boit en moyenne 76 litres d'eau minérale par an. Derrière le feuilleton financier, l'affaire Perrier était une vraie bataille industrielle pour le contrôle d'un marché de plus en plus rentable.

LA bataille italo-franco-suisse qu'ont livrée les géants Agnelli, BSN et Nestlé pour le contrôle de Perrier a des conséquences surprenantes. Les Français se découvrent une âme de sourciers et nombreux sont ceux qui contactent en ce moment des organismes professionnels pour leur signaler l'existence d'une source dans leur jardin et leur désir de l'exploiter. Car apparemment, rien n'a l'air plus simple que de mettre de l'eau en bouteille pour la vendre. Et cette perspective est d'autant plus séduisante qu'elle semble très lucrative. Il suffit d'amorcer la pompe pour que l'argent coule à flots.

Mais le rêve s'arrête là. Car même si la ressource est à la portée de tous, les contraintes sont si nombreuses et inattendues qu'il est difficile de s'inventer producteur et vendeur d'eau. L'heureux prospecteur, une fois obtenues les différentes autorisations d'exploitation, est confronté à la nécessité de protéger sa source de toute pollution, à l'obligation d'avoir un débit suffisant et constant pour éviter d'altérer la qualité de l'eau en pompant, comme à celle d'investir pour mettre en bouteille sur le site même comme l'oblige la réglementation.

Tout cela n'est rien encore à côté des contraintes de prix que lui imposeront les grands distributeurs pour installer son eau dans leurs rayonnages...

SÉCURITÉ ● Pourtant, la tentation est grande de se lancer sur un marché qui progresse de 10 % à 15 % en moyenne chaque année depuis maintenant plus de dix ans. Car même si les ventes d'eau ont marqué le pas en 1990 et en 1991, rien n'indique que la demande soit saturée.

Ce qui aurait pu n'être qu'une mode est devenu une habitude voire un besoin. La sécheresse, conjuguée aux problèmes de pollution des nappes phréatiques, sans oublier les conséquences pour l'environnement des catastrophes du type de Tchernobyl, tout a poussé les consommateurs vers des eaux pures dont la composition strictement contrôlée est affichée sur chaque étiquette. Progressivement, ce besoin de sécurité sur fond de santé et de retour à la nature détourne les consommateurs *de leur robinet pour la bouteille en verre ou en* plastique. Eaux de source et eaux minérales sont entrées dans les mœurs. Si les premières sont recherchées pour leur faible prix, les secondes le sont pour leur image et pour le label ministériel qui garantit des propriétés *« favorables à la santé »*. Chaque Français boit en moyenne 21 litres d'eau de source mais surtout 76 litres d'eau minérale par an.

L'eau en bouteille se divise donc en deux marchés complémentaires qui progressent de manière parallèle.

Le plus petit, le moins cher et le plus éparpillé est celui de l'eau de source, dont la production a triplé en vingt ans pour atteindre les 1,104 milliard de litres en 1990.

Dominique Gallois

Lire la suite page 36

l'ISG... 25 ans
de présence mondiale

25e ANNIVERSAIRE

HONG KONG

SEMINAIRE PROFESSIONNEL

du 17 mai au 24 mai 1992

- ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE
- APPROCHE CULTURELLE
- VISITES D'ENTREPRISES
- ÉTUDES DE CAS

ISG

INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
Etablissement reconnu par l'Etat-Diplôme homologué par l'Etat
Etablissement d'enseignement supérieur technique privé

6/8, rue de Lota-75116 Paris Tél. (1) 45 53 60 00

Direction du Marketing et de la Communication-Groupe ISG

MODE D'EMPLOI

FINANCE

Les jeux complexes de la défiscalisation

Les petits épargnants peuvent profiter de placements nets d'impôts. Mais ceux qui disposent de plus d'argent peuvent faire mieux : chercher des montages qui leur permettront d'alléger leur charge fiscale

POUR développer l'épargne en France, pouvoirs publics, économistes, banquiers et hommes politiques se préoccupent de trouver des produits fiscalement attractifs pour les épargnants.

La défiscalisation, aspect assez méconnu de la législation et de la réglementation sur l'épargne, peut prendre plusieurs formes.

D'abord certains placements procurent, entre autres avantages, des revenus nets d'impôts. Mais ils restent parfois moyennement attractifs de par leurs contraintes de durée et/ou leur faible rentabilité : les revenus des livrets A et des comptes de développement industriel (CODEVI), par exemple, échappent totalement à l'impôt, tout comme les plans d'épargne entreprise, mais sont d'un rapport limité. En tablant sur la durée, les intérêts de l'assurance-vie et des bons de capitalisation sont aussi exonérés en totalité.

Les comptes et les plans d'épargne logement bénéficient de dispositions identiques, de même que le plan d'épargne populaire (PEP), qu'il soit financier ou orienté vers les assurances. Le porteur de SICAV de capitalisation bénéficie également d'une fiscalité favorable par rapport à l'actionnaire direct. Cette formule lui permet d'échapper à l'impôt sur le revenu et de n'être taxé que sur les plus-values à 18,1 % si le plafond (316 000 francs) est dépassé.

Dans tous ces cas, le gouvernement a cherché la «carotte» fiscale qui peut encourager l'épargnant à souscrire, autrement dit l'exonération d'impôt. Mais depuis quelques années, des spécialistes de la fiscalité ont adopté une démarche nouvelle : il ne s'agit plus pour l'investisseur de choisir un produit dont les intérêts ne soient pas mangés ou grignotés par le fisc, mais de trouver un moyen d'alléger la pression fiscale pour des contribuables déjà fortement imposés compte tenu de leur patrimoine. Cet exercice de défiscalisation, revient selon la définition du Petit Larousse, à *«ne plus soumettre à l'impôt certains produits et services»*. A ce point, l'on n'opte plus pour un produit mais pour un montage!

OUTRE-MER • Ces montages se sont développés et raffinés à la fin des années 80. Les plus connus sont ceux fondés sur la loi Pons de 1986, depuis qu'un célèbre publicitaire en a popularisé les avantages en baptisant son yacht de façon provocante... *Merci Béré.*

Destinée à favoriser l'investissement économique dans les territoires et départements d'outre-mer – et non pas à y créer un paradis fiscal, – cette loi apparaît ainsi dans le code général des impôts, article 199 : *«Il est institué une réduction d'impôt sur le revenu pour les contribuables qui investissent dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Réunion de la Martinique jusqu'au 31 décembre 1996.»*

SALON DE LA CAROTTE DÉFISCALISÉE
LA DÉFENSE
ENTRÉE

Cette réduction d'impôt s'applique non seulement au prix de revient de l'acquisition ou de la construction (à but locatif ou non), ou au prix de souscription de parts ou d'actions de sociétés de construction de logements, mais aussi aux investissements dans le tourisme ou dans un secteur lié au tourisme, comme l'organisation de voyages ou la location de bateaux de plaisance. Le montant est de 25 % pour les particuliers, mais il atteint 100 % si l'on est imposé sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou si l'on paie l'impôt sur les sociétés.

Ce régime d'imposition est nécessaire pour pratiquement tous les montages, par exemple pour la construction de résidences de tourisme, d'hôtels ou la location en meublé.

Dans ce dernier cas, la personne qui loue en meublé prend la statut de loueur professionnel et peut ainsi être imposé sur les BIC. Il faut aussi avoir un minimum de recettes brutes de 150 000 francs. Le déficit éventuel – et attendu – pourra être déduit du revenu global et reporté au besoin sur les cinq années fiscales suivantes, alors qu'en règle générale, le déficit foncier s'impute exclusivement sur les revenus fonciers.

Le montage des résidences de tourisme est assez semblable, l'exploitant bénéficiant en plus du remboursement de la TVA. Pour l'hôtellerie on achète une ou plusieurs chambres d'hôtel, avec d'autres investisseurs, et l'on se déclare comme exploitant hôtelier en trouvant un gérant. Le déficit sera, là encore, imputé sur le revenu global.

USUFRUIT • Une autre catégorie de montages à la mode repose sur les Sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). On peut par exemple, démembrer une SCPI : c'est-à-dire, pour simplifier, séparer la nue propriété et l'usufruit. Pour l'impôt sur la fortune (ISF), seul l'usufruit est pris en compte : le «nu propriétaire» n'aura pas de déclaration à faire.

Pour une autre catégorie de SCPI, la loi Malraux de 1962 procure un avantage fiscal non négligeable : lorsque la SCPI est située dans un secteur protégé, toutes les remises en état et rénovations effectuées sont imputables sur le revenu global de l'investisseur. D'autre part, depuis la loi de finances pour 1976, le déficit occasionné peut être reporté sur les cinq années suivantes, alors que dans le cadre du régime de droit commun l'imputation d'un déficit foncier ne peut être fait sur le revenu global.

Les SCPI dites Méhaignerie, enfin, permettent de déduire 10 % de ses impôts sur le revenu, jusqu'à 300 000 francs pour un célibataire et 600 000 francs pour un couple.

Cette liste de montages n'est évidemment pas exhaustive : les spécialistes du code général des impôts en connaissent d'autres. Signe des temps : il existe déjà une publication spécialisée dans la défiscalisation (*Investissement conseils*) et un premier Salon de la défiscalisation et des économies d'impôts se tiendra à la Défense du 14 au 17 avril prochain.

François Bostnavaron

HUMEUR • par Josée Doyère

Mensualisation forcée

LA mode est à la mensualisation. C'est plus commode, cela vous épargne le souci – à date plus ou moins régulière – de faire des chèques. Cela adapte le rythme de nos dépenses à celui de nos rentrées d'argent : on n'a plus à faire des économies sordides pour pouvoir payer, tous les deux mois, trois mois, quatre mois, six mois, la grosse somme de ce qu'on doit. Et puis cela vous évite les désagréables lettres de rappel, d'un ton souvent comminatoire, qui sont parfois recommandées et que, bien sûr, on pensera à vous faire payer, lors de la facture suivante. Tout se passe donc sans douleur, entre la banque et le prestataire de services, et votre compte maigrit, sans votre concours, de façon abstraite, puisque la mensualisation s'accompagne forcément de prélèvements automatiques.

Chemin faisant, nous donnons de la trésorerie auxdits prestataires de services, puisque nous payons un produit que nous n'avons pas entièrement consommé... Et avec ça, ils se font un fric... Je ne vous dis pas!

Ce qui est gênant, c'est la façon dont on s'y prend pour obtenir ce droit de ponctionner votre compte bancaire. On pourrait tenter de vous séduire, vous offrir un avantage que les autres – ceux qui s'obstinent à payer sur présentation de la facture – n'ont pas. Vous faire miroiter une ristourne possible sur la somme due, que sais-je, 1 %, 2 %... Tous les industriels et les commerçants le font, quand ils veulent appâter le client.

Rien du tout. On se borne trop souvent à vous envoyer des formulaires à remplir, en vous priant d'y joindre un RIB, ce relevé d'identité bancaire qui est devenu une sorte de passeport pour le confort, le tout accompagné d'une lettre vous expliquant dans le détail les avantages que vous tirerez de ce choix, mais sans un mot – ce qui serait pourtant honnête – sur les économies de gestion qui seront ainsi réalisées grâce à vous et à l'informatique!

Mieux encore : la date de règlement des factures se rapproche dangereusement de leur date d'envoi, et les lettres de rappel suivent, avec un automatisme qui n'a plus rien d'humain. Tout se passe comme s'il s'agissait de vous contraindre d'adopter la mensualisation. On a encore le choix, mais il est de plus en plus illusoire.

Et s'ils avaient dans l'idée de la rendre obligatoire? Ils en sont bien capables, un jour ou l'autre. ■

LOIS ET DÉCRETS

Gens du voyage

■ On les appelle tsiganes, roms, nomades... populations marginalisées et longtemps sanctionnées par les pouvoirs publics du fait de leur itinérance. 250 000 personnes en France font partie du «monde du voyage». Elles exercent leurs activités dans les métiers du spectacle, du cirque, de la fête, dans la récupération des métaux, la fabrication d'objets divers et dans les travaux saisonniers agricoles. Le rapport Delamon, publié en juillet 1990, a analysé leurs conditions de vie et proposé un plan d'action :

– assouplir les réglementations concernant leurs titres de circulation et de stationnement;

– accroître la scolarisation des jeunes et la formation des adultes;

– développer la qualité des relations des gens du voyage avec les pouvoirs publics et l'ensemble des habitants et mettre en place un dispositif de consultation.

Un décret vient d'être publié, portant la création d'une commission nationale consultative chargée de leur assurer une meilleure insertion dans la communauté nationale. Elle se réunit au moins deux fois par an et peut être saisie de toute question entrant dans sa compétence, soit par son président, soit par un tiers de ses membres.

Décret nº 92-262 du 24 mars 1992, J.O. du 25 mars 1992, page 4 105.

Chasse

■ Aux dernières élections régionales, le mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a remporté 29 sièges répartis dans 13 régions.

Quatre arrêtés concernant les droits et les redevances cynégétiques viennent de paraître au *Journal officiel*. Le montant du droit d'inscription à l'examen du permis de chasse passe de 52 francs à 60 francs. Pour la campagne de chasse 1992-1993, la redevance nationale passe de 710 à 740 francs, tandis que la redevance départementale est portée à 144 francs. En dehors des dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, une redevance cynégétique «gibier d'eau» est fixée à 57 francs.

Pour indemniser les agriculteurs des dégâts provoqués par certains gibiers, les chasseurs devront verser au total 147 millions de francs pour l'année 1991 contre 85,6 millions pour l'année précédente, alors que l'ensemble des recettes ne représentent que 134 millions de francs. Au titre de la réparation des dégâts de grands gibiers, une taxe pour chaque tête de grand gibier devra être prélevée :

– cerf élaphe : 370 francs
– daim : 180 francs
– mouflon : 125 francs
– chevreuil et cerf sika (race plus petite) : 65 francs.

Arrêtés du 28 février 1992, J.O. du 19 mars 1992.

LA COTE DES MOTS

Mécénat

Mécénat, parrainage, patronage..., plusieurs termes français peuvent se substituer à l'anglais en vogue *sponsoring* (ou *sponsorship*) pour désigner le soutien apporté à une personne, à une œuvre, à une organisation ou à une manifestation. Encore convient-il de ne pas employer à mauvais escient ces mots qui ne sont pas exactement des synonymes...

Le mot *mécénat* est forgé sur *mécène*, nom commun obtenu à partir du patronyme de Caius Cilnius Maecenas – ou Mécène, – ami et conseiller de l'empereur Auguste.

Possédant une immense fortune, ce descendant de princes étrusques fut, selon la formule consacrée, un «protecteur des arts et des lettres». Il assura notamment à Virgile et à Horace la sécurité matérielle qui leur permit de se consacrer à leur œuvre. On dit qu'il se cantonna dans l'ombre d'Auguste et ne rechercha ni la gloire ni les honneurs, apportant avec discrétion une aide princière aux écrivains et autres artistes.

Au cours de l'Histoire, la plupart des grands nobles, des princes et des rois furent des mécènes. Certains, en toute générosité, n'avaient en tête que l'éclosion des arts et des lettres. D'autres avaient déjà en vue des préoccupations «publicitaires» : assurer leur gloire pour le temps présent et les siècles à venir...

Ces démarches distinctes se retrouvent dans la différence d'acception entre *mécénat* et *parrainage* : le premier terme s'applique à *«un soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général»*; le second désigne un *«soutien apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en vue d'en tirer un bénéfice direct»*. Le *patronage*, lui, est un soutien... moral, *«apporté explicitement à une personne, à une organisation ou à une manifestation»*.

Ces trois mots, avec leurs sens respectifs, ont notre entier... soutien.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

VOLKSWAGEN VA SUPPRIMER 12 500 EMPLOIS ET CHANGER DE PDG. Le premier constructeur européen automobile a annoncé le 28 mars un déficit d'exploitation de 2,7 milliards de francs. La firme, qui emploie 126 000 salariés en Allemagne et 260 000 au total dans le monde, étalera les suppressions d'emplois sur cinq ans dans ses six usines d'outre-Rhin. En 1991, le bénéfice net consolidé a franchi la barre de 1,1 milliard de deutschemarks, contre 1,086 milliard en 1990. Le président du groupe Volkswagen, Carl Hahn, laissera la place à Ferdinand Piech le 1ᵉʳ janvier 1993 (*le Monde* du 31 mars).

FERMETURE DE L'USINE RENAULT DE BILLANCOURT, après quatre-vingt-dix ans d'activité. Comme annoncé en 1989, la production a pris fin le 31 mars, sur le site de l'île Seguin (*le Monde* daté 29-30 mars et 1ᵉʳ avril).

LA CEE A REJETÉ LE VERDICT DU GATT SUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. Le 31 mars, les Douze ont rejeté les conclusions du panel d'arbitrage du GATT, le 18 mars, qui condamnaient le régime de soutien de la CEE à ses producteurs d'oléagineux (*le Monde* du 2 avril).

BULL A RÉDUIT SES PERTES DE MOITIÉ EN 1991. Le 31 mars, Francis Lorentz, PDG du constructeur informatique, a présenté les comptes. Le résultat net négatif a été de 3,3 milliards de francs en 1991 contre 6,8 milliards en 1990. En 1991, le chiffre d'affaires a été de 33,5 milliards de francs. Le retour à l'équilibre est prévu pour 1993 (*le Monde* du 2 avril).

LES SEPT PAYS INDUSTRIALISÉS ONT ANNONCÉ UNE AIDE MASSIVE A LA CEI. Le G7 a décidé le 1ᵉʳ avril l'octroi d'un crédit de 24 milliards de dollars en 1992 (130 milliards de francs) aux pays de l'ex-URSS. Sur les 18 milliards prévus pour la Russie, les Etats-Unis participeront à hauteur de 2 milliards sous forme de crédits et de garanties (*le Monde* du 3 avril).

LA MONNAIE PORTUGAISE ADHÈRE AU SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN. Le Portugal a annoncé le 3 avril que l'escudo rejoignait les dix autres monnaies européennes qui composent le «panier» de l'écu (*le Monde* daté 5-6 avril).

... à l'autre

MARDI 7 AVRIL. **Paris** : congrès de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) au Palais des congrès, porte Maillot (jusqu'au 10 avril).
France : congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) à Bourg-en-Bresse (Ain), jusqu'au 9 avril.
Lisbonne : visite au Portugal du président brésilien Collor de Melo (jusqu'au 10 avril).

MERCREDI 8 AVRIL. **France** : François Mitterrand reçoit le premier ministre canadien, Brian Mulroney.
Athènes : conférence internationale sur «L'Europe et la Méditerranée dans la nouvelle situation mondiale», organisée par la Fondation du Forum sous le haut patronage du gouvernement grec (jusqu'au 12 avril).

JEUDI 9 AVRIL. **Londres** : élections générales en Grande-Bretagne.

VENDREDI 10 AVRIL. **Paris** : réunion des adjoints des ministres des finances des sept grands pays industrialisés pour discuter de la création d'un fonds international de stabilisation du rouble pour aider la CEI (10 et 11 avril).
Etats-Unis : publication de l'indice américain des prix à la consommation de mars.
Budapest : colloques de la BERD pour préparer sa première assemblée annuelle les 13 et 14 avril, au cours de laquelle de hautes autorités financières internationales feront le point des progrès de l'Europe de l'Est en matière de libéralisation des marchés.
Pays-Bas : «Floriade», exposition mondiale d'horticulture à Zoetermeer, près de La Haye (jusqu'au 11 avril).
Tokyo : visite de l'ex-président soviétique, Mikhaïl Gorbatchev (jusqu'au 22 avril).

DIMANCHE 12 AVRIL. **Paris** : Pierre Bérégovoy, invité de «L'heure de vérité», sur Antenne 2.

LUNDI 13 AVRIL. **Hongrie** : première réunion annuelle du conseil des gouverneurs de la BERD à Budapest. Adhésion des onze Républiques de la CEI (13 et 14 avril).
Washington : visite officielle du premier ministre polonais (jusqu'au 16 avril).
Turquie : visite officielle du président François Mitterrand (jusqu'au 15 avril).

UNIVERSITE D'AUVERGNE
CERDI
CENTRE D'ÉTUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MAGISTERE DE
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE

65 BOULEVARD GERGOVIA
63000 CLERMONT FERRAND
TÉL. 73431200 FAX 73431228

formation de haut niveau en 3 ans sur l'économie internationale et les pays en développement
combinant théorie, expériences, stages à l'étranger
associant universitaires, chercheurs et praticiens
ouverte sur concours à Bac 2
associée à licence, maîtrise, DEA ou DESS
prolongement possible par doctorat
dossier à déposer avant le 30 avril pour l'accès en 1ʳᵉ année avant le 26 juin pour l'accès direct en 3ᵉ année.

[illegible]

L'héritage Cresson

En dix mois, le gouvernement d'Edith Cresson a lancé de nombreux projets qui restent pour la plupart inachevés. Petit tour d'horizon, de la télé haute définition au statut des dockers, en passant par l'ouverture des magasins le dimanche

EDITH CRESSON n'a peut-être pas eu les moyens de ses ambitions, elle n'a surtout pas eu le temps de les mettre en œuvre. En témoigne le nombre des dossiers en suspens, engagés parfois à la hussarde depuis dix mois, mais pas ou mal réglés. Sans même parler des «grands dossiers» imposés – négociations du GATT, intégration européenne, chômage, «trou» de la Sécurité sociale, retraites, – le «bilan Cresson» apparaît singulièrement inachevé.

La liste, non exhaustive, des affaires pendantes, dressée ci-dessous, frappe surtout par son caractère hétéroclite. Quelle ambition, quel projet? On est loin des objectifs affichés au départ. Championne de la politique industrielle, celle qui voulait *«muscler l'appareil de production», «changer le travail»* et *«renforcer la cohésion sociale»* n'a réussi à faire définitivement passer, dans le domaine économique, qu'un classique plan d'aide aux PME-PMI, la privatisation très partielle d'Elf et du Crédit local de France, l'«exo-jeunes», et un dispositif de soutien aux emplois familiaux.

Reste à savoir ce que le nouveau premier ministre retiendra de cet héritage disparate. Mis à part les projets qui, comme le plan d'épargne en actions, émanaient directement de la Rue de Bercy, il y a fort à parier que Pierre Bérégovoy n'aura guère le goût de reprendre à son compte les batailles engagées par son prédécesseur, notamment sur l'industrie et les délocalisations. En revanche, il trouvera intacts les dossiers touchant aux problèmes «lourds», comme l'emploi ou la Sécurité sociale – apprentissage, plan logement, maîtrise des dépenses de santé, etc., – sachant que pour lui aussi le temps est compté, et que l'appareil d'Etat, gardien de la continuité, s'était progressivement grippé depuis quelques mois, dérouté par les méthodes abruptes et brouillonnes de l'ex-premier ministre...

V. M.

Thomson-CEA

Ce fut le dossier vedette du gouvernement. Ne s'agissait-il pas de doter la France d'un grand pôle des technologies de pointe? Officiellement, tout est bouclé. En réalité, tout reste à faire. Sur le départ, Edith Cresson a bien dénoué l'imbroglio du rapprochement de Thomson et de CEA Industrie. Mais certainement pas celui du financement des filières françaises de l'électronique grand public et des composants : la fusion de la cagnotte du CEA avec les dettes de Thomson fera place à des liens plus lâches (*le Monde* du 3 avril). Les prises de participation de CEA Industrie dans Thomson Consumer Electronics et SGS-Thomson s'annoncent chichement mesurées. La course à l'argent frais est loin d'être achevée.

Les délocalisations

Autre dossier phare. Octobre 1991, novembre 1991, janvier 1992 : à trois reprises le gouvernement Cresson a arrêté une série de mesures visant à transférer en province plusieurs services ou administrations relevant de l'Etat. Il s'agit de transférer en province, à l'horizon de l'an 2000, quelque 30 000 emplois publics. Les transferts les plus importants décidés concernent l'ENA à Strasbourg, la SEITA à Angoulême, l'Office des forêts à Bourges. Ces mesures ont provoqué de nombreuses protestations de la part des agents intéressés et aussi des réticences auprès des ministres concernés eux-mêmes. Le nouveau gouvernement remettra-t-il en cause les décisions de Mme Cresson? Rappelons que le 27 novembre 1991, devant l'association du corps préfectoral, M. Mitterrand avait *«approuvé pleinement les mesures de délocalisation...»*.

La formation professionnelle et l'apprentissage

Edith Cresson avait été très volontariste en choisissant d'imposer d'ambitieux objectifs à l'apprentissage et à la formation en alternance. Ce qui déplaisait aux enseignants et à l'éducation nationale. Après l'accord entre les partenaires sociaux du 8 janvier, la table ronde des 3 et 4 février, puis les décisions en conseil des ministres du 26 février, une suite législative devait être donnée. Trois projets sont en préparation, dont l'un devrait permettre de compléter la loi de 1991 sur la formation professionnelle, héritière de la fameuse loi Delors de 1971. Des modifications sont donc encore possibles.

La réforme du statut des dockers

Le 28 novembre 1991, le conseil des ministres a approuvé une réforme du statut des dockers (lequel date d'une loi de 1947), prévoyant que ceux-ci soient rattachés à une entreprise et qu'ils soient mensualisés. Le gouvernement proposait d'abord une phase de négociations paritaires, port par port, prévenant la puissante fédération CGT des ports et docks que, si au-delà du 15 février 1992 aucune négociation locale n'était engagée, *«il passerait en force»* avec le dépôt d'un projet de loi au début avril. Les négociations paritaires ayant échoué (un seul accord a été signé à la mi-mars à Saint-Nazaire), le projet de loi est en cours d'examen au Conseil d'Etat.

Le plan d'épargne en actions

Afin de favoriser l'épargne longue et en actions, le ministère des finances a annoncé fin mars la création d'un plan d'épargne en actions. Il s'inspire des plans Monory, qui, à la fin des années 70, avaient contribué à relancer la Bourse. Un texte de loi va être présenté au Parlement au cours de la session de printemps. Le PEA devrait permettre de renforcer les fonds propres des entreprises et de soutenir le processus de privatisations partielles.

Les privatisations partielles

Pour limiter le déficit budgétaire, le gouvernement a entrepris depuis novembre 1991 de vendre en Bourse des participations minoritaires dans des entreprises publiques. Après avoir cédé 20 % du Crédit local de France en novembre dernier et 2,3 % d'Elf-Aquitaine au début du mois de mars pour un total de 4 milliards de francs, il pourrait poursuivre cette pratique. Le changement de statut de la CNP (Caisse nationale de prévoyance) et de nouvelles dispositions permettant aux assureurs publics (UAP, AGF, GAN) de céder plus de 25 % de leur capital vont dans ce sens. Mais ces dispositions vont être sans doute âprement débattues au Parlement.

Le plan-câble

Le gouvernement Cresson a «bouclé» à l'arraché des accords en gestation depuis des mois entre câblo-opérateurs et France Télécom pour relancer la télévision par câble. Mais au-delà des principes fixés au plus haut niveau, restent à régler de multiples modalités sur la baisse des prix, la propriété des réseaux en fibre optique, etc.

Le plan-logement

Le 12 mars, à la veille des élections, a été annoncé un plan de relance du bâtiment dont on espérait 35 000 logements supplémentaires et la création de 50 000 emplois. Certaines de ces mesures, qui ont des conséquences fiscales, supposent une phase législative. Il est notamment prévu d'augmenter la réduction d'impôt ouverte aux investisseurs qui achètent un logement neuf et acceptent de le louer à un loyer « intermédiaire ». Celui-ci reste à *définir, ainsi que le revenu*-plafond du locataire et le nombre d'années sur lesquelles la déduction sera étalée. De même, il faudra préciser ce que le gouvernement entendait par les travaux de «mise aux normes» donnant droit à des déductions fiscales pour les propriétaires.

L'ouverture des magasins le dimanche

C'est l'un des dossiers les plus subtils qu'aura à régler le nouveau ministre en charge du commerce. L'ouverture dominicale reste strictement réglementée en France, mais le flou des textes entraîne une multiplication des exceptions de droit ou de fait. Quelques grands distributeurs ont plaidé pour un assouplissement de la législation pour certains produits (comme les biens culturels) ou certaines zones (par exemple touristiques).

Le travail de nuit des femmes

Dénoncée le 27 février, la convention nº 89 de l'Organisation internationale du travail, qui interdit le travail de nuit des femmes dans l'industrie, doit être remplacée par un projet de loi plus conforme aux principes d'égalité professionnelle défendus par la Commission des Communautés européennes. Les consultations sont terminées et le texte, qui doit être examiné au cours de la session de printemps, est quasiment arrêté. Mais Martine Aubry ne voulait pas clore ce dossier hautement symbolique avant les élections. Même si l'extension du travail de nuit ne doit concerner, estime-t-on, que 5 000 femmes.

Les dépenses de santé

Le gouvernement va devoir se prononcer sur l'accord de modération des dépenses de santé conclu en février entre la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAMTS) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Ce texte, qui limite à 7,1 % la croissance des dépenses de la médecine libérale pour 1992 (contre une «tendance spontanée» de 8,5 %) et prévoit des sanctions pour les médecins, est contesté par la Mutualité sociale agricole (MSA) et la Caisse nationale des non-salariés (CANAM). Or, pour être soumis aux pouvoirs publics, il doit recevoir l'aval d'au moins deux caisses nationales. Le gouvernement devra donc s'efforcer de rapprocher les points de vue.

La télévision haute définition

Le gouvernement Cresson a reporté à la mi-avril une décision sur la norme de diffusion du satellite Télécom 2, évitant de trancher complètement entre partisans du D2 MAC (les industriels qui veulent pouvoir vendre de nouveaux téléviseurs) et du SECAM (essentiellement Canal Plus, actionnaire des chaînes thématiques prévues sur ce satellite). La décision a des implications commerciales (développement des chaînes payantes et par satellite, nouveaux marchés de l'électronique grand public) et politiques (le D2 MAC est censé préparer la télévision haute définition européenne). Un compromis reste à trouver qui satisfasse les ministères impliqués et André Rousselet...

Le traitement des déchets

Brice Lalonde n'a pas achevé la vaste politique des déchets qu'il a initiée. Une loi complétant celle de 1975 devra être débattue au Parlement pour instituer la taxe annoncée de 20 francs par tonne de déchets mis en décharge. Signé *in extremis* par Edith Cresson, le décret sur les déchets d'emballage doit également être complété par un second consacré au recyclage des déchets industriels.

Enquête du service économique

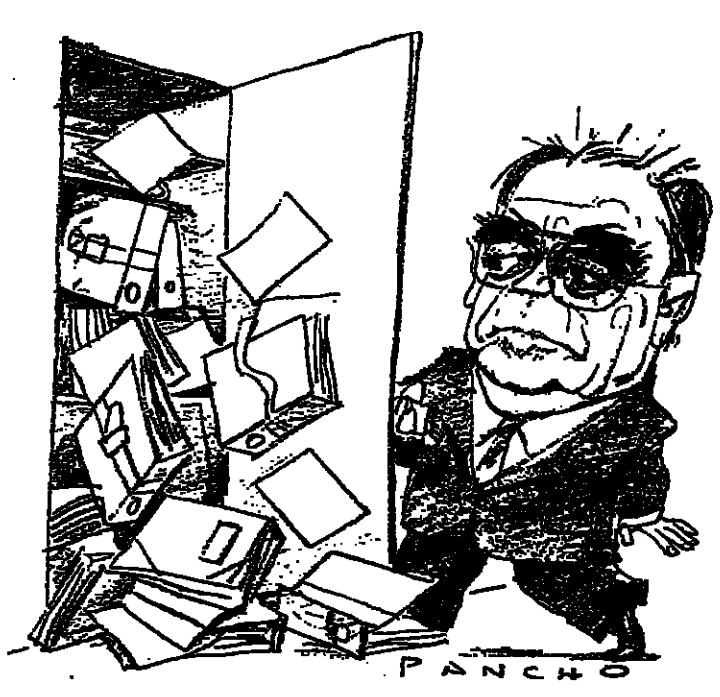

L'immobilier est un métier de conviction

Nous croyons en notre métier
et cela nous fait inventer,
réussir, progresser.
Nous mettons en pratique
un ensemble d'idées simples :

- la flexibilité : éviter l'inutile
qui alourdit les projets,
élaborer des circuits
de décision rapides.

- la passion du partenariat :
concilier, rendre toutes
les volontés compatibles.

- la maîtrise des risques :
bien connaître ses marchés,
offrir de vraies garanties.

Le siège d'Allianz à Bercy et
celui de Price Waterhouse à
Düsseldorf constituent deux
réalisations symboliques de
notre vision du métier de
promoteur immobilier.

SEPIMO LA HENIN
21, rue de la Ville l'Evêque - 75008 Paris
Tél. : 42 65 12 12

La quête des sources

Suite de la page 33

Une cinquantaine d'exploitations sont à ce jour recensées dans l'Hexagone : si ce nombre varie peu, la carte des implantations évolue en permanence. Aux producteurs qui disparaissent chaque année se substituent un nombre à peu près équivalent de nouveaux investisseurs. Ainsi, les deux dépôts de bilan enregistrés l'an dernier ont été masqués par l'ouverture ailleurs de deux nouvelles sources. De plus, le débit varie selon les sites, sachant qu'une production de 50 millions de litres par an est nécessaire pour amortir un investissement de 30 millions de francs.

DIFFUSION RÉGIONALE • Ces eaux ont une diffusion avant tout régionale : vendues bon marché, elles ne peuvent alourdir leurs coûts par des charges de transport. Elles sont donc proposées la plupart du temps dans un rayon maximum de 200 kilomètres autour de leur gisement. *« Le consommateur achète un prix bas, c'est tout,* déplore Jacques Tréherne, secrétaire général des eaux de source. *Si une marque n'est plus un jour dans un magasin, il en achètera une autre.* » Pour réduire ce handicap, la Compagnie générale des eaux de source (CGES) et la firme Roxane, qui exploitent une douzaine de sites, viennent de commercialiser leurs diverses productions sous un même nom, Cristaline, avec chaque fois – réglementation oblige –, le lieu d'origine de l'eau. L'idée est de fidéliser la clientèle comme l'ont fait les producteurs d'eaux minérales et, pourquoi pas, de donner enfin une image au produit.

« Vous consommez de la magie, répète à l'envi Antoine Riboud, patron de BSN. *C'est l'une des plus belles réussites du marketing que de pouvoir vendre de l'Evian 3 francs, alors que l'eau du robinet ne coûte rien et que l'eau de source vaut 1,50 franc.* » Et visiblement le charme de l'eau minérale, par publicité interposée, opère. Ce marché est non seulement plus rentable, en raison des prix, mais aussi cinq fois plus important que celui des eaux de source. La production a atteint les 5,2 milliards de litres en 1990, dont 1 milliard à l'exportation. Et si les grands groupes ont un petit pied dans les sources (Vittel avec Pierval, Perrier avec Saint-Lambert), ils ont raflé celui de l'eau minérale plate et gazeuze.

Et la concentration ne fait qu'augmenter. Dernier épisode en date, le rachat à la fin du mois de mars de Perrier par Nestlé fait passer de trois à deux les acteurs importants. D'un côté, le groupe suisse se hisse à la première place avec plus de 40 % du marché en ajoutant au groupe de Vittel (marques Hépar, Pierval, Vitelloise, Abatilles) la majeure partie de Perrier, c'est-à-dire non seulement la célèbre source gazeuse de Vergèze mais aussi Vichy et Saint-Yorre dans l'Allier, Contrex dans les Vosges, Thonon dans les Alpes, Plancoët dans les Côtes-d'Armor et la microscopique source de Châteldon (1) en Auvergne. En face, son rival français BSN (Evian, Badoit), en acquérant Volvic chez Perrier, voit sa part de marché passer de 20 % à 33 %.

Production d'eaux minérales
(en millions de litres)

	1987	1990
Allemagne....	3 929	5200
Belgique........	509,4	676
France..........	4 033	5 217
Espagne........	1 270	1 890
Italie.............	3 250	5 450
Portugal........	231,7	278
TOTAL CEE	13 223,1	18 711
Autriche.......	439	507
Suisse..........	324,9	409
Yougoslavie..	576,6	489
TOTAL GÉNÉRAL...	14 536,6	20 116

Source : Groupement international et Union européenne des sources d'eaux minérales naturelles.

Consommation annuelle par tête en 1990 (*)
(en litres)

Allemagne..................	85
Belgique.....................	87
Espagne.....................	50
France........................	97
Gde-Bretagne............	7
Hollande.....................	14,8
Irlande........................	5
Italie...........................	94
Portugal.....................	34

(*) Eaux de source comprises sauf en Grande-Bretagne.
Source : Groupement international et Union européenne des sources d'eaux minérales naturelles.

Cette redistribution des cartes permet non seulement aux groupes de se renforcer pour mieux rentabiliser leurs réseaux de vente à l'étranger, mais aussi de pallier les difficultés de gestion des sources.

DÉBIT • Une eau embouteillée doit répondre à des critères bien précis définis et contrôlés par les pouvoirs publics. *« Or, selon le rythme du pompage, la composition de l'eau n'est pas tout à fait la même,* explique André Nouzille, directeur d'exploitation de la source Perrier. *Il faut donc travailler à un rythme constant.* » Produit fragile par sa composition, l'eau est soumise à des limites de débit, sous peine de se transformer. BSN en a pris conscience avec Evian. Premier producteur d'eau minérale en France avec 1,3 milliard de litres, la source Cachat aura d'ici à l'an 2000 atteint son débit maximal, d'où l'impératif de trouver un relais pour continuer son expansion sur le marché des eaux minérales. Volvic, avec ses 745 millions de litres annuels, s'avère donc une acquisition stratégique indispensable.

Dans le même esprit, Badoit a été victime de son succès. En raison de son débit, la source n'a pu suivre la demande voici deux ans. Le groupe a alors eu l'idée de réduire la taille des bouteilles en les ramenant de 1,25 litre à un litre, *« sans changer ses prix »*, précise admiratif l'un de ses concurrents. D'où la généralisation des petites bouteilles pour les eaux gazeuses par l'ensemble des embouteilleurs, créant la mode là où est la nécessité. Et si prochainement BSN va ouvrir une nouvelle source d'eau gazeuze, la Salvétat dans l'Hérault, ce n'est pas sans lien avec les problèmes de Badoit.

Le principe des petits contenants est exploité depuis l'origine par Perrier avec ses célèbres petites bouteilles vertes. Son *« quart »* ne contient en fait que 20 centilitres et sa *« demie »* que 36 centilitres. *« Nous avons toujours été un peu fâchés avec l'arithmétique »*, reconnaît avec humour Jean François Auby, directeur général industriel de Perrier, avant d'ajouter : *« De toute façon, nous n'avons pas de problème de gisement, nous ne l'avons jamais exploité au maximum. »*

ENGRAIS • Cette nécessité de gérer au mieux la capacité de renouvellement des ressources en eau suscite deux interrogations : celle d'un tarissement des sources à cause de la sécheresse et surtout celle des risques de pollution.

Les producteurs d'eaux nient pour l'instant tout risque d'assèchement car l'absence de pluie affecte plus les eaux superficielles que les sources. L'effet, en tout état de cause, ne serait pas immédiat, car il faut en moyenne une dizaine d'années pour que l'eau de pluie descende en profondeur. De plus, jusqu'ici, la sécheresse n'a pas affecté les glaciers, importants fournisseurs d'eau. Plus préoccupants, en revanche, restent les dangers de pollution par les engrais ou le lisier de porc, grands pourvoyeurs de nitrates. Les firmes sont obligées de protéger non seulement la zone d'exploitation de leur source, mais aussi en amont la région d'alimentation en eau qui peut se trouver à une trentaine de kilomètres de là.

A Vittel, par exemple, la firme est parvenue à acquérir 800 des 3 500 hectares de son périmètre de protection.

> **Les risques de pollution vont de l'infiltration de nitrates jusqu'aux incidents à l'embouteillage comme ceux qu'a connus Perrier en 1990.**

« Nous achetons tout ce qui se présente, et nous remettons à disposition gratuitement ces terres à des agriculteurs qui acceptent nos conditions pour les exploiter », raconte Alain Dorfner, président du directoire de Vittel. En parallèle, l'INRA vient de terminer une étude sur le type de culture à effectuer sur ce périmètre. L'institut préconise l'absence de plantation de maïs, la suppression des pesticides et la limitation de l'échange de bovins. Jusqu'à présent, il était difficile d'imposer aux agriculteurs des normes, mais la loi sur l'eau, adoptée en décembre dernier, et ses futurs décrets d'application devraient augmenter les pouvoirs des autorités, notamment des agences de bassin. *« Nous sommes inclus dans cette loi, destinée à renforcer les moyens de contrôle des activités sur les terrains protégés »*, explique Paul Bordier, président de la chambre syndicale des eaux minérales.

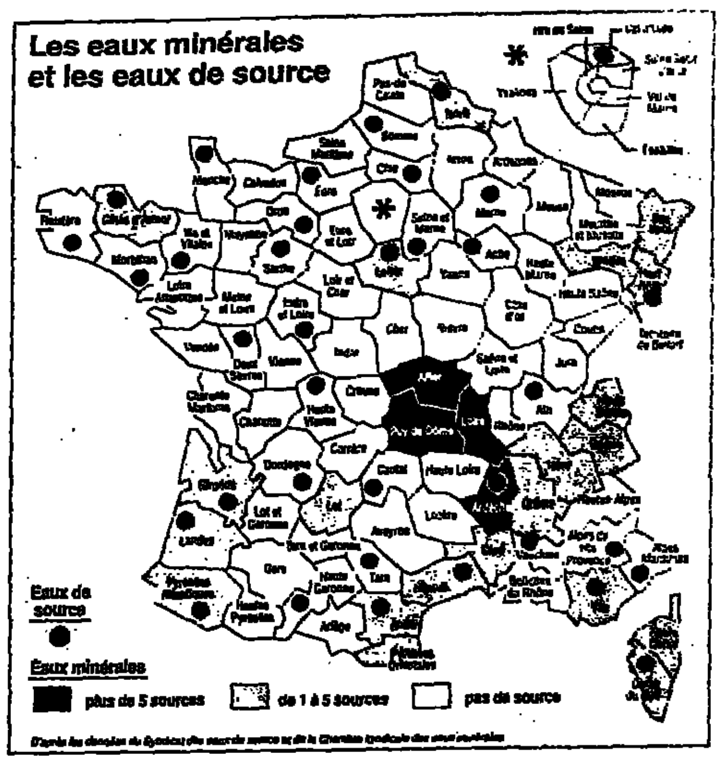

BENZÈNE • Restent les risques d'incidents lors de l'embouteillage, comme ceux qu'a connus Perrier avec le benzène en 1990. Cette affaire a coûté très cher à la firme, en termes d'argent et d'image, car il lui a ensuite été reproché par les Américains de ne pas être une eau naturellement gazéifiée comme annoncé. Il en a coûté le rapatriement et la destruction de 280 millions de bouteilles à cette firme, dont l'eau est désormais *« minérale naturelle renforcée au gaz de la source »*.

Tous ces problèmes de pollution ne sont pas spécifiques à la France : nos voisins, grands consommateurs d'eau aussi, rencontrent les mêmes. Premier producteur, premier exportateur et premier consommateur d'eau minérale pendant des décennies, la France est depuis deux ans supplantée par l'Italie et l'Allemagne : elle ne peut plus revendiquer qu'un titre, celui de premier exportateur. Et encore, celui-ci pourrait-il être menacé si le protectionnisme gagne encore du terrain. Ainsi, au nom de l'écologie, l'Allemagne vient de fermer implicitement ses portes aux producteurs étrangers en imposant la reprise du verre d'emballage. Les Pays-Bas suivent la même voie.

Nos voisins Britanniques, quant à eux, peu sensibles jusqu'à présent à l'eau minérale, viennent subitement d'en découvrir les charmes et les profits en homologuant tout récemment une quarantaine de sources d'eau minérale, soit autant que celles autorisées à ce jour en France...

Quant au marché mondial, mystère. Les chiffres sont rares. Seule certitude, il est difficile de prévoir. *« Voilà vingt ans que je suis dans cette profession et, régulièrement, j'entends dire que nous sommes arrivés sur un plateau »*, confie, dubitative, une des spécialistes du secteur.

Dominique Gallois

---

(1) Cette source a été rachetée par la firme à la famille de Pierre Laval, ancien ministre du gouvernement de Vichy.

Roquefort, joyau caché

Une affaire qui rapporte, dans une « industrie pastorale » fortement structurée : la Société des caves n'a pas de raison de craindre les effets de l'OPA de Nestlé. Mais la surproduction pourrait rompre l'unité de la profession

DANS le patrimoine dépecé du groupe Perrier, un fleuron, la Société des caves de Roquefort, semble n'avoir intéressé personne. Nestlé, qui en a hérité, n'a pas d'idée bien arrêtée sur ce qu'il convient d'en faire. Mais, sur le terrain, en Aveyron, l'affaire inquiète. Car le roquefort est un secteur économique important et très structuré, une « industrie pastorale », avec un chiffre d'affaires dépassant 1,5 milliard de francs, en même temps qu'un produit du terroir, chargé de valeurs culturelles et traditionnelles, comme un grand vin.

La filière roquefort, c'est, en amont, un troupeau d'un million de brebis laitières. A l'origine, des bêtes rustiques et sobres, vouées à l'errance dans un semi-désert, les Grands Causses, puis sur des pourtours moins arides : les deux tiers de l'Aveyron, la moitié du Tarn, la bordure de la Lozère, du Gard, de l'Hérault et de l'Aude, qui forment le « rayon », la zone traditionnelle de collecte du lait, étendue dans les années 1900 à la Corse, aux Pyrénées-Atlantiques et à quelques coins des Alpes-de-Haute-Provence. Au total 3 500 agriculteurs sur 2 800 exploitations produisent 150 millions de litres par saison.

En aval, ce sont dix entreprises (2 000 salariés) affinant 22 000 tonnes de fromage par an et toutes sises à Roquefort-sur-Soulzon, un lieu désigné par la loi. C'est pour le roquefort qu'a été inventée, en 1926, l'appellation d'origine contrôlée (AOC), avant les vins. Avec un cahier des charges strict : « pain » de 2,7 kilos, fait avec du lait de brebis collecté dans le « rayon », ensemencé de *penicillium roqueforti* (à l'origine de la moisissure de pain de seigle), affiné trois mois au moins dans les caves du bourg, un réseau auquel la géologie donne des propriétés particulières.

Des dix entreprises, seule la Société des caves, qui appartenait à Perrier, est concernée par l'OPA. Mais elle représente à elle seule plus de la moitié de la production et même près de 80 % avec les deux autres marques qu'elle contrôle, Rigal et Maria Grimal. D'ailleurs, la masse des consommateurs ne connaît que la marque Société, qui a un quasi-monopole de la grande distribution.

La filière est fortement organisée. Les éleveurs et les transformateurs sont regroupés dans deux fédérations réunies depuis les années 30 dans la Confédération générale du roquefort, à Millau, présidée en alternance par un industriel et par un éleveur. Henri Teisserenc, son secrétaire général, puise dans cette organisation une sérénité sans faille : *« Le roquefort est un mode de production qui ne peut pas être déplacé. Quel que soit le repreneur, nous avons les moyens de parler d'égal à égal avec lui. Et comme c'est une affaire qui marche, il n'y a aucune raison de penser que ça va changer. Personne n'y aurait intérêt. »*

Les éleveurs en sont moins sûrs. Car le roquefort vit depuis quelques années un phénomène nouveau : la surproduction de lait. Pour faire face à un déficit chronique, la Société des caves a naguère investi jusqu'en Corse dans des installations de collecte et de première transformation ; la Confédération a financé des programmes, notamment pour l'amélioration génétique de la race ovine laitière. A tel point que celle-ci produit aujourd'hui trop de lait : la fabrication de roquefort n'en n'absorbe que les deux tiers. Or le lait de brebis n'est pas limité par le régime européen des quotas.

INJUSTES • Pour éviter une chute de prix catastrophique pour les éleveurs, les industriels ont accepté de continuer à prendre tout le lait à des prix garantis, moyennant une politique de résorption des surplus. En 1987, la Confédération élabora un système complexe de paiement du lait : 7,25 francs le litre pour les 60 % destinés au roquefort, 6,15 francs pour les 30 % destinés à la diversification, mais 2,40 francs pour les derniers 10 % transformés en poudre pour l'industrie agroalimentaire, selon le tarif 1991.

Avec une modulation des quotas pour chaque éleveur, selon la qualité du lait. La diversification, c'est essentiellement la feta, caillé frais de brebis, classique de la cuisine orientale, exportée à plus de 95 % vers la Turquie, l'Allemagne (pour la minorité turque), le Maghreb, la péninsule Arabique et même la Grèce, pourtant berceau de ce produit.

Mais ce système a suscité des protestations de petits éleveurs, mobilisés par la Confédération paysanne, qui ont formé un Syndicat de producteurs de lait de brebis et réclament une place dans l'interprofession. *« Ces mécanismes,* dit José Bové, secrétaire de ce syndicat, *sont à la fois injustes et inefficaces. Injustes parce qu'ils frappent surtout ceux qui ne sont pour rien dans la surproduction, inefficaces parce qu'ils ne freinent pas cette surproduction : pour un éleveur important, le surplus payé à bas prix reste rémunérateur.* » *« Le seuil de viabilité pour une exploitation est de 35 000 litres,* ajoute-t-il. *Il faut qu'en dessous la totalité du lait soit payée au prix de la transformation en roquefort.* »

Pour éviter une rupture entre éleveurs et industriels, c'est un fonctionnaire, Henri Demange, naguère directeur de la direction départementale de l'agriculture de l'Aveyron, aujourd'hui chef de service au ministère de l'agriculture, qui a été choisi comme président il y a deux ans. Bien qu'il n'ait pas encore résolu le déséquilibre, il affiche une belle confiance. Après tout, Nestlé, avec sa part du butin Perrier, n'a que 52 % de la Société des caves. La Caisse régionale de Crédit agricole de l'Aveyron en détient 26 %, par l'intermédiaire d'une filiale, SODAGRI, où sont présentes aussi les organisations professionnelles agricoles. On ne fera rien sans elles.

Georges Chatain

GROUPE HEC
HEC
SCHOOL OF MANAGEMENT

Professeur
et chercheur
en gestion

LE CHOIX
D'UN METIER
PASSIONNANT

HEC, seule grande école de management habilitée à délivrer le doctorat, propose une formation au plus haut niveau de professeur, chercheur et expert en gestion, conduisant au titre de Docteur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.
Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de Grande Ecole d'ingénieurs ou de gestion, d'un DEA, d'un MBA, ou équivalent.
Des aides financières sont accordées sous forme de bourses d'excellence et de fonctions d'assistanat.
Date limite de candidature :
15 mai 1992

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Pour recevoir une documentation et un dossier de candidature, retourner ce coupon à :
DOCTORAT HEC
1, rue de la Libération - 78351 Jouy-en-Josas Cedex - Tél. : (1) 39.67.72.39
Nom : ____________________ Prénom : ____________________
Adresse : ____
Diplôme : ____________________ Université/Ecole : ____________________

Château Margaux bonifié par la finance

Conséquence de l'affaire Perrier, l'illustre domaine du Médoc va de nouveau changer de mains. Sans perdre pour autant son âme et son goût. Au contraire, les grands crus du Bordelais ont toujours profité de l'« invasion » des financiers, français ou étrangers

POUR la seconde fois en quinze ans, Château Margaux, l'un des quatre grands premiers crus classés du Médoc, a changé de mains. Acheté en 1977 à la famille Ginestet, trop endettée, par André Mentzelopoulos, PDG de la société Félix Potin, devenue *aujourd'hui Exor, il vient* d'entrer dans le patrimoine de la famille italienne Agnelli (Fiat et autres) qui a pris le contrôle d'Exor. Mais il est bien entendu que c'est Corinne Mentzelopoulos, fille d'André et principale actionnaire d'Exor avant le transfert, qui prendra soin de Château Margaux.

Il ne pouvait guère en être autrement. D'abord les Agnelli ne connaissent rien au vignoble français. Mais, surtout, pour la famille Mentzelopoulos, Margaux a toujours été une histoire d'amour. Lorsque André, le père, né à Patras, offrit, au début de 1977, 72 millions de francs pour acheter le château, que s'était vu refuser le Canadien Seagram, les Bordelais murmurèrent : *« C'est encore un coup de financier. »*

Financier, André Mentzelopoulos l'était certes jusqu'au bout des ongles, mais, pour Margaux, ce fut un coup de cœur. *« Mon diamant blanc-bleu »*, disait-il avec cet accent un peu chantant qu'il avait conservé de sa patrie d'origine.

Le nouveau propriétaire *consulta les meilleurs experts*, notamment le fameux Emile Peynaud, se mit à apprendre le vin et fit remettre en état un vignoble fort abîmé par une gestion à court d'argent, et dont la qualité s'était notoirement dégradée. Son premier souci fut d'investir massivement 30 millions de francs en quatre ans. Tout y passa : remplacement des palissages pourris, curage des fossés comblés, renouvellement partiel des vignes trop vieilles. A cette occasion, quatre hectares plantés tout fraîchement furent arrachés et replantés avec un cépage plus adapté.

André Mentzelopoulos poussa même le scrupule jusqu'à substituer aux drains en plastique des drains en terre cuite à l'ancienne, qui résisteraient mieux, vingt ans après, à l'attaque des produits chimiques de traitement. Il fallut fabriquer spécialement ce type de matériau à un prix quatre fois supérieur. Qu'importe. *« Je travaille pour dans cinquante ans. »* Aujourd'hui, il faut voir sa fille, Corinne, participer avec le maître de chais aux assemblages des différentes cuvées qui font le Margaux de l'année pour comprendre l'attachement que l'on peut éprouver vis-à-vis d'un vignoble.

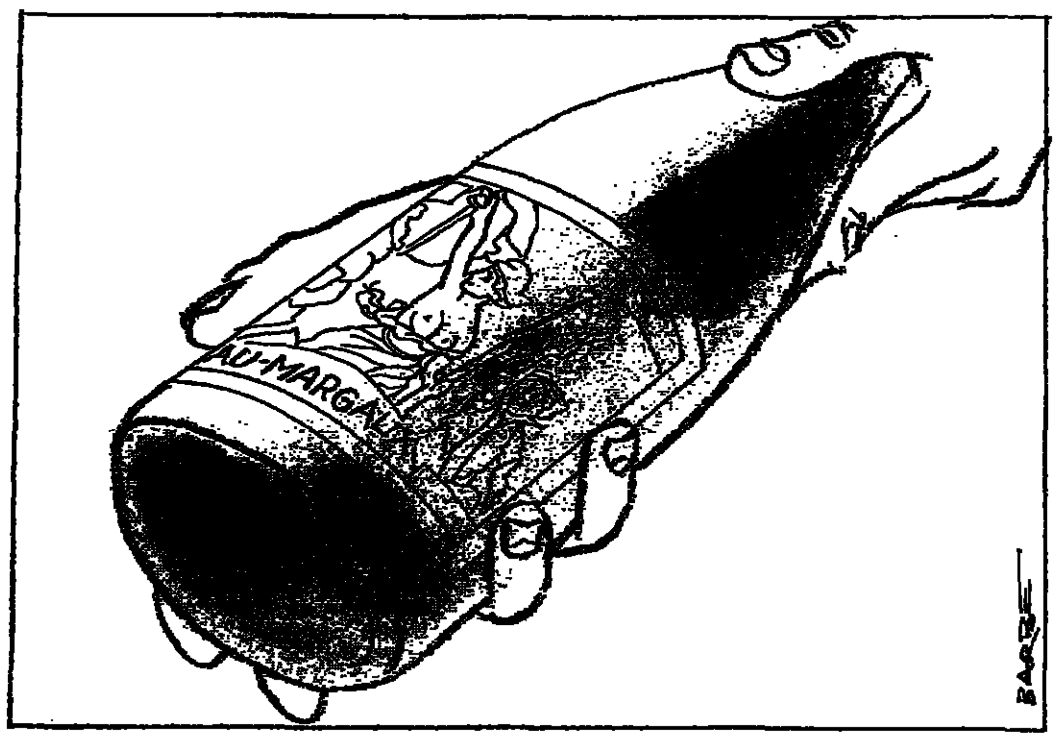

AUBAINE ● Sans doute, Margaux *était-il* aussi un investissement ô combien rentable ! Certes, au prix d'achat de 72 millions de francs (avec trois récoltes) se sont ajoutés 200 millions de francs d'investissement dans de nouvelles cuveries et un magnifique chais enterré. Mais aujourd'hui, Château Margaux vaut plus d'un milliard de francs, 15 millions de *francs l'hectare pour une superfi*cie de 87 hectares plantés, selon l'offre publique faite aux actionnaires d'Exor par le groupe Agnelli : une belle plus-value même en francs constants.

L'histoire récente de Château Margaux démontre que, pour un vignoble, l'acquisition par des étrangers est rarement une catastrophe et presque toujours une aubaine. C'est particulièrement vrai dans le Bordelais viticole, *dont la fortune a toujours été faite* par les gens de l'extérieur, à commencer par le Prince Noir qui, guerroyant en Aquitaine pour les Plantagenêt au quatorzième siècle, expédiait du claret à Londres, et en finissant par les négociants du quai des Chartrons, qui, originaires de toute l'Europe, inondèrent le monde entier de médoc, de graves et de sauternes.

La famille américaine Dillon, représentée aujourd'hui par la *duchesse de Mouchy, n'a jamais* tiré un centime de dividende du prestigieux Château Haut Brion, acquis en 1936, tout étant réinvesti dans les vignobles pour l'améliorer. Depuis la cession, en 1962, par les descendants du marquis Alexandre de Ségur, du non moins prestigieux Château Latour, à des groupes financiers anglais, la qualité du vin a toujours été maintenue à un niveau très élevé. *« Faites ce qu'il faut. »* Telle est la *consigne permanente donnée aux* régisseurs et maîtres de chais.

Lorsqu'en décembre 1983, le puissant groupe Suntory, numéro un japonais des boissons et spiritueux, acheta pour 75 millions de francs le Château Lagrange, troisième cru classé du Médoc, il lui fallut injecter une bonne centaine de millions de francs supplémentaires pour reconstituer un domaine victime de la gestion plus que médiocre de son précédent propriétaire espagnol et obtenir à nouveau une qualité correspondant à son classement.

PETITS COUSINS ● Et que dire des compagnies d'assurances qui ont acquis plusieurs grands crus et fait leur devoir en s'appuyant sur les hommes de métier ? Le groupe AXA de Claude Bébear a totalement rénové les installations du Château Pichon-Longueville-Baron, deuxième cru classé du Médoc, acheté en 1987 et géré de main de maître par Jean-Michel Cazes, un voisin, magicien du Château Lynch-Bages à Pauillac. Certes, clameront les puristes, rien ne vaut une famille ancrée dans son château ancestral. Mais les temps sont durs et les petits cousins trop nombreux et trop gourmands.

L'avantage des groupes financiers est qu'ils ont les moyens d'investir et, surtout, les reins assez solides pour attendre des jours meilleurs en cas de mauvaises récoltes ou de crise économique. De plus, lorsqu'ils achètent, Français ou étrangers n'emportent pas les vignes ni le château, mais contribuent à conserver et à améliorer le patri*moine. C'est bien la forme d'inva*sion la plus pacifique et, en définitive, la plus rentable pour tous : acheteurs, vignerons et négociants, pour le plus grand bénéfice des exportations françaises.

François Renard

Au moment précis où vos affaires vous appellent en Espagne, nous décollons.

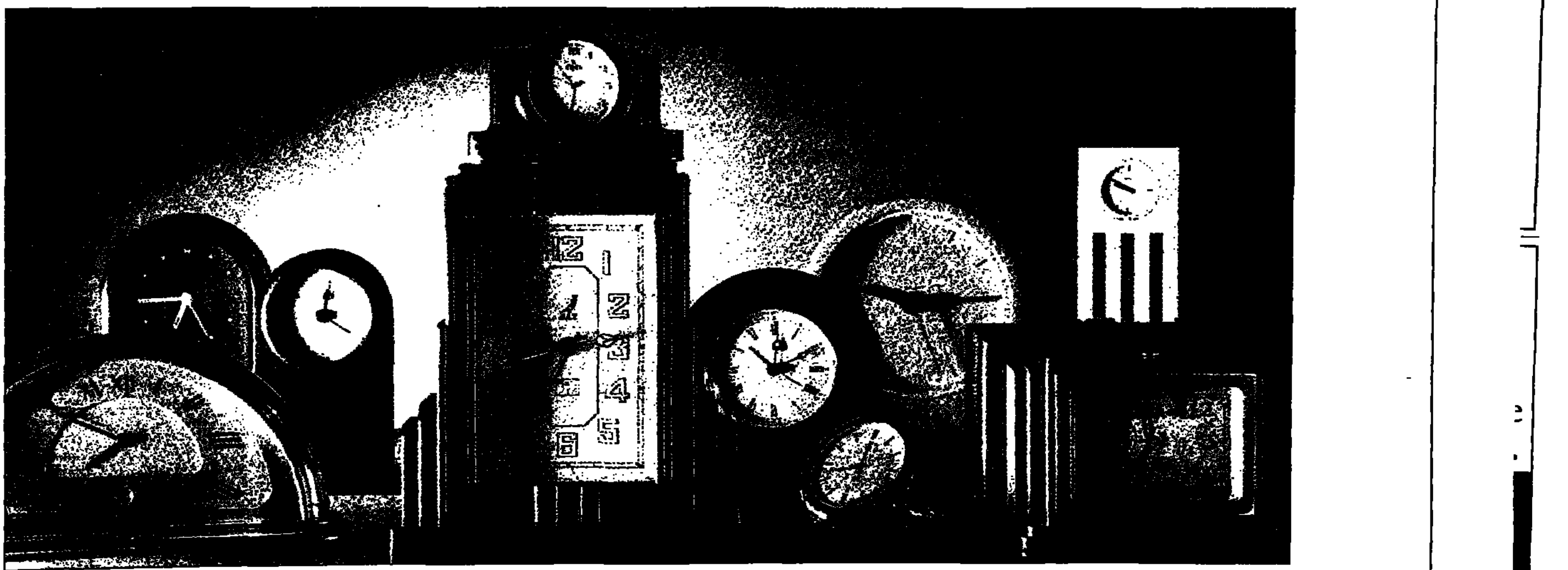

Aujourd'hui plus que jamais, les affaires exigent rapidité et précision. Chaque jour avec Iberia, dès 7 h 05 vous pouvez choisir entre 5 vols sur Madrid et dès 7 h 25 entre 4 vols sur Barcelone. Vous allez vite, vous décollez quand vous voulez, vous revenez quand vos affaires en Espagne sont terminées. Iberia, c'est aussi bien sûr tout le confort d'une grande compagnie aérienne, l'efficacité et l'accueil d'un personnel très stylé. Et maintenant la carte de fidélité Iberia Plus que vous pouvez obtenir tout de suite en appelant le numéro vert : 05 30 05 40. Concilier vitesse, efficacité et décontraction, cela compte beaucoup pour vous. C'est donc capital pour nous.

9 vols quotidiens
sur Madrid
et Barcelone.

La compagnie qui va vers les hommes d'affaires.

IBERIA
LIGNES AÉRIENNES D ESPAGNE

Pour tous renseignements, consultez votre agence de voyages ou le **3615 IBERIA**

Récession à la japonaise

Les indicateurs économiques sont en berne, mais on aurait tort de vendre trop tôt la peau du pays du Soleil-Levant. L'histoire récente montre qu'il sort toujours raffermi des périodes les plus difficiles. Et le repli actuel tient plus de l'ajustement que du marasme

TOKYO
de notre correspondant

LE Japon triomphant aurait-il vécu? Croissance, production industrielle, investissements, les principaux indicateurs sont en berne, et ceux qui progressent – nombre des faillites – sont négatifs! Les grands noms de l'industrie nippone, qui bouclaient leur bilan le 31 mars, enregistrent des baisses des profits et les sondages auprès des milieux d'affaires confirment un pessimisme généralisé. La chute de la Bourse en deçà du seuil psychologique des 20 000 yens (1) il y a deux semaines en est un des symptômes.

La croissance marque le pas : pour la première fois depuis 1989, elle n'a été que de 0,2 % au cours du dernier trimestre 1991. Pour l'ensemble de l'année, les estimations de l'Agence de planification ont été révisées à la baisse : de 3,5 % à 3 %. Signe des temps, le gouvernement, afin de soutenir l'économie, a décidé d'avancer la mise en œuvre d'un programme de travaux publics, dont les deux tiers devront être réalisés au cours de la première moitié de 1992.

De ce sombre tableau, il est tentant de conclure : le Japon entre en récession. Une conclusion que tirent peut-être hâtivement ses partenaires, pas mécontents que cet irritant Japon «s'écroule» (sans peut-être mesurer les conséquences pour eux-mêmes d'une telle éventualité). Les industriels nippons eux-mêmes ont tendance à faire de la surenchère dans le pessimisme.

En récession, le Japon? Peut-être, mais c'est une récession sans chômage et avec un rythme de croissance dont beaucoup de ses partenaires feraient leur pain bénit. En réalité, l'économie japonaise traverse une phase de sérieux réajustements caractérisée par une moindre croissance.

LE «BOOM HEISEI» • Réajustement car elle sort d'un cycle de croissance dont il ne faut pas oublier qu'il était anormal : le «boom Heisei» (nom de l'ère impériale actuelle) a duré plus de quatre ans – de fin 1986 jusqu'à octobre 1991. Au cours de cette période, le produit national nippon a augmenté d'un volume équivalant au PNB annuel de la France. L'économie japonaise équivaut désormais par la taille aux trois cinquièmes de celle des Etats-Unis.

La «récession» actuelle, d'origine interne et non pas externe comme par le passé, est la conséquence des retombées d'une flambée spéculative. C'est *«une récession par les actifs»* provoquée par une chute des marchés boursiers et immobiliers, estime Kenichi Ohmae, directeur de la société de consulting McKinsey & Co. C'est aussi une crise voulue et «gérée» par les autorités qui, en faisant éclater à partir de 1989 la «bulle financière», ont délibérément orienté l'économie vers le refroidissement après avoir, tout aussi délibérément, provoqué son gonflement.

Pour s'en persuader, il suffit de remonter au milieu des années 80. Au lendemain des accords du Plaza, en septembre 1985, le gouvernement doit relancer la machine. Il faut permettre à l'industrie de faire face au renchérissement du yen qui, d'un côté rend les importations d'énergie moins chères, mais, de l'autre, entame la compétitivité des produits japonais à l'étranger. En même temps que la production se réoriente vers le marché interne, les autorités relâchent la politique monétaire, favorisant ainsi un meilleur accès des entreprises au capital – ceci afin d'éviter les effets déflationnistes de la réévaluation du yen. Cette politique provoque une valorisation extraordinaire des actifs et un excès non moins phénoménal de liquidités.

La chute du dollar et l'abaissement des prix du pétrole, conjugués à la valorisation du yen et à une baisse du taux d'escompte – incitant les capitaux à s'expatrier, – font alors du Japon le premier créancier de la planète. Sur l'archipel, c'est l'économie de casino. L'argent est sur le trottoir : les banques prêtent à tout va et les entreprises engrangent d'énormes bénéfices en spéculant sur les actions et les terrains.

En 1989, le gouvernement décide de mettre le hola. L'objectif a été atteint : la machine productive a recouvré sa compétitivité. Au risque d'inflation s'ajoutent désormais des dérapages, qui ne feront que se confirmer dans les années suivantes par une série de scandales (manipulations des maisons de titres, percée de la pègre dans les affaires légales). Conséquence : une crise de l'éthique des affaires qui suscite la grogne des milieux industriels traditionnels et un mécontentement dans l'opinion publique.

> **Même en chute, les investissements par habitant restent deux fois supérieurs à ce qu'ils sont aux Etats-Unis.**

Ce coup d'arrêt délibéré porte aujourd'hui ses fruits. Chute de la Bourse, chute des prix immobiliers : la «bulle financière» se dégonfle. Mais la «purge» ne se cantonne pas au secteur financier, elle affecte aussi l'économie réelle. Les banques et les organismes financiers payent leur aventurisme : sur les 450 milliards de dollars prêtés aux promoteurs, dont bon nombre sont techniquement en faillite, les mauvaises dettes s'accumulent. Les petites et moyennes banques ne tiendront pas : un quart d'entre elles pourraient disparaître ou fusionner.

PROFITS • Les entreprises sont touchées parce qu'elles ne disposent plus de cette pompe à financement facile que leur offrait la spéculation. Précisément au moment où des secteurs moteurs de l'économie (automobile et électronique : un quart de la main-d'œuvre, 30 % du capital investi dans l'industrie) sont affectés par un rétrécissement du marché intérieur, saturé, et un ralentissement des exportations. Ce qui les contraint à modifier leur stratégie.

Au lendemain de la valorisation du yen, il fallait à tout prix conserver des parts de marché en limitant les marges. Aujourd'hui, les profits passent en premier : Toyota augmente ses prix aux Etats-Unis et réduit la rotation rapide des modèles pour s'attaquer davantage au marché haut de gamme. La crise n'est néanmoins pas générale. Dans d'autres secteurs, la croissance continue et la morosité est infiniment moins grande en province qu'elle ne l'est à Tokyo ou à Osaka.

Comme lors de toute période d'ajustement, ce sont les petits entrepreneurs qui vont souffrir. Ils n'ont pas eu accès à la Bourse et ont levé l'argent en garantissant leurs prêts sur des terrains. Or, les prix de ceux-ci régressent et ils sont pris à la gorge. Cette situation accentuera la bipolarisation traditionnelle de la machine productive entre un secteur de grandes entreprises hautement compétitif et le «tiers monde» de la sous-traitance poussé hors du marché : les PME constituent la grande majorité des faillites avec les promoteurs immobiliers (+ 56,2 % en février).

L'histoire économique récente du Japon montre que la machine productive a systématiquement mis à profit les récessions pour se restructurer et repartir de plus belle. Ce fut le cas après la grave crise de 1974 – la croissance avoisinait zéro, – comme après la brève récession de 1985-1986. Chaque fois, la restructuration se traduit par un élagage des branches mortes dont le coût social est élevé. Mais, globalement, l'économie en ressort renforcée.

Aujourd'hui, les nuages se sont accumulés, mais la machine productive nippone est loin d'être enrayée. La diminution des profits, par exemple, quoique importante (Toshiba ou Sony enregistrent des chutes de 30 % à 40 %), est toute relative, compte tenu des montants faramineux de ces dernières années.

Le recul des investissements, pour sensible qu'il soit, doit être aussi nuancé : leurs montants ont été tels entre 1986 et 1991 (3 000 milliards de dollars (2), dont 600 milliards en recherche et développement) qu'ils assurent aux industries une solide avance. Augmentant de 25,4 % par an, ils ont contribué aux deux tiers de la croissance au cours des cinq dernières années.

«Même en chute, les investissements par habitant restent deux fois supérieurs à ce qu'ils sont aux Etats-Unis», estime Kenneth Courtis, conseiller de la Deutschebank pour l'Asie. *«Jamais aucun pays industrialisé n'a connu une telle rage d'investissements : 30 % de ces 3 000 milliards de dollars ont été dirigés vers la rationalisation et la productivité, 30 % consacrés à l'innovation et 30 % à augmenter la capacité installée. Il est difficile d'être en meilleure position pour se redéployer. »*

PAUSE NÉCESSAIRE • Le rythme des investissements a été tel qu'une pause aurait été de toute façon nécessaire pour que la demande puisse rattraper l'offre qu'implique une telle capacité installée. Celle-ci laisse présager un redémarrage dont certains économistes situent les premiers effets avant la fin de l'année.

> **“L'économie nippone vogue toujours haut sur sa lancée tel un vaisseau spatial dans la stratosphère.”**

On ne s'attend guère à ce que le plan gouvernemental de soutien à l'économie ait un impact autre que psychologique, palliant la «psychose d'inquiétude» des milieux d'affaires. Selon les pessimistes, la croissance sera néanmoins de l'ordre de 2 % en 1992. L'inflation reste faible (2,9 %) et la demande des ménages devrait reprendre après une phase de morosité (+ 3,1 %). En ce qui concerne les investissements, on prévoit une croissance de 3 % (après 8 % en 1991).

Enfin, le chômage demeure officiellement peu important (2 %) bien qu'il faille s'attendre au non-renouvellement de contrats de travailleurs temporaires – notamment les femmes. L'offre d'emploi continue a excéder la demande : *« Sur le plan de l'emploi, il est difficile de dire que l'économie est en déclin »,* note-t-on à l'Institut de recherches de la compagnie d'assurance Sumitomo. Les modestes augmentations des salaires (5 %) de la dernière offensive syndicale, sans entamer le pouvoir d'achat, compte tenu du taux d'inflation, donnent enfin de l'oxygène aux industriels.

Le grand problème auquel ceux-ci sont confrontés est l'accès au capital, encore que, là aussi, il faille nuancer : les entreprises n'ont pas de dettes et disposent de solides réserves en trésorerie. Elles trouveront en outre à emprunter à un taux relativement bas, et l'épargne reste considérable : 7 500 milliards de dollars.

Le marasme boursier paraît en revanche devoir se poursuivre. Ne pouvant plus lever de l'argent à la Bourse en jouant sur la simple hausse des cours pour mobiliser les investisseurs, les entreprises devront vraisemblablement offrir de meilleurs dividendes à leurs actionnaires – ce qui constituera une révolution au Japon, où ils sont traditionnellement faibles.

L'économie nippone est donc loin d'être à genoux : *« Elle vogue toujours haut sur sa lancée tel un vaisseau spatial dans la stratosphère»,* selon l'expression d'un rapport de la Banque Mitsubishi. La crise d'ajustement qu'elle traverse aura cependant des conséquences non négligeables pour ses partenaires.

Conséquences négatives : en quête de capitaux, les entreprises rapatrient leurs avoirs à l'étranger, ce qui signifie moins de capital nippon pour le reste du monde qui, entre 1985 et 1990, bénéficia de 600 milliards de dollars d'investissements en provenance de l'archipel. En 1991, le Japon a rapatrié 36,6 milliards de dollars de plus qu'il n'a exporté de capitaux. Conséquences positives aussi puisque la «crise» place certains secteurs sur la défensive. Les concurrents du Japon sauront-ils tirer parti de ce répit? *« C'est le moment de baisser les prix pour concurrencer le Japon et d'investir sur place alors que des entreprises vont être contraintes à des alliances »,* estime Kenneth Courtis.

Philippe Pons

---

(1) 100 yens valent 4,1 francs.
(2) 1 dollar vaut 5,6 francs.

Les «keiretsu», maîtres de la contre-attaque

Chaque crise offre à l'industrie nippone l'occasion de se renforcer. La clé de cette étonnante capacité d'adaptation : une organisation complexe mais terriblement efficace héritée des anciens conglomérats

LE pays du Soleil-Levant n'échappe ni aux effets de conjoncture ni aux phases de réajustement, mais chaque crise révèle une étonnante capacité de réaction du système industriel. La clé de cette aptitude à rebondir, que les effets conjoncturels aujourd'hui encore ne sont pas près d'entamer, tient au fonctionnement des groupements industriels : les *keiretsu*. Les *keiretsu* renvoient à la double idée d'appartenance et de réseau. Héritiers des anciens conglomérats *(zaibatsu)*, ils sont au cœur de la dynamique industrielle du Japon d'après-guerre. Ils constituent des systèmes à la fois défensifs, par la protection qu'ils offrent contre des «incursions stratégiques» (prises de contrôle), et offensifs, en permettant la maîtrise de parts de marché.

Si on les compare à la conception occidentale de «groupe industriel», qui implique un bilan consolidé, des organisations intégrées, une administration centralisée et une stratégie globale, les *keiretsu* présentent une structure à la fois plus souple et plus complexe. Ils prennent deux formes distinctes : les regroupements par extension, ou connexions horizontales, et les regroupements par intégration verticale.

Les structures horizontales, cœur du dispositif industriel, s'organisent autour de six grands pôles auxquels s'ajoutent deux autres pôles de force intermédiaire. Trois de ces pôles sont héritiers des conglomérats d'avant-guerre : Mitsubishi, Mitsui et Sumitomo ont reconstitué dans les années 50 le formidable maillage entre sociétés appartenant avant-guerre aux mêmes conglomérats dominés par un holding.

> **Ce système accroît la capacité de l'entreprise à réagir vite aux effets de la conjoncture.**

Trois autres pôles, d'origine plus récente, sont caractérisés par une orientation bancaire : groupes Fuyo (banque Fuji), DKB (banque Dai Ichi Kangyo) et Sanwa (banque du même nom). Ils sont constitués des principaux clients des trois banques. L'ensemble de ces *keiretsu* dominants forme ce que l'on nomme les «six groupes industriels». Une dernière configuration est formée par deux *keiretsu* de puissance intermédiaire et, eux aussi, d'orientation bancaire, constitués autour de la banque Tokai et de la Banque industrielle du Japon.

HYPERTROPHIE • Les *keiretsu* «horizontaux» regroupent un spectre très large d'activités autour de trois fonctions : financière (banque, société d'assurances, de courtage...), commerciale (entendue comme un pôle multifonctionnel d'activités dont les maisons de commerce (1) sont la pièce maîtresse) et productive (industrie). L'intégration de ces trois fonctions confère aux *keiretsu* un potentiel d'autonomie systématiquement utilisé pour diversifier les activités.

La coordination repose sur un système au centre duquel se trouvent les principaux responsables des entreprises du groupe pivot. Il fonctionne à un double niveau : aux liens personnels et aux rapports complexes d'obligations réciproques, reflet du fonctionnement social global, ponctuées de rencontres discrètes au cours desquelles seront testées certaines propositions, s'ajoutent les réunions formelles (conseils des présidents du groupe central) où sont concertées les stratégies. Ce système hypertrophié de relations favorise la concertation stratégique et une mobilisation sur des objectifs communs. Mais les *keiretsu* ne constituent pas pour autant des systèmes rigides et autosuffisants.

A l'intérieur du groupe, les sociétés qui le composent sont placées dans une situation de concurrence intense; vis-à-vis de l'extérieur, en revanche, elles restent ouvertes à toute initiative et peuvent entretenir des relations avec les sociétés non affiliées ou affiliées à d'autres groupes. Les *keiretsu* combinent ainsi les avantages de la polarisation et de la flexibilité : à la «synergie» horizontale s'ajoute la capacité à s'adapter à la compétition internationale grâce à des réseaux d'accords entre sociétés appartenant à des groupements différents.

A cette première forme de regroupement industriel s'en ajoute une seconde. Elle est appliquée dans trente et un groupes intégrés cette fois verticalement. Deux principes régissent cette intégration :

– une relation fondamentale qui préside à l'existence du groupement et tient au liens existant entre une ou deux sociétés chefs de file et des entreprises filiales ou affiliées disposant elles-mêmes d'une arborescence de fournisseurs et de sous-traitants;

– une concentration sur une activité, ou une aire d'activités, qui obéit au principe d'une complémentarité relative. Le groupe Matsushita par exemple, concentré sur l'activité électrique-électronique, s'est déployé à travers ses filiales vers des activités complémentaires tels que la finance et le leasing (National Securities).

NÉBULEUSE • Cette forme de *keiretsu* permet donc d'axer l'effort sur une production, qui constitue la «niche» technologique, et en même temps de se lancer dans des activités multiples dérivées. Les formes spécifiques de gestion de la recherche et du développement des groupes verticaux renforcent ce processus de concentration-spécialisation.

Les groupes verticaux entretiennent avec les groupes horizontaux des relations variées : un groupe vertical peut ainsi constituer une pièce maîtresse d'un groupe horizontal (comme par exemple Mitsubishi Heavy Industries) alors que d'autres peuvent être relativement indépendants (Sony) ou entretenir des relations de dépendance variées : Toyota a des liens tant avec Mitsui qu'avec le groupe Tokai.

Pour coordonner les multiples activités de la nébuleuse d'entreprises qui les composent, les *keiretsu* combinent deux systèmes. Le premier revient à un jeu de participations croisées entre les sociétés du groupe. Celui-ci protège les sociétés formant le cœur du *keiretsu* contre toute tentative de prise de contrôle extérieure, tout en excluant l'intervention directe d'une société du groupe sur les autres, le ratio de prise de participation restant généralement relativement faible.

Le second système de régulation repose sur des groupes cellulaires constitués à partir d'un noyau central. Ainsi, le noyau du *keiretsu* Mitsubishi comprend-t-il trois opérateurs majeurs : Mitsubishi Bank, Mitsubishi Corp. (maison de commerce) et Mitsubishi Heavy Ind. Ce noyau est au centre d'une constellation de 29 sociétés chefs de file dans un secteur d'activité. Celles-ci ont également dans leur mouvance d'autres groupes cellulaires par filiation ou alliance.

En termes stratégiques, les avantages présentés par les *keiretsu* sont nombreux : effet de levier permettant aux sociétés d'atteindre la taille critique né[illegible]saire dans un secteur; rent[illegible]tion des investissements [illegible] l'intégration d'organis[illegible]ciers dans le groupe; [illegible] des fonctions (comm[illegible]ment de l'information, [illegible]tion, lancement de p[illegible] conjoints); et développement d[illegible] gamme d'activités, favorisant les stratégies de diversification.

Ce système accroît la capacité de l'entreprise à réagir aux effets de conjoncture. Les cycles des produits étant de plus en plus courts, il faut réagir vite. Ce qui suppose un retour rapide des indications que donne le marché. Une organisation centralisée de type traditionnel implique un temps de réponse long. A l'inverse, une structure plus petite peut réagir plus rapidement. Constellation d'entreprises, le *keiretsu* constitue une structure concentrée évitant néanmoins les inconvénients de celle-ci par l'autonomie laissée aux sociétés qui le composent.

Serge Airaudi
Professeur au Centre
de recherches et d'études
des chefs d'entreprise (CRC)

---

(1) «Sociétés de commerce», les *sogo shosha* ne correspondent pas à la conception traditionnelle de celles-ci car elles combinent des fonctions de commerce, de financement, d'information, de distribution et de transport. Par l'intégration de ces activités, elles renforcent le flux des affaires.

هكدامس الأمل

UN MOT NOUS ENGAGE A VOUS PRÊTER D'ABORD DE L'ATTENTION ET ENSUITE DE L'ARGENT.

Au même titre que l'épargne, le crédit est un formidable moyen de réaliser vos projets et d'accroître votre liberté. Or, quelle plus belle vocation pour une banque mutuelle que d'accroître la liberté de ses clients en leur donnant les moyens de concrétiser leurs rêves ? Bien sûr, en contrepartie, le crédit vous engage, parfois sur plusieurs années. Mal calculé, il peut compromettre votre autonomie.
C'est pourquoi, au Crédit Mutuel, quand vous nous demandez un prêt, nous prêtons d'abord attention à vos projets. Pour être sûrs de vous conseiller le crédit le mieux adapté à vos besoins et de garantir votre tranquillité.
Parce qu'un crédit ne se décide pas à la légère, il ne se conseille pas à la légère. Question de confiance et de responsabilité mutuelles.

Au Crédit Mutuel,
à cause d'un mot, nous décidons ensemble de votre crédit.
A cause d'un mot,
vous pouvez nous en demander plus.

GLM/BBDO

Crédit Mutuel

la banque à qui parler

AGRICULTURE

Un kaléidoscope qui rétrécit

Une extrême diversité caractérise la situation des exploitations agricoles françaises, comme celle des paysans, dont le nombre baisse cependant. Les terres vacantes et les arrivées de jeunes ne coïncident pas

IL ne s'écoule pas une semaine depuis l'été dernier sans que la chronique agricole ne bruisse de la réforme en cours de la politique européenne, des laborieuses négociations du GATT, d'aménagement ou d'exode rural, de maîtrise des productions. Subventions, marchés, labels, quotas, charges, revenus, prix garantis, *sont les maîtres-mots* du vocabulaire. Si bien que l'on en arrive à se demander s'il existe encore, au-delà de cette agitation, des cultivateurs en chair et en os dans leurs champs et derrière les silos ou des éleveurs à côté des vaches allaitantes.

A la veille de l'ouverture, le 7 avril à Bourg-en-Bresse, du congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le moment est bienvenu pour s'arrêter quelques instants sur la condition de ces exploitants – jeunes qui, parce qu'ils ont acquis un bagage technique et économique, croient encore à l'inusable métier de la culture ou vieux paysans pour qui la page est déjà tournée. A l'image de la diversité géographique de la France, la diversité des terroirs et de la population agricole du pays saute aux yeux. Les paysans appartiennent eux aussi au royaume de la proportionnelle... *Il* existe encore un directeur départemental de l'agriculture à Paris, installé rue du Chevaleret, mais depuis belle lurette – sauf dans les minuscules potagers des derniers arpents des congrégations religieuses – plus d'agriculteurs...

CONCENTRATION • En revanche, la Manche, avec 81 % du sol affecté à la production agricole (des vaches plantureuses aux carottes), et encore plus la Mayenne (82,6 %), où le lait coule partout, peuvent être classées comme les départements les plus imprégnés de culture paysanne. A l'autre bout de l'échelle, selon un récent rapport conjoint du Conseil général du génie rural et des eaux et forêts et du Conseil général des ponts et chaussées, se distinguent la Corse du Sud et les Alpes-Maritimes (13 %) : résultat, pour la Côte d'Azur, de la vague incontrôlée d'urbanisation et de bétonnage qui a balayé les terres les plus immédiatement disponibles.

Autre constat qui étaye cette extrême diversité des situations : si, entre 1970 et 1988, le nombre d'exploitations agricoles, donc d'entreprises et de «patrons-paysans», a baissé de moitié dans les Alpes-Maritimes et en Moselle, en revanche, dans la Marne, il s'est très légèrement accru. Mais, en même temps, dans ce département champenois, la taille moyenne de la surface agricole utile (SAU) par exploitation a faiblement régressé (de 1,16 %)... alors qu'elle a augmenté de 87 % dans les Landes et de 81 % en Savoie. Dans l'agriculture comme dans l'industrie ou la banque, les phénomènes de concentration du capital ou de regroupement à la suite de successions ou de ventes modifient à la fois le paysage naturel et les conditions économiques et sociales de la production.

RUBAN BLEU • Après l'approche foncière, celle de la population active. L'Ille-et-Vilaine et la Manche arrivent en tête pour le nombre d'exploitations agricoles et de personnes qui y travaillent. A partir de ce critère, la Bretagne pèse trois fois et demi plus que Provence-Alpes-Côte d'Azur, une fois et demie plus que Rhône-Alpes. Des territoires comme la Vendée, l'Orne, la Loire-Atlantique ou l'Aveyron, qui ne passent pas pour les plus riches du pays, tirent de l'agriculture une très large fraction de leur revenu et doivent veiller de près aux zones rurales lorsque leurs élus définissent une politique de l'emploi. La Marne, grâce au champagne et aux céréales, dont les rendements sont mirifiques, détient le ruban bleu pour la valeur ajoutée produite : 400 fois plus que la Lozère.

L'agriculture doit obligatoirement se décliner au pluriel... *«Il faut cesser de considérer l'agriculture comme une activité exercée par des agriculteurs «moyens», pour prendre en charge toute sa diversité structurelle et géographique»*, note Pierre Limouzin, professeur à l'université de Picardie (1).

EMPLOIS • Ainsi, c'est dans le Lot-et-Garonne que l'on compte le plus de salariés dans l'agriculture – le plus souvent de l'arboriculture. En conséquence, l'Agence nationale pour l'emploi y a ouvert à Aiguillon une antenne spécialisée dans ce secteur, unique en France. En 1991, elle a placé 4 000 personnes sur des exploitations non seulement du Lot-et-Garonne mais aussi de Dordogne et de Gironde, soit la moitié des emplois saisonniers recensés dans le secteur. La prospection des candidats se fait dans les milieux étudiants et par affichage dans les mairies et les bureaux de poste. La démographie est tout aussi instructive. L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture s'est livrée à une analyse précise de la répartition géographique des exploitants selon leur âge. Les plus âgés se concentrent sur la bordure méditerranéenne et en Normandie et c'est dans ces régions aussi que les revenus sont beaucoup plus faibles que la moyenne nationale. Dans le Var, 40 % des agriculteurs ont plus de 60 ans.

En revanche, la Vendée, la Lozère, la Corse, mais aussi la Bretagne et la Champagne-Ardenne comptent beaucoup plus de jeunes (de moins de 35 ans). En général, les exploitations dirigées par un jeune agriculteur ont une taille bien supérieure à la moyenne, mais la différence essentielle est dans le niveau de formation du chef d'entreprise. La moitié d'entre eux ont acquis une formation secondaire, au lieu de 13 % pour la France entière. Parmi les autres facteurs de dynamisme des jeunes, on note enfin une forte proportion d'exploitants à temps complet.

On pourrait multiplier à loisir les statistiques pour dessiner la France agricole de demain et celle qui, déjà, voit s'avancer la menace de la friche : dans les dix années à venir, le nombre total d'exploitants devrait diminuer d'un tiers, tombant de 900 000 à 600 000 environ. Aussi le ministère de l'agriculture, qui a inscrit 730 millions de francs au budget de 1992 pour faciliter le départ en préretraite des agriculteurs de plus de 55 ans, souhaite-t-il mieux coordonner géographiquement les départs et les arrivées de jeunes agriculteurs – encouragées par des aides publiques. Une gageure puisque les régions où sont attribuées le plus de dotations aux jeunes agriculteurs (DJA), à savoir le «Grand Ouest», l'Aveyron, le Cantal, le Nord, sont éloignées des régions où les exploitants approchent de l'âge canonique.

La mobilité des hommes, voire la «délocalisation», dans l'agriculture comme dans la fonction publique et l'industrie, voilà une autre embûche sur la voie du progrès et du dynamisme.

François Grosrichard

Dans les dix années à venir, le nombre total d'exploitations devrait diminuer d'un tiers.

Proportion d'exploitants
de plus de 50 ans
sans successeur connu

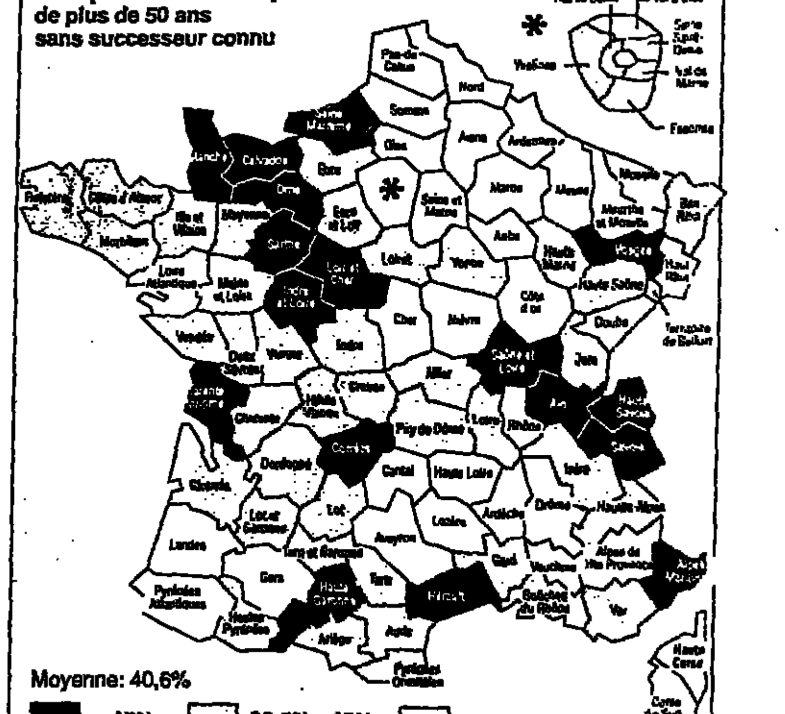

Moyenne: 40,6%

■ > 45% ▨ 38,5% - 45% ☐ < 38,5%

Source: Economie et Finances agricoles

---

(1) *Agricultures et industries agro-alimentaires françaises*, par Pierre Limouzin, éditions Masson Géographie, 1992.

Heureux malgré tout

LYON
de notre bureau régional

Saint-Martin-en-Haut, comme son nom l'indique. Ce matin-là, une méchante neige de printemps, humide et lourde, étonne les monts du Lyonnais, à 750 mètres d'altitude et 30 kilomètres, à peine, de Lyon. Au hameau de la Courbière, Christophe Joannin, vingt-six ans, et son frère Patrick, son aîné de deux ans, bottes de caoutchouc dans la gadoue, s'affairent à embarquer dans une camionnette une vache de réforme. La bête n'a été vendue que 16 francs le kilo-carcasse, et encore, en faisant jouer la concurrence entre quatre maquignons.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en s'installant en groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), en 1988, dans la ferme du père, parti en retraite, les Joannin n'ont pas choisi la facilité. Quatre ans après, ils versent 20 000 francs par mois en loyer de la terre et remboursements d'emprunts. Ils réussissent, en transpirant beaucoup, à s'octroyer un salaire mensuel de 4 000 francs chacun.

S'ils ont décidé d'expédier un animal aux abattoirs de Corbas, ce n'est cependant pas pour faire bouillir la marmite. C'est simplement pour se montrer respectueux du «quota» laitier (236 000 litres) attribué à leur exploitation d'une trentaine de têtes. Ce droit à produire est cependant supérieur de 50 000 litres à celui du père : une manière, pour les instances européennes, de donner un coup de main à ceux qui ont choisi de relever leurs manches dans cette zone de montagne. Le GAEC a reçu une dotation initiale de 260 000 francs, équivalant à la moitié du droit d'entrée à la ferme versé aux parents, et une rafale de prêts bonifiés (2,75 % d'intérêts annuels), après avis favorable de l'organisme chargé de l'aménagement des structures agricoles (ADASEA du Rhône). L'exploitation a été jugée viable, en additionnant la «paie de lait» versée par la coopérative Orlac et le produit de la vente, l'été, de fruits rouges comme fraises et framboises.

Viable, certes, mais chichement, même si on ne paie pas de loyer pour l'habitation et si on assure l'ordinaire avec les produits de la ferme : *«S'il y avait des gamins, ce serait plus dur»* – un des frères est marié, l'autre célibataire. Il a fallu changer le vieux tracteur, acheter une charrue tri-soc et agrandir l'étable. Il ne saurait être question d'embaucher, sauf des saisonniers pour la cueillette. On a soin de grouper les vêlages à l'automne, pour obtenir plus de lait d'hiver, mieux rémunéré. Les journées commencent tôt et s'achèvent tard. On se repose un dimanche sur deux, à tour de rôle, et on réussit à prendre deux semaines de vacances par an. *«Mais on n'aime pas trop. Les bêtes nous manquent vite.»*

Les deux frères sont les seuls paysans du hameau de la Courbière, qui comptait naguère trois exploitations. Ils ont préféré rester au pays (où les parents habitent toujours le bourg). Sur une fratrie de six, cinq se sont établis agriculteurs dans les monts du Lyonnais, y compris la sœur qui élève des chèvres à Yzeron – l'autre est devenu prof de maths à Chazelles, à quelques kilomètres de là. En l'an 2000, le GAEC aura fini de rembourser son principal emprunt.

Gérard Buétas

alternatives ÉCONOMIQUES
EN KIOSQUE 18 F
avril 92
BOURSE ET ÉCONOMIE :
le mariage blanc
LA CRISE DU MODÈLE SUÉDOIS
ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES – 12 RUE DU CHAIGNOT
21000 DIJON – TEL : 80 30 97 76

Parfum de Russie

Suite de la page 33

L'histoire remonte à la création de Soréal, en mai 1989, en association avec le ministère de la chimie. Les Soviétiques apportent dans la corbeille de mariage une usine (bâtiments, machines, matières premières et 26,3 millions de roubles) (1); les Français limitent leur apport initial à 5 millions de francs (ne détenant alors que 2 % du capital de Soréal), mais s'engagent à apporter leur savoir-faire et à augmenter de manière échelonnée leur participation en libérant du capital sous forme de matières premières et de matériel.

L'objet de la nouvelle société est alors la fabrication et la distribution sur le marché soviétique de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle de qualité. Victor Bilion en devient le directeur général adjoint (aux côtés d'un directeur russe) et s'expatrie avec six cadres français. Une trentaine d'experts rejoindront ponctuellement l'équipe, tandis que des cadres et techniciens russes entreprendront, dans les usines européennes du groupe, des stages de longue durée.

MISE AUX NORMES • Pour mettre l'usine aux normes occidentales, il faut entièrement la réorganiser : le directeur russe commence par réduire de sept cents à cinq cents le nombre d'ouvriers. Il faut aussi la nettoyer, motiver le personnel par des salaires hiérarchisés – une révolution culturelle ! – et plus attrayants : ils sont d'emblée augmentés de 20 %, mais la volonté de coller à l'inflation les fera multiplier par dix en l'espace de quatorze mois. Il faut se débarrasser des fonctions accessoires (ménage, transports, gardiennage) que L'Oréal, dans ses autres usines, a coutume de sous-traiter, et pour lesquelles elle encourage le personnel à se constituer en coopératives autonomes. Enfin, il faut associer à l'opération quelques fournisseurs français avec lesquels L'Oréal a coutume de travailler en Europe, mais dont elle devra assurer elle-même les activités en Russie.

«L'écart de standard était tel entre les produits russes et les produits sur le marché international, raconte M. Mourvillier, *qu'il nous a fallu pratiquer l'intégration verticale en amont et fabriquer nous-mêmes le conditionnement.»* Après tout, l'usine fabriquait déjà bien ses aérosols en fer-blanc et ses boîtiers divers ! Les fournisseurs français coopéreront donc, accueillant chez eux des stagiaires russes, testant le matériel installé plus tard à Moscou, conseillant sa mise en marche et permettant ainsi à Soréal de fabriquer bidons, flacons, capsules, valves et étuis divers.

IMAGERIE SLAVE • Dès la première année de l'accord, l'usine se révélait bénéficiaire et les produits L'Oréal se substituaient doucement aux anciens produits russes à la sortie des chaînes. Toutefois, vu la situation du rouble, l'investissement de la société ne pouvait se justifier que s'il était fournisseur de devises. Il fallait pour cela concevoir un nouveau produit, à fabriquer à Moscou, et destiné en priorité à l'exportation. La rencontre du créateur et couturier russe Slava Zaïtsev allait offrir au groupe à la fois inspiration, emblème et prétexte pour le lancement d'un parfum. Il s'appellerait Maroussia. Le prénom qui, dans les poèmes de Boris Pasternak, symbolise à lui seul la femme russe.

Car c'est bien l'imagerie slave qu'a l'intention de vendre L'Oréal. En mariant les mythes et puis la mode. Le folklore russe et la perestroïka. Et en lançant Maroussia comme *«le parfum de la liberté retrouvée»*. En effet, pendant que l'usine se préparait à ajouter un produit de luxe à sa production (40 millions d'unités en 1991, entre 60 et 70 millions cette année), pendant qu'à Grasse se concevait le jus, à Clichy, la société Sélective Beauté International, filiale de L'Oréal, multipliait études et tests pour affiner le concept du nouveau parfum. Le cahier des charges est double : ne pas déplaire aux Russes, mais surtout séduire l'Occident par son ancrage slave.

Près de 10 % de la production de l'usine sont échangés contre d'autres marchandises.

FLACON ROUGE • Etudes sur l'image et les archétypes de la Russie, tests dans le public sur les couleurs, les formes, les «référents» ; tests sur les flacons (le modèle adopté – rouge – a la forme d'un bulbe d'église orthodoxe) ; tests des projets de films publicitaires : un spot de télévision, préparé par l'agence FCA, et filmé en partie sur la place Rouge, met finalement en scène une jeune femme se libérant joyeusement de l'uniforme de soldat de la garde du mausolée de Lénine ; tests des jus, bien sûr, pour vérifier la «synergie» et la parfaite adéquation entre les différents éléments. La production a démarré au début du mois de mars. *«Modestement»* puisque Soréal prévoit d'étaler progressivement le lancement du parfum : dès le mois d'avril pour la France et la Russie, à l'automne pour le reste de l'Europe.

Mais la société (dont L'Oréal détient aujourd'hui près de 70 % du capital, après la dévaluation du rouble et un investissement global de 70 millions de francs) n'accepte pas pour autant l'idée de banc d'essai. *«Le lancement de Maroussia n'est pas une expérience*, explique, à Moscou, Victor Bilion, *mais déjà le résultat d'une expérience ! Notre usine moscovite a montré que, dans un contexte de désordre économique total, il était possible de fabriquer des produits conformes aux standards internationaux. Et elle nous a permis de pénétrer sur un marché de plus de 250 millions d'habitants. D'autres projets suivront. Mais tant d'incertitudes pèsent encore sur ce pays...»*

Pénétrant dans l'usine il y a quelques semaines, Henri Mourvillier avait avisé les gros cabas que portaient les ouvriers. *«Poulet et pommes !»*, lui dit une femme en ouvrant joyeusement son sac. Cette semaine-là, en effet, un troc astucieux avait permis à Soréal d'échanger un lot de shampoings contre les produits d'un sovkhoze. Près de 10 % de la production de l'usine sont ainsi échangés contre d'autres marchandises, revendues, au prix d'Etat, à la cantine ou dans le local syndical. Un stock de chemises, plusieurs lots de fromages, parfois des œufs ; ou bien des bleus de travail...

Annick Cojean

---

(1) A l'époque le rouble valait 10 francs environ.

DOSSIER

La CFDT

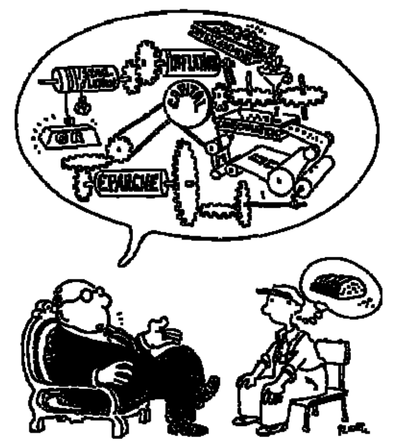

A la Confédération française démocratique du travail, l'heure est davantage aux confirmations qu'aux grandes remises en question. En 1988, à Strasbourg, la centrale syndicale s'est stabilisée sur des bases ouvertement réformistes. Le 42e congrès, qui se déroulera du 7 au 10 avril au Palais des Congrès de Paris, doit lui permettre de creuser le sillon et de préciser sa stratégie. Que ce rendez-vous ne s'annonce pas comme un moment «historique» est peut-être de bon augure pour la CFDT, qui depuis sa création en 1964, n'a que trop souffert de ses éternels psychodrames conceptuels et de ses revirements tactiques. Ce congrès veut être celui d'un syndicat désormais en paix avec ses propres convictions.

Deuxième organisation (avec 19,9 % des voix) lors des élections des comités d'entreprise en 1990 derrière la CGT (24,9 %) mais devant FO (12,8 %), la CFDT est convaincue que la négociation est non seulement une priorité mais, également, le meilleur moyen de retrouver une crédibilité auprès des salariés. Toutefois, elle n'a pas abandonné son ambition de transformer la société. «La défense des intérêts matériels des travailleurs», *souligne le rapport général préparé pour le congrès, doit se combiner avec la promotion d'une* «démocratie solidaire et d'émancipation des individus».

La centrale privilégie la lutte contre l'exclusion – et, donc, la bataille pour l'emploi – et considère que sa vocation «transformatrice» *passe par un accompagnement du changement social, notamment en ce qui concerne l'organisation du travail et la formation. Au nom de ce* «pari de l'intelligence», *tel que le définit Jean Kaspar (qui devrait être reconduit au poste de secrétaire général), la centrale s'interdit donc de tenir un discours de pure contestation, pouvant se résumer en quelques formules-chocs plus ou moins démagogiques. Hélas, trop souvent, la stratégie et, parfois même, les revendications de la CFDT manquent de lisibilité...*

Lors du congrès, Jean Kaspar entend bien faire avancer le thème des «convergences» *entre syndicats réformistes, malgré les réticences que ce langage suscite à l'intérieur et, surtout, à l'extérieur de l'organisation.*

Dossier établi par Jean-Michel Normand

Quelles sont ses origines et son histoire ?

■ La Confédération française démocratique du travail est la plus jeune des cinq confédérations syndicales représentatives en France. Sa naissance remonte à 1964, date à laquelle une majorité de membres de la CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) décida de transformer profondément la centrale chrétienne, fondée en 1919.

> “La vieille mythologie selon laquelle l'action syndicale c'est la grève (...) a vécu... Il faut prendre acte de cette situation et la vivre joyeusement.”
>
> Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT.

Réunis autour du groupe Reconstruction, les majoritaires prônaient la déconfessionnalisation et la définition d'un projet de société fortement teinté d'anticapitalisme. Les minoritaires se regroupèrent sous l'égide de la CFTC maintenue.

Dès 1970, la CFDT se choisit le «socialisme autogestionnaire» comme référence et, l'*année suivante*, Edmond Maire, venu de la fédération de la chimie, succède à Eugène Descamps au poste de secrétaire général. L'audience de la CFDT progresse rapidement dans les premières années de son existence *(voir graphique ci-dessous)*. La centrale bénéficie à plein des retombées de Mai 68 et anime des conflits d'un type nouveau, comme celui de Lip ou du Joint français. Sa croissance se poursuit jusqu'en 1977. Ensuite, les effectifs refluent et, bien qu'elle n'ait jamais caché ses critiques à l'égard du Programme commun PS-PCF, la confédération subit les effets négatifs de la rupture de l'union de la gauche. Ses dirigeants lancent alors un «recentrage» et, en 1979, le congrès de Brest reconnaît la nécessité d'un effort de «resyndicalisation» passant par une réévaluation de la notion de négociation.

La CFDT réaffirme lors de son congrès de Strasbourg son engagement autogestionnaire mais abandonne toute référence au socialisme. Depuis ce congrès, au cours duquel Jean Kaspar, un ancien mineur alsacien, a succédé à Edmond Maire, les effectifs paraissent amorcer un redressement. En 1990, dernier chiffre connu, la centrale revendiquait 558 000 adhérents (sur la base de huit timbres par an). ■

Quelle est sa stratégie politique ?

■ Malgré ses racines chrétiennes, la CFDT se proclame résolument laïque. Hostile au communisme, elle a cherché à renouveler la gauche traditionnelle. Refusant de privilégier l'action de l'Etat ou de se définir par rapport aux clivages politiques mais considérant que le syndicalisme doit être porteur d'un projet de société, elle est le creuset de la *«deuxième gauche»*. Nombreux furent ses membres à militer au sein du PSU avant de gagner, à partir de 1974, les rangs du Parti socialiste.

En fait, la CFDT n'a jamais été à l'aise avec le PS, y compris lorsque Michel Rocard (ancien adhérent de la fédération CFDT du ministère des finances) était à Matignon. Le rapport rédigé pour le 42e congrès résume ainsi une *«démarche réformatrice»* : *«Transformer la réalité par la voie du contrat et du compromis toujours provisoire, sans s'en remettre à des lendemains qui chantent.»*

La fonction syndicale doit consister à *«distribuer de la responsabilité et étendre le champ de la liberté, ce qui concrètement se traduit par de la qualification, de l'amélioration des conditions de vie, de la prise de responsabilité...»* Cet engagement a incité la CFDT à rechercher des responsabilités gestionnaires, notamment dans les organismes de sécurité sociale où elle détient depuis 1991 la présidence de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse.

La CFDT juge indispensable de promouvoir les convergences avec les centrales *«démocratiques et indépendantes»*, c'est à dire avec FO, la CFTC, la FEN et la CFE-CGC, hormis la CGT qui *«s'exclut d'elle-même»*. L'objectif est de créer un *«cartel»* à l'italienne, sorte de *«pôle syndical»* menant une action coordonnée mais respectueuse de la personnalité de chaque centrale. ■

BIBLIOGRAPHIE

■ *Mutation ou déclin du syndicalisme : le cas de la CFDT*, de Pierre-Eric Tixier, PUF, 1992, 198 F. Rédigé par un sociologue, ce livre fournit des repères précis sur l'histoire de la CFDT et s'efforce de dresser l'inventaire des défis que doit relever la centrale.

■ *La CFDT*, de Guy Groux et René Mouriaux, Economica.

■ *Histoire de la CFDT*, de Michel Branciard, La Découverte.

■ *La Deuxième Gauche*, de Hervé Hamon et Patrick Rotman, Ramsay.

■ *La CFDT en questions*, d'Edmond Maire, Gallimard.

■ *Les cow-boys ne meurent jamais*, de Jean-Paul Jacquier, Syros.

Quelles sont ses principales revendications ?

■ Depuis de longues années, la CFDT considère que l'action syndicale doit être prioritairement axée sur la défense de l'emploi. Limiter le nombre de licenciements n'est pas suffisant : il faut *«anticiper les changements pour ne pas les subir»* en concluant, par exemple, des accords d'entreprise ou de branche sur la gestion prévisionnelle de l'emploi.

La CFDT estime que s'opposer par principe à l'existence d'emplois précaires est néfaste et qu'il vaut mieux «gérer» cette réalité en s'efforçant de mieux protéger les salariés concernés. De même, elle est favorable au développement d'emplois de proximité (créés par des particuliers) et estime que le recours au travail de nuit doit être réduit au minimum sans que ce type d'activité soit interdit aux femmes, qui, de ce fait, risqueraient de se voir interdire l'accès à certaines qualifications. Attachée à la modernisation des rapports sociaux, la CFDT n'est pas hostile par principe à la mobilité des salariés et, par exemple, ne cache pas son hostilité à l'égard de mécanismes de promotion uniquement basés sur l'ancienneté. Autre grand thème : la réorganisation du travail et «l'enrichissement des tâches».

Les cédétistes admettent qu'il faudra revenir sur certains «avantages acquis» pour assurer l'avenir des retraites. Ils ne sont pas opposés, sous certaines conditions, à l'apparition de produits d'épargne collectifs au sein de l'entreprise, à condition qu'ils ne concurrencent pas les systèmes traditionnels de protection sociale. ■

Quelle est sa position sur l'environnement ?

■ Lors de son 42e congrès, la CFDT entend insister particulièrement sur la défense de l'environnement. A ceux qui les soupçonneront d'opportunisme, les dirigeants répondent que ce thème n'est pas nouveau dans une centrale syndicale qui s'est toujours montrée la plus critique à l'égard des centrales... nucléaires. Reste que la CFDT est encore loin d'avoir véritablement intégré l'écologie dans son action quotidienne.

Le rapport préparatoire à son congrès propose *«des processus négociés»*. Les accords conventionnels de branche pourraient intégrer *«un bilan global de l'entreprise sur la protection de l'environnement, établir la carte des nuisances»*. Pour la CFDT, *«l'environnement devient un sujet qui intéresse maintenant les sphères de l'économie, du social et du politique»*. ■

LEXIQUE

Les nombreuses expressions toutes faites qui émaillent le vocabulaire cédétiste tiennent davantage du tic de langage que de la langue de bois traditionnelle. A la CFDT, peut-être plus que dans les autres syndicats, militants et dirigeants sont souvent les premiers à en sourire.

AUTOGESTION. Ce terme figure toujours dans les tables de la loi de la CFDT. En revanche, dans les tracts et les discours, il se fait rare. *«L'autogestion, c'est pas de la tarte»*, prévenaient, non sans humour déjà, les cédétistes à la fin des années 70...

QUESTIONNEMENT. Autrefois, le militant cédétiste disait : *«Quelque part, cette question nous interpelle.»* Aujourd'hui, il préférera : *«Ce questionnement nous percute de plein fouet.»*

CENTRER. Un questionnement doit obligatoirement être centré sur un enjeu. Ainsi, le congrès devrait probablement *«centrer le débat sur l'enjeu central de l'identité-CFDT pour être en phase avec les équipes syndicales porteuses de pratiques participatives»*. L'enjeu peut aussi être *«fondamental»* mais il faudra absolument *«l'expliciter»*. D'où *«la nécessité d'analyses nouvelles pour cerner les enjeux et les nouveaux défis qui permettent de penser un futur»*.

CLAIR. L'expression : *«à la CFDT, notre position est claire»* fait florès. Surtout lorsqu'un responsable vient de consacrer un long moment à expliquer toutes les nuances et subtilités de la position en question...

INCONTOURNABLE. A la CFDT, cet adjectif mérite bien son nom. Le rapport du congrès insiste par exemple sur la nécessité de faire du syndicalisme *«un acteur pertinent et incontournable»*.

POUSSER LA MÉCANIQUE. Cette expression signifie mobiliser les militants sur un thème jugé prioritaire. Pour prévenir les *«remontées d'huile»*, autrement dit le mécontentement de certains militants, il faudra au préalable *«serrer les boulons»* .

SYNDICALISME. Alors que le syndicalisme à la mode CGT est forcément *«de classe, de masse, démocratique, indépendant et unitaire»*, la CFDT est moins formaliste. Elle prône néanmoins un *«syndicalisme de proposition»*, reposant sur *«des priorités revendicatives»* et des *«pratiques syndicales»* capables de *«relever le défi de l'investissement social»* bien que *«le contexte d'action soit marqué par des tendances lourdes»* .

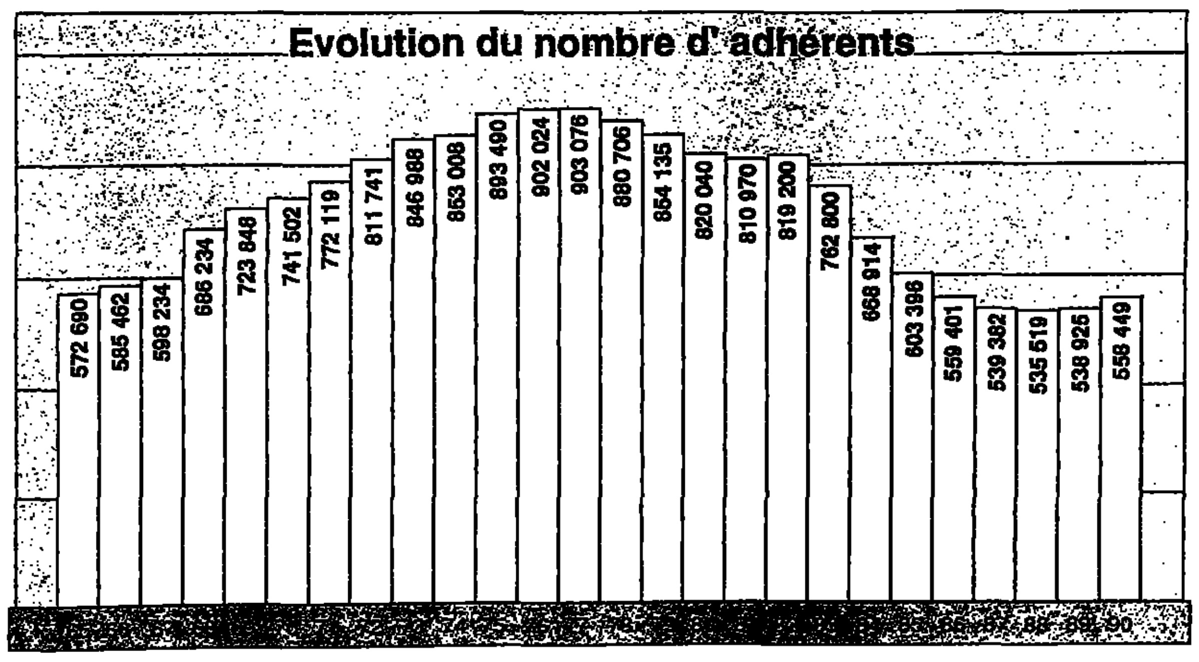

UNE POLITIQUE IMMOBILIÈRE AVISÉE

La perte d'audience des confédérations françaises rejaillit cruellement sur l'immobilier syndical. La CGT n'en finit pas de rembourser les lourds emprunts contractés pour construire son siège de Montreuil. Force ouvrière, modeste locataire, n'a évité l'expulsion qu'en obtenant *in extremis* le classement de son pied-à-terre de l'avenue du Maine, un ancien *«dancing-noces et banquets»* du plus pur style kitsch.

Alors que la CFE-CGC tire le diable par la queue pour payer son loyer, la CFTC devra se saigner aux quatre veines pour quitter ses locaux parisiens exigus. En revanche, le trésorier de la CFDT, Jean-Marie Spaeth, peut dormir sur ses deux oreilles : sa confédération, propriétaire de deux immeubles flambant neufs (10 000 et 20 000 mètres carrés), s'est même payé le luxe de rembourser ses emprunts plus tôt que prévu. Pour trouver les fonds nécessaires à la construction du siège confédéral du boulevard de Belleville (100 millions de francs), en 1984, la CFDT a introduit une *«cotisation immobilière»* obligatoire. Celle-ci, ajoutée au produit de la vente de ses locaux de la rue Cadet (28 millions de francs), n'a pas suffi. Il a fallu emprunter auprès de la Caisse des dépôts.

Or, en 1990, la CFDT a eu la bonne idée de céder son autre immeuble de la rue Montholon au moment où les prix de l'immobilier parisien atteignaient leur zénith : le montant de la vente s'est avéré trois fois plus important que ce qu'en attendaient initialement les responsables de la trésorerie. Il a non seulement permis de payer cash le nouvel immeuble de l'avenue Simon-Bolivar (quelque 180 millions de francs) où sont installées les fédérations mais, aussi, d'assurer le remboursement anticipé des emprunts contractés pour le siège confédéral...

Une politique immobilière avisée doublée d'une saine gestion financière (le budget de la CFDT distingue précisément les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement) qui a de quoi faire des envieux.

L'Avenir de la Science
Académie des Sciences
Sous la direction de Jean Hamburger
avec Jean Aubouin
Alain Connes,
François Jacob,
Jacques-Louis Lions,
Guy Ourisson,
et 27 membres associés.
110 F
Bibliothèque
GAUTHIER-VILLARS
DUNOD

Le Monde
EDITIONS
ENQUÊTES SUR LA DROITE EXTRÊME
RENÉ MONZAT
EN VENTE EN LIBRAIRIE

OPINIONS

CHRONIQUE ● Par Paul Fabra

L'énigme budgétaire

A un phénomène général doit correspondre une cause générale, même si celle-ci n'est pas reconnue. La mort dans l'âme, Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie et des finances, a dû, fin mars, se rendre à l'évidence : en s'élevant à 131,7 milliards de francs, le déficit de son dernier budget a dépassé de 62 % le montant initialement prévu (80,7 milliards). L'écart est tel que c'est jouer sur les mots que de parler d'« erreur de prévision ». Il y a eu, en l'occurrence, incapacité à prévoir. Même si cela n'est pas une consolation, la France n'est pas seule dans ce cas. Quel est aujourd'hui le pays de l'OCDE qui ne souffre pas de la même infirmité ?

Au Royaume-Uni, les *« besoins d'emprunts du secteur public »*, terme sous lequel on désigne techniquement outre-Manche le déficit, se sont élevés au cours de l'exercice annuel terminé au 31 mars à 13,8 milliards de livres (environ 134 milliards de francs). Ce montant est à comparer aux 7 milliards annoncés douze mois auparavant. Au lieu de voir dans ces chiffres, comme l'a fait le ministre socialiste du quai de Bercy, le signe évident d'un inquiétant dérapage, le chancelier de l'Echiquier, conservateur, a préféré une explication plus rassurante. Il a feint d'y voir quasiment un événement heureux : le budget aurait en quelque sorte rempli sa fonction de « stabilisateur automatique », creusant opportunément le déficit en période de récession. Du coup, prolongeant la tendance, Norman Lamont a « prévu » pour l'exercice 1992-1993 un « besoin » d'emprunts publics de 28 milliards de livres. Moyennant quoi, les taux ont immédiatement monté à Londres. Les théoriciens de la « stabilisation automatique » (une vieille lune qui a survécu à la débâcle de la doctrine keynésienne) n'ont décidemment pas pensé à tout.

Rappelons que l'austère Bérégovoy borne sur le papier le déficit prochain à 91 milliards de francs, le tiers du chiffre britannique ! Il est vrai qu'il a établi son projet de loi de finances à une époque (en septembre) où il croyait encore que le déficit de 1991 n'excéderait guère les 100 milliards. Là n'est cependant pas l'essentiel : on peut sérieusement se demander, au vu des résultats récents, si, avec les instruments dont ils se servent, les Etats sont en mesure de maîtriser leurs finances publiques. Il y a tout juste quatre ans, le Congrès américain s'était engagé à supprimer le déficit d'ici à 1993. Le directeur de l'OMB (Office of Management and Budget) prévoit maintenant pour cette année-là un solde négatif de 352 milliards de dollars (contre 269 milliards en 1991, hors remboursements des dépôts dans les caisses d'épargne et les banques insolvables).

Le cas de la France est particulièrement significatif. On ne peut y accuser le ministre de ne pas s'être opposé au gonflement des dépenses. Dès le premier semestre de l'année dernière, il s'est employé, avec un succès certain, à les contenir. On se souvient des critiques qu'ont suscitées, au sein du Parti socialiste en particulier, les 20 milliards d'économies du premier semestre. *« Nous avons pesé chaque ouverture de crédit sur la balance d'un pharmacien »*, dit-on dans l'entourage du Pinay de la gauche. La loi de finances comportait une augmentation des dépenses de 4,9 %, inférieure à la croissance prévue (5,4 %) de la production intérieure brute (PIB). La progression a été officiellement ramenée à 4,3 %, le même pourcentage que la croissance réalisée de la PIB en valeur (1,2 % de croissance en volume et 3,1 % de hausse des prix). Cependant, fait-on remarquer, le pari de faire progresser les dépenses moins vite que la PIB a été tenu. Les dépenses, dans la réalité, n'auraient augmenté que de 3,3 % : le budget comptabilise certains débours qui étaient à la charge de France-Télécom, organisme désormais assujetti à l'impôt sur les sociétés (IS). Bref, qui dit mieux au sein de l'OCDE ? Assurément, très peu de pays.

C'est un trait du caractère de Pierre Bérégovoy : il s'impatiente, et il le montre, si on ne reconnaît pas ses mérites. Son impatience peut le conduire à ne pas attacher suffisamment d'importance aux facteurs sur lesquels il n'a pas prise et dont l'influence peut amoindrir l'effet positif de ceux sur lesquels il a pu agir (voir sa « déception » lorsque le marché des changes laisse filer le franc fort). Lui qui aura été si peu complaisant à l'égard des ministres dépensiers s'est laissé aller à surestimer l'importance des rentrées fiscales.

Ainsi s'explique que tout au long de l'année 1991 il soit allé de *« mauvaise surprise en mauvaise surprise »*. Passons (c'est un sujet en soi) sur le diagnostic erroné concernant le taux de croissance qui, à l'automne 1990, avait été prévu pour 1991 à 2,7 %. On ne réalisera que 1,2 %. Ce genre d'erreur est inévitable. Les remarques qui vont suivre ne valent pas seulement pour la situation française. Elles s'adressent à un état d'esprit assez général en Europe et en Amérique du Nord. Les gouvernants d'Asie sont souvent plus prudents.

« La diminution, même forte, du taux de croissance, telle qu'elle s'est produite, ne laissait pas entrevoir des pertes de recettes si massives », dit-on quai de Bercy à propos du produit des impôts (1 228,3 milliards de francs) qui aura été inférieur de 65,6 milliards à celui qui était prévu dans la loi de finances : 23,5 milliards en moins de rentrées au titre de l'IS, 37 milliards en moins au titre de la TVA (tandis que l'impôt sur le revenu rapportait 10,4 milliards en plus), etc. De même, tant au Royaume-Uni qu'aux Etats-Unis, les mauvais résultats budgétaires sont, dans une proportion variable mais importante, imputables aux moins-values fiscales dues à la récession.

Une question s'impose. Au cours de la période antérieure, allant de 1987 à 1989 (et même 1990), les rentrées d'impôts avaient été systématiquement supérieures aux prévisions. La bonne surprise pour l'année 1988, par exemple, avait été de 58 milliards de francs. D'année en année, les recettes fiscales avaient crû plus fortement que la croissance du PNB ne le laissait prévoir. Cela a fait dire en France à l'opposition que le gouvernement Rocard avait bénéficié d'une « manne ». Les 300 milliards mentionnés par Edouard Balladur à ce propos s'obtiennent en ajoutant aux 233 milliards de rentrées supplémentaires d'impôts pendant les trois années 1988, 1989, 1990 (par rapport à l'année 1987) les allègements fiscaux consentis pendant la même période. Le phénomène qui s'était produit dans le bon sens ne risquait-il pas de se reproduire dans le mauvais sens dès que la conjoncture se retournerait ?

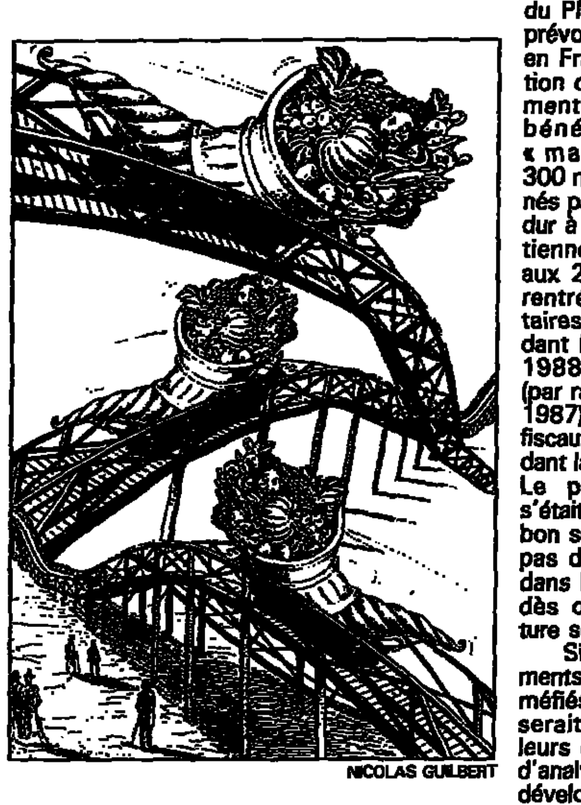

NICOLAS GUILBERT

Si les gouvernements ne se sont pas méfiés, la raison n'en serait-elle pas que leurs experts, au lieu d'analyser les derniers développements de la vie économique et financière, préfèrent s'en remettre à leurs « modèles » ? Ces modèles sont du genre : un point de croissance en plus (ou en moins), c'est autant de plus (ou de moins) de TVA encaissée. Mais la réalité ambiante est constamment en mouvement. Le boom des dernières années de la décennie précédente et la récession que nous traversons présentent des caractéristiques de nature à amplifier, dans un sens puis dans l'autre, le rendement des impôts.

LA formidable expansion des crédits, et notamment des crédits aux particuliers, a certainement induit, de 1987 à 1989 une poussée des achats sur les voitures et autres biens ou services imposés aux taux les plus élevés de la TVA. L'aisance monétaire qui a régné à cette époque a favorisé de multiples transactions (à des prix de plus en plus élevés, comme dans l'immobilier), maintenu en vie de nombreuses entreprises qui, du même coup, continuèrent à payer des salaires. L'assiette imposable en a été élargie d'autant. Pour des raisons inverses, elle s'est trouvée soudainement contractée par le brutal ralentissement des prêts bancaires, survenu par la suite. L'instabilité chronique des marchés retentit nécessairement sur la faculté contributive des assujettis. En l'espace de quelques mois, on voit le taux du dollar monter de 20 %, puis redescendre ; simultanément, les taux d'intérêt connaissent de grandes variations. Tout cela serait-il sans incidence sur les résultats des entreprises, et partant sur leurs cotisations au titre de l'IS ? Selon les années, le premier ou le second plus gros contribuable n'est autre que la Banque de France. On pourrait croire que cette grande maison, au cours d'une période où la France n'a connu aucun accident ni monétaire, ni social, ni politique, a donné l'exemple de la régularité et de la continuité.

Pourtant elle aura payé, en 1991, 20 % en moins d'impôt sur les sociétés : voilà les recettes ordinaires de l'Etat amputées d'un gros milliard. Les dividendes qu'elle a versés à l'Etat ont, la même année, diminué de 18,6 % : voilà un autre milliard manquant dans les « recettes non fiscales » alimentant le budget. Les gouvernements, parce qu'ils ont remporté des succès dans la désinflation, croiraient-ils qu'ils ont rétabli la stabilité ?

LIVRES

Technologie et démocratie

La technologie n'avance pas toute seule, mais la participation des citoyens aux décisions n'est pas assurée et les innovations ont souvent des conséquences sociales décevantes

LE DESTIN TECHNOLOGIQUE
de Jean-Jacques Salomon,
Balland, 332 pages, 108 F.

LES SENS DE LA TECHNIQUE
de Victor Scardigli,
PUF, 276 pages, 198 F.

A force de remuer à pleines brassées la pâte scientifico-technologique depuis plus de vingt ans, Jean-Jacques Salomon est parvenu à éliminer la plupart des grumeaux. Son dernier livre, somme de ses recherches et de ses convictions, est une matière lisse, solide et riche. D'entrée de jeu, il annonce la couleur. La technique ne dissimule pas en son sein une force cachée, autonome, la poussant toujours en avant, quelles que soient les circonstances, et qui laisserait l'homme interdit devant l'enchaînement de ses transformations. *« L'institution scientifique ne peut pas être isolée, ni surtout dissociée des structures économiques, sociales, culturelles qui définissent la civilisation matérielle que nous produisons et consommons. »* C'est la démocratie même qui se joue sur ce défi de la régulation du changement technique par la politique. Jean-Jacques Salomon va s'employer à le démontrer.

On constate que des bornes sont mises de plus en plus au *« laisser-faire technologique »*. Notre auteur n'est pas naïf : il est aussi des limites au contrôle, et le principe de *« la main qui cache »* de Hirschman n'est guère moins important sur le plan social que *« la main invisible »* en économie. *« La main qui masque les obstacles est aussi ce qui permet d'aller de l'avant. »*

Aller de l'avant... La conjonction de la technologie et du capitalisme conduit précisément à brûler les étapes. Marx et Schumpeter, qui, tous deux, croyaient à la mort du capitalisme – l'un à cause de ses échecs, l'autre à cause de ses succès – et se sont trompés tous les deux, avaient en tout cas bien vu le rôle du changement technologique.

ASYMÉTRIE ● Jean-Jacques Salomon souhaite une participation plus grande du public aux décisions technologiques à risque. Encore faut-il que le jeu ne soit pas pipé, que l'Etat ne se borne pas à des consultations symboliques et que son pouvoir soit élaboré par d'autres pouvoirs (fortes associations, par exemple). Le défi lancé à la démocratie est *de « corriger l'asymétrie entre le pouvoir des décideurs dans l'appareil de l'Etat et l'impuissance des individus »*. Information, éducation sont, une fois de plus, les maîtres mots, et, en tout cas, *« il n'y a jamais de solution technique à un problème dont les données sont essentiellement politiques »*. Le drame est que l'ère du soupçon s'étend aussi bien sur les institutions scientifiques que sur celles de la démocratie. Avoir souligné que ces crises de légitimation se renforcent l'une l'autre n'est pas le moindre mérite de Jean-Jacques Salomon.

Qu'il n'y ait pas, d'un côté, la technique et, de l'autre, le social, Victor Scardigli en est persuadé. Mais il est frappé, dans son dernier ouvrage, par le fossé qui existe entre ce que fabrique l'imaginaire collectif à propos des innovations et, finalement, la faible importance des premiers changements sociaux constatés.

DÉSILLUSION ● Comment s'articulent les fantasmes et les stratégies ? C'est la première question qui préoccupe notre auteur. Il présente avec une belle symétrie les sept miracles et les sept clés du progrès scientifique et technique. D'un côté, la liberté, l'intelligence, l'immortalité (multiplication des moyens de conservation des œuvres les plus fugaces), l'égalité et la convivialité, l'abondance et le développement. De l'autre, l'esclavage, l'inculture, l'insécurité, l'inégalité, le vide social, la crise de l'Occident, la dévastation du tiers-monde. Dans cette confusion, apparaissent les experts. Mais ils ne sont guère capables, l'expérience l'a prouvé, de discerner entre les certitudes et les fantasmes, parce que, tout savants qu'ils soient, ils laissent parler leur imaginaire quand les indices scientifiques sont trop ténus.

Alors vient le deuxième temps : l'innovation sort des laboratoires pour connaître un début d'application. Industriels et usagers entrent en scène et certaines illusions tombent (révolution verte, idée de vaccination mondiale lancée par l'OMS en 1975, interféron, procréation médicalement assistée, etc.).

Le tour d'horizon de Victor Scardigli s'achève sur l'insertion sociale des technologies de l'information. Ayant suivi personnellement l'expérience ASPASIE à Marne-la-Vallée, qui devait aider à l'animation de la ville nouvelle, Victor Scardigli constate que la technique n'a pas produit le changement de société : la pratique collective ne suffit pas à susciter la participation active des citoyens à la démocratie locale : si des changements apparaissent, peu profonds dans la vie quotidienne du fait des techniques nouvelles, ils sont en revanche très importants dans l'entreprise. En même temps, se renforcent l'ordre économique en place et la reproduction sociale dans l'activité non professionnelle : marchandisation des loisirs, individualisation des modes de vie, maintien des inégalités.

Ces décalages enregistrés ne doivent pas, toutefois, occulter un phénomène important : les usagers, *« micro-acteurs souvent oubliés »*, parviennent à se réapproprier certaines innovations et amorcent alors la période du changement social. Mais il faut de très longs délais. Victor Scardigli rejoint ainsi la constatation de Jean-Jacques Salomon : le poids du temps social est beaucoup plus long que celui du temps technique ou économique. A l'école de Georges Balandier et de ses *Anthropologiques* (PUF, 1969), notre auteur a enfin opportunément rappelé la résonance profonde de ce qu'il nomme la technologique : les sociétés modernes ont perdu en sens ce qu'elles ont gagné en puissance.

Pierre Drouin

Dans le même registre, signalons aussi *Des technologies pour demain* sous la direction de Gérard Jorland (Seuil, conférences d'un séminaire de la Fondation Saint-Simon en 1989) ; *la Veille technologique*, sous la direction d'Hélène Desvals et Henri Dou (Dunod) ; *Experts artificiels-machines intelligentes et savoir social* de Harry M. Collins, traduction de Baudoin Jurdant et Guy Chouraqui (Seuil).

NOTES DE LECTURE

LA PÉDAGOGIE N'EST PLUS CE QU'ELLE SERA
de Jean-Marie Albertini,
Le Seuil/Presses du CNRS.
304 pages, 120 F.

Plus qu'aucun autre, Jean-Marie Albertini a retroussé ses manches pour des travaux d'initiation économique. Une véritable vocation qu'il nous explique dans son dernier livre. Il nous révèle qu'il fut un cancre, qu'il vaut mieux être actif que studieux et qu'il comprit très vite que l'économie a besoin d'être *« réchauffée »* pour échapper à ce que Carlyle appelait *« une science lugubre »*. Ses maîtres, Henri Bartoli, puis le Père L. J. Lebret l'aidèrent à trouver sa voie, la vulgarisation économique, fondée sur trois principes : faire simple quand on peut faire compliqué, schématiser, éduquer en amusant.

La nécessité de faire digérer l'économie à des estomacs qui n'y étaient pas préparés a conduit notre auteur à pousser ses recherches dans le domaine de la pédagogie. Il cite Rabelais : *« L'enfant n'est pas un vase à remplir mais un feu à allumer. »*. Cela dit, l'économiste n'est jamais très loin qui pense que les facteurs socio-économiques ont un rôle beaucoup plus déterminant que d'autres dans la diffusion effective d'une nouvelle méthode pédagogique. Il rappelle aussi que la formation demeure une dépense dont il faut être sûr de l'efficacité : ses dernières recherches ont porté sur la qualité de ce service. Salubre parcours que celui de Jean-Marie Albertini. Il combat aussi bien les Diafoirus de l'économie que les éberlués qui la confondent avec la magie ou la fatalité.

P. D.

L'HARMONISATION FISCALE EUROPÉENNE
de Dominique Villemot.
PUF, coll. « Que sais-je ? »,
127 pages, 38 F.

Le tout est de le savoir : Dominique Villemot est un juriste, associé du cabinet juridique et fiscal Coopers et Lybrand-CLC, et *il a* écrit un livre de juriste. Il décrit minutieusement l'harmonisation fiscale européenne à travers le traité de Rome, l'action des institutions communautaires, notamment de la Cour de justice de Luxembourg, les jurisprudences nationales, l'Acte unique, les directives. Tout cela est très complet et fort clairement présenté. En revanche, le lecteur ne trouvera pas trace d'analyse économique dans ce petit livre.

J.- M. Ch.

LE MANAGEMENT VERT
de Paul de Backer.
Editions Dunod,
266 pages, 186 F.

Le mouvement écologique est comparable, aujourd'hui, au mouvement social. La gestion de l'environnement est aussi l'affaire des acteurs économiques, donc de l'entreprise, à l'instar de celle des ressources humaines. C'est à ce management nouveau que notre auteur consacre son analyse, fournissant aux praticiens une mine de conseils stratégiques d'autant plus précieux que le terrain a été peu défriché.

P. D.

L'ÉCOLE
DE LA
COMMUNICATION

3ème cycle
sur concours
à Bac + 4.
Durée des
études : 1 an.

2ème cycle
sur concours
à Bac + 2
Durée des
études : 2 ans.

RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS

SCIENCES COM'
BP 67
44003 Nantes cedex 01
Tél. (16) 40 99 99 00

Sciences Com

هندامن الأكحل

OPINIONS

Financement des entreprises

Comment orienter l'épargne vers les PME

par JEAN MATOUK (*)

L'ÉPARGNE française est insuffisante. Ce diagnostic est clair pour tout le monde. Encore faut-il le préciser en indiquant où se manifeste cette insuffisance d'épargne. Si l'on met à part les sommes que les ménages affectent directement à l'acquisition de leur logement, qui représentent une part élevée de l'épargne en France, l'épargne financière globale fait partie des capacités de financement que les agents introduisent dans les systèmes financiers et qui vont couvrir les besoins de financement de la nation. Si, globalement, les capacités et les besoins de financement ne s'équilibrent pas, c'est l'étranger qui vient solder le compte. Un tel déséquilibre manifeste donc, de manière visible, l'insuffisance d'épargne : c'est clairement le cas des Etats-Unis.

Même si capacités et besoins de financement sont équilibrés, l'insuffisance d'épargne peut exister, dans la mesure où les capacités de financement ne prennent pas la forme d'une véritable épargne, mais de liquidités à vue ou à très court terme, qui ne peuvent couvrir que des besoins de même type. Dès lors, les besoins en capitaux permanents des entreprises, notamment en fonds propres, peuvent n'être couvert qu'au prix d'une transformation excessive. C'est là une seconde forme de l'insuffisance d'épargne.

Mais, comme les règles de supervision et de contrôle, dites prudentielles limitent la transformation, certains besoins, ne pouvant trouver de sources de financement, ne sont pas relevés comme tels par la comptabilité économique. Ils existent pourtant bel et bien et constituent une troisième expression de l'insuffisance d'épargne et c'est plutôt sous cette forme que celle-ci est pernicieuse en France aujourd'hui.

Elle est pernicieuse parce qu'elle pénalise plus particulièrement les petites et moyennes entreprises et industries (PME-PMI). Celles-ci sont, en effet, pratiquement exclues du circuit de la « finance directe », ou « finance de marché », sur lequel les capacités de financement prennent la forme d'achats de titres, actions et obligations. Seules les plus grosses des moyennes entreprises ont accès au second marché de la Bourse.

Renvoyées sur le seul circuit de la « finance indirecte » ou « finance bancaire », les PME-PMI se retrouvent donc face aux banques. L'accueil qu'elles y trouvent n'est pas exempt de reproches : plus qu'en partenaires, les banques se comportent en simples vendeurs d'argent ; leurs employés connaissent encore insuffisamment l'entreprise, alors que, n'ayant pas de cadres financiers, les petites entreprises auraient besoin de rencontrer de véritables « ingénieurs financiers » ; elles sont les victimes principales des phases de restriction toujours aveugles du crédit, que celles-ci soient provoquées par la politique monétaire ou, comme aujourd'hui, par une panique des banquiers devant la montée des contentieux liés au creux conjoncturel. C'est dans ces périodes que se répand la pratique stupide des « secteurs maudits » alors que n'existent que de bonnes ou mauvaises entreprises. Il y a là un chantier de réformes internes au système bancaire qui reste à achever.

Mais les banques ont raison de souligner qu'un supplément de largesse de leur part se heurte de toute façon, en bonne orthodoxie financière, à l'insuffisance des fonds propres des PME-PMI. Prêter, dans ces conditions, conduit à les affaiblir par excès de frais financiers. Dès lors, tout aléa pousse l'endettement à des niveaux insupportables. Le chef d'entreprise, à la merci quotidiennement de l'humeur du chef d'agence, néglige toutes ses autres fonctions pour ne plus se préoccuper que de ses échéances. Le mal est presque incurable !

Or, le tissu des petites et moyennes entreprises – on ne le répétera jamais assez – est à la fois le principal employeur actuel et potentiel, et l'échelon principal de résistance dans la guerre commerciale internationale ; de sa densité, de sa souplesse et de sa puissance dépendent le niveau de chômage et le solde commercial. C'est donc presque exclusivement pour gonfler leurs fonds propres qu'il faut stimuler la création d'une épargne supplémentaire.

Des mesures ont déjà été adoptées dans le plan PME-PMI de l'automne 1991 pour améliorer l'autofinancement ; d'autres ont été prises pour conforter l'action des sociétés de capital-risque ou de capital-développement. Mais pour renforcer de manière significative les fonds propres des petites et moyennes entreprises, il faut inciter de manière décisive les personnes physiques à y placer leur épargne, dès leur création, puis au cours de leur développement. Trois types particuliers d'épargne correspondant à trois catégories d'épargnants sont concernées : l'épargne salariale, l'épargne du chef d'entreprise et l'épargne dite de proximité.

Incitations fiscales

Il paraît d'abord souhaitable, comme on l'a déjà proposé, de réduire la part du « salaire indirect », en déchargeant entreprises et salariés des allocations familiales, lesquelles, si elles sont maintenues, doivent être supportées par la collectivité des citoyens et non par les partenaires de l'entreprise. De même, compte tenu du caractère non réellement social de sa destination et de sa gestion souvent déplorable, le 1 % construction pourrait être aussi supprimé. Les sommes correspondantes seraient attribuées en totalité aux salariés mais seraient placées dans des fonds salariaux.

Bien entendu, des règles prudentielles spéciales devraient être appliquées à la gestion de ces fonds, autonomes dans les plus grandes entreprises, collectifs pour les petites ; toutefois ne s'agissant pas de sommes prélevées sur les revenus actuels des salariés, mais de gains supplémentaires à eux ainsi attribués, une partie non négligeable de ces fonds pourrait affronter le « risque d'entreprise » et venir abonder directement les fonds propres.

Parallèlement doit être encouragé le réinvestissement par l'entrepreneur d'une part de ses revenus dans son entreprise. Ce qui pourrait, du même coup, inciter les quelques gourmands à modérer les salaires et frais qu'ils prennent... La charge permanente d'anxiété propre à la direction d'une PME, donne le droit à son chef d'avoir le même souci de saine gestion de son épargne entrepreneuriale qu'un autre citoyen. Or, entre celle-ci et les autres placements, la compétition n'est plus du tout loyale : entre un placement extérieur à 9 % en Sicav de trésorerie – ou même en Sicav obligataire malgré le risque de taux – et un placement dans l'entreprise de 2 % ou 3 % l'an avec un risque non négligeable de perte de son avoir dans un dépôt de bilan, le choix est vite fait !

Pour rétablir cette égalité, un seul outil est utilisable : l'outil fiscal. Ce qui a été fait pour les DOM-TOM avec la loi Pons – sans grand succès en matière industrielle parce que l'« humus économique » ne s'y prête pas – pourrait parfaitement être transposé en métropole, en excluant évidemment l'investissement immobilier. Le chef d'entreprise pourrait imputer son placement, en trois à cinq ans, à son revenu imposable. Avec un revenu brut annuel de 500 000 francs et un taux moyen d'imposition de 30 %, par exemple, la réduction d'impôt pour un investissement en fonds propres de 200 000 francs, amortissable en quatre ans, correspondrait à un taux implicite de 8,5 %, ce qui rétablirait bien l'équilibre avec les autres placements.

Et cette opportunité pourrait être étendue, bien sûr, aux cadres de l'entreprise, aux parents et amis du chef d'entreprise, et à ses proches, ce qui révélerait une « épargne de proximité » dont on ne nie l'existence que parce qu'elle reste virtuelle du fait de l'absence d'équité fiscale en sa faveur.

(*) Professeur agrégé des facultés de droit et des sciences économiques.

GROUPE eslsca
3e CYCLES SPÉCIALISÉS
Un plus pour votre formation en Management
Ces 4 programmes d'un an dispensés
par un corps professoral et des spécialistes experts
vous assurent une formation de haut niveau
dans les domaines les plus porteurs du management.
TRADING
INGÉNIERIE FINANCIÈRE
MANAGEMENT DES ENTREPRISES
GESTION DE PATRIMOINE
Renseignements : 3e Cycles Spécialisés GROUPE E.S.L.S.C.A.
1, rue Bougainville - 75007 Paris - tél. : (1) 45 51 32 59
ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE
DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES
Fondée en 1949 - Reconnue par l'État

orientations SERVICE
Filières, débouchés, métiers : des écoles vous informent.
M. Mme Mlle ____
Adresse ____
Code postal ☐☐☐☐☐ Ville ____
Niveau d'études 91-92 ____ Age ____
désire recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants (cochez les filières qui vous intéressent) :
☐ Classes Préparatoires
☐ Grandes Ecoles Scientifiques
☐ Grandes Ecoles de Commerce, Gestion
☐ Préparer un MBA
☐ 3es Cycles de Gestion, Droit
☐ Ecoles à Vocation Internationale
☐ Vente, Commerce, Distribution, Gestion
☐ Métiers de la Défense
☐ Architecture d'Intérieur
☐ Armées : Management et Logistique
☐ Arts Graphiques
☐ Arts et Techniques du Spectacle
☐ Assistante de Direction/Bureautique
☐ Assurances
☐ Communication Audiovisuelle
☐ Communication et Culture
☐ Communication, Publicité
☐ Comptabilité
☐ Cours par Corresp. Expertise Comptable
☐ Danse
☐ Design, Design Industriel
☐ Electronique
☐ Esthétique, Cosmétique
☐ Expertise Comptable
☐ Formation en Alternance
☐ Formation Continue
☐ Gestion Financière
☐ Gestion du Personnel
☐ Hôtellerie, Tourisme, Accueil
☐ Informatique
☐ Ingénieur Aéronautique/Automobile
☐ Ingénieur Chimiste
☐ Ingénieur Informaticien
☐ Journalisme
☐ Logistique Production
☐ Paramédical
☐ Prothésiste Dentaire
☐ Recherche Scientifique
☐ Relations Internationales
☐ Sciences Politiques
☐ Sténotypie/Communication
Adressez ce bon à Orientations Service, 28, rue de La Trémoille
75008 Paris (réponse par courrier uniquement)
ou composez sur minitel 3615 code ORIENTATIO
M 92-09

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde L'ÉCONOMIE

S'IMPLANTER
DANS LA PRECISION

Réussir son implantation, réaliser le bon investissement, c'est le souci essentiel de tous les dirigeants d'entreprises. Le Département du Doubs, face à cet impératif, apporte des réponses, des solutions sérieuses. Une situation géographique "très européenne", desservie par des voies de communication diverses et multiples, de grands espaces, un patrimoine attachant, un véritable art de vivre en été comme en hiver.
Mais ce qui fait la différence, c'est la vocation industrielle de ce département illustrée par de grands noms : PEUGEOT à Sochaux-Montbéliard; SOPAD-NESTLE, ALCATEL à Pontarlier; DU PONT DE NEMOURS, SUPERFOS à Besançon..., par un tissu de PMI performantes maîtrisant les nouvelles technologies. Cette place particulière, le Doubs la doit à la culture, à la formation de sa main d'oeuvre, héritière des traditions de l'horlogerie, et qui excelle dans un domaine, celui de la précision sous toutes ses formes. L'Agence de Développement Economique du Doubs peut vous donner toutes informations, vous conseiller dans toutes les phases de vos démarches. Cette année, l'ADED a traité plus de 300 dossiers d'implantation : une référence.
Vous souhaitez en savoir plus sur le département de la précision ? Faites nous parvenir votre carte de visite ou contactez l'ADED.
LA TECHNOLOGIE DE PRECISION A UN PAYS ••• LE DOUBS
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU DOUBS
HÔTEL DU DÉPARTEMENT, 7, AVENUE DE LA GARE D'EAU, 25031 BESANÇON CEDEX
FRANCE - TÉL. : 81 83 24 31 - TÉLÉCOPIE : 81 82 01 40
CONSEIL GENERAL DU DOUBS

CONJONCTURE

INDICATEUR ● L'emploi

Maudits « baby-boomers »

EN 1990, la génération du « baby-boom » d'après-guerre atteignait en moyenne quarante à quarante-cinq ans selon les pays. Elle devrait massivement quitter le rang des actifs pour celui des retraités au début du vingt et unième siècle. Ce vieillissement de la population préoccupe car il signifie à brève échéance un gonflement important des budgets sociaux.

On y voit d'emblée les perspectives peu réjouissantes d'un alourdissement de la fiscalité qui s'ajoutera à la couverture des chômeurs.

Pourtant, le problème du chômage que rencontrent la plupart des économies industrialisées est précisément le fait d'une inaptitude des industries à absorber l'afflux de ces nouveaux actifs arrivés sur le marché du travail au pire moment, celui où la crise des années 70 impliquait des restructurations importantes des modes de production suivies d'une substitution du capital au travail sans précédent. Le foisonnement des activités du tertiaire au cours de la décennie écoulée a compensé les pertes d'emplois industriels dans certains pays, au prix toutefois d'une précarisation significative des conditions de travail (Royaume-Uni) et/ou d'une baisse des salaires réels (Etats-Unis). Dans d'autres, l'accroissement des naissances ayant été plus tardif (Japon) ou moins prononcé (Allemagne) et les mutations industrielles y ayant été de surcroît plus efficaces, les situations sont moins graves.

En France et en Italie, les taux de natalité se sont fortement accrus au lendemain de la guerre, les restructurations ont été plus lentes, les activités de services se sont modérément développées. Le chômage y est structurellement élevé. Sa facture est lourde et le restera... jusqu'au moment où les « baby-boomers » sortiront du marché du travail. Alors il faudra payer leur retraite, mais les cotisations liées au chômage devraient à l'inverse s'alléger.

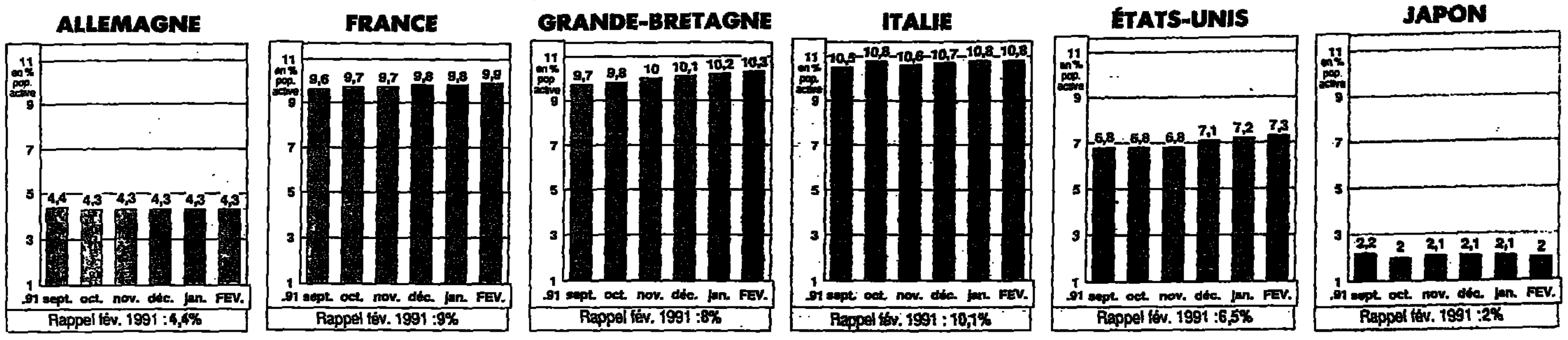

Taux de chômage en pourcentage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

RÉGION ● Le Maghreb

L'agriculture à la rescousse

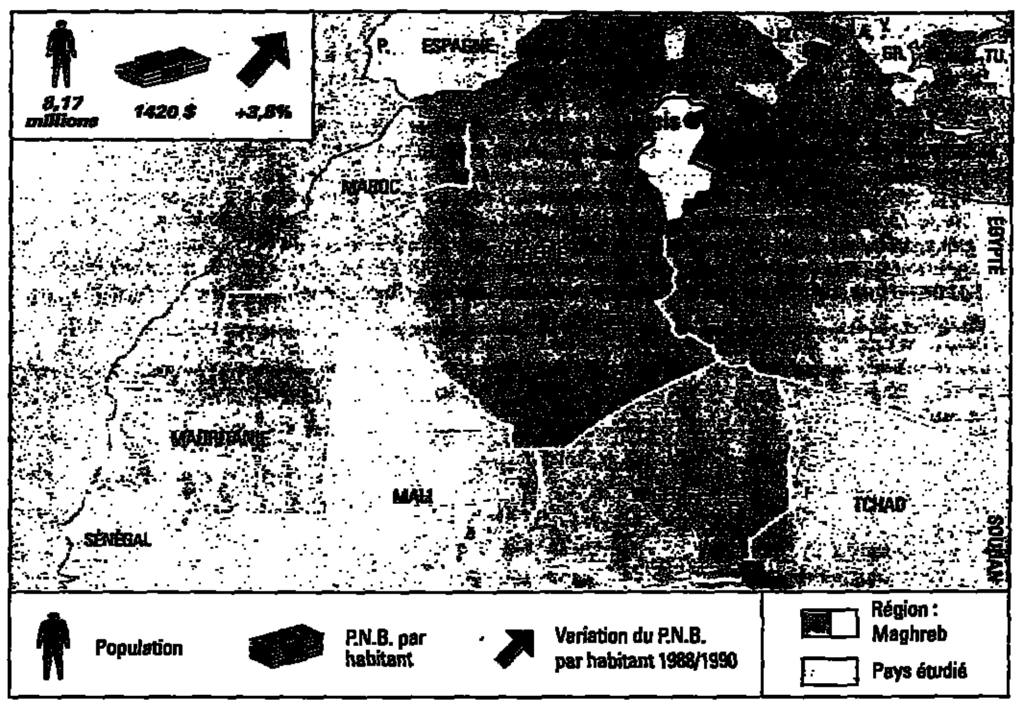

L'ANNÉE dernière, le ciel a été favorable aux trois pays du Maghreb central. Des pluies abondantes et bien réparties ont permis des récoltes records. Pour des pays dont une part importante des revenus se forme dans l'agriculture, et dont les importations alimentaires sont généralement très lourdes, ces performances furent particulièrement bienvenues.

Elles ont permis au Maroc et à la Tunisie de connaître une croissance bien supérieure à ce que les effets attendus de la guerre du Golfe laissaient prévoir en début d'année. Ces effets, au demeurant moins importants qu'on ne l'avait craint, ont affecté les recettes extérieures et l'activité dans plusieurs domaines. Le tourisme d'abord : on estime que les recettes touristiques ont diminué au Maroc comme en Tunisie d'environ 20 %, sensiblement moins cependant que ce que la chute du premier semestre avait fait appréhender. Les exportations ensuite : la contraction de la demande mondiale et les difficultés de l'Europe de l'Est ont restreint les débouchés extérieurs, particulièrement pour les phosphates et produits dérivés. C'est à cette faiblesse de la demande qu'est imputable la quasi-stagnation du volume des exportations marocaines.

Pour ce qui concerne les flux financiers, la suspension des aides américaines à la Tunisie a été compensée par une augmentation des aides européennes, tandis que les financements arabes, bloqués en début d'année, ont, par la suite, repris. Les flux d'investissement direct ont souffert de la prudence des opérateurs européens, et n'ont pas été à la hauteur des attentes mises dans ce type de financement. Enfin, la Tunisie a vu s'interrompre les transferts de ses ressortissants expatriés dans les pays du Golfe.

La forte activité agricole et la réduction des importations alimentaires ont contrebalancé ces effets négatifs et ont permis au Maroc et à la Tunisie d'enregistrer une croissance relativement élevée sans que soient compromis les objectifs de leurs programmes d'ajustement. Ainsi, les ratios du déficit courant et du déficit budgétaire rapportés au PIB ne se sont pas détériorés. Ils ont même été légèrement réduits en Tunisie, où a été mise en œuvre une politique budgétaire spécialement destinée à préserver les finances publiques et le solde extérieur des répercussions du conflit. Avec un taux de 3,5 % en Tunisie et de 4,2 % au Maroc, la croissance des deux pays en 1991 s'inscrit tout à fait dans la moyenne de la deuxième moitié des années 80.

Ces résultats n'excluent pas cependant les difficultés conjoncturelles. L'inflation s'est accélérée : les prix à la consommation ont augmenté, dans les deux pays, de 8,2 %. Au Maroc, cette accélération s'explique surtout par les hausses de salaires. En Tunisie, elle est la contrepartie des mesures prises pour équilibrer le budget : hausse des taxes sur certains produits et sur les importations, réduction des subventions sur les prix des produits alimentaires. La progression de l'emploi a été faible. L'activité de l'agriculture a certes permis de réduire le sous-emploi dans ce secteur, mais la faiblesse de l'investissement et de l'activité dans le bâtiment ont limité les créations d'emplois : en Tunisie, elles ont été en recul de 20 % par rapport à l'année précédente.

A cet égard, on peut malgré tout estimer que les programmes d'ajustement structurel ont eu un impact positif. Ils ont notamment favorisé le développement des industries de main-d'œuvre et ainsi contribué à limiter la progression du chômage qui, compte tenu de l'étau financier dans lequel ces pays se sont trouvés au cours des années 80, aurait pu être plus grave. L'application de ces programmes a aussi permis au Maroc et à la Tunisie de bénéficier d'un soutien important des créanciers publics, multilatéraux ou bilatéraux. Leurs apports de ressources n'ont toutefois pas évité à la Tunisie de devoir faire face à partir de 1986 à des transferts financiers nets négatifs, auxquels le Maroc n'a échappé que par des rééchelonnements répétés de sa dette (dont le plus récent, annoncé il y a quelques semaines, devrait être le dernier). Le service de la dette, même s'il devient progressivement moins lourd pour les deux pays, ne leur laisse que des marges de manœuvre étroites, entre la pression démographique et la contrainte financière, entre la nécessité de maintenir la rigueur budgétaire et celle de résorber les déséquilibres sociaux les plus criants.

En Algérie, la croissance se serait établie en 1991 au-dessus de 2,5 %. Le revenu par tête, qui depuis 1986 a baissé de plus de 20 %, pourrait ainsi être maintenu. Là aussi, les excellents résultats de l'agriculture ont été décisifs. Ils ont permis de compenser la baisse de l'activité dans l'industrie. Ce secteur reste en effet confronté aux difficultés d'approvisionnement qu'il connaît depuis 1986. La gestion très contraignante de sa dette extérieure a conduit l'Algérie à dégager des excédents commerciaux alors même que ses recettes d'exportation chutaient. L'ajustement, portant sur les importations, a bloqué l'activité de nombreux secteurs. Lorsque les prix pétroliers ont augmenté en 1990, les recettes supplémentaires de l'Algérie ont été utilisées à résorber les arriérés de paiements extérieurs.

En 1991, le volume des importations de biens intermédiaires a diminué de 15 % et la situation de l'industrie a continué de se détériorer. La sous-utilisation prolongée des capacités de production a aggravé les problèmes de trésorerie des entreprises. Le climat social très tendu du fait de la crise politique et des restructurations en cours dans les entreprises a conduit à de nombreux arrêts de travail. La dévaluation et la libéralisation des prix ont accéléré l'inflation : la hausse des prix à la consommation serait de 28 %, celle des prix à la production de 49 %. Quant au problème de l'emploi, il est en Algérie particulièrement grave puisque la population active augmente au rythme de 4 % par an et que sont amenés à disparaître des emplois jusque là soutenus par la rente pétrolière. De 1985 à 1989, l'Algérie a créé presque deux fois moins d'emplois qu'au cours des cinq années précédentes. Le secteur du bâtiment ne joue plus le rôle essentiel qu'il a longtemps tenu dans ce domaine. Faute de financement, et alors que les besoins sont considérables, son activité est très réduite et ses effectifs diminuent (de 20 000 personnes en 1991).

Le « plan de relance économique » présenté récemment prévoit d'accorder la priorité au BTP dans les financements et les importations. Un accord financier a été conclu avec les banques créancières de l'Algérie. Des apports de capitaux sont attendus de l'ouverture des gisements d'hydrocarbures aux opérateurs étrangers. Cependant, les estimations des ressources financières dont pourra disposer l'Algérie en 1992 ne permettent pas d'envisager une augmentation très substantielle des importations. L'activité économique risque donc de rester très contrainte.

Agnès Chevallier
Chercheur au CEPII

PAYS ● La Tunisie

Déséquilibres

EN Tunisie, le début des années 80 a vu se développer la demande intérieure et s'accentuer les déséquilibres. Confrontée à la réduction des recettes pétrolières, la forte progression des importations a conduit à l'accumulation des déficits courants et à la montée de l'endettement.

La réponse immédiate à la crise des paiements de 1984 a consisté à réduire les importations. Puis un ambitieux programme de réformes a été mis en place : il faisait reposer le retour à l'équilibre sur le développement des exportations. L'objectif était d'améliorer l'efficacité de l'économie en l'ouvrant à la concurrence internationale. Les principaux instruments de cette politique consistaient à libéraliser les prix, à réduire les droits de douane et supprimer les restrictions quantitatives à l'importation et à dévaluer le dinar. La dévaluation a nettement amélioré la compétitivité des produits tunisiens.

Elle a également contribué au développement du tourisme et favorisé les envois de fonds des travailleurs émigrés. Cette nouvelle politique a entraîné des modifications importantes des structures économiques tunisiennes. La croissance, accélérée sur la deuxième moitié des années 80, a un contenu différent. Ce n'est plus la demande intérieure mais les exportations qui en sont l'élément moteur. La structure des exportations est profondément modifiée : les produits manufacturés en constituent 70 % contre 45 % dix ans plus tôt. La part des produits pétroliers est passée de 50 % à moins de 20 %.

On sait que les exportations de produits textiles sont pour beaucoup dans la progression des exportations manufacturières tunisiennes dont elles représentent aujourd'hui plus de la moitié. Elles ont été favorisées par les facilités accordées aux entreprises opérant sous le régime de zones franches qui réalisent 60 % des exportations de ce secteur.

Cependant, l'excédent commercial dégagé sur les produits textiles reste relativement faible : 260 millions de dollars l'année dernière pour un montant d'exportations de 1,3 milliard. Les productions exportées sont celles des stades aval de la confection et de la bonneterie qui transforment des fils et des tissus importés.

Ces chiffres sont révélateurs d'une division internationale du travail, traditionnelle dans la filière textile. Ils mettent aussi en lumière un problème plus général de l'industrie tunisienne, à savoir la séparation très marquée entre les entreprises exportatrices et celles qui produisent pour le marché intérieur. Plus de 90 % des inputs utilisés par les firmes exportatrices sont importés. Des règles commerciales financières et fiscales différentes continuent de s'appliquer aux deux secteurs. Le secteur exportateur se développe dans un environnement économique largement isolé du reste de l'économie. Pour atteindre l'objectif d'ouverture de l'économie tunisienne à la concurrence internationale, les réformes qui sont poursuivies devront réduire ce dualisme du tissu industriel.

Ag. C.

SECTEUR ● Le pétrole

Inquiétante stagnation

LE marché pétrolier broie du noir. Les prix stagnent depuis le début de l'année autour de 18 dollars le baril pour le Brent, brut de référence britannique. Les stocks mondiaux sont au plus haut. Et la demande ne décolle pas vraiment. Elle était en moyenne de 66,3 millions de barils/jour en 1991.

Elle ne dépassera pas 66,6 millions cette année, pronostique le Cambridge Energy Research Associates (CERA), un consultant pétrolier. Symptôme inquiétant, la langueur des marchés, davantage prononcée aux Etats-Unis qu'en Europe, touche désormais l'Asie du Sud-Est. Exemple typique, la Thaïlande, où le taux de croissance de la demande pétrolière a brutalement dégringolé de 20 % en 1990 à 6 % l'année dernière. Et 1992 ne se présente pas sous de meilleurs auspices.

La faiblesse des marchés va-t-elle accélérer la chute des prix du brut ce printemps ? Les spécialistes n'y croient guère. Le fléchissement des exportations de l'ex-URSS depuis le début de l'année, les problèmes de chargement dans les ports iraniens (dus à de mauvaises conditions météorologiques), la réduction des ventes de l'Arabie saoudienne contribuent à rééquilibrer l'offre et la demande. Résultat, si baisse des cours il y a, elle ne devrait pas dépasser un dollar par baril, selon le CERA. Dans ces conditions, le baril de Brent s'échangerait autour de 17 dollars le baril.

Le redressement des cours aura lieu plus tard, à l'automne, traditionnelle période de relance de la demande (les compagnies stockent en prévision de l'hiver). Pour peu que les problèmes persistent dans la CEI, les spécialistes tablent sur une nette remontée du Brent, dont le cours devrait franchir la barre des 20 dollars en fin d'année.

Mais tant l'embellie attendue au second semestre que le fragile équilibre actuel restent à la merci d'un coup de vent. Celui-ci pourrait venir d'Irak si d'aventure Bagdad était autorisé par l'ONU à reprendre ses exportations de brut, interrompues depuis le conflit du Golfe. Les spécialistes en sont convaincus : quelques semaines suffiront à l'Irak pour exporter de 0,6 à 1 million de barils/jour, et guère plus de trois mois pour atteindre le chiffre de 1,2 million.

La perspective n'est réjouissante ni pour les producteurs ni pour les compagnies pétrolières. Pour elles aussi, 1991 a été une année exécrable, après un exercice il est vrai exceptionnel. Le bénéfice net du groupe britannique BP a fondu de 80 %, celui de son concurrent anglo-néerlandais Royal Dutch/Shell de 33 % tandis qu'Elf Aquitaine a annoncé des profits en recul de 7,5 %. Le tableau est aussi sombre outre-Atlantique où les compagnies égrènent, chacune à son tour, des résultats peu flamboyants. Les profits de Mobil stagnent. Ceux de Chevron, de Texaco (pour les trois premiers trimestres de l'année dernière) et d'Amoco ont fortement chuté. Et personne n'attend de miracle de la part d'Exxon.

Toutes les compagnies ne sont pas touchées de la même façon. Les plus malmenées sont celles fortement présentes en amont, dans l'exploration-production et dans la pétrochimie, aujourd'hui en crise. En revanche, les compagnies pétrolières qui occupent des positions fortes dans le raffinage tirent mieux leur épingle du jeu. Les surcapacités de raffinage ont disparu dans le monde et cette situation permet aux pétroliers de dégager des marges substantielles (même si une légère dégradation est perceptible depuis quelques semaines).

Les marchés boursiers ont pris la mesure du marasme pétrolier. En France, depuis le début de l'année, les deux valeurs du CAC 40 à avoir le plus baissé ont été celles d'Elf et de Total. Le tableau est identique aux Etats-Unis où l'index Standard & Poor's des pétrolières a chuté de 7,5 % au cours des quinze derniers mois alors que l'indice général grimpait de 24 %.

Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par l'agence de presse Idé et le service infographique du *Monde*.